

R 3067.2-1

1992 à 1994

NOTRE-DAME, rue

275 est

Hôtel de Ville



Ville de Montréal



Archives municipales

**Vous nous obligeriez en nous retournant
le dossier dans le plus bref délai.**

0 5 0 0 0 0 0 0 0 0

06.10.006-4 (03-83)

Pomp and ceremony

Gazette of Feb. 16, 1926,
described hall's gala opening

MONTREAL'S new city hall, which has arisen a little slowly from its ashes, was solemnly, formally and officially inaugurated yesterday afternoon. Mayor Charles Duquette welcomed a gala-clad gathering of representative men and women, and the pro-forma meeting of the city council was the most colorful affair ever seen here.

During the morning the city hall was closed, and an army of janitors, charwomen, florists and decorators were busy putting the finishing touches to the council chamber and the imposing, marble-tiled Hall of Honor. Everything was ready for 3 o'clock, when the guests began to arrive, and the aldermen claimed their chairs.

Mayor Duquette, Alderman Brodeur, chairman of the executive committee, and Alderman Sansregret, the leader of the council, pronounced the formal speeches, each speaking in French and English, and shortly before 5 o'clock the mayor escorted Madame Duquette to a dais, where they met and shook hands with nearly 2,000 persons, who passed in procession before His Worship and the Mayoress, were introduced and exchanged a few remarks.

Then they slowly dispersed. The ceremony was over, the janitors rolled up their sleeves and the charwomen prepared for action a second time.

With a scarlet carnation adorning his buttonhole and a smile on his face, Jules Crepeau, director of departments, directed the preparative action in the Hall of Honor and council chamber. A contingent of heavy, white-helmeted constables trooped in and were detailed for duty in all parts of the city hall. Janitors were running about with chairs, a few aldermen and some early guests began to arrive. The lighting arrangements were perfect, the lights from the great cluster in the centre of the Hall of Honor ceiling reflecting on the gilt of the balustrades and the marble of walls and floor.

In the council chamber the guests arrived to find hothouse flowers along the lengthy space of the room, under the windows and a heap of hyacinths, tulips, azaleas and other flowers on the table in front of the mayor's dais.

Photographers were putting up their elaborate instruments and were experimenting with electric flashlights, a little disturbing at times. The aldermen sat down with their wives beside them. The women were en toilette and the men in the correct afternoon garb.

THE council room was nearly filled when Mayor Duquette entered from a side door. A constable shouted "Order!" and everybody stood. His Worship touched a little bell and declared the meeting opened. To the gay toilettes of the women was added the black and purple robes of the clergy. Following very brief business, Mayor Duquette proceeded to read his speech, first in French, then in English.

He spoke at considerable length, dealing with the historical phase of the city government of Montreal, tracing it back to Maisonneuve, and gradually describing all that happened of interest regarding the administration. He welcomed the citizens "home," and invited everybody to call and inspect the new city hall.

He was most enthusiastic about the new building, proud of the architecture, the divisions and the decorations. He described it as a superb monument, one of the finest, if not the finest, home of civic government in the whole Dominion.



Montreal city hall in 1878: fire ravaged building in 1922, but stone walls remained secure.



1990: firefighters tackle blaze in southwest tower.

Montreal's 15th city hall has a fiery past

TRICK QUESTION: How old is Montreal's city hall? The easy answer, and there's a plaque in the main entrance foyer to back you up, is 66 years.

But for a trick answer, try 114 years. The magnificent building we know today officially opened its doors on Feb. 15, 1926. You can read about the ceremonies in the excerpt reprinted on this page.

But the building is a kind of ghost, a haunting reminder of an earlier city hall on the same site that served this city from 1878 to 1922. The imposing walls you see today are in fact the walls of the earlier building, which was ravaged by a fire that left little behind but ashes and rubble.

The fire broke out in the basement, in the licenses and privileges department, late on the night of Friday, March 3, 1922, and for a while it looked as if firefighters could gain the upper hand. It was not to be. "The central and corner towers were thrown into relief, lighting up the immediate area," *The Gazette* reported.

"At times out of the great red of the flames as they beat through the roof would appear a sudden flare of green, due to the fusing of copper on the roof and forming a gorgeous picture of destruction.

"Champs de Mars — indeed, all the adjoining streets — were completely lighted up.

"Notwithstanding the late hour, thousands of spectators lined Champs de Mars and the sidewalks, and by this time the flames had shot through the central and eastern towers of the building, leaving a skeleton of woodwork through which the fire was bursting with ever-growing ferocity."

The floors began giving way a little after midnight and an hour or so later the first of the French Renaissance-style towers collapsed into the inferno. By daybreak Saturday, the interior was gutted; only the outside walls were left standing.

The disaster had been prophesied for years. Few



JOHN KALBFLEISCH

steel beams reinforced the building's floors, and wood was used lavishly throughout. Offices inside the city hall were ranged around a great central open space, with wide stairways going up and down, which the doomsayers predicted would make a monstrous chimney, a perfect flue for a firestorm. They were right.

Fortunately, many valuable city documents, including the archives, were protected in fireproof safes. And, just before the floors began collapsing, Sgt. Ferdinand Lafleur, Mayor Médéric Martin's bodyguard, forced his way to the mayor's third-floor office and retrieved the ceremonial chain of office.

In the aftermath of the blaze, city council decided no site available elsewhere would be so close to the legal and commercial heart of the city. The decision to rebuild on the site was made easier when it was discovered that despite the flames' intensity, the building's walls remained secure.

The new city hall opened four years later. It remains one of the most imposing buildings along Notre Dame St. today, with an additional storey as well as a roofline reworked in the Beaux Arts style. Trick answers aside, it stands as Montreal's 15th city hall.

Some critics, including architectural historian Luc d'Iberville-Moreau, argue it is less successful in ap-

pearance than the building it replaced, but this seems a quibble. In any event, it certainly is a long way from city hall No. 1.

Montreal's first town hall was nothing but a rude shed, erected shortly after Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, and his settlers arrived in 1642. It stood at Pointe à Callières, and it was here that the people elected their sole official, a "syndic" who functioned as town manager, treasurer and policeman.

The shed was replaced, according to the city's archives, by Château Maisonneuve, a residence given to the city's founder by the Company of One Hundred Associates, the organization sponsoring the original settlement drive. Then, in 1698, the governor's clerks, effectively the municipal civil service, were shifted to the Palais de l'Intendance, built where the eastern end of Bonsecours Market stands today.

In 1760, Montreal fell to the British, who moved the conduct of municipal business to the Château Ramezay. This building, which dates from 1705, is the oldest of Montreal's city halls still standing.

Scarcely a decade passed, however, before the colonial government made serious noises about taking over the château. So, in 1774, Montreal's government moved out (and just in time: the building was occupied by the invading Americans in the winter of 1775-76). Since then, the city has been run from buildings as diverse as the Maison Beaujeu (which still stands at 320 Notre Dame St. E. and houses a photography and design company), Bonsecours Market and, while reconstruction after the 1922 fire was going on next door, the old courthouse.

Could the disaster of 1922 recur? History threatened to repeat itself the afternoon of June 1, 1990, when a general-alarm fire broke out in the southwest tower. Firefighters were quickly on the scene, and damage was limited to about \$140,000. You can still see how the new copper tiling on the tower hasn't turned green like the rest of the roof.

Trois millions pour les bureaux du maire et du comité exécutif

GILLES GAUTHIER

■ Il en coûtera vraisemblablement trois millions de dollars pour l'aménagement des nouveaux bureaux du maire Jean Doré et de son entourage, des membres du comité exécutif et du secrétaire général de la Ville, qui seront situés aux quatrième et troisième étage de l'hôtel de ville de Montréal.

Un appel d'offres a été lancé pour l'exécution de ces travaux et les enveloppes des soumissionnaires seront ouvertes mercredi prochain.

Le quatrième étage logera le comité exécutif et le nouveau bureau du maire, qui donne sur la fameuse fenêtre de plus de 300 000 \$, aura une largeur d'environ dix mètres et comprendra une salle d'eau avec toilette et douche.

La présidente du comité exécutif, Mme Léa Cousineau, et son vice-président John Gardiner, occuperont les bureaux des coins nord-ouest et nord-est de l'étage et chacun aura sa salle de toilette privée.

Le secrétaire général, M. Pierre Lefrançois, et une partie de ses fonctionnaires s'installeront au troisième, où sera également située la nouvelle salle de réunion du comité exécutif.

La facture ne comprend pas, notamment, les fenêtres en acajou déjà installées sur les deux étages (178 000 \$), celle du bureau du maire en maçonnerie de pierre taillée, la réfection des vastes puits de lumière qui permettront l'éclairage naturel d'une partie du quatrième étage. On donne l'assurance que les meubles actuels des membres du comité exécutif seront déménagés

dans les nouveaux bureaux, quitte à les rafraîchir dans les ateliers municipaux.

L'appel d'offres prévoit entre autres l'aménagement des cloisons pour délimiter les bureaux, des travaux de plomberie, électricité, chauffage, ventilation, climatisation, et la pose des tapis ou des planchers de bois, l'installation de systèmes audio-visuels et avertisseurs d'incendie et d'intrusion, etc.

Selon un des architectes qui s'occupent des rénovations de l'hôtel de ville, les soumissions devraient s'établir aux alentours de trois millions.

Les locaux du quatrième étage devront être prêts « cent jours après l'ordre de débiter les travaux ». Outre les sept membres du comité exécutif, dont le maire, il logera le chef de cabinet de ce dernier et ses deux adjoints, la conseillère municipale associée au maire, cinq conseillers adjoints, une dizaine d'attachés politiques et le personnel de soutien.

L'aménagement des nouveaux bureaux s'inscrit dans le budget de 23 millions \$ qui a été prévu jusqu'à maintenant pour la rénovation et le réaménagement de l'hôtel de ville.

Les devis présentés aux soumissionnaires précisent que la cloison et la porte de la douche du maire seront en verre et aluminium de couleur noire, de marque « Spartan » et de modèle « Alumax » ou l'équivalent, et qu'ils devront installer deux porte-savons avec coupe cristalline, deux porte-peignoirs, trois porte-serviettes, etc.

Huit caméras de télévision en circuit fermé surveilleront les accès aux deux étages et huit détecteurs de mouvement vidéo numériques seront également installés.

Extravagance charged in city hall facelift

\$1.2 million spent on bathrooms alone including high-tech urinals

ELIZABETH THOMPSON
THE GAZETTE

Closed-circuit surveillance cameras and a shower with glass doors will soon join the \$300,000 window in the mayor's new office atop city hall after Montreal city council yesterday approved a \$3.3-million contract for renovations to the third and fourth floors of the historic building.

Opposition councillors complained of extravagance and accused Mayor Jean Doré of trying to turn city hall into a five-star hotel.

But executive committee chairman Léa Cousineau defended the renovation plans, saying Montreal residents want a city hall they can be proud of.

Yesterday's contract is the latest in a series of a controversial renovation expenditures for city hall.

Doré's administration decided to renovate the building in 1988 after finding that parts of it, particularly the upper

floors, posed a fire hazard.

But the original estimate of \$8.8-million has ballooned to more than \$23 million. Feeling the heat, the administration has shelved plans for a \$500,000 monumental staircase and \$1-million pavilion on the north side of the building in a bid to keep the pricetag at \$23 million.

In documents prepared for yesterday's city council meeting, officials say the city has spent \$1.2 million so far on bathrooms alone, installing marble throughout and equipping them with urinals that flush when a stream cuts across the beam of an electric eye.

Windows, including a \$300,000 window for Doré's new office, will cost \$1.8 million.

Doré has repeatedly defended the cost overruns, saying the city discovered once the renovations had begun that the building was in much worse shape than originally thought.

But city auditor Guy Lefebvre said in

delivering his annual report yesterday that extra features and political choices made by the administration account for much of the higher costs.

The decision to use marble in the bathrooms or pay \$300,000 for a window in Doré's office are political choices which he has little control over, Lefebvre said.

But the \$300,000 window is only a small part of what the plans approved yesterday are going to cost Montrealers.

The fourth floor is to house Doré's office and those of the rest of the executive committee. The offices of Secretary General Pierre Le François and his staff will be on the third floor.

Tender plans for the \$3.3-million contract, obtained by La Presse last month, specify the divider and door of the shower off the mayor's office must be made of glass and black aluminum. The bathroom must also contain two crystal soap dishes and three towel racks.

The plans show Cousineau and John Gardiner, vice-chairman of the executive committee, will get corner offices with en-suite bathrooms but not showers.

Doré's current office on the second floor of city hall has a small bathroom with a shower that was installed after he took power.

The tender approved yesterday, from Construction Château St. Marc Inc., calls for "special items" like bathroom fixtures to cost \$32,300 while plumbing will cost another \$30,500.

Some other features of the contract:

- \$50,000 for an audio-video system including two projection screens.
- \$10,800 for a closed-circuit television system and another \$2,814 for a burglar alarm.
- \$30,000 for wooden doors and door frames on the fourth floor and another \$2,500 for doors on the third floor. Added to that is \$23,000 for hardware for the wooden doors.

Tax revolt more than bluff

The local tax revolt is fast emerging from the big-talk-little-action stage. On Monday night, a surprising turnout of more than 300 tax protesters descended on the monthly meeting of Montreal's city council. The same evening, another 300 tax fighters swarmed into a meeting of Laval city council. These are among the biggest crowds at either council's meetings in recent memory. The protesters want tax relief and they deserve it.

In both cities many, though by no means all, of the protesters were people engaged in small business, including landlords. Already staggering under the effects of the recession and cross-border shopping phenomenon — spurred by the federal goods and services tax — these vital cogs of the local economy have had to absorb the brunt of municipal tax increases. (Montreal's taxes on commercial and industrial property alike rose by 14.6 per cent in December's budget. Laval's taxes on commercial and industrial real estate rose by 7.4 and 13.1 per cent, respectively.)

Laval makes Montreal look extra bad. The large suburb's 1992 city budget rose by 4.9 per cent over 1991, and its mayor, Gilles Vaillancourt, had a point when he told the protesters that the Quebec government merits the lion's share of the blame. Laval's property taxes, he says, could actually have declined this year had Quebec Municipal Affairs Minister Claude Ryan not axed transit subsidies.

Montreal's Mayor Doré can make no such claim. Even if one deducts Mr. Ryan's brutal cuts in subsidies from Montreal's overall 1992 budget increase of 9 per cent, one is still left with a hefty 4.6-per-cent rise in areas of traditional city spending. This is well above the local inflation rate of 2.6 per cent.

Mr. Doré and his entourage have been far from frugal. The \$300,000 pricetag of his notorious office window is much greater than the cost of entire houses in the neighborhoods visible from that window. In addition, it turns out that the renovations at city hall that were originally to cost taxpayers \$8.8 million will

now cost an outrageous \$23 million. About \$1.2 million alone is being spent on marble washrooms that rival those of a luxury hotel.

No one should begrudge the mayor a private shower to help him clean up for an evening reception after a long day, but does he need such a ritzy model? Does the mayor of a city awash in bankruptcies need a crystalline soap dish (what's more, *two* of them)?

The day after the demonstration at Montreal city hall, the council meeting resumed. The mayor's co-regent, executive committee chairman Léa Cousineau, rose to defend the renovations on grounds Montrealers want a city hall they can be proud of. This is patronizing, arrogant nonsense. Did she even listen to the crowd the previous evening?

These Versailles-like renovations are a symbol of unduly high taxation. A more substantial expense has been the hiring, since 1986, of 500 new city employees. At a time when the city's population and tax base are shrinking, Montrealers need fewer, not more, people to "serve" them.

The Doré administration should interpret Monday's demonstration as an urgent signal by all Montrealers — business people and residents alike — to step up attempts at thrift.

As well, the Bourassa government should interpret the protests in both cities as a clear sign that municipal taxpayers across Quebec can no longer be victimized by the province's tax dumping. Not content just to fob transit costs off to cities, Mr. Ryan last week said that, to make way for the province's own sales tax on services starting July 1, he would abolish municipalities' right to collect \$28 million in amusement taxes each year.

If he goes ahead with this, Mr. Ryan should compensate cities for their losses, substantially.

Quebec said last month it was boosting its spending by 5.8 per cent this year. That is double the inflation rate. It is irresponsible for the provincial government to turn around and pass the buck to a lower level of government. It should get its own house in order.



JACK TODD

Flush with pride

City hall's toilets should make us peasants happy

Léa Cousineau thinks she knows what we want. That would be very nice, if Ms. Cousineau had a flipping clue.

Ms. Cousineau, chair-monarch of the executive committee of an administration which is running this city the way Louis XVI ran France, was defending the indefensible the other day when she said that Montrealers want the city to spend \$1.2 million on city-hall toilets because we supposedly want a city hall of which we can be proud.

Ms. Cousineau thinks that you want her to have a private bathroom in her office at city hall.

Ditto John Gardiner.

She thinks you want the mayor to have a private bathroom, with a shower, and a \$300,000 window in case he wants to glance out at the peasantry from his office.

She thinks you want the urinals at city hall equipped with electronic eyes which tell them when to flush.

She thinks you stay up nights worrying about whether or not the mayor has a glass door on his private shower.

And she thinks that you want all this stuff so badly, you're willing to see your taxes go through the roof and your business driven into bankruptcy so that John Gardiner can have his own private toilet on which to perch while he contemplates his latest hole-in-the-ground scheme for defacing Montreal.

With all due respect, I think that Ms. Cousineau has lost her head.

It must have been many years since Ms. Cousineau, who is playing Marie Antoinette to Doré's Louis XVI, actually got out there and hobnobbed with the peasantry.

Fear of the guillotine might help

If she did, she might have at least a vague notion of what Montrealers want.

Since she and Doré and Gardiner can't be bothered to pay attention to what Montrealers are thinking, perhaps we will have to tell them.

There are those who feel they should get the message the same way Louis XVI and Marie Antoinette got it, and they have a point. But let's assume, for the sake of argument, that Doré and Cousineau and Gardiner still have some dim recollections of the reason they were elected to office in the first place.

Let's pretend that they might take public opinion into account, and that they can be moved by something other than fear of the guillotine.

For starters, we would like to see some indication, however feeble, that the city administration is aware of how tough times are for ordinary Montrealers.

We would like to see some awareness of the anger and frustration Montrealers feel when they see their administration spending \$1.2 million on city-hall toilets — and \$23 million for the over-all city-hall renovation — while most of us are struggling to stay afloat.

For starters, we would like lower taxes. Strangling the remaining businesses which have managed to survive the recession so far is not a step in the right direction.

We would like to see the day when the store signs on Ste. Catherine St. outnumber the A. Louer signs.

Let's see some signs of effort

We would like to see a few of the more cavernous potholes filled. Eliminate the ones that could swallow a brand-new Honda Accord, and we'll wait for the city to fill those that can't handle anything bigger than a Volkswagen beetle.

We would like to see the swinish owners and the piggish hockey players settle their tiff and get on with the NHL playoffs.

We would like spring.

We would like to see the Métro cars as clean as they were 20 years ago.

We would like to wish Nick Auf der Maur a happy 50th birthday at Grumpy's Saturday night.

We would like to see some sign that the city administration is at least making an effort to do something about some of the more unsightly holes-in-the-ground created by the Doré administration, beginning with John Gardiner National Park at the corner of Guy and Ste. Catherine. Since a new building is obviously out of the question, how about a nice green space?

We would like clean streets.

We would like cheap and efficient mass transit.

We would like to see the city do something — anything — with the Old Port.

And next time Louis XVI and Marie Antoinette feel the overwhelming urge to spend \$23 million of our money, we would like to remind them of the crying need for shelters for battered women, the disastrous Pine Ave. interchange, the seedy state of the mountain.

What would we most like to see?

Well, maybe if Cousineau, Gardiner, Doré and Co. were turfed out and forced to get real jobs, they would understand that fancy toilets for the overpaid bozos in city hall are probably the very last thing Montrealers want.

FRONTLINE

PRICELESS\$

Here's a look at some recent city spending



GAZETTE, ALLEN McINNIS

The windows face northwest on city hall's top floor.

MAYOR DORE'S WINDOWS \$300,000

How can simple sash windows cost \$300,000?

We asked architect Gérard Smolak, who helps co-ordinate city hall renovations. He said that for one thing, to make the surround of the mayor's office windows required several tons of limestone from the Ducharme quarry in the Eastern Townships. And the stone was worked by master craftsmen Eric d'Ungern Sternberg and Alain Prince of Hemmingford, who trained on cathedral windows in Europe.

The windows' wood frames are teak instead of the original white pine because it's impossible to get white pine in big enough pieces nowadays. Teak also resists humidity in the building better.

The new windows are double-glazed; the originals were not. The original bronze handles to open and close the windows have been saved. And the whole design was approved by a committee of architects who decided it harmonized with the building.

HIGH-TECH BATHROOMS \$1.2 million so far

Mayor Camillien Houde had his Camilliens; Mayor Jean Doré has his johns. Houde's administration spent \$250,000 to build 10 imposing octagonal stone public washrooms, nicknamed Camilliens, as a make-work project during the Depression.

Doré's administration has spent \$1.2 million on city hall bathrooms alone. These palatial *pissoirs* have gray marble floors, walls and counters and the latest in high-tech urinals.



Above each urinal are infrared eyes that make it flush automatically when the person in front of it steps away. The sensors don't, however — sorry, kids! — flush for people under 4 feet tall.

Another \$60,000 is being spent on a private loo for Doré so that Canada's highest-paid mayor (he makes \$116,000 a year) won't have to go outside his office to answer nature's call.

Long work days justify office shower: mayor

AARON DERFEL
THE GAZETTE

Working 18-hour days justifies installing a personal shower in his city hall office, Mayor Jean Doré said yesterday.

Doré also defended other controversial renovations to the historic building.

"We're in a no-win situation," Doré said in an interview Thursday after visiting a group of seniors at a Côte des Neiges parish.

"If you don't do the renovations, you're labelled irresponsible because of a report that says the building is a fire hazard. But if you decide to restore one of the more important heritage buildings in Montreal, you're criticized for spending too much money."

Opposition councillors have accused him of trying to turn city hall into a five-star hotel since the original estimate for renovations to the 1872 building ballooned to \$23 million from \$8.8 million.

The renovations include a \$300,000 panoramic window in Doré's office. Tender plans for Doré's bathroom call for two crystal soap dishes.

"For sure, it's a costly operation, but I won't be carrying the (\$300,000) window under my arm when I leave city hall," he said. "The shower in my office is also necessary because I spend 18 hours a day in that building."

Doré later visited the offices of the Black Coalition of Quebec in Snowdon and presented coalition president Dan Philip with a plaque commemorating Black History Month in February.

Doré pledged the city would organize events throughout next year to help raise awareness about discrimination against the black community. The mayor has already declared 1993 a year of cross-cultural understanding in Montreal.

"This city is essentially a city built by immigrants," said Doré. "And the black community has contributed greatly to it."

Philip praised Doré's openness to the black community, calling it a "breath of fresh air."



JACK TODD

Party on, Jean

The mayor fiddles while the city burns

I'm Wayne Campbell, and this is Wayne's World. Party on, Garth.

Party on, Wayne.

Hey, didja hear about the mayor, Garth?

What mayor is that, Wayne?

Mayor Jean Doré, Garth. Mayor Doré right here in Montreal. The mayor has figured out that we're in, like, a recession!

No way!

Way! That's what he said last week. That's why he's closing the swimming pools this summer.

That means there's gonna be a lotta hot little kids out there with no place to swim. That's why the mayor and Princess Léa, that's Léa Cousineau, decided to have a Rubber Duckie party.

What's that, Wayne?

Well, the mayor has this excellent shower in his bathroom, with these excellent crystal soap dishes, man. His bathroom cost \$60,000, and since we paid for it, the mayor wants us to come down and party.

No way!

Way! It's the Mayor's Rubber Duckie party. The whole town is invited. When it gets hot, see, you just show up at the mayor's office with your rubber duckie, and party down in the shower with Mayor Jean and Princess Léa.

All right! OK! Excellent!

Yeah, and we get to try out the urinals, man.

They're like Star Trek: the Next Generation. Laser urinals. Like you go, and this Eye is watching you, and when you stop — whoooooosh! You don't even touch anything except, well, you know what you have to touch when you go.

So bring your rubber duckies, and we'll see you in the mayor's shower this summer. Party on, Garth. Party on, Wayne.

NOT.

Toilets right out of Star Trek

Too bad. We live in Jean's World, not Wayne's World — and Jean's World is not nearly as much fun.

In Jean's world, it's OK to spend \$21 million gussying up city hall with Star Trek toilets, crystal soap dishes, \$300,000 windows and a \$60,000 bathroom for the mayor.

It's not OK to keep swimming pools like the Schubert Bath on the Main open this summer.

When a reporter questioned the swimming pool closings last week, Mayor Doré got a little touchy and snapped that, gosh and gee whiz, there's a recession on. We can't be blowing money on services for the public.

Services for the mayor and his henchpersons, however — that's another matter.

Yes, we are in a recession.

But Jean Doré is not in a recession.

We're worried about losing our jobs, about sliding from unemployment to welfare, about missed mortgage payments.

The mayor worries about crystal soap dishes.

Every time the mayor is questioned about the \$21 million tab for city hall renovations, he mentions the inspectors who conveniently decided that city hall was a fire risk.

I wonder whether the same inspectors called for crystal soap dishes? If they figured there was less chance the mayor would be turned into a Crispy Critter if he had a designer window?

Long days at city hall make you dirty

Are we to presume that it was the fire inspectors who called for the Star Trek urinals? Showers in the offices of Princess Léa and John (The Developer's Doormat) Gardiner?

The mayor points out, and he's right, that he won't be taking his designer window or his crystal soap dishes with him when he leaves city hall.

But if he hangs on to power as long as his predecessor, Jean Doré will spend at least half his working life in that office — and by the time he leaves, his successor will probably decide that she deserves her own zillion-dollar renovation project.

Is any of this necessary? Well, Invisible Jean says he needs a shower because of all those 18-hour days at city hall.

La Presse, in a fawning front-page feature, says his honorableness spends his evenings playing Good Daddy, reading bedtime stories to his kid.

Which is it? Good Daddy? Or good mayor?

I think we can safely eliminate good mayor. After six years in power, Doré has little to boast about other than a beach, a bug museum and a badly bungled 350th birthday bash.

That bash, by the way, is also costing you millions of dollars that would be better spent providing basic services to the citizens who put these bozos in office. Like a swimming pool for the kids of Duluth St.

Or at the very least, a Rubber Duckie party in the mayor's shower.

How 'bout it, Jean?

Are we invited?

Party on, Léa.

Party on, Jean.



PHOTO JACQUES NADEAU

Sylvie Bertrand et Bettina Durocher n'ont pas relâché hier pour le 1er mai. Elles s'affairaient à enlever les mauvaises herbes à travers les jonquilles qui ornent la devanture de l'Hôtel de ville de Montréal.

Le Devoir, samedi 2 mai 1992

Posh features coming in poor times

Although Léa Cousineau did not poll Montrealers to find out what they thought ("I'm sure that if we had asked the population of Montreal what they thought about the renovation of city hall . . . I'm sure they would have said yes" *Gazette*, April 7), she still felt qualified to assert that Montrealers want "a city hall that they can be proud of." (*Gazette*, April 8).

And while Ms. Cousineau, as chairman of the city's executive committee, stands to benefit greatly from the renovations, it is unlikely that very many of us will be privy to the newly spruced-up areas, or that the posh features that are costing millions of dollars will in any way add to the quality of life of the population.

During times of great prosperity, it is not unacceptable to add luxurious features to existing municipal buildings. But we are living through the worst recession in recent history. Social service agencies and charities are strapped for funds in order to try to meet the demands for assistance from the unemployed and the destitute.

Certainly the Montrealers to whom Ms. Cousineau was referring are not those who are dependent on food banks, welfare and soup kitchens. Ms. Cousineau's retort has the haunting ring of Marie Antoinette's "Let them eat cake."

**ANNE GREENBERG
FAY ARNOLD**

Montreal

LES MONTRÉALAIS INVITÉS À DÉCOUVRIR L'HISTOIRE DE LEUR DÉMOCRATIE

Dans le cadre des festivités du 350^e anniversaire de leur ville, les Montréalais sont invités à découvrir l'histoire particulièrement originale de leur démocratie à l'occasion d'une exposition gratuite qui se tiendra dans le hall d'honneur, à l'hôtel de ville, à compter de vendredi et ce, jusqu'au 13 septembre.

Luc Rufiange

1830 à nos jours, cette exposition retrace donc 160 ans d'histoire politique municipale à l'ai-

de d'illustrations, de documents anciens et d'un montage vidéo.

Un dépliant, qui sera remis aux visiteurs, décrit succinctement les périodes marquantes du processus de démocratisation municipale. Ceux qui veulent en savoir un peu plus pourront se procurer, au coût de 5 \$, une brochure d'une cinquantaine

de pages, abondamment illustrée, rédigée par l'historienne Michèle Dagenais.

En introduction de cette brochure, le 39^e maire de Montréal, M. Jean Doré, rappelle avec beaucoup d'à-propos que « la démocratie n'est pas un état de fait » et qu'il s'agit d'un processus évolutif marqué par de nom-

breuses luttes pour assurer son élargissement et son enracinement ».

En poursuivant la lecture, on y apprend, entre autres, que même s'il a été fondé en 1642, Montréal n'a d'histoire politique en tant que municipalité qu'à compter de 1833 lorsque les citoyens obtiennent enfin le droit de choisir leurs représen-

tants et de se gouverner.

« Le 3 juin 1833, peut-on lire, date officielle de l'entrée en vigueur de la charte, Montréal ouvre le premier scrutin de son histoire. Seuls les hommes de vingt et un ans et plus, propriétaires de biens immobiliers et résidant dans la ville depuis au moins douze

mois, soit environ mille trois cents personnes ou vingt pour cent de la population adulte masculine, peuvent élire les nouveaux représentants. »

Majorité anglophone

C'est aussi l'occasion de se rappeler que Montréal a déjà été composé en majorité de citoyens de langue anglaise, de 1831 à 1865, ce qui fait que ceux-ci ont dominé le conseil municipal jusqu'en 1882.

On découvre que le vote secret a été introduit en 1889, en même temps que les filles majeures et les veuves qui étaient propriétaires acquièrent le droit de vote. Dix ans plus tard, les femmes locataires pourront aussi voter.

On peut voir que la ville a été mise en tutelle à deux reprises par le gouvernement provincial, de 1918 à 1921 et ensuite de 1940 à 1944. Les deux fois, c'est l'état lamentable des finances publiques qui a été à l'origine de cette perte d'autonomie.

L'exposition sera ouverte au public sept jours sur sept, de 8 h à 16 h 30. Un service de visites guidées de l'exposition et de l'hôtel de ville sera offert pour toute la durée de celle-ci.

La démocratie: une expo qui fait courir les foules

(A.B.) Environ 25 000 personnes ont visité l'exposition *La démocratie à Montréal, de 1830 à nos jours*, présentée en fin de semaine à l'hôtel de ville.

Selon les organisateurs, il s'agit d'un achalandage exceptionnel et jamais l'hôtel de ville n'a-t-elle accueilli plus de 5 000 personnes dans une même journée. Samedi, on a enregistré plus de 9 000 visiteurs.

Cette activité gratuite est ouverte au public tous les jours, jusqu'au 13 septembre.

Des illustrations, des

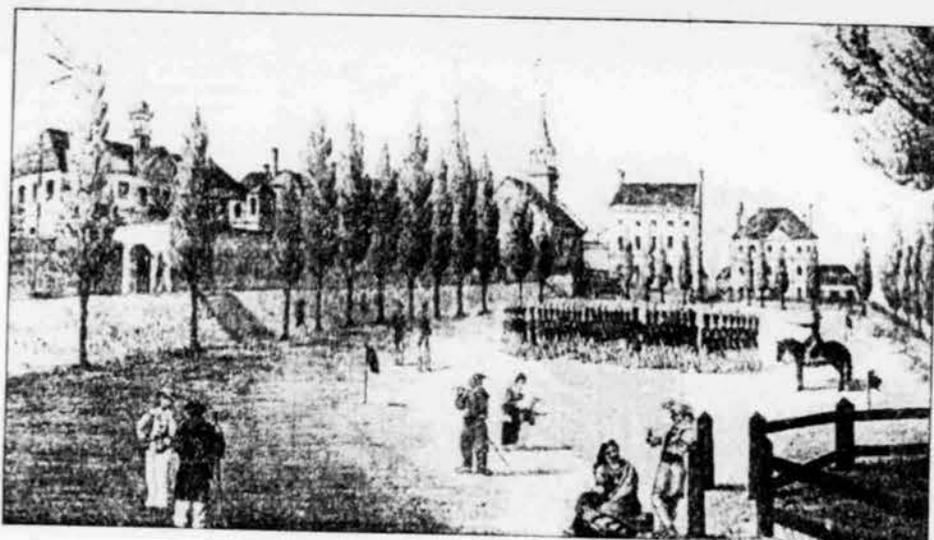
documents anciens et un montage vidéo présentent 160 ans d'histoire politique à Montréal.

De Jacques Viger à Jean Doré, 39 maires ont dirigé Montréal qui a changé sept fois de forme de gouvernement.

Un autre élément qui joue en faveur de la popularité de cette exposition est peut-être le fait que l'hôtel de ville est le premier endroit auquel on puisse songer quand on cherche des toilettes publiques dans le Vieux-Montréal!

Et elles sont aussi à visiter ces toilettes entièrement de marbre!

New Champ de Mars mirrors its past



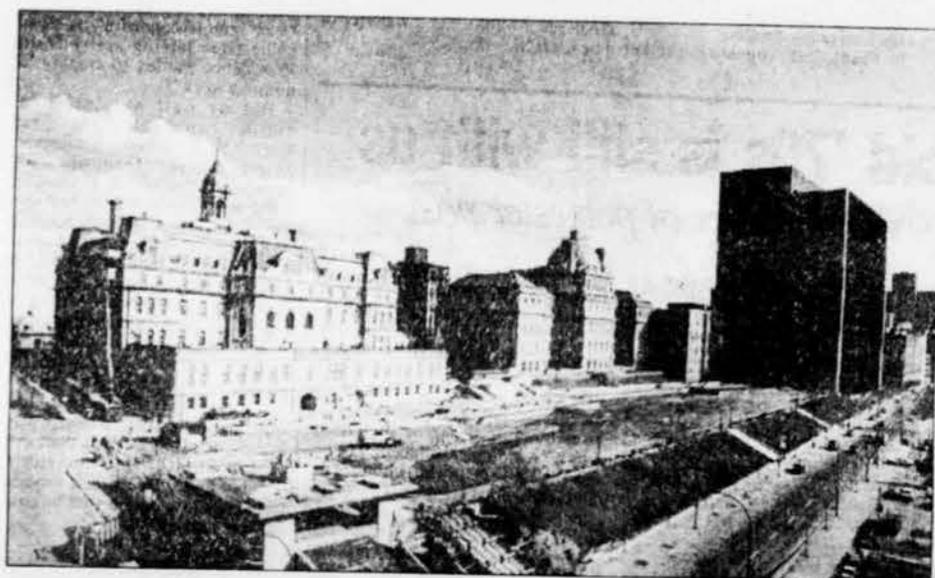
Champ de Mars (looking west) in 1830 when it was a parade ground.

GAZETTE FILES



By the 1920s, the area was paved over and made into a parking lot.

GAZETTE FILES



Work continues on a Métro station, but most of the rest of the square has been converted to grass.

GAZETTE, DAVE SIDAWAY

Parking lot finally converted back to public square

ALAN HUSTAK
THE GAZETTE

Champ de Mars, that oblong patch of black asphalt behind Montreal city hall, is green again, restored as a mellow reminder of its historic past. Before it was paved over in 1913, the park had been a green space for almost three centuries. On Friday, the parade ground, which is an eighth of a mile long, officially re-opens to pedestrians.

Originally given to pioneer Lambert Clousse during the French regime, the land was sold to the Jesuits in 1692. Champ de Mars first appeared on a map of Montreal in 1697 as the Jesuit seminary orchard. With the arrival of a British garrison in 1760, the Jesuits' old church, which once stood where city hall is today, became the centre of Protestant worship in Montreal. The new English-speaking community quickly appropriated the nearby garden as their public promenade. Then, during the War of 1812 it was converted into a military parade ground — the field of Mars, god of war. The same year the city tried to subdivide the property. Happily for future generations, the governor in Quebec City refused. The grounds were, he ruled, "indispensably necessary for the use of the Crown in case it may hereafter be thought fit to occupy it for public purposes."

In 1817, the Champ de Mars was officially designated a public square. Two years later a visitor to Montreal reported that "Montreal is not of present overburdened with amusements. The principal public amusements are in the assemblies and theatre in the winter and in promenading the Champ de Mars in the summer evenings.

"The Champ de Mars, which is certainly the most eligible place for the association of fashion to be found, is a handsome piece of ground, made perfectly level with sloping banks of grass on each side and poplar trees around its edges. It is pleasantly situated in the rear of the court house, and is frequented in summer by numbers of people who are partial to a lounge in company assembled. By the indulgence of the colonel of the regiment stationed here, the company assembled are in summer time frequently amused in the evening by the music of an excellent band."

The American writer, Henry David Thoreau, described watching a military drill there in 1850 as "one of the most interesting sights which I saw in Canada . . . They made on me the impression, not of many individuals, but of one vast centipede of a man."

Through most of the 19th century, the Champ de Mars was the main civic square where people gathered to hear political speeches, to attend important civic rallies, and, on occasion to watch public executions.

Some of the most militant protest demonstrations in Montreal's history originated there. The crowd that burned down United Canada's parliament in 1849 gathered on the grounds before it went off to torch the building then located in Place d'Youville.

Another angry crowd, most of them women, demonstrated on the Champ de Mars on Sept. 6, 1861, after it learned that a Montreal abortionist who had been sentenced to hang had been reprieved. The doctor, James Patterson, had bungled an abortion, and was to have gone to the gallows with another man. When news of Patterson's pardon reached Montreal, women took to the streets in a violent protest march demanding Patterson's blood.

"Women and children were knocked down and run over; the carriages in the street ran against each other, and five or six were seriously injured; and some people were trampled upon," *The Gazette* reported,

"and it was most brutal to hear the mob yelling for the life of a wretch who must have suffered the torture of the damned when he heard their cries."

Thousands jammed the grounds again in November 1885, to hear a young Wilfrid Laurier denounce the hanging of Louis Riel.

The Champ de Mars was the first site in Montreal to be illuminated at night with electricity on May 24, 1879, in honor of Queen Victoria's birthday. That enabled the field to be converted into a popular recreation centre after dark. It was flooded every winter after that for years and was dubbed the Prince of Wales Skating Rink.

In August 1913, *The Gazette* reported that work had begun on paving the old parade ground, "The material will be an asphaltic composition which will present a smooth but not slippery surface." Initially, the paved

surface served as an annex to the Bonsecours Market, which spilled over from nearby Place Jacques Cartier. Then in 1926, the Champs de Mars was turned into a parking lot. In the '30s and again in the '50s there were plans to replace the grounds with a two-storey parking garage attached to both city hall and to the old Palais de Justice, but nothing ever came of them. Champ de Mars was last used for a military drill on Sept. 11, 1939, 10 days after World War II began, as "a stern reminder that Canada is at war."

Champ de Mars remained the property of the federal government, which leased it for \$1 a year, until 1973 when Ottawa sold the land to the city for \$481,000.

Five years ago the city decided to restore the property, although the actual work didn't begin until 1990, after crowds jammed the paved strip one last time to welcome Nelson

Mandela to Montreal.

The \$5-million restoration evokes three facets of the field's 300-year history. The Lombardy poplars and grass are back as they were in the 19th century; ruins of the city's 18th-century fortifications have been exposed, and the small concrete plaza that leads to Place Vauquelin is a reminder that, for most of the 20th century, the grounds were a parking lot.

From an aesthetic point of view, the landscaping is an obvious improvement over asphalt. Functionally, however, the sunken walkway between the old bastions inhibits the free flow of pedestrian traffic. As well, the blank, monolithic wall of the Palais de Justice at the west end casts an intimidating shadow across the field. Ultimately, the new Champ de Mars is more successful as a symbol of what it once was than as a real public plaza.

Une intéressante exposition à l'Hôtel de ville

La démocratie à Montréal a été un long processus

Depuis le 15 mai et jusqu'au 13 septembre prochain, se tient dans le Hall de l'Hôtel de ville de Montréal une exposition fort instructive sur la démocratisation graduelle de la vie politique municipale depuis 1850.

Il ne faut pas oublier qu'à Montréal le suffrage universel ne fut obtenu qu'en 1970. À l'aide d'illustrations, documents, reproductions d'articles de journaux et de caricatures et de bandes vidéo, l'exposition «La démocratie à Montréal de 1850 à nos jours» nous propose de découvrir l'histoire de la politique municipale montréalaise.

Il faut souligner l'excellent travail de recherche historique mené par l'historienne Michèle Dagenais de l'Université du Québec à Montréal et de l'archiviste de la ville de Montréal, M. Denis Chouinard.

À l'occasion de cette exposition, la Ville de Montréal a publié un petit ouvrage de 50 pages (que l'on peut acheter pour la modique somme de 5\$) dans lequel madame Dagenais raconte les grandes étapes de l'histoire de l'administration municipale.

L'incorporation de Montréal

On débute avec le régime des gouverneurs et des juges de paix qui était en vigueur avant que les citoyens n'obtiennent le droit de choisir leurs représentants. Ce n'est qu'en 1832, soit près de 200 ans après sa fondation, que Montréal est incorporée.

Sa première charte entre en vigueur le 3 juin 1833 lorsque 16 conseillers sont élus; ce sont les conseil-

lers élus qui choisissent parmi eux le premier maire, Jacques Viger. À cause du soulèvement de 1837, le gouverneur ne renouvellera pas la charte de Montréal en 1836. Montréal se fera imposer son deuxième maire, McGill.

De 1840 à 1874, on voit progresser les institutions municipales. En 1852, l'Hôtel de ville est logé au 1^{er} étage du Marché Bonsecours.

Le pouvoir aux comités

En 1874, la Ville se dote d'une structure formelle de gouvernement. Le poste de conseiller est aboli et des commissions échevinales (comités) assurent désormais la direction des services municipaux: les finances, la voirie, l'alimentation en eau potable, la santé, les marchés, la police, les incendies et l'éclairage, les parcs et traverses, l'incinération. Tous ces comités sont actifs, particulièrement celui des finances et de la voirie.

On voit les nombreuses limitations à l'exercice du droit de vote. Ainsi lorsqu'en 1860 les locataires contribuables ont finalement obtenu le droit de vote, seuls ceux qui avaient payé leurs taxes de l'année et acquitté la corvée pouvaient se prévaloir de leur droit: il semble qu'une bonne proportion de citoyens ne pouvaient exercer leur droit à cause d'arrérages de taxes.

En 1887, la corvée est supprimée mais la loi précise cette fois que dorénavant seuls les locataires seront privés du droit de vote en cas d'arrérages de taxes, les propriétaires étant libérés de cette contrainte...

C'est la loi de 1887 qui introduit partiellement le suffrage féminin, pour les veuves et les filles majeures, qui sont propriétaires. Ce n'est qu'en 1899 que celles qui sont locataires obtiennent ce droit. Par ailleurs, le vote secret n'est adopté qu'en 1889.

Populistes vs réformistes

Jusqu'en 1882, les anglophones dominent dans le conseil municipal, même si la population de Montréal est devenue majoritairement française vers 1867. La politique municipale est dominée par les milieux d'affaires et du commerce.

À partir de 1889, avec l'arrivée de Raymond Préfontaine à la direction du comité de voirie, les maires «populistes» sont combattus par un mouvement de réforme urbaine, formé d'hommes d'affaires et de propriétaires surtout anglophones.

Les réformistes réclament une enquête pour réformer l'administration: l'enquête Cannon de 1909 proposera la création d'un Bureau des commissaires. Suite à un référendum organisé par le gouvernement du Québec, la majorité des électeurs décidera de confier la gestion municipale à ce Bureau.

350 ANS



Robert COMEAU

MONTRÉAL fête (collaboration spéciale)

Elle opte également en faveur d'une réduction du nombre d'échevins. Il n'y a plus qu'un seul échevin pour représenter un quartier. Ce bureau, ancêtre de l'actuel comité exécutif, amorce un virage majeur dans l'histoire des institutions politiques municipales.

Le Conseil municipal perd l'exclusivité dans l'exercice des pouvoirs formels. C'est le Bureau qui obtient les pouvoirs administratifs naguère sous le contrôle des commissions.

Aux élections de 1910, les Réformistes remportent la victoire. Ils gagnent les 4 postes au Bureau des Commissaires. Mais ils déçoivent rapidement. Dès 1912, l'opposition s'organise au conseil, dirigée par Médéric Martin. Martin devient maire en 1914 et le demeure jusqu'en 1928 (à l'exception d'un mandat de 1124 à 1126). Depuis Martin, la Ville n'a été dirigée que par des francophones. Un autre maire populiste lui succède: Camillien Houde en 1928.

En 1918, le gouvernement provincial place la Ville sous tutelle afin de mettre de l'ordre dans ses finances. C'est le maire Martin qui rétablit l'autonomie de la Ville en 1921.

La réforme de 1921: un maire sans pouvoir!



En 1921, les électeurs de Montréal se prononcent en faveur de la création d'un comité exécutif: le maire en est exclus.

C'est ce comité sans le maire qui devient le véritable lieu de l'exercice du pouvoir et ce, jusqu'en 1949 alors que le maire obtient le droit d'y siéger. Comme le souligne l'historienne Dagenais, «cette étape pose les jalons de la formation des partis politiques municipaux» au début des années cinquante.

Sous Camillien Houde, Québec impose une autre tutelle en 1940. Pendant 4 ans la Ville est administrée par les Commissions municipales de Québec, pour redresser sa situation financière.

En 1940, le gouvernement provincial impose à Montréal un régime fortement empreint d'esprit corporatiste, très complexe, qui décourage la participation électorale. Avec le retour du maire Houde, interné 4 ans dans un camp militaire pour s'être opposé ouvertement à la conscription, la participation électorale atteint un sommet de 47%; il conservera son poste jusqu'en 1954.

L'enquête Caron: 1950-1954

Cette enquête qui porte sur la conduite des policiers implique plusieurs membres du comité exécutif. Depuis la guerre, c'était le règne de la peur! L'enquête Caron rend public 5,000 chefs d'accusation et une soixantaine d'officiers du corps policiers sont épinglés.

Bien qu'élus en 1954, l'équipe Drapreau-Desmarais ne peut réellement imposer ses vues à ce moment où il n'y a pas de majorité de membres de la Ligue d'action civique au Conseil municipal. Drapreau est défait en 1957 par Me Sarto Fournier et le Ralliement du Grand Montréal mis sur pied par M. Lucien Croteau. En 1960, c'est le retour du maire Drapreau jusqu'en 1966, qui après avoir quitté la Ligue d'action civique a fondé le Parti civique de Montréal.

Selon l'historienne Michèle Dagenais, «si cet homme au leadership autoritaire rassure et fait franchement figure de héros, en contrepartie son administration fortement centralisée appauvrit la démocratie». Le taux de participation électorale demeure relativement bas, à peine 30% en 1966.

La démocratisation de la vie politique: 1960-1992

L'adoption du suffrage universelle en 1968 revalorise la vie politique municipale. Le nombre d'électeurs passe de 380,000 à 698,000 à l'élection de 1970. Avec la création du Rassemblement des citoyens de Montréal en 1974, la question de l'environnement urbain et de la participation prennent une place importante dans les débats.

En 1986, Jean Doré devient le 39^e maire. On assiste à la création de neuf arrondissements regroupant en moyenne six districts municipaux. Afin de faciliter la communication entre l'administration et la population, a été implanté 13 bureaux Accès Montréal dans les arrondissements.

En 1988, l'administration propose la création de trois instances de consultation: les comités-conseils d'arrondissement, le Bureau de consultation de Montréal et les commissions permanentes du Conseil municipal.

Les citoyens ont droit de parole aux comités-conseils d'arrondissements; le Bureau de consultation fait appel à des experts indépendants de différents milieux et organise aussi des séances publiques d'information et de consultation. C'est durant cette période que plusieurs réformes sont adoptées afin de simplifier le système électoral et assurer l'efficacité de l'administration.

La démocratisation des institutions politiques municipales a été un long processus. Et rien n'est jamais acquis. Parmi les nombreuses expositions que le 350^e nous apporte, celle-ci donne le goût de mieux connaître notre histoire de Montréal et de sa vie politique.

Des assistés sociaux expulsés de l'hôtel de ville

GILLES GAUTHIER

■ L'administration Doré a donné l'ordre, hier, de faire expulser à la tombée de la nuit par les forces policières une quinzaine de bénéficiaires de l'aide sociale qui occupaient l'hôtel de ville.

Évincé lundi soir des bureaux du Protecteur du citoyen après une occupation d'une quinzaine de jours, le groupe s'est rabattu hier sur l'hôtel de ville de Montréal, où il promettait de s'installer pour une période de temps illimitée.

Ces quinze membres de la Coalition du grand Montréal contre la loi 37 sont apparus vers 13h15 devant le bureau Accès-Montréal situé au rez-de-chaussée, où logent également le greffier et le secrétaire général de la Ville. Il n'ont pas perturbé les activités de l'administration et des fonctionnaires.

« Nous resterons jusqu'à ce qu'on nous expulse », a déclaré leur porte-parole, Denis Roy. Une manifestation d'appui réunissant environ 80 personnes avait lieu au même moment devant le grand escalier de l'entrée principale du bâtiment.

Les mesures de sécurité ont immédiatement été renforcées et une demi-douzaine d'agents du service de police de la CUM ont surveillé à distance les occupants pendant une trentaine de minutes avant de quitter l'hôtel de ville.

« C'est bien beau les fêtes du 350e, mais elles ne doivent pas faire oublier la pauvreté à Montréal », a déclaré M. Roy, qui dénonce également les orientations internationales de l'administration Doré: « Elles ne changent rien pour le monde ordinaire et les pauvres de la ville ». Il a aussi rappelé que le conseil municipal

a adopté le 13 mai 1991 une motion dénonçant les principaux aspects de la loi 37.

Le groupe demandait entre autres que l'administration l'aide à obtenir une rencontre avec le premier ministre Robert Bourassa et que la Ville adopte des mesures concrètes pour créer des emplois permanents et bien rémunérés. Il dénonçait la décision de la Ville d'embaucher mille bénéficiaires cet été en vertu des programmes EXTRA et PAIE du gouvernement, soutenant qu'il s'agit de « programmes de cheap labor ».

Les occupants ont rencontré pendant plus d'une heure au début de la soirée le responsable du développement communautaire au comité exécutif, André Lavallée. La Ville administre, en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement du Québec, le programme de l'aide sociale pour les bénéficiaires qui habitent sur son territoire.

M. Lavallée a expliqué que la Ville n'embauchera des bénéficiaires cet été qu'après avoir obtenu l'accord de ses syndicats. Des ententes ont été conclues avec les cols blancs et les professionnels mais les négociations ne sont pas encore terminées avec les cols bleus.



PHOTO PAUL HENRI TALBOT. La Presse

Environ 80 personnes ont participé, hier, à une manifestation d'appui aux assistés sociaux devant l'hôtel de ville.



Photo Raynald LEBLANC

Plusieurs assistés sociaux investissent Accès-Montréal

Une quinzaine d'assistés sociaux, qui ont été expulsés des bureaux du Protecteur du citoyen lundi, après deux semaines d'occupation, ont investi hier après-midi les locaux d'Accès-Montréal au sous-sol de l'hôtel de ville. La Coalition du Grand Montréal contre la loi 37 réclame une rencontre avec le premier ministre Bourassa pour le sensibiliser au sort des assistés sociaux depuis la réforme de l'aide sociale. Ces gens, qui ont manifesté devant l'hôtel de ville avant d'occuper les bureaux d'Accès-Montréal, demandent également à la Ville de cesser d'embaucher de leurs confrères par le biais du programme EXTRA, qui entretient, selon eux, des conditions de travail en deçà du minimum prévu par la *Loi sur les normes du travail*.

Les surtaxés vont marcher

Alors que les contribuables municipaux attendent la deuxième tranche du compte de taxes résidentielles et des taxes d'affaires (juillet), une trentaine d'associations de Montréal se donnent la main pour préparer une grande marche sur l'hôtel de ville de Montréal, le lundi 15 juin en soirée.

Jeanne-Mance Calvé, Jean Efthimiakopoulos et Georges Wilner invitent toutes les personnes qui en ont

assez des hausses à participer à cette manifestation pacifique.

Avant de se rendre à l'hôtel de ville, les contribuables désabusés parcourront un tracé de quatre kilomètres pour sensibiliser les Montréalais. Le départ se fera au parc Lafontaine. Les marcheurs emprunteront les rues Sherbrooke, Saint-Denis, de Maisonneuve, Saint-Urbain, René-Lévesque (où ils salueront le premier ministre Robert Bourassa à ses bureaux d'Hydro-Québec !), Saint-Laurent, Sainte-Catherine, Saint-Denis et Notre-Dame jusqu'au quartier général de l'administration Doré-Cousineau.

GREP

DES ASSISTÉS
SOCIAUX EXPULSÉS
DE L'HÔTEL DE
VILLE DE MONTRÉAL.

ALORS... LES
ASSISTÉS SOCIAUX
DE MONTRÉAL...
NON!... ET
LES NÉO-NAZIS DE
SOREL... **OUI!**





PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Une foule enjouée a accueilli hier, Place Jacques-Cartier, le président russe en criant «Boris! Boris!»

Bourassa exprime son admiration au président Boris Eltsine

BORIS TOUPIN

Le président de la Russie Boris Eltsine a poursuivi hier son opération de charme en Amérique du Nord, commencée quelques jours plus tôt aux États-Unis, en passant la journée d'hier à Montréal sous les thèmes de «l'apprentissage» et des «affaires». Il a surtout prié les hommes d'affaires d'ici d'investir dans son pays afin d'aider ce dernier à sortir de son marasme.

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa, qui recevait M. Eltsine à déjeuner au Ritz-Carlton en compagnie d'un parterre d'hommes d'affaires et de diplomates, s'est dit «enchanté» de sa rencontre avec le président russe. M. Bourassa, qui a accepté du coup une invitation de M. Eltsine pour se rendre à Moscou prochainement, a déclaré qu'il avait été impressionné de l'intérêt du dirigeant russe pour le Québec.

«Je lui ai exprimé mon admiration, a dit le premier ministre, pour la bataille qu'il a menée chez lui pour libérer son pays du communisme.» M. Bourassa, qui voit dans les relations économiques entre la Russie et le Québec «un grand potentiel», n'a pas voulu par ailleurs dramatiser les difficultés internes qu'éprouve la Russie contemporaine. M. Eltsine est venu au Québec pour rassurer les investisseurs en leur expliquant qu'il était en train de poser les jalons légaux et financiers qui leur assureraient un climat économique dynamique et sain. Il a mentionné, entre autres exemples, les nouvelles lois qui protègent les investisseurs étrangers contre l'expropriation et permettent le rapatriement des profits réalisés en Russie.

«Le peuple russe a démontré qu'il était capable de courage, a dit M. Bourassa. On ne passe pas sans sacrifices d'un système tota-

litaire à une économie de marché et à un système démocratique.»

«Je crois qu'il faut l'aider, a conclu M. Bourassa. En l'aidant, nous nous aidons!»

M. Eltsine, pour sa part, a brosé son tableau habituel des 70 années noires du régime totalitaire soviétique. Il a déploré que pendant toutes ces années son pays ait été dépourvu d'hommes d'affaires qui l'auraient fait prospérer. «Actuellement, a-t-il dit, 50 p. cent de la population vit au-dessous du seuil de la pauvreté. Pendant 70 ans, les citoyens russes ne connaissaient pas la propriété privée. Actuellement, elle est désirée par la majorité.»

En invitant les Québécois à investir chez lui dans des projets conjoints, le président russe a soutenu, sur un ton qui n'avait rien de celui des hockeyeurs soviétiques des années 70, que cela permettrait à ses concitoyens «d'apprendre la science difficile de l'économie de marché».

M. Eltsine a par la suite proposé à M. Bourassa de mettre au point un nouveau traité de collaboration russo-québécois. Le premier ministre du Québec a répondu par l'affirmative à cette offre.

Aux hommes d'affaires du Québec, il a dit que l'économie russe était complètement défigurée par le complexe militaro-industriel. Il les a invités à coopérer à la «reconversion» des entreprises russes.

C'est à la faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'université McGill que le jovial et souriant président russe a commencé tôt hier matin sa visite montréalaise. Il a d'abord répondu chaleureusement aux applaudissements de la petite foule rassemblée sur le campus de Sainte-Anne-de-Bellevue, donnant des poignées de mains à gauche et à droite, embrassant et soulevant des bébés à bout de bras,

brandissant le pouce, au grand plaisir des curieux.

M. Eltsine, qui a bien fait comprendre lors de son petit mot, au doyen de la faculté, qu'il était là pour travailler, a aussitôt commencé sa visite du programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec. Dans l'étable du Complexe de production bovine, entre les vaches et le tournoisement des mouches, le président russe ne tarissait pas de questions techniques sur la production, la reproduction et la nutrition de ces bestiaux au regard pathétique.

À l'exemple du Brésil qui a expérimenté ce concept canadien, M. Eltsine, impressionné par ce qu'il a vu, a dit qu'il importerait en Russie les méthodes canadiennes.

«J'ai voulu voir le Québec, j'ai voulu voir comment vous vivez, comment vous travaillez, a dit le chef de l'État russe. Votre expérience dans votre collège (parlant du collège MacDonald) est extrêmement importante pour les réformes agraires commencées dans notre pays. Il y a 130 000 fermes privées chez nous. C'est insuffisant pour un pays comme la Russie. Il nous en faut 5 millions.»

Après sa rencontre avec le premier ministre Bourassa et les hommes d'affaires canadiens, M. Eltsine a été reçu à l'Hôtel de Ville de Montréal par le maire Jean Doré. Ce dernier a d'ailleurs profité de l'occasion pour annoncer qu'il se rendra à Moscou à la fin septembre, accompagné d'une importante délégation de gens d'affaires et de représentants du milieu universitaire montréalais.

Le président russe, qui s'est contenté de saluer tout ce beau monde, s'est ensuite engagé sur la place Jacques-Cartier au milieu d'une petite foule enjouée qui criait «Boris!, Boris!» et qui le laissait à peine avancer, au grand désarroi des services de sécurité.

Montréal plutôt que Québec

Le maire L'Allier vexé

QUÉBEC (PC) — Le maire de la ville de Québec, Jean-Paul L'Allier, a refusé une invitation du premier ministre Bourassa de participer à un déjeuner en l'honneur du président de la Russie, Boris Eltsine, pour protester contre l'habitude de plus en plus courante d'accueillir des visiteurs à Montréal plutôt que dans la capitale.

«Je ne vous cache pas ma déception et celle de beaucoup de Québécois et Québécoises de constater que les visites de chefs d'Etat ou de gouvernement qui revêtent une

certaine importance vous amène à les accueillir à Montréal plutôt que Québec», écrit le maire L'Allier au premier ministre.

«Pourtant, même dans les provinces qui ne prétendent rien d'autre que ce statut, ce devrait être une question de fierté que d'inviter les chefs d'Etat à rencontrer le premier ministre dans la capitale, le contraire étant une forme de négation du statut même de cette capitale.

«En effet, comment inviter les autres à nous reconnaître comme nous voulons l'être si nous ne le faisons pas nous-mêmes dans l'exercice de nos fonctions», écrit encore M. L'Allier.

EN BREF

Départ de Eltsine

(AFP) - Le président russe Boris Eltsine a quitté Montréal pour Moscou hier à 18h38 à l'issue d'une visite officielle de 48 heures au Canada.

M. Eltsine était arrivé à Montréal hier matin, à l'issue d'une visite à Ottawa. Il était arrivé dans la capitale canadienne jeudi en fin d'après-midi, en provenance de Washington, où s'est déroulé en début de semaine le premier sommet américano-russe de l'histoire.

A Ottawa, M. Eltsine a eu des entretiens avec le premier ministre canadien Brian Mulroney, sans toutefois recevoir l'assurance de nouvelles aides supplémentaires significatives du Canada.

Manifestations

Environ 500 personnes de diverses nationalités attendaient le président russe Boris Eltsine, hier, en face de l'hôtel de ville de Montréal, pour manifester leur désapprobation à l'égard de la position russe dans plusieurs conflits.

En fait, il s'agissait d'un véritable pot-pourri de manifestations. Les supporteurs des différentes causes rivalisaient entre eux pour attirer l'attention. Ainsi, des Azéris se trouvaient sur place, auprès de ressortissants du Karabakh et de l'Arménie, tous sur place pour exiger du président Eltsine que cessent les troubles dans ces pays de l'ancienne Union soviétique.

Auprès de ces gens se trouvaient des Serbes qui dénonçaient la récente prise de position russe au sujet du conflit en Yougoslavie. La Russie, on le sait, s'est rangée auprès des États-Unis pour dénoncer le sort fait à la Croatie. Les manifestants, par leurs pancartes, tentaient de rappeler que Russes et Serbes ont toujours été des alliés.

D'autres manifestants, enfin, demandaient que la compagnie aérienne yougoslave puisse de nouveau faire poser ses avions au Canada.

Elsine attire la foule à Montréal

ENTENTE QUÉBEC-RUSSIE RENOUVELÉE

Le Québec et la Russie prolongeront une entente de 1988 par laquelle les deux États promettaient de s'entraider sur les plans économique, culturel et technologique, a annoncé hier le premier ministre Robert Bourassa, en présence du président russe Boris Eltsine, de passage à Montréal.

Pierre Richard

«Nous devons renouveler cette entente et lui donner un nouveau souffle», a déclaré M. Eltsine dans un discours prononcé à l'hôtel Ritz-Carlton devant des gens d'affaires de la métropole.

«La Russie est un marché énorme. Le seul en son genre sur la planète. Mais ceux qui sont intéressés à y mettre les pieds doivent se dépêcher parce que dès 1995, il n'y aura plus de place», a dit M. Bourassa. «La Russie, a repris M. Eltsine, est un pays riche même si son économie est complètement défigurée par le complexe militaire-industriel.

«Nous avons les hommes, la technologie, les ressources premières mais il nous manque une ressource: la science du monde des affaires.» Et pour combler ce besoin, M. Eltsine ne s'en cache pas, l'aide des Canadiens et des Québécois serait intéressante et appréciée.

D'autant plus, insistait le président Eltsine, que les récentes réformes dans ce pays ont permis des allègements fiscaux et douaniers susceptibles de faciliter les transactions et les échanges. Les étrangers, mentionnait-il notamment, peuvent également s'approprier de la terre en Russie, alors que les entrepreneurs russes sont ouverts au partenariat avec l'étranger.

Rappelant la période marxiste traversée par la Russie, le président Eltsine signalait que pendant 75 ans, les Russes n'ont pas su ce qu'était la propriété privée. Or, cette carence doit être comblée et il se fie sur des spécialistes qui connaissent depuis toujours la propriété privée pour l'aider à combler cette ignorance.

M. Bourassa, de son côté, a rappelé les projets dans lesquels les Québécois sont impliqués en Russie depuis 1986, projets que M. Eltsine a salués. Le premier ministre Bourassa a notamment parlé du Groupe Lépine et du Groupe Pomerleau qui sont à élaborer le «Complexe Place Pouchkine», les entreprises LGL/SNC-Lavalin qui implantent à Moscou un système de gestion, un projet de Bell Canada International pour installer un réseau de communication d'affaires superposé à l'actuel réseau téléphonique, etc.



Le président Boris Eltsine a «improvisé» un bain de foule en sortant de l'hôtel de ville de Montréal.



Photos William LAPOINTE

Plus tard, à l'hôtel de ville de Montréal, alors que M. Eltsine se trouvait en compagnie du maire Jean Doré, les autorités municipales faisaient savoir que le maire Doré se rendra à Moscou, en septembre, en compagnie d'une importante délégation de gens d'affaires et de représen-

tants du milieu universitaire. La ville est à mettre les derniers préparatifs au point. A ce jour, les sociétés Spar, SNC-Lavalin, LGL, Desjardins, Bombardier, Pomerleau, Groupe Lépine ainsi que la chambre de commerce de Montréal et le Conseil national de l'hydrogène ont affirmé qu'elles seraient du voyage. Les quatre universités montréalaises ainsi que l'École polytechnique, l'école des Hautes Études commerciales et l'Institut de recherches cliniques accompagneront aussi le groupe.

Un service de sécurité avec des gants de velours...

Le président russe Boris Eltsine attire la foule comme un aimant attire des aiguilles. Avec le même résultat: une belle mêlée!

Pierre Richard

Hier matin, à l'arrivée du président russe à la ferme MacDonald de l'université McGill, tout le monde estimait que le service d'ordre était «poireux» ou à tout le moins très souple.

Dans ce cadre champêtre où seules 200 personnes circulaient autour du président russe, il faut admettre que malgré sa «souplesse», le service de sécurité pouvait contrôler tout le monde. C'est donc avec bonhomie que le président a pu s'informer auprès du recteur de la faculté d'Agriculture, M. Roger D. Buckland, des capacités des vaches laitières, leurs poids, des espoirs que permettent à ce sujet la recherche.

Bravant sans broncher la tenace fragrance des vaches, le président Eltsine poursuivait sa discussion quand une brave Jersey a senti le besoin de se soulager, sans plus de protocole, sur la chaussure présidentielle.

L'impair bovin était rapidement oublié quand M. Eltsine expliquait que les réformes économiques ont permis en Russie la privatisation de 130 000 fermes. Même, disait-il, si le résultat est intéressant, la Russie est un immense pays qui a besoin de cinq millions de fermes.

M. Eltsine a alors fait savoir que l'expertise québécoise en matière de contrôle agricole était un élément qui l'intéressait au plus haut point et au sujet duquel il est prêt à discuter. Il signalait également que les techniques de production agricole sont un sujet qui lui tient à coeur et, dans une confusion chaleureuse, il regagnait sa limousine.

Pêle-mêle

Mais à Montréal, à son arrivée à l'hôtel Reine-Elizabeth, le service de sécurité montrait les dents et entendait faire son travail.



Photo PC

C'est à Montréal sous une escorte très vigilante que Boris Eltsine a terminé sa tournée nord-américaine.

Exercice de bonne volonté que M. Eltsine s'empressait d'annihiler en quittant l'hôtel de ville avec le maire Jean Doré.

En effet, alors que les policiers avaient préparé un chemin pour le président qui devait descendre la place Jacques-Cartier, Eltsine choisissait, sans prévenir, un tout autre chemin en plongeant carrément dans la foule.

Le belle mêlée! Tout d'abord, les hommes du système de sécurité dont quelques membres s'occupaient à canaliser photographes, journalistes et cameramen, ont subitement reculé pour prêter main-forte aux copains. La presse, constatant le vide et le mouvement, fonçait de l'avant pour rejoindre le président russe. Les dix minutes suivantes furent une suite indescriptible de bousculade, de poussées, de zigzags, autant des membres des services de sécurité, de la presse et de la police qui, tous, tentaient de ne pas perdre de vue le président russe.

Ce dernier, souriant, la mèche blanche réfractaire à tout coup de vent, serrait les mains et laissait la pression de la foule le guider. Arrivé sur la rue de la Commune, il enlevait sa veste, le mouvement de la foule ayant créé une véritable surchauffe. Quelques secondes après, il montait dans sa limousine et se dirigeait vers l'église Notre-Dame.



Photo PC

Le président de la Russie a été chaleureusement accueilli par le premier ministre du Québec Robert Bourassa.

La démocratie à Montréal

Histoire d'une longue patience

Si Montréal fête ses 350 ans cette année, la démocratie qui y règne n'a même pas la moitié de cet âge. Et encore! L'histoire de la démocratie à Montréal, c'est celle d'une longue patience, comme le montre une exposition qui se tient dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville

Carmen Langlois
collaboration spéciale

L'EXPOSITION intitulée *La démocratie à Montréal de 1830 à nos jours*, démontre que la démocratie n'est pas une vertu et qu'elle ne peut exister sans la patience qui, elle, en est une. Est-ce pour nous préparer mentalement que déjà, station Champs-de-Mars, l'escalier roulant est condamné, muré? Au pied du sarcophage géant, un loustic a écrit: « Au point pour le 400ième?! ». Et qu'avant de pénétrer dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, où se tient l'exposition, on est accueilli par *Le semeur et La porteuse d'eau*, (ou *La dame au seau*, puisqu'il y a controverse sur le titre véritable de l'oeuvre) deux moules du sculpteur Alfred Laliberté, hautement évocateurs eux aussi de patience et d'endurance?

« Ça va venir, découragez-vous pas », chante La Bolduc, pendant que s'étale sous nos yeux la lente progression vers la démocratisation de la vie politique municipale. Cette dernière est inscrite au moyen d'archives photographiques et manuscrites sur une vingtaine de tableaux répartis en cinq modules: L'incorporation de Montréal (1833-1840), Progression des institutions municipales (1840-1874), Réformistes et populistes (1874-1921), Crises et réformes: une période mouvementée (1921-1960) et La démocratisation de la vie politique (1960-1992).

En toute logique, on a bien intégré l'exposition sur la démocratie aux lieux mêmes où elle s'exerce, la salle du Conseil étant située à proximité: la transparence des panneaux de Plexiglas laisse voir le marbre des murs, et le buste de Jacques Viger, premier maire de Montréal, est à sa place habituelle, veillant sur le Module 1, par lequel il est directement concerné. Longeant les quatre murs du hall d'honneur, l'itinéraire incite tout naturellement à visiter du même coup l'hôtel de ville. Des jeux informatisés à la fois simples et intelligents, stimulent la curiosité, tout en allégeant ce côté sévère et rébar-

batif que certains attribuent aux archives. À tort, dans ce cas-ci du moins; car si l'on n'est guère sensible aux procès-verbaux écrits finement à la plume, un 5 juin, il y a 159 ans, et relatant la première élection de conseillers et la nomination d'un premier maire qui n'aurait pu imaginer un télécopieur même dans leurs pires cauchemars, on peut se laisser aller au romantisme et à une bienfaisante nostalgie devant les illustrations de la vie quotidienne: pique-niques à l'île Sainte-Hélène sans « ghetto blasters », premier hôtel de ville logeant à l'étage du marché Bonsecours fraîchement construit (1852), pendant qu'en bas, les citoyens continuent d'acheter leurs carottes, avec la fierté nouvelle de pouvoir afficher désormais leur titre d'électeur.

Mais ce n'était pas le cas de tous: car ce n'est qu'en 1860 que les locataires eurent droit de vote et encore, seuls ceux qui avaient payé leurs taxes et s'étaient acquittés de la corvée pouvaient se prévaloir de ce droit. Et encore moins de toutes, puisqu'il faudra attendre 1889 pour que les filles majeures et les veuves propriétaires puissent voter. Et 10 ans encore, pour que les femmes locataires puissent gagner ce qu'on appelle ce « privilège » dans la brochure de l'exposition.

Mme Michèle Dagenais a mis quatre mois de recherches avant de rédiger les textes qui accompagnent les illustrations et documents d'archives, de même que ceux de la très belle brochure de l'exposition, en vente au prix de 5\$, dans les 13 bureaux Accès Montréal, dont un est situé au sous-sol de l'hôtel de ville. Chargée de cours d'histoire à l'UQAM, Mme Dagenais travaillait déjà à préparer un doctorat sur l'évolution de l'administration municipale.

Une confrontation avec le réel

À une époque où, si elle n'est pas toujours pleinement exercée, la démocratie est une idée très à la mode, on pourrait penser qu'un thème aussi séduisant a été imposé. Or, selon

Mme Dagenais, tel n'est pas le cas: « On m'a demandé, dit-elle, de raconter l'histoire de la politique municipale à partir des études et documents d'archives existants. Et dès mon premier plan de travail, ce sont les nombreuses luttes et démarches pour en arriver à une véritable participation des citoyens au processus démocratique qui sont ressorties ».

Denys Chouinard, de la Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal, qui a, de son côté, scruté les milliers de pièces et documents logés au sous-sol de l'hôtel de ville, dans les salles d'archives de Québec, d'Ottawa, et de musées publics et privés, afin de choisir les éléments les plus représentatifs, abonde dans le même sens. Dès le départ, il a consulté les plus vieux archivistes de la Ville et d'ailleurs, qu'il désigne avec le plus grand respect comme ses « anciens ». « Ils m'ont tous, dit-il, indiqué les mêmes pistes, qui rejoignent le fil conducteur des recherches de Mme Michèle Dagenais ».

Tout ce travail de moine n'a pas été vain. Loin d'afficher bêtement une propagande montrant Montréal comme haut-lieu d'un exercice achevé de la démocratie, les responsables de l'exposition *La démocratie à Montréal* font oeuvre d'éducation et de conscientisation, et c'est tout à leur honneur.

À peu près tout y est décrit, ou du moins mentionné, y compris les problèmes de fraude électorale et de corruption. S'il est amusant d'entendre Camilien Houde chanter « Il a gagné ses épaulettes » dans un vieil appareil radio RCA Victor, de lire une manchette de journal clamant « L'enlèvement de la neige coûte 50 cents trop cher », il y a des documents devant lesquels on ne peut que s'esclaffer. Comme cette page de journal où l'on voit des membres du Conseil exécutif à la première du film *Captive city*. Le sujet du film? La lutte contre la pègre dans une ville américaine. Nous sommes au Théâtre Orphéum, en 1952. On nage en pleine « ville ouverte », Montréal vit sous le règne de la pègre, et la Commission d'enquête Caron est déjà en cours. Deux ans plus tard, 5000 chefs d'accusation impliquent une soixantaine de policiers, et mettent en cause plusieurs membres du Comité exécutif!

Mais il y a plus, et c'est l'essentiel de cette exposition qui aurait pu s'intituler: « Rien n'est jamais acquis ». Non seulement y démontre-t-on les luttes acharnées des citoyens qui ont gagné pouce par pouce une représentativité adéquate à l'hôtel de ville; on y constate aussi que la démocratie n'a rien d'une recette magique, qu'elle est à la mesure de l'humain et le reflète tout entier, responsable,

alerte, actif, endormi ou même absent. Pour qu'il y ait démocratie pleinement exercée, il faut des démocrates agissants.

Et ce n'est pas tout encore: avant même les luttes des citoyens montréalais pour que la volonté du peuple soit considérée comme fondement du pouvoir, Montréal dut se battre longtemps pour obtenir le droit de se gouverner, loin de la tutelle des gouverneurs ou des juges de paix.

On passe rapidement toutefois, et sans donner aucun détail, sur les raisons du refus de renouveler la première charte de la Ville en 1836. On parle simplement de « contexte politique agité », et de « effervescence patriotique de certains conseillers municipaux », allusion à rien de moins qu'à la loi martiale, et à la suspension de la Constitution du Bas-Canada jusqu'en 1840, pour contrer la lutte des Patriotes de 1837-1838.

Interrogée à ce sujet, l'historienne Michèle Dagenais admet qu'on aurait pu être plus explicite, ce qui lui donne aussi l'occasion d'apporter un éclairage intéressant, mais absent de l'exposition: en cette période troublée des années 1830-1840, alors que les anglophones étaient majoritaires au Conseil municipal et le furent jusqu'en 1882 (même s'ils ne l'étaient plus dans la ville depuis 1865), il y eut coalition circonstancielle entre les membres anglophones, des commerçants pour la plupart, et les membres sympathiques aux Patriotes, autour d'un intérêt commun, soit l'établissement d'un pouvoir local solide, exempté de toujours en référer aux instances gouvernementales supérieures pour régler des problèmes de voirie, de santé publique ou de politique. La prise de conscience ou la redécouverte de ce long chemin parsemé d'embûches nous rend Mont-

réal plus réel, plus attachant; voilà une façon à la fois divertissante et efficace de développer chez les Montréalais un sentiment d'appartenance durable. Pas plus qu'une personne, on ne peut aimer une ville que l'on ne connaît pas, autrement qu'en coups de foudre passagers ex-

primés dans des « J'aime Montréal » publicitaires et en forme de pétards mouillés.

La démocratie à Montréal, de 1830 à nos jours. Hall d'honneur de l'hôtel de ville. Tous les jours de 8 h à 16 h 30, jusqu'au 13 septembre. Entrée gratuite. Guides compétents et bien documentés à la disposition du public.



À gauche, dépouillement du vote
dans un bureau en 1947.



Le Devoir, jeudi 25 juin 1992



PHOTO DES ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL.
En haut à droite, Camilien Houde, maire de Montréal dans les années 30, dans son bureau de l'hôtel de ville.

À droite, Jean Drapeau célèbre sa victoire à la mairie en 1954 en compagnie de Pierre DesMarais (à gauche) et de Pacifique Plante.





PHOTO JACQUES NADEAU

Les artisans de l'exposition sur la démocratie à Montréal (de gauche à droite) : Diane Charland, chef de la division de la Gestion des documents et archives; Denys Chouinard, chef de la Section archives; Lorraine Grondin, conceptrice de l'exposition, et Michèle Dagenais, historienne.



Le général Charles de Gaulle pendant sa visite au pavillon du Québec, où il fut accueilli par le premier ministre Daniel Johnson. On aperçoit également sur la photo Jean Octeau, commissaire général du pavillon du Québec, et Huguette Schwartz, qui accompagnait le distingué visiteur.



LES
MONTRÉALAIS
SE RACONTENT

Un certain général... et un certain balcon

Pendant l'Expo 67, j'étais hôtesse au pavillon du Québec. La visite la plus mémorable au pavillon fut, sans aucun doute, celle où j'ai eu le privilège d'accompagner le général Charles de Gaulle. Elle eut lieu le 25 juillet, le lendemain de sa fameuse déclaration du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Autour du pavillon, c'était un raz de marée. Lorsque le général de Gaulle est sorti de sa limousine et s'est avancé sur la passerelle, la foule de Québécois et de

touristes lui a fait un accueil délirant. Avec une satisfaction très visible, il les a salués de son légendaire geste des bras. Tout le monde voulait lui serrer la main. Policiers et gardiens de sécurité étaient débordés et, dans la cohue, une hôtesse a perdu son chapeau tandis qu'une autre s'était retrouvée avec un uniforme déchiré!

Aux cris de « Vive de Gaulle », « Vive le Québec libre », on brandissait des drapeaux québécois. À l'écart, un groupe minuscule ma-

nifestait à sa façon, autour d'un drapeau canadien. Mais il fut vite noyé dans l'enthousiasme débordant.

Durant la visite du pavillon, le général et sa suite se sont arrêtés plus longuement dans la section relatant l'histoire et le patrimoine sous le Régime français.

Il y a eu, pendant les six mois de l'Expo, de nombreuses visites officielles d'autres chefs d'État et personnalités mondiales, mais aucune n'a suscité en moi autant d'émotion.

Je suis depuis devenue guide touristique, et il n'est pas rare, quand nous approchons de l'hôtel de ville, que des visiteurs de toutes origines me demandent de leur signaler le balcon rendu fameux par le président français. Et, aujourd'hui encore, leurs réactions demeurent aussi passionnées. En tous cas, c'est certainement le balcon le plus photographié de Montréal!

Huguette SCHWARTZ,
Montréal

Rolande Allard-Lacerte

Les trois maires et le Général

LE BALCON de l'Hôtel de ville avait l'air paré pour un son et lumière ou *Grand jeu de nuit* quand Madeleine Poulin y est apparue, souriante, pour nous raconter comment et en quelles circonstances, voilà 25 ans, il était devenu historique. Il avait suffi qu'un général s'y hisse et lance quatre petits mots pour que le balcon municipal soit soudainement propulsé sur la scène mondiale.

Illustré de documents d'archives, de témoignages éloquentes et contradictoires, le reportage de Julie Miville-Dechêne (*Le Point*, R.-C.) nous a rappelé une page de notre histoire, celle qui est une épopée et qui piétine à n'en plus finir tandis que le peuple, fébrile, agite toujours la main comme s'il se disait adieu à lui-même ou... « à la prochaine fois ».

Non, nous n'avons pas rêvé tout cela. Cette ferveur populaire a bel et bien existé et les mots « Vive le Québec libre » prononcés on ne peut plus clairement. Un quart de siècle plus tard, néanmoins, les Québécois sont toujours en train d'en faire l'exégèse : le général avait-il le droit de dire cela ? Le peuple québécois était-il prêt à recevoir ce message ? Au fond, y avait-il message ? Si oui,

était-il prémédité ou spontané ?

Nous avons revu la scène du balcon orné du drapeau... (le tricolore), ré-entendu la célèbre exclamation gaullienne et la réplique du maire de l'époque.

Dingdongnesque situation : par une sorte de « *Quins toé* » un maire remettait à sa place un général !

Dès le lendemain en mesure de répondre à de Gaulle, M. Drapeau, mais toujours incapable, après 25 ans, de répondre à Malouf. Ahurissant.

Commemorant malgré eux l'anniversaire de cet événement historique deux autres maires ont rendu, à la sauvette, hommage au général. Tel un Obélix de la Gaule contemporaine le maire Chirac est venu de Paris portant sur le dos un mystérieux menhir. Aussitôt salué ledit menhir planté en sol québécois (en l'occurrence un parking recyclé), les dignitaires se sont défilés en prenant soin d'éviter le balcon. Sujets au vertige ?

Le socle du monument porte une inscription que des politologues de dépanneur et Champollion de banlieue mettront sans doute un autre quart de siècle à décrypter,



comme s'il s'agissait d'hiéroglyphes brodés sur le sarcophage d'un pharaon momifié.

Les calendes québécoises

« MON GÉNÉRAL, nous avons besoin de vous, nous avons besoin de l'appui de la France. C'est maintenant ou jamais. Nous sommes sur le point de négocier une nouvelle constitution », avait dit le premier ministre Daniel Johnson en invitant le général de Gaulle. Le témoin qui évoque cela est incapable de réprimer quelques rires.

De père en fils, du « Maintenant ou jamais » jusqu'à l'« Affirmation nationale » ; du « Beau risque »

jusqu'aux désaccords du lac Meech et au rapport d'étape d'aujourd'hui ; de maire en maire, notre histoire demeure toujours une épopée, jalonnée de ces oscillations velléitaires. Tout est toujours remis, ici, aux calendes québécoises.

« Remettre à plus tard » c'était, ironiquement, même soir même heure, le thème de *Parler pour parler* (R.-Q.). À la table de Janette Bertrand les invités devisaient poliment de ces hésitations congénitalement nôtres transposées dans le quotidien personnel : pourquoi faire aujourd'hui ce que l'on n'aura pas à faire — ou à défaire — demain ?

« On se complait dans notre petite bulle, dit une jeune femme, on trouve toujours une bonne raison de remettre ce qu'on doit faire à demain. » Une autre renchérit : « On règle nos problèmes quand on arrête de se conter des histoires. » À la fin du repas, Violette intervient et résume : « J'ai l'impression que le chapeau fait à bien du monde. »

C'est vrai, Violette, quand il s'agit de chapeau. Mais tout le monde n'a pas le même tour de tête quand il est question de porter le képi.

Et c'est ainsi que certains préfèrent glisser du... général (ou du mondial ?) au fait divers municipal. Dites-moi, en quelle langue amérindienne le mot Québec signifie-t-il « rétrécissement » ?

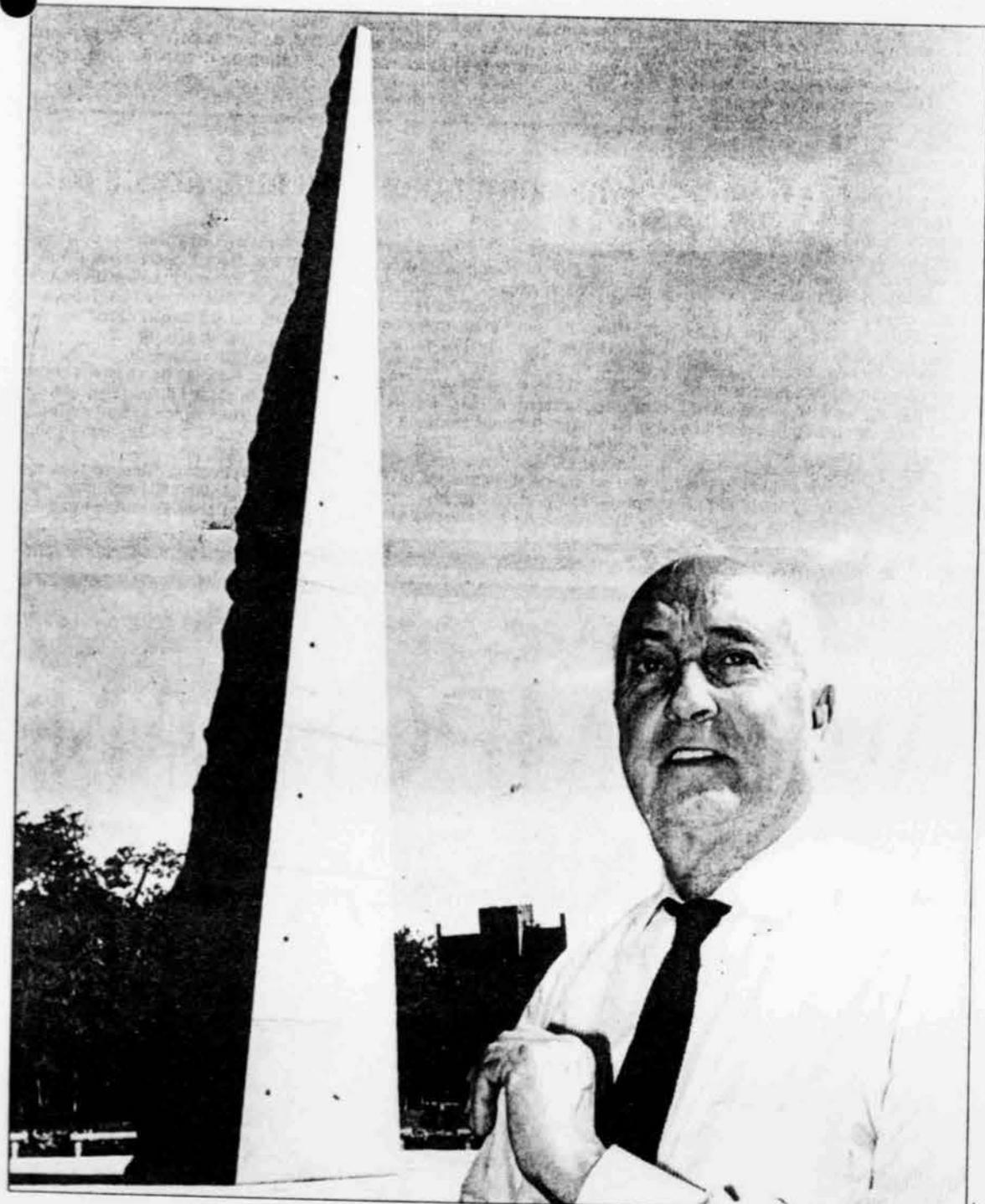


PHOTO JACQUES NADEAU

Olivier Debré devant « son » obélisque. « Si le Québec francophone disparaît, la France disparaîtra aussi. »

Sculpteur gaulliste épris du Québec

Jean Dion

« JE NE VEUX PAS faire de politique. Je fuis les comportements qui sont fondés sur l'hostilité. Mais le Québec doit tout mettre en oeuvre pour préserver sa francité. Car si le Québec francophone disparaît, la France disparaîtra aussi. Qu'en pensez-vous ? »

Olivier Debré a 72 ans, mais il ne tient pas en place. Une ferveur teintée d'inquiétude, une conviction sans cesse en butte au doute viscéral émanant de lui comme d'un créateur qui, ayant peiné sur son oeuvre, l'admire comme partie de lui-même tout en se demandant si tout cela en valait la peine. Au pied de son obélisque, il livre en un jet ardent les pensées qui se bousculent dans son âme

insaisissable, éprise de Québec et craintive devant son sort, éprise d'art et craintive devant son sens.

L'homme est reparti pour son atelier du 7^e arrondissement de Paris, hier après-midi, avec 150 tonnes de granit de moins dans ses bagages, 150 tonnes en forme d'obélisque à la mémoire du général de Gaulle dont Paris a tenu à faire cadeau à sa cousine d'outre-Atlantique pour commémorer dignement ses 350 ans. Mais avant qu'il quitte, on a voulu savoir. Savoir si les propos qui lui avaient été attribués étaient vrais, si Olivier Debré considérait que son monument était un symbole de « résistance » du fait français, voire carrément d'« indépendance ».

La question posée, il hésite. Il ne parle pas d'autonomie, ni de rien qui puisse y être apparenté. « De toute

façon, je n'ai pas à me mêler de cela, c'est une affaire de Québécois. » Il affirme plutôt qu'« au moment où la France s'apprête à être engloutie dans l'Europe communautaire, au moment où cette petite enclave française dans l'immensité anglo-saxonne de l'Amérique du Nord est menacée, il faut que la France et le Québec se soutiennent ; il y va de leur survie. Or, tout cela manque aujourd'hui de vigueur, de conviction, d'élan. Cela me fait peur. »

A-t-il donc été déçu du contenu relativement prudent et neutre de l'allocation de M. Chirac, la semaine dernière, lors de l'inauguration ? « Bien sûr, il ne pouvait reprendre le « Vive le Québec libre ! » du général de Gaulle. Cela ne se fait pas. Mais il manquait quelque chose... »

Puis, en fin de conversation, il ajoute : « L'avenir de la France est inséparable de celui du Québec. Or, si celui-ci ne manifeste pas son indépendance... » La phrase demeure en suspens. Et lorsqu'on lui indique que ce mot a chez nous une connotation bien spécifique — et politique, dont il ne veut pas se mêler —, il note : « Oui, peut-être... Mais enfin, bon, c'est comme ça. »

Préoccupé par le devenir de l'espace francophone, donc, Olivier Debré l'est aussi par le sens et l'appréciation esthétique que son oeuvre inspirera. Car l'homme qui a consacré sa vie à l'art et qui dit « vouloir, bien sûr, être aimé », s'interroge constamment sur son oeuvre. Au fil de l'entretien, il demande : « Qu'en pensent les gens ? L'aiment-ils ? Qu'est-ce que cela représente pour eux ? » Il dit se questionner parce qu'il sait pertinemment lui-même la subjectivité de l'art abstrait. Après tout, voilà maintenant un demi-siècle qu'il en fait sa principale raison de vivre.

Mais qui est donc cet artiste venu planter en terre montréalaise le roc « des hommes qui n'ont pas cédé » ?

Né en 1920, Olivier Debré découvre dès l'enfance sa vocation artistique. Reçu à l'École des beaux-arts, il décide, après des études d'architecture et de lettres, de se consacrer à la peinture et, « comme tous les peintres, de (s)'intéresser à la sculpture ». Émule de Picasso et Matisse, il adhère résolument à l'école abstraite, d'abord de tendance impressionniste, puis rapidement expressionniste. Ses premières toiles sont exposées au début de la guerre, en 1941. Participant discret à la Résistance, il est blessé lors de la libération de Paris (il reçoit un éclat d'obus au poumon), puis recommence à peindre après la guerre.

Au fil des ans, ses oeuvres prennent une envergure internationale ; il participe à des expositions à New York, Milan, Tokyo, Copenhague, Oslo, Lima, Hong-kong. En 1967, il débarque à Montréal, où l'une de ses toiles (aujourd'hui perdue) orne le pavillon de la France à Terre des Hommes. Il garde de l'époque un souvenir empreint d'émotion.

« Le Québec était en pleine effervescence. C'était magnifique. » Puis il saute les années. « Considérant l'ambiance du temps, je me demande encore comment les Québécois ont pu dire 'non' en 1980. Ont-ils eu peur ? Toujours est-il que c'est à partir de ce moment que je me suis mis à craindre pour l'avenir. »

Par la suite, Olivier Debré continue de suivre de loin l'évolution de « ce peuple vivant et vivace, qui a maintenu sa culture contre vents et marées ». Puis, en 1988, la ville de Paris organise un concours visant à doter la porte Maillot d'une sculpture de fortes dimensions en l'honneur de Charles de Gaulle, dont on doit célébrer, deux ans plus tard, le centenaire de la naissance.

Olivier Debré, « admirateur du général tout en n'étant pas pour autant homme de droite » — son frère aîné, Michel, a été premier ministre de France sous de Gaulle, de 1959 à 1962 —, est invité à soumettre un projet d'obélisque, qui remporte finalement l'adhésion du jury. Des problèmes d'aménagement dans le secteur forcent Paris à retarder la mise en oeuvre du projet mais, entre-temps, la mairie décide qu'une réplique plus petite sera offerte à Montréal pour célébrer son 350e anniversaire. On ne le mentionnera jamais dans les créneaux officiels, mais, coïncidence intéressante, l'inauguration aura aussi lieu, à quelques jours près, 25 ans après que le général eut lancé son célèbre et controversé cri.

Voilà pour le protocole. Mais pourquoi un obélisque ?

« Paris avait exigé que la sculpture soit abstraite car, selon le voeu même du général, il ne devait jamais être figuré dans les oeuvres d'art à sa mémoire. J'ai donc voulu traduire les qualités qu'incarnait l'homme en créant une structure qui soit debout et s'élève vers le ciel. J'ai retenu le granit parce qu'il évoque la force, la résistance, la solidité et la sensation d'éternité. » Il ajoute qu'il fallait une matière qui se prête bien au climat rigoureux du Québec. « J'ai pensé à l'acier inoxydable, au verre. Mais le granit me semblait le plus indiqué. »

D'autant plus que la sculpture, haute de 17,8 mètres, a été réalisée dans la carrière de Saint-Michel-de-Montjoie, en Normandie, « d'où plusieurs grandes familles québécoises originent, et où plusieurs de vos hommes ont participé au débarquement allié qui devait contribuer à changer le cours de l'Histoire ».

Une Histoire au tournant de laquelle il estime rendus la France et le Québec, confrontés au destin fragile de leur culture « qui a tant à apporter au monde. Il faut tout faire pour qu'elle puisse s'épanouir, il faut se prendre en mains et s'entraider. Si le Québec devait s'abandonner, ou être abandonné, je serais désespéré. »

Quatre mots célèbres sur un balcon

Jean Dion

COMMENÇONS PAR un petit jeu d'association d'idées. Lancez « Vive le Québec libre ! » et voyez ce que répondent les gens. La plupart du temps, ils diront « Charles de Gaulle », mais en persévérant un peu, vous constaterez que les chances sont bonnes qu'on réponde aussi... « balcon ».

Les quatre mots qui ont fait le tour du monde ont aujourd'hui 25 ans. Et du haut du balcon qui vit ce 24 juillet 1967 le sang de bon nombre de dignitaires ne faire qu'un tour, un quart de siècle contemple les Québécois qui se demandent encore ce que le général a vraiment voulu dire ce jour-là.

Mais au-delà de la signification des propos ainsi scandés, du rappel de l'ahurissement ou de la joie, c'est selon, qui envahissent les personnes présentes, un fait, tenace, demeure : tous savent où se trouvait de Gaulle lorsqu'il se mêla impromptu de faire de la politique plus ou moins étrangère.

Le fameux balcon. Avec la fenêtre et les w-c, probablement le coin le plus célèbre de l'hôtel de ville. Un site qui semble avoir conservé par-delà les ans une valeur de symbole bien particulière.

Pourtant, le balcon n'a en soi rien de très grandiose. Au deuxième étage de l'édifice, surplombant le

hall d'entrée, 20 pieds par 10 recouverts d'un tapis qui comblerait d'aise les tenants d'un budget austère, quelques plantes, deux ou trois chaises et une petite table de bois bien ordinaires. De toute manière, on serait fort mal venu d'en demander davantage, car bien rares sont ceux qui auraient idée d'y aller prendre un bain de soleil, ou, pis, de s'y rendre haranguer le peuple occupé rue Notre-Dame, en bas, à vivre pleinement sa vie de touriste.

Le point de vue est quand même intéressant pour peu que l'observateur choisisse avec soin ce vers quoi il portera son regard. En face, à l'est, se dresse le château Ramezay. À l'ouest, la place Jacques-Cartier que domine l'amiral Nelson. Au fond, Habitat 67. Et plus près, juste de l'autre côté de la rue, un « superbe » stationnement tout de bitume bien nivelé.

Il faudra donc se rabattre sur la force du symbole pour justifier le fait que certains des visiteurs à l'hôtel de ville s'enquérissent du cher balcon. Dont la visite est d'ailleurs interdite, puisqu'il donne directement sur les bureaux de la vice-présidence du Comité exécutif, dont on dérangerait dès lors le personnel pour bien peu de chose.

D'ailleurs, l'entrée par la grande porte du balcon dans l'Histoire fut, dans une certaine mesure, accidentelle. Il était très rare, même à l'époque de la visite du général, que l'on

invite les personnalités de prestige à s'y rendre pour saluer la foule. Encore moins qu'elles soient appelées à prendre la parole.

« Il s'agissait d'une exception, indique Pierre Morin, du Bureau de protocole et d'accueil de la Ville de Montréal. Mais l'image est restée. Quelques personnes demandent encore à visiter le balcon. On leur explique que ce n'est pas possible et que, de toute façon, il n'y a pas grand-chose à y voir. Ils se contentent alors, à la fin de leur visite, de le contempler de l'extérieur. »

Il s'agit principalement, ajoute M. Morin, de personnes dans la quarantaine et au-delà, qui se souviennent de l'événement, ou de visiteurs français curieux de savoir d'où leur ancien président a tenté d'animer la ferveur des cousins d'Amérique.

Malgré le passage des ans, le balcon historique reste quand même de nature à émoustiller l'enthousiasme, sinon la nostalgie, de pans plus larges de la population. Il en est ainsi qui, pour n'avoir à l'époque pas encore été à l'état de projet, n'en ont pas moins retenu minutieusement le contenu de leurs livres d'histoire.

« Récemment, dit M. Morin, j'ai vu un professeur qui passait sur la rue Notre-Dame avec une trentaine d'enfants, âgés de 10 ou 11 ans. Il a désigné le balcon, tout en leur demandant ce que le général de Gaulle avait dit lorsqu'il était là-haut. Les

enfants ont répondu en chœur la phrase de circonstance. »

25 ans plus tard, l'appel du général de Gaulle sera commémoré aujourd'hui par la publication, par une dizaine d'organismes, — SSJBM, Mouvement national des Québécois, CEQ, CSN, FTQ, Mouvement Québec français, Regroupement des jeunes souverainistes, Parti québécois, Union des artistes, Union des producteurs agricoles — d'un placard publicitaire dans LE DEVOIR. De plus, le drapeau français a été hissé pour quelques jours au-dessus de l'édifice de la SSJBM, rue Sherbrooke.



PHOTO JACQUES NADEAU

Le fameux balcon aujourd'hui.



PHOTO CP

Un moment historique fixé dans la mémoire d'un peuple.



Il y a 25 ans, de Gaulle...

Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

• DU HAUT du balcon de l'Hôtel de ville décoré à profusion aux couleurs tricolores et illuminé avec fracas par les projecteurs de la télévision, le général de Gaulle a lancé hier soir à une foule presque délirante : *Vive le Québec libre*.

Ainsi commençait le texte en grosse manchette du quotidien LE DEVOIR, le mardi 25 juillet 1967, il y a tout juste 25 ans aujourd'hui.

J'ai eu l'honneur d'écrire et de signer ce texte aux quatre petits mots si percutants, dans la fièvre de l'heure de tombée (le fameux *deadline*) d'un journal du matin. Tout à fait par hasard, d'ailleurs.

Pour un petit journal comme le nôtre, le président de la République française, en visite officielle à l'occasion d'Expo 67, était fort bien connu. Arrivé le dimanche matin à l'Anse-aux-Foulons, le général de Gaulle était « couvert », comme on dit en jargon du métier, par trois journalistes chevronnés : Jean-V. Dufresne (qui, pour notre agrément, a continué de « sévir » un peu partout, présentement au *Journal de Montréal*), Gilles Gariépy (depuis longtemps cadre à Radio-Canada), et Jean Tainturier (décédé il y a quelques années) qui, en plus de faire les pages internationales au quotidien de la rue Notre-Dame, était aussi correspondant pour *Le Monde* à Montréal.

Ce que j'ai fait ce fameux lundi de juillet, je ne m'en souviens pas. Sauf que j'avais complété mon travail du jour, en début de soirée, et que j'étais donc disponible, au cas où.

Justement. À Québec dimanche, puis lundi, tout au long du chemin du Roy, l'accueil avait été si chaleureux et même débordant que, de Donnacona à Montréal, en passant par Sainte-Anne-de-la-Pérade, Trois-Rivières, Louiseville, Berthier et Repentigny, la longue et épuisante marche triomphale du libérateur de Paris avait pris un retard important. L'heure de tombée, elle, reste la même, fatidique. Il fallait donc que, en toute hâte, nos envoyés spéciaux rentrent au journal et rédigent leurs textes, tout aussi fiévreusement.

Il fallait donc, aussi, qu'un « junior » aille faire un saut à l'Hôtel de ville, tout près, présumant qu'il ne s'y passerait rien de mémorable, la journée ayant fourni un plein lot d'images et de vives émotions. S'avisant que j'étais libre, le patron de la salle, Michel Roy (qui conseille désormais le premier ministre Mulroney, après une longue et fructueuse carrière journalistique) me dépêche, au cas où.

Et c'est là que ça s'est passé. De retour en salle, les « vedettes » peinaient sur leurs textes — moins importants et glorieux tout d'un coup — pendant que j'étais aux prises avec une manchette en forme de bombe, à écrire d'un premier jet, fébrilement, Michel Roy m'arrachant littéralement chaque feuillet pour l'acheminer à l'atelier de l'étage au-dessus, où l'on se lamentait que le journal serait en retard.

Ce *Vive le Québec libre* retentit encore et, 25 ans après, on se

chamaille toujours pour déterminer ce que le général a bien voulu dire. Même ses proches d'alors ont des avis divergents, selon leurs propres convictions, j'imagine. Qu'a voulu dire le général ? se demandait le directeur du journal, le même soir, dans un court commentaire de page une. Claude Ryan y évoquait les formules ambiguës et lapidaires du général de Gaulle, qui aurait profité de l'hospitalité d'un pays étranger pour s'immiscer dans ses controverses intérieures. M. Ryan pressait le président de clarifier sa pensée, sous peine de compromettre les heureux fruits que tous comptaient tirer de sa visite au Québec et au Canada.

Vive le Québec libre ! Ma manchette se poursuivait ainsi. Et les centaines de militants indépendantistes qui, depuis plusieurs minutes, trépignaient d'impatience, entraînant dans leur élan des milliers de Montréalais et de touristes qui venaient de ménager un accueil vibrant au président, laissèrent éclater leur enthousiasme. Ils n'en attendaient pas tant.

Le général et son cortège étaient arrivés avec une demi-heure de retard, sur l'horaire prévu à 19 h 30, devant l'entrée principale de l'Hôtel de ville, rue Notre-Dame. Au cours de la longue attente, les membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale, stratégiquement postés aux carrefours du Champ-de-Mars, avaient déployé pancartes et drapeaux, tandis que les touristes américains ajustaient leurs caméras pour capter ces moments historiques.

Un peu partout dans la foule — évaluée entre 15 000 et 20 000 personnes tout autour de l'immeuble (Canadian Press dit plus de 3000) — des drapeaux tricolores et des fleurs de lys. L'arrivée des motos de la police a été accueillie avec des *Québec libre* fortement scandés.

Applaudi avec chaleur à sa descente de voiture et dirigé immédiatement vers les marches de l'Hôtel de ville, le visiteur n'a pu serrer les mains tendues vers lui. La fanfare joua *La Marseillaise*, puis *O Canada*, ce dernier accueilli par des huées bien senties, pendant que les centaines de policiers, costumés et en civil, maintenaient avec grande peine le cordon de sécurité. Puis on entendit « Le Québec aux Québécois », « On veut de Gaulle », « Au balcon ». La foule qui, il y a un instant encore, semblait encore assez froide, se laissait gagner par l'enthousiasme, complètement subjuguée. Le visiteur gravit quelques marches, se retourna, tendit les bras, esquissa un sourire et esquissa « Merci ».

De Gaulle apparut au balcon, dont il fit lentement le tour, en levant les bras d'un geste bien caractéristique, pendant qu'une clameur s'élevait, réclamant de lui un message. Un discours, un discours, fusa de toutes parts. On apporta en toute hâte un micro.

À bout de bras, les militants brandissaient des placards sur lesquels on pouvait lire notamment : « Appuyez la lutte pour la libération », « Autodétermination

pour tous les peuples opprimés. »

« Un peuple se défend. » « France libre, Québec libre. »

La foule, de plus en plus chauffée à blanc, reçut avec enivrement les paroles du président de la France, particulièrement lorsqu'il confia que, tout le long de la route, il s'était senti dans une atmosphère semblable à celle de la Libération, puis lorsqu'il lança, presque en douceur et après une pause savamment dosée : « Vive le Québec libre ». Il avait lâché le grand mot que personne n'avait osé attendre. Ce fut une explosion de frénésie.

Et ça continuait ainsi, d'un feuillet à l'autre, sans même avoir le temps de se relire et de se corriger.

On connaît la suite. Le lendemain, de Gaulle a fait la visite prévue à Expo 67, il y a eu un banquet officiel au cours duquel le maire Jean Drapeau a fait la « leçon » au président qui, le soir même, ayant annulé sa visite à Ottawa — où, de toute manière, on ne voulait plus le voir — regagna Paris, cette fois en avion.

Il s'est expliqué par la suite, tout le monde y est allé de son exégèse et de son explication. Était-ce spontané ou prémédité, ce geste d'éclat ? Un quart de siècle plus tard, on se creuse encore les méninges.

C'est fou le tumulte et les remous que quatre mots, au terme d'une journée triomphale et d'un petit discours gentil, peuvent créer en ondes de choc que l'on ressent encore, 25 ans après, comme si c'était aujourd'hui...

Il y a 25 ans, l'Appel du général

Louise Beaudoin

Députée générale du Québec à Paris de 1984 à 1985, Mme Beaudoin est actuellement membre du comité des relations internationales du Parti québécois

IL Y A des interprétations de l'histoire qui, à l'occasion, ne manquent pas de laisser perplexe, comme si le temps autorisait progressivement à triturer les faits et, de là, à prétendre à la vérité. Peu d'événements échappent à cette démagogie, en témoignant certaines parties de l'histoire du Québec, à peine vieilles pourtant de 25 ans.

L'année 1967 renvoie pour plusieurs à la tenue de l'Exposition universelle de Montréal, mais aussi et sinon davantage, dans la foulée de cette manifestation, à une phrase courte et combien célèbre, prononcée par un non moins illustre personnage dont les répercussions politiques furent immédiates.

Cri dérisoire ou illumination subite ?

Dans les jours qui suivirent, François Aquin devint le premier député indépendantiste à siéger à l'Assemblée nationale. Quant à René Lévesque, d'accord sur le fond, il décida plutôt d'attendre le congrès du Parti libéral de l'automne 1967 pour y présenter son projet de souveraineté-association. Devant le refus de son Parti d'entériner sa proposition, il démissionna et fonda le Mouvement souveraineté-association (MSA).

Non, le *Vive le Québec libre* du général de Gaulle ne tenait pas du cri dérisoire et encore moins de l'illumination subite, n'en déplaise à ceux qui soutenant le contraire, font de la sorte, cavalièrement, fi des liens et de la sympathie qui unissaient déjà la France et son président avec le Québec depuis six ans. D'ailleurs, il faut le souligner, pour ceux qui se poseraient encore des questions sur le sens de ses paroles le 24 juillet à Montréal, le général expliqua clairement le 27 novembre 1967, lors d'une conférence de presse à Paris, qu'on ne peut résoudre la question Québec-Kanada, sans « un changement complet de l'actuelle structure canadienne, telle qu'elle résulte de l'Acte octroyé il y a 100 ans par la reine d'Angleterre et qui créa la « fédération » canadienne. Cela aboutirait forcément, à mon avis, à l'avènement du Québec au rang d'un État souverain, maître de son existence nationale, comme le sont par le monde tant et tant d'autres peuples, tant et tant d'autres États, qui ne sont pourtant



Juillet 1967, sur le chemin du Roy, avec le premier ministre du Québec.

pas si valables, ni même si peuplés, que ne le serait celui-là ».

Le général de Gaulle, loin d'être étranger à la cause québécoise, a participé activement à l'établissement et à la consolidation de l'axe Paris-Québec. Le coup a été marqué dès octobre 1961, alors qu'il accueillait le premier ministre du Québec, Jean Lesage, en visite en France pour inaugurer la Maison du Québec à Paris, rencontre personnelle qui sera réitérée à chaque occasion où, jusqu'en 1984, Jean Lesage effectuera des voyages à Paris.

Ces échanges entre le président de la République et le chef du gouvernement québécois assurent ainsi à la coopération franco-québécoise la mise en place de bases formelles, lesquelles se traduiront par une série d'actions concertées et permanentes dans une large gamme de secteurs d'activités.

Au moment où le Québec gère sa Révolution tranquille et le général de Gaulle assume toujours la présidence de la France, les deux parties parapent la première entente internationale franco-québécoise, réunissant le ministère de la Jeunesse du Québec

et l'Association pour l'organisation des stages en France.

Événement davantage significatif, la Maison du Québec, inaugurée à peine trois ans plus tôt, acquiert en 1964 le statut de Délégation générale auprès du gouvernement français et, du même coup, jouit des privilèges et immunités, réservés aux ambassades de pays souverains.

La séquence se poursuit dès l'année suivante alors que le ministre québécois de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie et son homologue français Christian Fouchet entérinent une seconde entente, portant cette fois sur la coopération en matière d'éducation et prévoyant aussi la mise sur pied de la Commission permanente de coopération, instrument de coordination des activités bilatérales entre la France et le Québec.

Toujours en 1965, une troisième entente, destinée au secteur culturel et comportant entre autres des dispositions visant à garantir la promotion de la langue française, élargit le spectre de la coopération franco-québécoise et assure l'infrastructure propre à l'élaboration de nombreux accords.

Le général de Gaulle n'était ainsi nullement en pays inconnu en juillet 1967 et son discours du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal constituait à la fois l'aboutissement logique de la démarche assurée que la France et le Québec avaient conjointement menée depuis six ans, de même que le point d'ancrage à partir duquel la coopération franco-québécoise allait bénéficier de nouvelles impulsions et le Québec reconnaître la pertinence de l'appel du président de la France.

Deux mois venant à peine de s'écouler depuis la visite du général que son ministre de l'Éducation nationale, Alain Peyrefitte, à sa demande expresse, concluait en septembre à Québec avec le premier ministre Daniel Johnson une entente permettant d'étendre et d'intensifier la coopération entre les deux gouvernements à l'ensemble des secteurs d'activités, entente qui rendit possible, 10 ans plus tard, grâce à l'initiative conjointe de Raymond Barre et de René Lévesque, l'institutionnalisation des rencontres annuelles de premier ministre. Ces visites alternées constituent une des percées les plus significatives du Québec sur le plan international. En effet, la France n'a signé ce type d'ententes qu'avec quelques-uns de ses grands voisins européens. Ces rencontres forcent les administrations à se pencher régulièrement sur toutes les questions d'importance et aussi à aborder au plus haut niveau la question politique. Les rencontres se sont déroulées normalement — 1977, 1979, 1980, 1982, 1984, 1985 — jusqu'à l'arrivée au pouvoir du second gouvernement Bourassa.

De Gaulle a bien mérité son obélisque

En janvier 1989, M. Bourassa était reçu à Paris mais, en avril 1990, il demanda à Michel Rocard, alors premier ministre français, d'annuler sa visite à cause de la crise d'Oka. Depuis, le gouvernement du Québec n'a pas su convaincre les premiers ministres français successifs de rétablir cette tradition. Dans les faits, donc, aucun premier ministre français, en service, n'est venu en visite officielle au Québec depuis septembre 1987.

Ces 25 ans soulignent malgré tout aujourd'hui la reconnaissance internationale d'une conscience nationale qui n'a eu de cesse de s'affirmer et qui, au prochain appel, s'appête à dire oui. Le général, visionnaire, a bien mérité cet obélisque *indépendantiste*, comme l'a appelé son auteur, le peintre et sculpteur Olivier Debré.

Diverses associations et mouvements commémorent le « Vive le Québec libre »

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Diverses associations et mouvements nationaux, dont les principales centrales syndicales, commémorent l'appel à l'affranchissement du Québec que le général Charles de Gaulle a fait du balcon de l'hôtel de ville de Montréal il y a précisément 25 ans aujourd'hui. Ils saisissent cette occasion pour exprimer leur espoir que le Québec, prendra « bientôt » sa place « de nation libre parmi les nations libres ».

C'est le 24 juillet 1967, en fin d'après-midi justement, en cette année de l'Exposition universelle de Montréal, que le général, alors président de la République, prononça ce « Vive le Québec libre » qui allait avoir un si grand retentissement.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, d'abord, a annoncé

hier qu'elle pavoise aux couleurs de la France. Son président, M. Jean Dorion, rappelle « le sens véritable du message du président français », exprimé par lui lors d'une conférence de presse tenue à Paris, le 27 novembre 1967 :

« Que le Québec soit libre, disait alors le président de Gaulle, « c'est en effet ce dont il s'agit ». Le général poursuivait : « Cela aboutira forcément, à mon avis, à l'avènement au rang d'un État souverain, maître de son existence nationale, comme le sont par le monde tant et tant d'autres peuples, tant et tant d'autres États qui ne sont pourtant pas si valables, ni même si peuplés, que ne serait celui-là ».

Le Mouvement Québec français, de concert avec la SSJBM, communique pour sa part, au nom de plusieurs grandes associations nationales et syndicales, une déclaration commune où on

il exprime l'avis que l'indépendance nationale est maintenant à la portée du Québec. Cette déclaration est publiée aujourd'hui dans certains journaux.

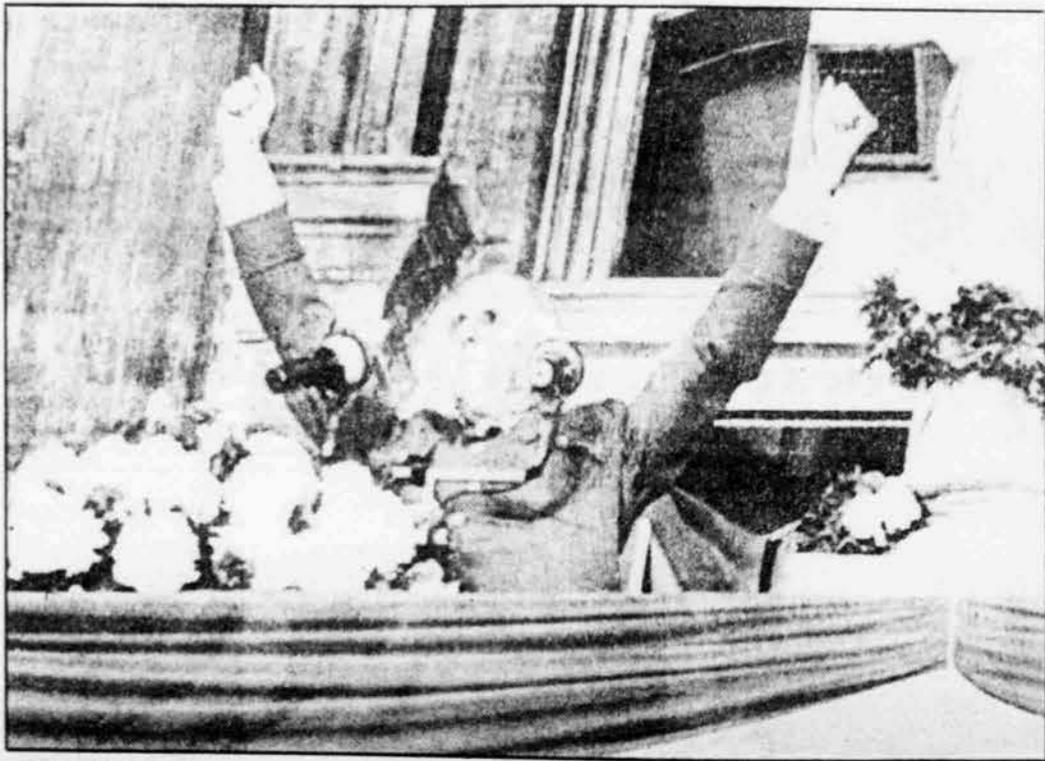
« Au moment où les dirigeants voudront bien pouvoir étirer le moment où ils devront bien prendre leurs responsabilités, conclut la déclaration, nous saluons le peuple du Québec; grâce à tous ceux et celles qui n'ont pas cédé, nous voyons maintenant venir le jour où le Québec prendra sa place de nation libre parmi les nations libres ».

Le président du MQF, M. Guy Bouthillier, a dit que cette déclaration veut « reprendre à son compte » la phrase du général qui se trouve inscrite sur un plaque au pied du monument de la nouvelle place Charles-de-Gaulle. Cette phrase avait été communiquée par le général aux troupes françaises à Brazzaville en 1941.

La déclaration rappelle cette phrase : « Soyons fermes, fiers et fidèles, au bout de nos peines il y a la plus grande gloire du monde, celle des hommes qui n'ont pas cédé ».

M. Bouthillier a aussi voulu rappeler que, le 25 juillet, le général a visité l'Expo, puis, le 26 juillet, l'Université de Montréal, où il s'est adressé au corps professoral et aux étudiants. Il avait signalé à l'université, dit-il, dans un texte prononcé de mémoire, que l'esprit français, au Québec et dans le monde, « est plus vivant que jamais » et qu'il se manifeste pour « construire le progrès et la modernisation ».

La déclaration commune est signée par les centrales CSN, CEQ, FTQ, UPA, Union des artistes; par le Mouvement national des Québécois, le Rassemblement des jeunes souverainistes et le Parti québécois.



ÉPHÉMÉRIDE
MONTREALAISE

C'est arrivé
un 24 juillet

1897 — On procède à l'inauguration du parc du Bout-de-l'Île en présence de personnalités civiles et religieuses.

1967 — Du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le général Charles de Gaulle lance le désormais célèbre « Vive le Québec libre » qui créa un froid diplomatique majeur entre la France et le Canada, qui accusait le général de s'immiscer dans les affaires intérieures canadiennes.

Il y a 25 ans, de Gaulle au Québec

(RP) — «Les fédéraux ont amplifié l'impact du «Vive le Québec libre!». S'ils avaient passé par-dessus, si Ottawa avait été davantage généreux plutôt que de faire une réaction de belle-mère jalouse, le cri du général n'aurait pas eu le même impact.»

Robert Pellerin

Vingt-cinq ans après, Jean-Paul L'Allier est de ceux qui croient que le général de Gaulle n'était pas arrivé au Québec avec l'intention préméditée de «booster» les Québécois. «Je pense qu'il voulait réellement se rendre à Ottawa car, à titre de président de la France, il savait que les intérêts de son pays passaient aussi par-là», opine Jean-Paul L'Allier.

En 1967, le maire de Québec n'avait pas encore été ministre dans le gouvernement de Robert Bourassa. Il était, avec André Patry, responsable des visites des chefs d'État pour l'exposition universelle, et leur mandat provenait directement du premier ministre Daniel Johnson et son ministre, Marcel Masse. Patry et L'Allier étaient secondés par trois jeunes au noms aujourd'hui évocateurs: Pierre-Marc Johnson, Jean-François Bertrand ainsi que Pierre Saint-Laurent, petit-fils de l'ancien premier ministre.

«C'est suite à la recommandation de André Patry et à la demande de

CE SONT LES «FÉDÉRAUX» QUI ONT AMPLIFIÉ L'IMPACT DU «VIVE LE QUÉBEC LIBRE!»

Daniel Johnson que nous avions intégré Pierre-Marc et Jean-François (alors respectivement fils de premier ministre et ministre de la Justice). Il nous fallait des jeunes qui avaient déjà gravité dans ce monde et, à l'époque, cela ne courait pas les rues au Québec», raconte Jean-Paul L'Allier.

Selon lui, de Gaulle était arrivé ici avec un message en trois volets: à Québec: il souhaitait mettre en évidence les relations de gouvernement à gouvernement; à Montréal: il voulait mettre le focus sur les relations privilégiées de peuple francophone à peuple francophone et, finalement, à Ottawa: il aurait affirmé que ces reconnaissances n'étaient pas incompatibles avec les relations canado-françaises.

Ce message en trois temps était d'autant plus justifié, se rappelle Jean-Paul L'Allier, que la presse canadienne-anglaise ridiculisait depuis des mois la visite de ce vieux colonisateur dépassé. «Les Français voyaient aussi ces découpages» note-t-il.

Cette interprétation,

Jean-Paul L'Allier la voit aussi confirmée par les minutes qui ont suivi le cri du général sur le balcon de l'hôtel de ville à Montréal. Avec des invités de marque, il attendait à l'arrière le retour du général. «De Gaulle n'avait pas l'air nerveux quand il est arrivé. Par contre, j'ai très bien en mémoire Jules Léger

(alors ambassadeur du Canada en France) qui se dirigeait en toute hâte vers le téléphone, probablement pour aviser ses supérieurs. Est-ce à ce moment que les fédéraux ont fait comprendre que le général n'était plus le bienvenu à Ottawa et qu'il pouvait écourter son séjour en Amérique?»



Des centaines de milliers de Québécois ont frémi d'émotion lorsque le général a osé prononcer la phrase à laquelle ils ne s'attendaient pas.

Jean-Paul L'Allier

De tous ces moments, Jean-Paul L'Allier dit garder l'impression «de rats de bibliothèque qui se retrouvent soudainement sous les «spots» du Metropolitan Opera à New York».

Du général, Jean-Paul L'Allier remarque que sa visite, par opposition

avec d'autres chefs d'État, n'avait pas nécessité d'exigences particulières. «Il voyageait comme un militaire. Ce n'était pas le genre à réclamer des fraises dans sa



Photo d'ARCHIVES Jean-Paul L'Allier

chambre. La seule particularité avait été de trouver un lit assez grand, à Trois-Rivières, pour que le général puisse prendre une sieste d'une demi-heure.

Un voyage de 200 000 \$

(RP) — Les historiens se le demandent encore: le succès du Chemin-du-Roi et l'atmosphère de la Libération de Paris ont-ils incité le général à lancer sa fameuse phrase, à son arrivée, à Montréal? «En tout cas, nous avons tout fait ça en 14 jours avec un budget de 200 000 \$», se rappelle Jean Lenoir.

Aujourd'hui associé au bureau de Québec de l'Association internationale des maires francophones, cet ex-fonctionnaire se souvient avec amusement de ce fol épisode qu'il a vécu avec Roger Cyr, Paul Grosdailion, et Maurice T. Couston.

«Par un ordre de Daniel Johnson, nous avions accès à tous les ministères. C'est ainsi que celui des Terres et forêts a abattu 3 000 arbres afin de les replanter aux entrées des villages pour camoufler des laideurs; celui de l'Approvisionnement nous a fourni la peinture afin de peindre sur l'asphalte des fleurs de lys à tous les deux kilomètres avant et après chaque village, ainsi que des dizaines de kilomètres de câbles pour la sécurité. Les employés d'Hydro-Québec ont posé des drapeaux sur chaque poteau et nous avons même fait construire un Arc-de-Triomphe pour partir le trajet, à Québec», se souvient Jean Lenoir.

Six étapes étaient prévues: Donnacona, Sainte-Anne-de-La-Pérade, Trois-Rivières, Louiseville, Berthierville et Repentigny. «Chaque village sur le chemin avait un thème. Nous voulions montrer au général que le Québec n'avait pas été peuplé par des Normands et que toutes les provinces de la France avaient leurs racines au Québec», explique-t-il.

«Daniel Johnson avait accepté ce thème mais, aujourd'hui, je pense que nous avons fait un peu plus que ce qu'il souhaitait. A mon avis, cette expérience a été un ferment pour la conscience de la valeur du peuple québécois», note Jean Lenoir.

«Il est venu payer la dette de Louis XV»

— Marcel Masse

(RP) — Pour le ministre responsable de l'accueil des chefs d'État lors de l'Expo 67 dans le cabinet de Daniel Johnson, le général de Gaulle est venu au Québec afin de payer la dette de Louis XV qui avait décidé, 200 ans plus tôt, qu'il ne valait plus la peine de se battre «pour ces quelques arpents de neige» en Nouvelle-France.



Photo ARCHIVES, Ville de Québec Le ministre Marcel Masse et Gilles Lamontagne, discutant avec le ministre de l'Information du Maroc, Ahmed Senoussi, en 1967.

Aujourd'hui ministre de la Défense nationale... à Ottawa, Marcel Masse a exposé il y a deux ans tous ses souvenirs et son interprétation de ce voyage historique dans un texte destiné à l'Institut Charles-de-Gaulle. Jusqu'ici très peu diffusé, le ministre a transmis ce texte intégral au Journal de Québec.

«C'est sous l'impulsion du général de Gaulle que furent renoués des liens qui avaient été brutalement rompus deux siècles plus tôt. De Gaulle reconnut qu'il s'agissait là non seulement d'une erreur mais aussi d'un geste d'abandon qu'il fallait réparer dans toute la mesure du possible», opine Marcel Masse.

Au-delà du «Vive le...

Car il importe d'outrepasser l'épisode du

«Vive le Québec libre», poursuit le ministre. «On en a largement exagéré la portée et le sens. Pour avoir rencontré le général et le premier ministre Johnson dans les minutes qui ont immédiatement suivi son allocution, je puis témoigner que rien dans leur attitude ne trahissait le sentiment que quelque chose d'inhabituel ou d'extraordinaire venait de se passer. De toute évidence, aucun des deux ne se doutait de l'importance que les médias allaient accorder à ces paroles.»

Le vrai message

«Le général avait un double message très clair à livrer: le peuple du Québec dispose du droit à l'autodétermination et la France l'appuiera, quelle que soit la route qu'il décide de choisir», évalue Marcel Masse.

D'ailleurs, le ministre émet deux prérequis pour bien comprendre la visite du général: il avait un sens aigu de l'Histoire et une conception de la France dans les affaires du monde. «L'objectif du général de

Gaulle en venant au Québec: il ne saurait y avoir de doute là-dessus: était d'aider le Québec dans son entreprise d'affirmation, non pas de dicter aux Québécois la voie politique qu'ils devaient suivre et encore moins d'embarrasser le premier ministre Johnson et son gouvernement.»

La 1^{re} «monif»

Le passage du général a aussi donné le signal à tout un peuple. «Vouloir nier aujourd'hui l'importance du général de Gaulle dans l'évolution politique du Québec serait faire preuve de myopie historique», argue Marcel Masse. A cet égard, il souligne que, pour la première fois, au cours d'une manifestation populaire et très largement spontanée, les gens du Québec ont crié leur orgueil d'être français sans en avoir honte, sans crainte d'être montrés du doigt. Ces réflexes de fierté ont provoqué l'expression d'un nationalisme qui, désormais, ne serait plus occulté», observe le ministre Masse.

1944: 'Vive le Canada'

23 years later, in 1967, the agenda was different

AT LAST, the hours of anticipation were over. The man appeared on the ornate balcony. His figure, clothed in the uniform of a French general, was unmistakable. He was tall, and though a little ungainly he had a vital air of dignity and self-assurance. He seemed the very embodiment of his proud nation, a symbol of hope not only for millions of his own people in France but for many, French-speaking also, who had come to see and hear him that day in Montreal. The people, who had been gathering in their thousands in the street below, became more excited.

The general stepped to the microphones. It was to be a short speech, but one with impact. He had judged his audience perfectly.

His theme, unremarkable at the outset, was unity, the unity of Frenchmen. Slowly, solemnly, he spoke of his joy and pride in being in Montreal, the second largest French-speaking city in the world. Frequent bursts of cheering and applause interrupted him. He did not neglect to praise the efforts of Canadian soldiers "who were among the first to land in my — I should say our — dear Normandy. There was a fine symbol of the great brotherhood of civilized people."

He paused, seeming to search for the words that would come next. Then a brief platitude, and finally the climax he had been working toward: "Vive le Canada! Vive le Canada!"

Yes, the general was Charles de Gaulle, but so he did not say, "Vive le Québec libre." The time was July 1944, not July 1967, and the balcony was not Montreal city hall, but the Windsor Hotel's, overlooking what was then Dominion Square. What a difference 23 years make.

In 1944, de Gaulle's agenda was clear. Since the fall of France four years earlier, he had been the leader of the free French government in exile, and now, with the invasion of Normandy, was provisional president. He bristled at any slight to his dignity and France's, and never lost a chance to put himself alongside the other Allied leaders as their equal. His eye was not just on winning the war, but on ensuring France's place in the peace that would follow.

In early 1944, de Gaulle and his provisional government were based in Algiers, Paris would not be liberated until August. A grudging prime minister Winston Churchill of Britain was willing to regard France as one of the Big Four, together with Britain, the United States and the Soviet Union, but U.S. president Franklin Roosevelt had doubts: de Gaulle was too lofty for his own good, he thought, and France was simply interested in regaining her colonial empire.

Nevertheless, Roosevelt was willing to invite de Gaulle to Washington. It was essential for de Gaulle to win over the Americans, the ordinary people as well as their leaders. Each cheering crowd — and there were many,



JOHN KALBFLEISCH

in New York and Washington — would boost his standing. The visit to Canada was essentially a sidetrip, but even here, public acclaim was important for the French leader. In Quebec City, he managed a "Vive le Canada français," but in the context of the times it emerged as a compliment to Quebec, not a challenge to Ottawa. In any event, he proved even more circumspect in Montreal. No one expected a "Vive le Québec libre," and none was forthcoming.

By 1967, the agenda was different. Since the war, France had occupied one of the five permanent seats on the United Nations Security Council, had stared down the United States on NATO and Britain on joining the Common Market, and had its independent nuclear *force de frappe*.

De Gaulle, president of the Fifth Republic for more than eight years, was more self-assured than ever. If France did not rank as a superpower with the United States or the Soviet Union, it arguably was next in line. The general felt he could afford to indulge himself.

And indulge himself he did. Not for him a quick in-and-out visit to Expo like other heads of state. From the outset, France's mightiest warship, de Gaulle steered ashore at Wolfe's Cove at the very spot where the war-torn sea lions, *Robinson de la Gaspésie*, Wolfe had done as two scottishmen — *Robinson*, *Pauline*. He went his general's mistress, and the situation mirrored his war. Trying to put the by the *Montreal* *City* to work a *provisional* *speech* *and* *here* *as* *the* *choking* *crowd* *grew* *deeper* *and* *larger*. The closer he got to Montreal, the more daring became his appeals to "the French people of Canada."

To this day, there is debate over what exactly de Gaulle had in mind when he stepped on to the balcony of Montreal's city hall. Was it a calculated attempt to put the nationalist car among the pigeons? Was it an attempt, however petty, to repay the wartime slights he had suffered from *les Anglo-Saxons*? Was he carried away by the emotion of the crowd in Notre Dame St., egged on by separatists chanting "Québec libre, Québec libre"? Was he, as has been seriously suggested, simply an old man who had slightly lost his grip?

If the motive is in doubt, the effect was not. Prime Minister Lester Pearson called his "Vive le Québec libre" unacceptable, noting that Canadians did not need to be liberated and adding, in a curious echo of de Gaulle in 1944, that "indeed, many thousands of Canadians gave their lives in two world wars in the liberation of France." De Gaulle cut short his visit — he hadn't wanted to go to Ottawa anyway — and was never to return to Canada. Meanwhile, Québec separatism had been placed on to the international map.



Top: Charles de Gaulle at the Windsor Hotel in 1944. Below: in New York the same year.

In '67, general found an atmosphere like the Liberation

An excerpt from *The Gazette* of July 25, 1967.

ABOUT 30 minutes before the motorcade arrived, the separatist *Rassemblement Pour l'Indépendance Nationale* started raising its placards. There were loud bursts of applause and cheering from the crowd as the separatist slogans came into view.

When the presidential motorcade swept around the corner to the steps of City Hall, the tumult was deafening. The crowd struggled and pushed against police cordons as President de Gaulle appeared, standing in an open limousine beside Premier Daniel Johnson.

The tall president and the short premier stood side by side on the red-carpeted City Hall steps, while a Montreal

Fire Department band played the French national anthem. General de Gaulle led the crowd in singing *La Marseillaise*.

When *O Canada* was played, he silently stood at attention while a barrage of boos from the crowd made the anthem nearly inaudible.

General De Gaulle's appearance on the balcony minutes later drew cheers and cries of "Speech!" which he acknowledged with outstretched arms.

Then he stepped to the microphones. "In the name of France, I salute you, I salute you with all my heart," he shouted. The crowd roared. "I will tell you a secret — don't repeat it."

"Here and along the route, I have found an atmosphere the same as that of the Liberation," he said, referring to the

liberation of France from German rule in 1945. The crowd was wildly jubilant now, almost ecstatic.

"All along the route, in addition, I witnessed an immense epoch of development, of progress and liberation." If ever a city was exemplary by its progress and successes, he told Montrealers, "it is your city... our city."

General de Gaulle spoke of the renewed interest and friendship that France feels for Quebec and said that agreements reached with "my friend Johnson" would enable Quebec and France to work together.

"Some day, you will be able to help France. All of France sees you today."

"Vive Canada. Vive Montréal. Vive le Québec libre. Vive le Canada français. Vive la France."

C'est arrivé un 29 juillet

1867 — Montréal fait l'acquisition de l'emplacement du futur hôtel de ville. L'emplacement faisait jadis partie des biens des jésuites du Canada, saisis par les Britanniques après la conquête de 1760, et qui bordait la rue Notre-Dame, du côté nord, là où se trouvent aujourd'hui le vieux palais de justice et son annexe, la place Vauquelin et l'hôtel de ville. En cédant le terrain, le gouvernement du Canada impose à l'administration municipale l'obligation de construire l'immeuble dans les cinq années suivant la transaction. L'administration respecta tout juste cette exigence puisque la construction débuta en 1872 et se termina en 1878. Comme on le sait, cet hôtel de ville fut incendié en 1922, et remplacé par l'hôtel de ville actuel.



ÉPHÉMÉRIDE
MONTREALAISE



PHOTO NORMAND BLOUIN

Messagers de l'Olympisme

Quatre cyclistes allemands se sont arrêtés quelques instants, hier, devant l'hôtel de ville de Montréal en attendant qu'un représentant local daigne apposer sa signature au bas d'un message officiel de « félicitations et de paix » signé de toutes les villes olympiques. Au terme d'un périple de 23 000 kilomètres, les quatre cyclistes remettront ce message au maire de Barcelone à l'occasion des cérémonies de clôture de la XXVe Olympiade, le 9 août prochain.



Photo Albert VINCENT

Conférence mondiale sur le vélo

La plus importante réunion sur la bicyclette jamais tenue dans le monde, la Conférence Vélo Mondiale, aura lieu à Montréal du 13 au 17 septembre à l'Hôtel Radisson des Gouverneurs, avenue McGill College. Plus de 500 congressistes et conférenciers de 30 pays sont attendus à Montréal pour y aborder tous les sujets reliés à la bicyclette comme moyen de transport et de loisir.

Par ailleurs, une vaste Opération « Dring Dring » se déroulera le 16 septembre, de 7 h à 10 h, alors que tous les Montréalais et les banlieusards seront invités à se rendre au travail à bicyclette. Cette opération est organisée par Vélo Québec, qui produit d'ailleurs la Conférence Vélo Mondiale. À l'hôtel de ville de Montréal hier, MM. André Lavallée et Robert Perreault ont souhaité bonne chance au directeur général de Vélo Québec, Jean-François Pronovost.

D'UN SPORT À L'AUTRE

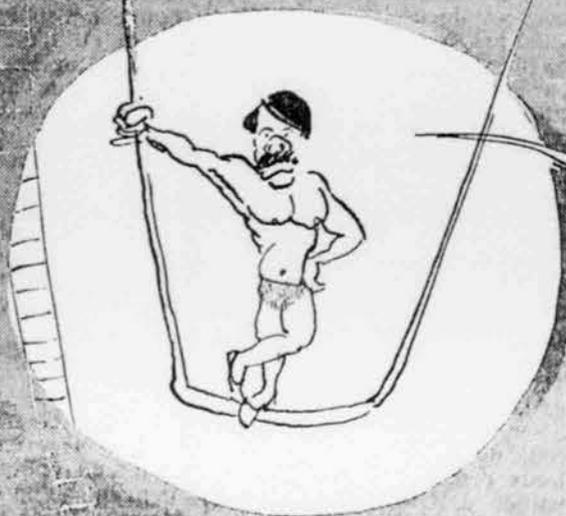


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Un bel hommage

Le maire de Montréal, Jean Doré, a rendu hommage, hier, aux médaillés, entraîneurs et finalistes québécois des Jeux Olympiques de Barcelone, à l'Hôtel de ville. Dans son allocution, monsieur Doré a rappelé que nos athlètes nous ont offert quelques-uns des grands moments de cet été 1992. « Vous avez fait honneur à notre métropole, a dit le maire. Vos noms font dorénavant partie de l'histoire sportive du Québec. Nous sommes fiers de vous avoir eus pour ambassadeurs extraordinaires. Votre courage et votre humilité nous ont été salutaires. » Parmi les athlètes présents: Nicolas Gill, médaillé de bronze en judo, et Hiroshi Nakamura, entraîneur; Guillaume Leblanc, médaillé d'argent en marche olympique (à la droite du maire); Penny et Vicky Vilagos (photo), médaillées d'argent en nage synchronisée, et Denise Sauvé, entraîneur; Sylvie Fréchette, médaillée d'argent en nage synchronisée et Julie Sauvé, entraîneur; Andy Boro-dow, finaliste en lutte; Guylaine Cloutier, finaliste en nage; Bruni Surin, quatrième en finale du 100 mètres.

LE CIRQUE DU SOLEIL
VEUT SE DOTER
D'INSTALLATIONS
PERMANENTES
À MONTREAL



L'HOTEL DE VILLE
PRESENTE DEJA LES
STRUCTURES NATURELLES
D'UN CIRQUE MODERNE
AVEC SES URINOIRS
ELECTRONIQUES, SES
MARBRES, SES FENETRES
ET SES JARDINS...

GIL RD 20/9/92

DROITS RESERVES

4 LE JOURNAL DE MONTRÉAL / MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1992



LES MAISONS DU PATRIMOINE

les mieux rénovées

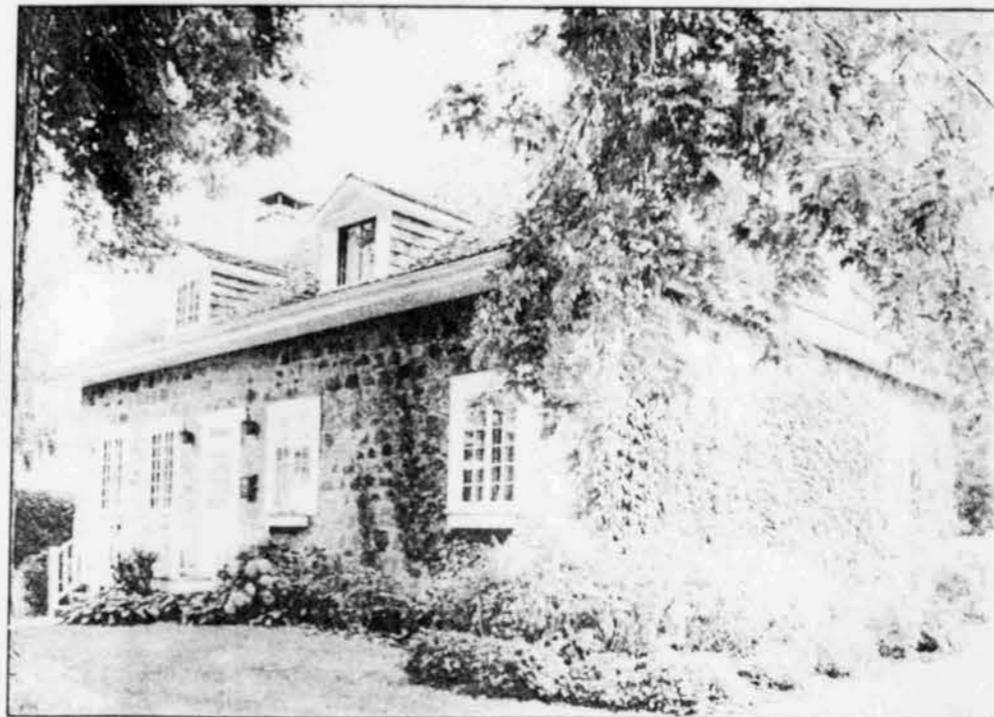
Les Montréalais qui ont su conserver, par leur entretien soutenu et leurs travaux judicieux, le caractère d'origine de leur propriété ont été honorés hier soir lors d'une cérémonie tenue à l'hôtel de ville dans le cadre du concours Patrimoine populaire 1992.

Sélectionnées par les experts de la Ville et de la Fondation Héritage Montréal, voici les plus belles réussites de chacun des neuf arrondissements.

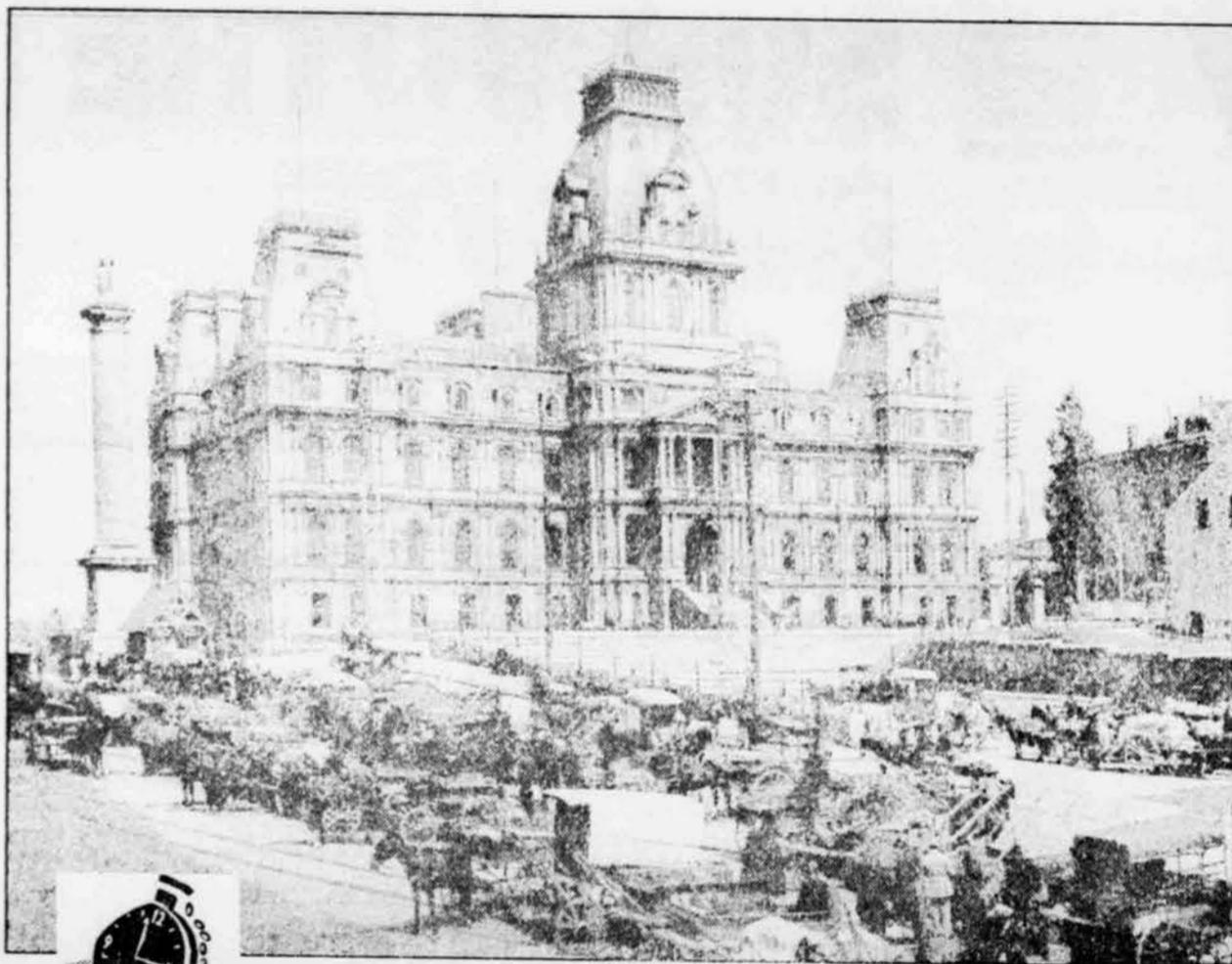


Le 3738, avenue du Parc La Fontaine, le grand lauréat de l'arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre-Sud.

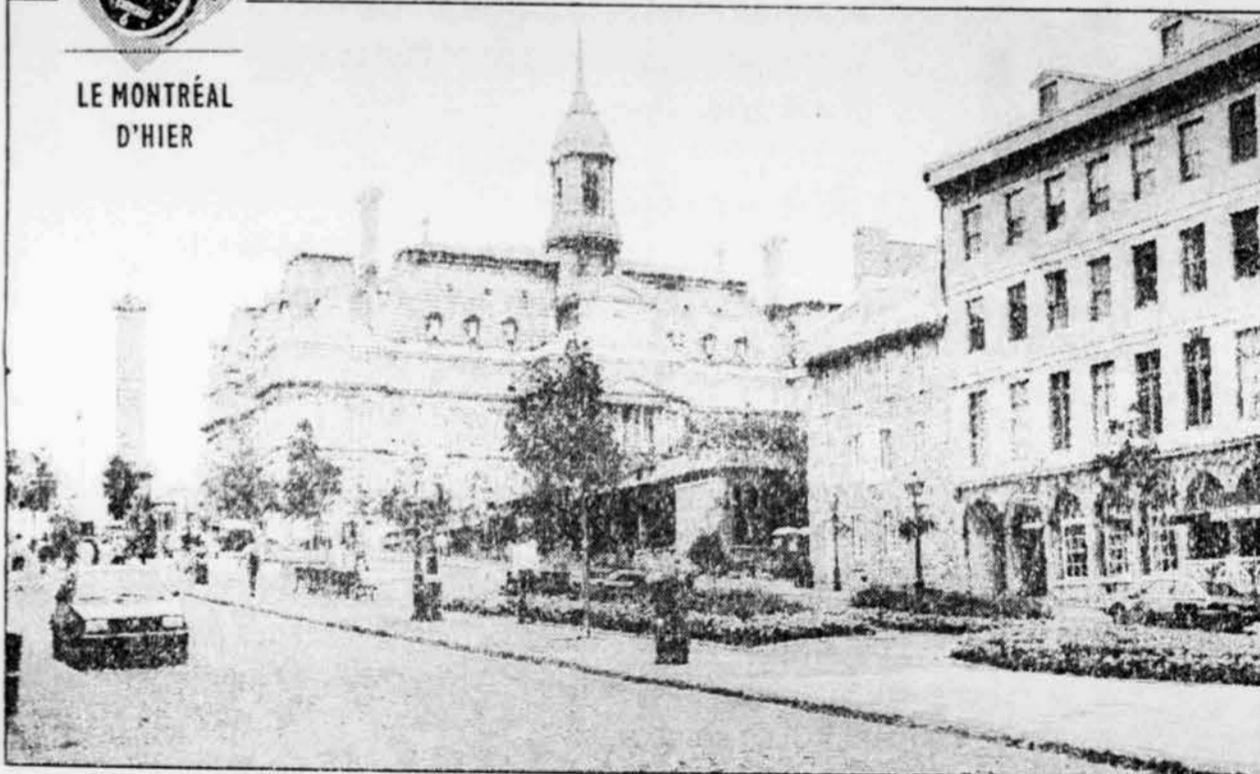
Le 3294-3302, rue Adam, dans l'arrondissement Mercier/Hochelaga/Maisonneuve.



Le 4 de la 43^e Avenue, à Pointe-aux-Trembles.



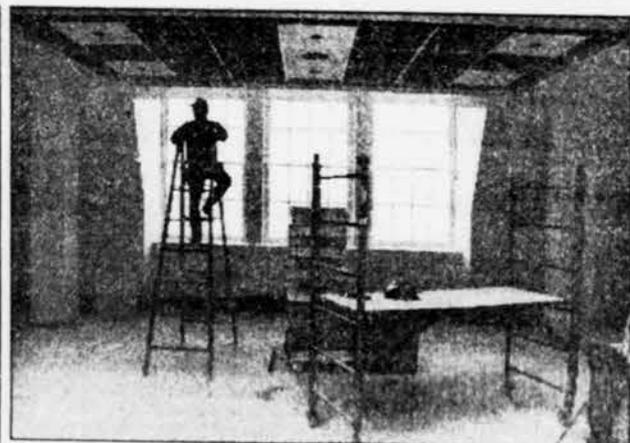
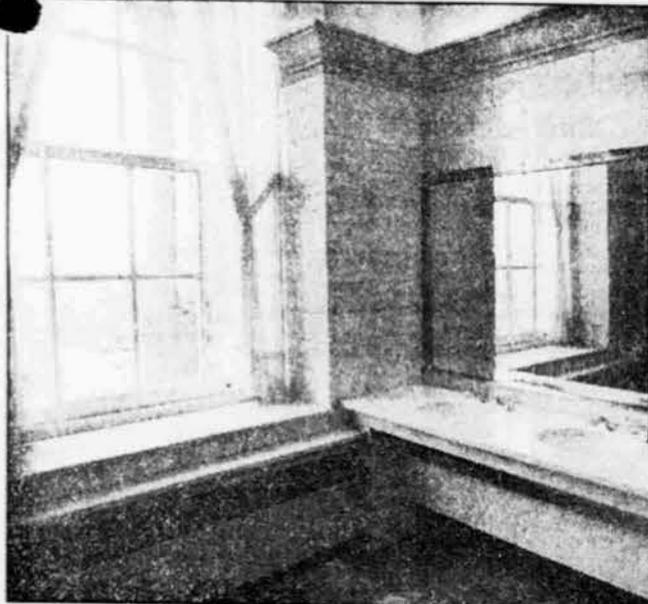
LE MONTRÉAL
D'HIER



Les deux visages de l'hôtel de ville de Montréal

Rares sont les Montréalais qui peuvent se vanter d'avoir connu les deux hôtels de ville puisque le premier fut incendié en 1922. Mais cette vieille photo prise vers 1905 et antérieure à l'avènement de la voiture automobile (par opposition à la voiture hippomobile) permet d'apprécier l'ornementation très élaborée du premier édifice, inauguré en 1878. Hier comme aujourd'hui, l'hôtel de ville se retrouvait face à un terrain vague mais non étage, occupé par les maraichers qui n'avaient pu trouver une place à la place Jacques-Cartier.

PHOTO La Presse et PHOTO JEAN GUILPIL, La Presse

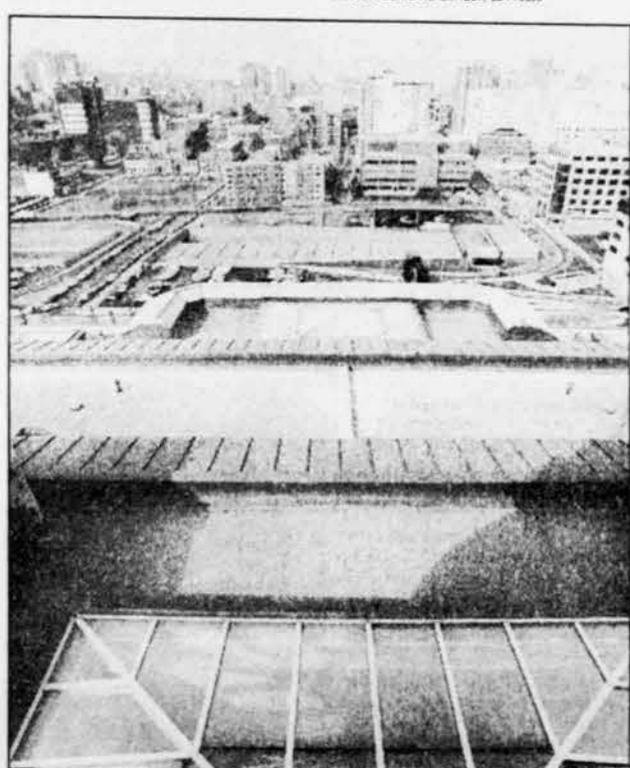


Du marbre gris sur les murs des salles de toilette des premier et deuxième étages de l'hôtel de ville et des urinoirs électroniques. En mortaise, les trois fenêtres du bureau du maire.

PHOTOS BERNARD BRAULT, La Presse



Dans la salle de toilette avec douche du maire, au quatrième étage, pas de marbre; que des tuiles de céramique blanche avec touches de couleur en bordure.



Du beffroi de l'hôtel de ville, une vue imprenable sur la ville, vers le nord, avec à l'avant-plan deux des huit verrières.

Le nouvel hôtel de ville: de vieilles pierres abritant de nouveaux aménagements modernes

YVON LABERGE

■ Aux urinoirs électroniques de l'hôtel de ville de Montréal, cela faisait des mois que j'avais envie d'y aller... voir!

Surtout que, dans les nouvelles salles de toilette du premier et du deuxième, ils sont tout de marbre entourés.

Gris le marbre, d'un gris noble, comme celui qui courait au bas des murs des couloirs des troisième et quatrième étages de l'édifice (d'où on l'a récupéré), et qui court encore au deuxième et au sous-sol.

C'est d'ailleurs du sous-sol que commence notre visite guidée particulière du chantier de l'hôtel de ville en rénovation.

À l'arrière, du côté nord-est, il y a un petit escalier qui mène dans une ouverture pratiquée dans les fondations de l'édifice. Une porte s'ouvre sur une grande salle-bunker aux formes irrégulières, par respect pour ce qui reste des fortifications: nous voilà dans la chaufferie. Au-dessus de nos têtes, le Champ de Mars!

La salle-bunker est remplie d'équipements électromécaniques de pointe: chauffage, génératrice d'urgence, tuyauterie imposante, etc. Seize millions que ça a coûté (sur les 23 millions que coûtera la rénovation de tout l'immeuble) pour refaire l'électricité et la plomberie du vénérable édifice, installer des gicleurs et un système de climatisation.

Depuis toujours ou presque, la chaufferie de l'hôtel de ville était située... trois rues plus loin, dans la cour de la gare Viger.

Au rez-de-chaussée, rien n'a changé. Son tour viendra l'an prochain ou début 1994.

Halte au premier étage, dans le hall d'honneur, là où aboutit l'escalier cérémonial de l'entrée principale, rue Notre-Dame. Le marbre poli, le buste de Jacques Viger, premier maire de Montréal, et les colonnes; rien n'a vraiment changé là non plus. Si ce n'est qu'au plafond, très haut, on remarque les têtes des gicleurs automatiques.

Le bureau du maire

L'ancien bureau du maire Jean Drapeau (et de ses prédécesseurs) et le salon de la mairie se sont refaits une beauté. Les boiseries décapées (enfin!), la peinture des murs rafraîchie.

Toujours au premier, dans la salle du Conseil municipal, les pupitres des conseillers municipaux ont été disposés en hémicycle. Comme dans les années 50 et antérieures et comme dans certains parlements européens et au Congrès américain... Le système de sonorisation y a été refait à neuf.

Au deuxième, l'étage du fameux balcon dont on avait égaré la clé après le discours de qui l'on sait sur on sait quoi, pas de changements significatifs: le maire et les membres du comité exécutif y sont toujours installés en attendant d'emménager au quatrième.

Aux troisième et quatrième étages, c'est du sérieux.

Le gros de la rénovation-reconstruction, c'est là que ça se passe! Le secrétaire général de la Ville, Pierre Le François, et son personnel occuperont les bureaux du troisième. Peut-être que les conseillers municipaux qui assument la présidence de commissions permanentes du Conseil de la Communauté urbaine de Montréal les y rejoindront. C'est à voir.

Pas de marbre dans les salles de toilette du troisième: juste des tuiles de céramique blanche aux murs et grise au plancher. Des urinoirs électroniques, il y a!

La lumière du jour s'y rendra par des verrières restaurées. Comme au quatrième d'ailleurs. Du beffroi de l'hôtel de ville, on en compte huit de moyenne et grande dimensions.

La visite guidée prend fin par un arrêt au quatrième: c'est là que le maire aura son bureau, ses fenêtres, sa salle de toilette avec douche. Là aussi que les membres du comité exécutif s'installeront à la fin de l'année ou début 1993.

Pas de marbre dans la salle de toilette avec douche du maire. Pas plus d'ailleurs dans celle sans douche de la présidente du comité exécutif ou dans celle sans douche aussi de son vice-président.

Tout sera blanc, aux troisième et quatrième étages de l'hôtel de ville... comme neige!

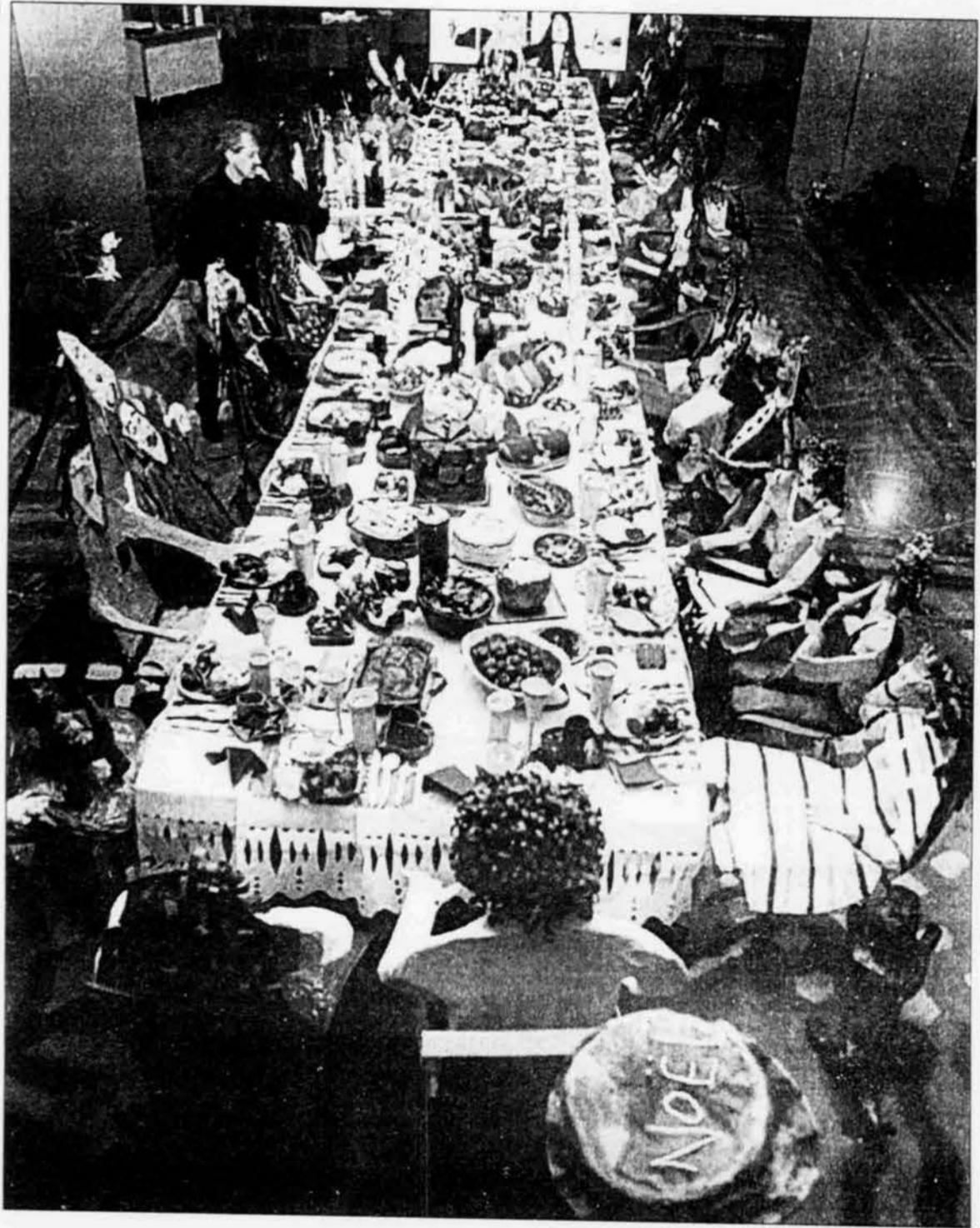
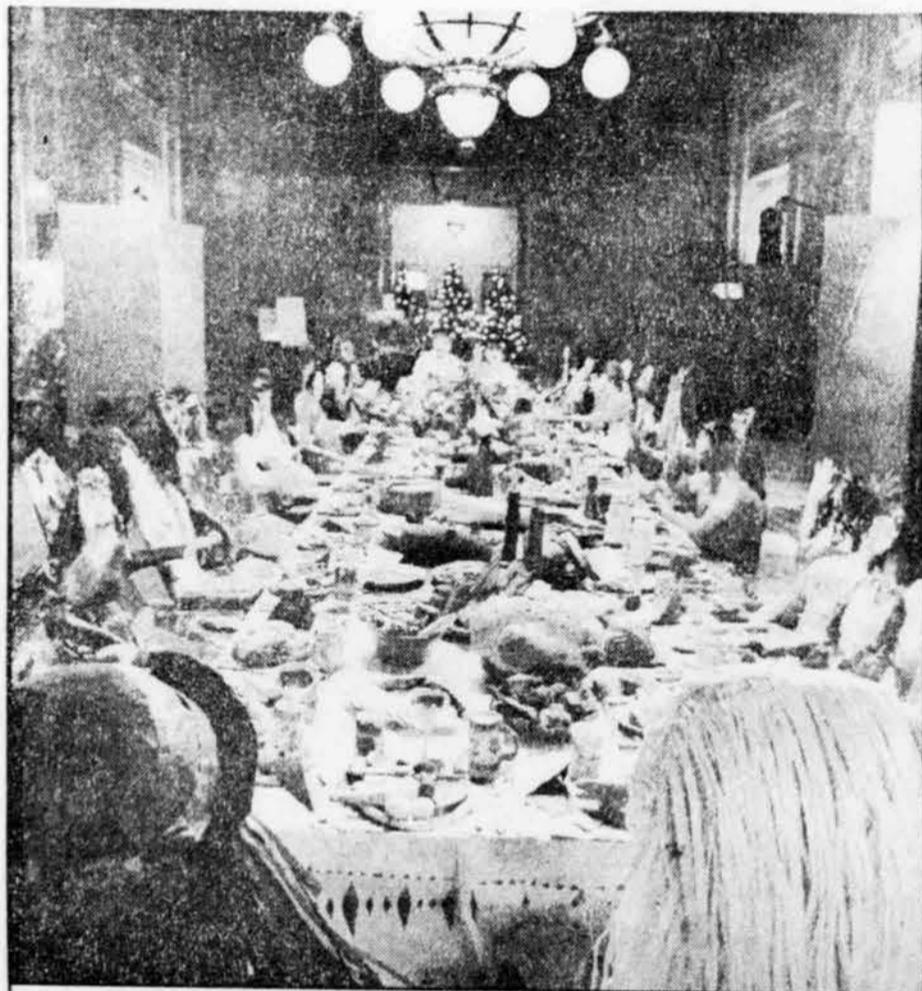


PHOTO JACQUES NADEAU

Le Noël d'un millier d'étudiants

Les Montréalais qui entraient hier par l'entrée principale de leur hôtel de ville rue Notre-Dame n'en revenaient pas: pour la période des Fêtes on présente une spectaculaire oeuvre d'art aux multiples couleurs vives, réalisée par plus d'un millier d'étudiants de 22 écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal, avec l'aide des professeurs d'arts plastiques. L'oeuvre, qui sera officiellement présentée aujourd'hui au public avec la participation de centaines d'élèves, illustre un réveillon qui met en présence autour d'une table très bien garnie une quarantaine de convives grandeur nature tous fabriqués et peints à la main. À voir absolument.



Exposition «Réveillon de Noël»

Une exposition, intitulée Réveillon de Noël, est présentée au public jusqu'au 3 janvier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal. La Commission des écoles catholiques de Montréal s'est associée à l'administration municipale pour ainsi créer ce tableau spécial, composé de personnages de carton et de papier et réalisé par un millier d'élèves du niveau élémentaire.

PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

**DES
PHOTOS
DE
ALFRED
LANCTÔT**



Pour une troisième année de suite, la Commission des écoles catholiques de Montréal présentait une exposition dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville. L'exposition sur le thème du *Réveil-
lon de Noël* se tiendra jusqu'au 3 janvier et est ouverte au public de 8 h 30 à 16 h 30 en semaine et de 10 h à 16 h les fins de semaine. Les œuvres ont été réalisées par plus de 1 000 élèves de la 3^e à la 6^e année provenant de 22 écoles de la CECM. La conception et la mise en œuvre ont été réalisées par les professeurs et les conseillers pédagogiques en arts plastiques.



Diane Prud'homme (à gauche) avec les élèves de 4^e et de 5^e année de l'école Notre-Dame-de-Grâce (région ouest).

EXPOSITION DES ÉLÈVES DE LA CÉCM À L'HÔTEL DE VILLE



Un réveillon qui est aussi un festin pour les yeux.



Jean Eudes Fallu, conseiller pédagogique, Lynn Gagnon, chargée du protocole à la Ville de Montréal, Yves Archambault, directeur général de la CECM, André Berthelet, président du conseil municipal, et Anne-Marie Dupont, conseillère pédagogique à la CECM, en compagnie de leurs protégés.

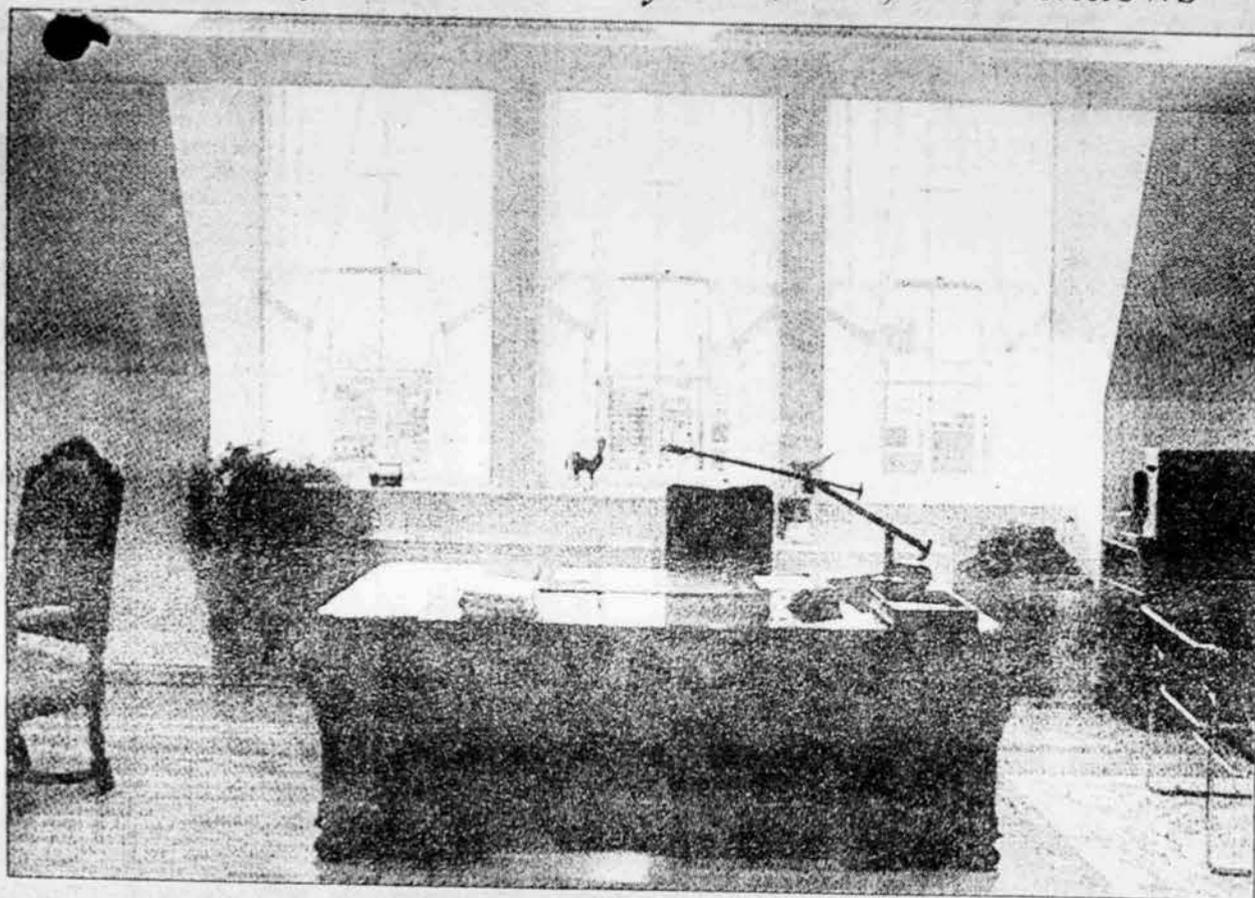


Anne-Marie Dupont donne quelques explications sur l'œuvre des élèves à André Berthelet et au nouveau directeur général de la CECM, Yves Archambault.



La professeur de musique Pauline Daoust dirige ses élèves de l'école Sainte-Cécile (région nord).

Here they are — the mayor's \$300,000 windows



Mayor Jean Doré's inner sanctum has design flaw: its skylight reflects view of private washroom into outer anteroom. GAZETTE, DAVE SIDAWAY

Stark best describes Doré's new office

ELIZABETH THOMPSON
THE GAZETTE

After all the fuss about the \$300,000 windows and multimillion-dollar renovations, it's hard to persuade people that Mayor Jean Doré's new offices aren't lined with gold, his press aides say.

Well, they aren't, as a reporter found on a tour of Doré's aerie.

Where his old second-floor office was spacious and wood-paneled, his new offices on the fourth floor are smaller, with icy white walls and opaque glass dividers like something out of Miami Vice.

There's hardwood floor in the inner sanctum, industrial-strength beige

■ A tour of the renovated offices at city hall shows icy white walls and opaque glass dividers like something out of Miami Vice.

carpeting in other offices and beige linoleum in the corridors.

There's also a glitch in the design: visitors standing in the anteroom outside the mayor's office can see into his private washroom thanks to the giant skylight stretching over Doré's office, washroom, anteroom and adjoining offices.

In the \$23-million scheme of city-hall renovations — originally pegged at \$8.8 million — the skylight was meant to make the top-floor offices

lighter and more open.

It was only when Doré moved in a month ago that his staff discovered that as the sun begins to set, the skylight turns into an excellent mirror, reflecting images of the rooms below, including the mayor's washroom, outgoing press aide Benoît Gignac said ruefully.

Gignac demonstrated. He escorted a reporter to the anteroom while colleague Daniel Bussières walked into the bathroom and waved.

"Don't put that in the paper," Bussières said yesterday. "All the papers will have cartoons about it."

There are no plans to change the

PLEASE SEE DORE, PAGE A5

DORE *Crystal soap dishes are just plain glass*

CONTINUED FROM PAGE A1

design at the moment, he said.

Despite the \$3.3-million price tag to redo the third and fourth floors, the offices are remarkably plain — some councillors refer to the executive committee's stark new quarters as the hospital corridor.

Video cameras linked to a monitor in the basement scan the hallways. Outside the main entrances to executive-committee offices are keypads where people will eventually have to punch in a special code to unlock the doors.

The city spent \$1.8 million on windows and \$1.2 million on washrooms in the renovations.

The men's rooms were equipped with water-saving urinals that flush automatically only when something interrupts a photoelectric eye. But there's no such newfangled device in the mayor's washroom.

Although the tender specifications for Doré's office called for two crystal-cut soap dishes in the adjacent bathroom, Gignac pointed out that the soap dish and water cup are both made of mere glass.

Doré has been criticized for spending so much on city-hall renovations in the midst of a recession and his \$300,000 windows have become for many a symbol of excess.

But much of the building had become a fire hazard and needed renovating and Doré has pointed out that most of the cost of his new windows was for structural and stonework needed to install them, not the windows themselves.

THE GAZETTE, MONTREAL, TUESDAY, DECEMBER 22, 1992

La psychose de l'insécurité à l'hôtel de ville de Montréal

À l'élection de novembre 86, le maire Doré s'est fait élire notamment sur la promesse d'ouvrir l'hôtel de ville au peuple et de rapprocher l'administration vers les citoyens. Alors que sous l'administration Drapeau on pouvait circuler librement à l'hôtel de ville, on y retrouve maintenant presque autant d'agents de sécurité que de portes... Curieusement, à part le bureau Accès Montréal, le seul service exempt de garde devant s'informer de vos allées et venues est celui des comptes de taxes à payer... Dans cette tour d'ivoire, n'entre pas qui veut et vaut mieux présenter patte blanche.

À la période des questions aux réunions du Conseil, celui qui veut interroger sa majesté le maire doit préalablement croiser ou rencontrer quatre ou cinq agents dont la fonction est de coordonner les moindres déplacements des commettants. Au second étage, du haut de la galerie ouverte sur le Hall où attendent les citoyens, le directeur de la sécurité, walkie-talkie en main, scrute les opérations de surveillance. La psychose de l'insécurité est bel et bien omniprésente dans l'enceinte. Pour poser une simple et p'tite question aux élus, le citoyen doit se dévêtir, se dépouiller... La personne est tenue de laisser en consigne à la sécurité son veston, son pardessus, son attaché-case, sa sacoche, son chapeau

(pour les dames c'est un peu fort) et autres effets personnels (appareil photo, etc). Quand on sait que c'est généralement les politiciens qui ont quelque chose à cacher, c'est plutôt curieux, ridicule et frustrant. Imaginez la scène. Contraint de participer au cirque, le citoyen cravaté et à chemise blanche se présente sous le chapiteau devant les représentants tout souriants et habillés. Pour le citoyen, c'est une situation pour le moins gênante qui a fait rougir le maire lorsqu'il a été questionné publiquement sur le sujet.

Si c'est l'affaire Lortie qui a poussé l'administration locale à verser dans la paranoïa et à adopter des mesures de sécurité exagérées et un tantinet ridicules pour protéger nos élus, elles demeurent inadéquates parce qu'il existe tant d'autres plates-formes d'échange ou il n'y a aucune mesure préventive en force (C.C.A., comités, commissions, etc).

Pour un citoyen qui profite de la période des questions, l'exercice exige une attente d'au moins une heure.

L'expérience n'invitant pas à la récurrence, le philosophe citoyen se retire en se disant, mais pourquoi me suis-je déplacé pour des politiciens dont bon nombre ne valent même pas une douille?

Michel Bédard,
Montréal

LE DEVOIR

MONTRÉAL

Manifestation des propriétaires et commerçants

La séance du conseil municipal annulée

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

Plus de 1000 propriétaires et commerçants en colère ont forcé l'annulation, hier soir, de la séance du conseil municipal de Montréal.

Ulcérés par la nouvelle surtaxe sur les immeubles non résidentiels imposée par l'administration Doré, les manifestants en colère ont bruyamment réclamé l'abolition, avant de prendre d'assaut l'hôtel de ville. Les petits propriétaires d'immeubles commerciaux et les commerçants ont occupé les balcons de la salle du conseil. Chauffés à bloc, ils réclamaient la présence du maire Jean Doré en lançant des papiers et autres objets. Ce dernier a refusé de les rencontrer.

Vers 20h, une cinquantaine de policiers de l'escouade anti-émeutes, après qu'un de leurs chefs ait lu devant la foule rassemblée l'article dit de L'ordre aux intrus, ont entrepris de vider l'hôtel de ville. Quinze minutes plus tard, c'était chose faite.

Pour assurer la sécurité du public et des conseillers, la séance du conseil municipal a été reportée à une date indéterminée, a fait savoir le président du conseil, M. André Berthelot. Le règlement stipule que, si la séance n'a pas débuté dans les 20 minutes suivant l'heure prévue, elle est annulée.

Après le départ des manifestants, le maire Doré, lors d'une conférence de presse improvisée, a averti qu'il n'était

pas question de modifier le nouveau régime fiscal en la matière. «Le budget de 1993 a été présenté, de souligner M. Doré, et il n'est pas question d'en présenter un autre.»

Un peu plus tôt, l'ex-ministre de la Justice et ex-maire d'Outremont, Me Jérôme Choquette, avait harangué la foule à la manière des grands révolutionnaires. «On n'a jamais vu de mesure fiscale (la surtaxe) si oppressive, si injuste. Le maire Doré est en train de tuer cette ville (...) Il est temps que les citoyens se révoltent contre les gouvernements qui nous oppriment (...) Nous pensions que nos gouvernements étaient nos protecteurs. Ce n'est pas le cas. Les gouvernements sont nos adversaires, nos ennemis», a lancé le même homme qui, il y a 20 ans, pourchassait les terroristes...

«On demande aux propriétaires d'être les bourreaux de petits commerçants qui ont de la difficulté à exister», a-t-il renchéri.

Le président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux et principal instigateur de la manifestation, Peter Sergakis, a appelé l'administration Doré à retirer sur-le-champ sa nouvelle surtaxe, faute de quoi

«les faillites se multiplieront».

Le conseiller du Parti civique, Nick Auf Der Maur, a vu dans cette manifestation le «printemps de Montréal» et a convié les participants à un autre grand rendez-vous, les élections municipales dans dix-huit mois.

«Il est temps que les citoyens se révoltent contre les gouvernements qui les oppriment», a lancé l'ex-ministre Jérôme Choquette, qui, il y a vingt ans, pourchassait les terroristes...

Un autre participant, M. Normand Paradis, a pris à partie le maire Doré. «C'est la première fois que des gens d'affaires prennent la rue. J'espère que vous comprenez le message».

Un restaurateur de Côte-Saint-Paul a bien résumé le malheur de tous les manifestants. «Je travaille dix-huit heures par jour, sept jours par semaine, rien que pour payer des taxes», a-t-il crié.

Les commerçants des communautés chinoises, italiennes et helléniques étaient fort nombreux.

Dans plusieurs langues, ils ont scandé des slogans anti-taxes et anti-Doré. Parmi les slogans les plus frappants : «Communistes!» et «Elections!»

Dans la foulée de la réforme de la fiscalité municipale du gouvernement du Québec, Montréal a aboli la taxe d'affaires pour la remplacer par une surtaxe sur les immeubles non résidentiels. Cette mesure a été annoncée le

26 novembre dernier, lors de la présentation du budget.

Le taux de cette surtaxe est passé de 0,526\$ du 100\$ d'évaluation à 2,06\$ du 100\$. Certains propriétaires ont vu leur compte de taxes doubler, voire tripler.

Soulagés de la taxe d'affaires, les locataires voient en revanche leurs loyers augmenter considérablement.

La défunte taxe d'affaires ne s'appliquait pas sur les locaux inoccupés. La Ville en souffrait, puisque le taux d'inoccupation dépasse les 20%. La nouvelle surtaxe sur les immeubles non résidentiels est une taxe foncière.

Elle s'applique donc sur les locaux inoccupés. Pour venir en aide aux propriétaires aux prises avec des locaux inoccupés, la Ville de Montréal rembourse aux propriétaires toute surtaxe payée sur des locaux vacants après 60 jours de nouvelle inoccupation.

La Ville ne rembourse toutefois pas les intérêts, au grand dam des propriétaires.

La présidente du comité exécutif, Mme Léa Cousineau, a rappelé hier que «l'abolition de la surtaxe et son remplacement par une surtaxe foncière se traduisent pour la Ville par des économies annuelles de 12 millions\$ et par un revenu annuel supplémentaire de 10 millions\$».

Par ailleurs, le conseiller municipal d'opposition, M. Michel Prescott, exige la tenue d'audiences publiques sur la surtaxe par une commission municipale permanente du conseil de ville.

1000 commerçants en colère



PHOTO JACQUES GRENIER

QUELQUE 1000 commerçants et propriétaires en colère ont forcé, hier soir, l'annulation de la séance du conseil municipal. Ulcérés par la nouvelle surtaxe sur les immeubles non résidentiels, les manifestants ont bruyamment réclamé l'abolition avant de prendre d'assaut l'hôtel de ville. Nos informations en page A-3.

Riot squad quells city hall tax protest



Taxpayers break down door to the council chamber press gallery. Other city hall offices were damaged during the demonstration.

■ Council meeting is cancelled after hundreds of demonstrators angered by city surtax break doors, throw papers, eggs and keys from public galleries.

ELIZABETH THOMPSON
THE GAZETTE

The monthly meeting of Montreal city council was cancelled last night for the first time in years, and the riot squad was called in to evict hundreds of irate taxpayers who ran amok in city hall.

The greatest damage was on the second floor, where demonstrators broke down the antique door leading to the eastern galleries overlooking the council chamber.

Panels were knocked out of the doors to two more offices. In one office, a bookcase was overturned and broken. In others, the remains of potted plants littered the floor.

At one point, demonstration organizer Peter Sergakis and a handful of supporters acted as a human wall to stop chanting protesters from trying to break down the main door to the council chamber.

In the council chamber itself, demonstrators threw two chairs from the galleries on to the council floor. Several eggs were smashed on Mayor Jean Doré's desk. Papers and metal keys thrown from the gallery littered the floor.

Council tried to convene on schedule at about 7 p.m. but coun-

cillors who attempted to enter the chamber were greeted with boos and cascades of leaflets and metal keys.

Speaker André Berthelet finally decided to cancel the meeting because it could not be held in safety. Under the city's rules, the executive committee will have to give three days' notice of the date of the next council meeting.

Berthelet told reporters later it was the first time in his 18 years on city council that a meeting has ever had to be cancelled.

Organizers estimated the crowd at several thousand. However, director Yvan Goyette of Montreal Urban Community police estimated there were 300 people inside city hall and 100 to 150 outside.

Although demonstration organizers tried to retain control of the crowd and were urging them to disperse before 8 p.m., the demonstration continued until the police riot squad evacuated the building at about 8:30 p.m.

No arrests were made.

The anger arose from the city's decision to scrap its business tax paid by tenants and replace it by a non-residential surtax charged to property owners. It is then up to property owners to recover the tax from the tenants.

During the demonstration, a few braver members of Doré's Montreal Citizens' Movement, including Michel Lemay and Abe Limonchik, stood in the corridors and tried to reason with the taxpayers. Several opposition councillors were also present. However, Doré and most of the MCM councillors were nowhere to be seen.

"This is no way to lower taxes," said Councillor Ghislain Boisvert, watching the demonstration from behind a wall of security guards. "We'll just have to raise taxes to pay for the damage."

After the building was cleared, Doré told reporters he had been advised by security officers and police not to leave his fourth-floor office to speak to demonstrators.

But, perspiring under the light of television cameras, Doré denied his administration had underestimated the anger of the city's taxpayers.

"It's a transition period that is difficult, but we'll pull through and we're open to discussions."

Sergakis said members of his group are to meet with Doré today to discuss the tax problems.

Sergakis said demonstrators can't be blamed for what happened.

"We didn't ask for violence but people are going bankrupt so you have to expect that," he said. "When you know that tomorrow you may be bankrupt and you'll lose everything you have, you're ready to do anything."

Bill Spears, chairman of the lobby group TaxeSAction and a former MUC police officer, said the vandalism was the work of a few dozen younger demonstrators. He said police and city hall's security staff must assume part of the blame because they did not take their usual precautions to restrict access to city hall.

Bernard Perreault, supervisor of city hall security, said a last-minute decision was made to open the doors because organizers appeared to have control of the situation.

For the most part, the demonstration was peaceful.

Les commerçants pestent

■ L'hôtel de ville est assiégé

GILLES GAUTHIER

Des centaines de petits propriétaires d'immeubles et de commerçants en colère ont obligé hier soir l'administration Doré-Cousineau à annuler l'assemblée du conseil municipal et à faire appel à l'escouade tactique de la police de la CUM pour les expulser de l'hôtel de ville.

On estime à 2000 le nombre de personnes qui se trouvaient aux abords et dans l'hôtel de ville au plus fort de la manifestation contre la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

Secoué, le maire Jean Doré a expliqué après l'évacuation des protestataires par une trentaine d'agents casqués et armés de leurs matraques que «le mécontentement ne signifie pas le saccage, le vandalisme et la négation du droit du conseil de siéger».

Les dommages ont été relativement peu importants compte tenu du nombre de manifestants, qui ont toutefois lancé, du haut d'une tribune, deux fauteuils dans la salle du conseil avant de quitter. Un oeuf a atterri sur le pupitre du maire qui est demeuré, comme les autres membres du comité exécutif, dans ses bureaux du quatrième

■ L'assemblée du conseil est annulée

étage pendant toute la durée de la manifestation.

«Il n'est pas question de mettre en danger la sécurité des membres du conseil», a expliqué le président de l'assemblée, André Berthelet, qui a annulé la séance du conseil vers 19h20 et autorisé les responsables de la sécurité à faire appel aux forces de l'ordre, qui se sont mises à l'oeuvre environ cinquante minutes plus tard. L'évacuation s'est faite d'une façon ordonnée.

Membre du conseil municipal depuis 10 ans, Germain Prigent (Saint-Henri) ne se

souvenait pas qu'une assemblée ait été annulée à cause d'une manifestation.

En vertu des règlements, le comité exécutif doit convoquer à nouveau le conseil. «Les mesures de sécurité seront plus sévères la prochaine fois», a expliqué la présidente du comité exécutif, Lea Cousineau.

M. Doré a admis que l'administration a été prise au dépourvu même si elle s'attendait à ce qu'un fort nombre de mécontents se rendent à l'hôtel de ville. «Les organisateurs nous avaient dit qu'ils garderaient le contrôle», a-t-il ajouté.

VOIR CONSEIL EN A 2



Porte-voix à la main, le principal organisateur de la manifestation d'hier soir, Peter Sergakis, dissuade les manifestants de forcer les portes de la salle du conseil municipal de Montréal.



Les quelque 2000 commerçants venus hier exprimer leur colère contre la taxe d'affaires à l'hôtel de ville ont laissé la salle du conseil dans un fouillis indescriptible après leur expulsion par la police.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

CONSEIL

Les commerçants pestent

Une rencontre aura lieu cet après-midi entre des porte-parole des manifestants et quatre représentants de l'administration: le maire, Mme Cousineau, le vice-président du comité exécutif et responsable du développement économique, John Gardiner, et le conseiller municipal adjoint de Mme Cousineau, Michel Lemay.

Le maire de Moscou, Youri Louzhkov, qui passe la semaine à Montréal à l'invitation de M. Doré, devait assister à la séance

du conseil de cet après-midi. «Je lui ai dit de regarder les journaux de demain (aujourd'hui) pour voir la démocratie à l'oeuvre», a déclaré hier soir M. Doré.

«Il n'est pas question de présenter un nouveau budget», a déclaré le maire Doré, «mais nous poursuivons les discussions dans le contexte de la loi sur la fiscalité municipale et dans un esprit d'équité fiscale. Nous allons chercher des accommodements pour faciliter la période de transition».

Les manifestants avaient commencé à se rassembler devant l'hôtel de ville dès 17 heures et les

leaders de plusieurs associations de gens d'affaires ont pris la parole. Des organisateurs de la manifestation ont fait remarquer que des porte-parole des communautés grecque, portugaise, chinoise et italienne se sont adressés à la foule.

L'ex-ministre Jérôme Choquette, le président de la Ligue des propriétaires, Pierre Aubry, la présidente du Front commun contre les taxes, Jeanne-Mance Calvé, et d'autres figuraient parmi les orateurs.

La manifestation était organisée principalement par le prési-

dent de l'Association des propriétaires d'immeubles commerciaux du Québec, Peter Sergakis.

«Le maire Doré et Mme Cousineau vivent dans une tour d'ivoire, sont détachés de la réalité et ne voient pas la crise», a déclaré le chef du Parti civique, Pierre Gagnier. «Ils devraient démissionner, ainsi que le secrétaire général de la Ville, Pierre LeFrançois», d'ajouter le chef de l'opposition officielle, qui a fait remarquer que les manifestants qui sont allés hier soir à l'hôtel de ville, «c'est du petit monde qui gagne durement son pain». □

VIOLENCE
À L'HÔTEL DE VILLE

Commerçants
EN COLÈRE

pages 2 et 3

CONTRE LA
TAXE
À DORÉ!



Photo Pierre VIDRICAIRE
Un fauteuil a été lancé des balcons à l'endroit où siège habituellement le maire Jean Doré.

Montréal ne reculera pas sur l'imposition de la surtaxe

Le maire Jean Doré a immédiatement donné la réponse, hier soir, en conférence de presse, à la question que lui posaient les 2 000 manifestants.

« Le budget est adopté, et la surtaxe foncière est là pour y demeurer. Pas du tout question de reculer là-dessus », a-t-il affirmé.

Il reconnaît que les propriétaires d'immeubles commerciaux ont une transition

difficile à passer mais que le service des finances a déjà fait preuve de beaucoup de collaboration avec les gens qui en ont manifesté le besoin.

M. Doré a souligné que des rencontres ont déjà eu lieu avec les représentants des marchands et que d'autres sont prévues, mais qu'il n'était pas question de toucher à la surtaxe.

Photo Pierre VIDRICAIRE

50 policiers casqués appelés pour disperser 2000 manifestants venus dénoncer la surtaxe foncière



André BEAUVAIS

SACCAGE À L'HÔTEL DE VILLE

Il a fallu l'intervention d'une cinquantaine de policiers de l'escouade technique de la police de la CUM, hier soir, pour rétablir le calme à l'hôtel de ville de Montréal.

C'est vers 19 h 30 que le président du conseil, le conseiller André Berthelot, a autorisé l'intervention de la police devant une manifestation qui avait dégénéré en vandalisme et saccage.

Quelques minutes plus tôt, il avait constaté l'impossibilité de tenir l'assemblée du conseil, pour des raisons de sécurité, et avait le greffier d'annuler la réunion.

Vers 17 h 30, quelque 2 000 personnes s'étaient rassemblées devant l'hôtel de ville pour protester contre la surtaxe foncière sur les immeubles commerciaux.

Chauffés à blanc par plusieurs leaders qui ont pris la parole, environ un millier de ces manifestants ont envahi l'hôtel de ville dès que l'administration a autorisé l'ouverture des portes, peu après 18 h 30.

Mais les portes des balcons de la salle du conseil étant demeurées fermées, on les a alors défoncées pour s'installer, beaucoup trop nombreux, dans les deux balcons réservés au public.

L'annonce, à 19 h 20, de l'annulation de l'assemblée a mis le feu aux poudres. Un fusiteuil a été lancé à

l'endroit où sont assis habituellement le maire Jean Doré et la présidente Léa Cousineau.

Les manifestants ont renversé tout ce qui se trouvait sur leur passage, et le gigantesque lustre du hall d'entrée a été endommagé par des projectiles.

Pendant près d'une heure, quelques-uns des organisateurs, dont Peter Sergakis, ont bien tenté de convaincre quelques centaines de personnes de quitter les lieux, mais ils avaient visiblement perdu le contrôle de leur manifestation.

À un certain moment, une dizaine de personnes sont venues près de défoncer les portes qui mènent directement à la salle du conseil, qui a été réaménagée à grands frais. Mais c'en était assez!

Munis de casques protecteurs et de matraques, une cinquantaine de policiers ont finalement eu raison de la colère des gens qui se trouvaient là, principalement des commerçants mais aussi des citoyens ordinaires qui étaient venus les appuyer.

L'évacuation n'a fait aucun blessé, on ne rapportait aucune arrestation, en fin de soirée. Mais une équipe de l'hôtel de ville procédait à l'évacuation des débris.

Il avait été prévu que cette assemblée se poursuivrait aujourd'hui, à 15 h, par la visite du maire de Moscou, Youri Louzhkov, qui devra toutefois en faire son deuil!



Devant l'hôtel de ville, les messages étaient nombreux.

Photo Pierre VIDRICAIRE



Les manifestants ont eu raison du service d'ordre à l'intérieur de l'hôtel de ville pour se rendre dans les balcons.

Photo Pierre VIDRICAIRE

Photo Pierre VIDRICAIRE
Les portes des balcons étaient fermées à clé, mais les manifestants ont pris les grands moyens.

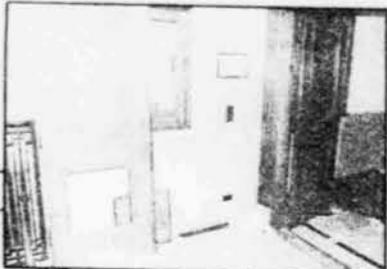


Photo Pierre VIDRICAIRE
Les manifestants ont tout saccagé sur leur passage.

Doré ne s'attendait pas à ce que la manif prenne cette allure

(AB) — Peu avant 21 h, hier, le maire Jean Doré et la présidente Léa Cousineau ont rencontré la presse pour commenter les événements de la soirée et pour dénoncer de telles scènes disgracieuses. Le maire a reconnu que l'administration s'attendait à une manifestation houleuse, mais pas à un tel désordre. « On a plutôt assisté au vandalisme et à du saccage, et il est inacceptable qu'une manifestation puisse ainsi priver le conseil de se réunir », a dit Jean Doré.

Il a endossé la décision du président du conseil d'annuler la rencontre. « Pour la sécurité des membres du conseil, il n'était absolument pas question d'entrer dans la grande salle. » La présidente du comité exécutif a laissé entendre que de telles scènes ne se reproduiront plus et qu'une sécurité mieux organisée sera mise sur pied à la reprise de cette assemblée parce que les manifestants ont promis d'y retourner.

Selon la Charte de Montréal, l'annulation d'une assemblée oblige le comité exécutif à reprendre tout le processus de la convocation. Quelques jours pourraient évidemment s'écouler avant qu'une date soit annoncée. Jean Doré a précisé que l'hôtel de ville a été ouvert aux manifestants parce qu'il ne voyait pas de raisons de les empêcher de s'exprimer à l'occasion du conseil. « Mais on a pris acte de la situation et on agit en conséquence dorénavant », a-t-il dit.

MERCREDI Consommation: un Québécois réinvente la chandelle

MARS 2 MARS 1993 LE JOURNAL DE MONTRÉAL 3



LA VIE MUNICIPALE

Manif et conseil ce soir



André
BEAUVAIS

L'hôtel de ville transformé EN FORTERESSE !

L'hôtel de ville de Montréal sera transformé en véritable forteresse, ce soir, pour la tenue de l'assemblée du conseil municipal qui devait avoir lieu lundi dernier.

Peter Sergakis, leader des propriétaires-commerçants qui sont allés manifester à l'hôtel de ville, la semaine dernière, a promis une démonstration encore plus bruyante, dès 17 h 50. Au cours des derniers jours, il a utilisé des mots très durs à l'endroit de l'administration Doré comme pour fouetter ses troupes.

Il a refusé, vendredi, de participer à une rencontre avec l'équipe Doré-Cousineau au cours de laquelle l'administration a annoncé un premier remboursement de 50 %, début juin, de la surtaxe payée sur les locaux commerciaux vides. Le maire a aussi annoncé la création d'un comité de travail qui étudiera la fiscalité des commerces en vue de faire des recommandations pour le budget de 1994, année d'élection générale.

Le président de l'Association des propriétaires d'édifices commerciaux a expliqué son refus de rencontrer Jean Doré une deuxième fois de la façon suivante : il affirme avoir été berné par le maire lors de sa première rencontre et il n'était pas d'accord avec la participation de la Chambre de commerce, vendredi, à cette deuxième réunion.

• Où était la Chambre de commerce

depuis le début pour défendre les intérêts des petits ? Et voilà qu'elle se porte au secours d'une administration incompétente. Nous ne jouerons pas ce jeu », a déclaré Peter Sergakis au *Journal de Montréal*.

Le saccage

L'homme d'affaires du Sud-Ouest fait entièrement confiance aux manifestants qui reviendront à l'hôtel de ville ce soir. Il attribue le saccage de lundi dernier à quelques personnes « qui ont perdu la tête parce que la nouvelle surtaxe foncière et sa perception mettent en péril des années de sacrifices pour bâtir leurs affaires ».

Vendredi, le maire Doré n'a pas élaboré sur le système de sécurité qui sera mis en place aujourd'hui aux abords et à l'intérieur de l'hôtel de ville, mais il a promis que l'assemblée aura lieu cette fois.

De son côté, Peter Sergakis espère que plus de Québécois francophones viendront exprimer leur désaccord avec la surtaxe foncière. La semaine dernière, plusieurs communautés culturelles de Montréal étaient fortement représentées à cette manifestation.

Riot police keep lid on tax protest at city hall

■ City hall's main doors are kept closed and police allow only a few dozen citizens to enter for last night's council meeting.

ELIZABETH THOMPSON
THE GAZETTE

Montreal city hall was turned into an armed fortress last night as hundreds of angry taxpayers again braved soggy snow and riot police to protest against a surtax on non-residential properties.

But this time the main doors were kept closed. At the one door opened to allow about four dozen people to enter, a dozen armed riot police kept the crowd from entering. Outside, hundreds of citizens chanting "Dem-o-cracy, Dem-o-cracy" tried to push their way in.

At the garage door used by councillors and journalists, a half-dozen members of the riot squad stood guard while an aide to Mayor Jean Doré decided who could enter and who could not.

Inside the building, security was so tight that opposition Councillor Pierre Goyer found himself escorted to the bathroom by a member of the riot squad.

In the hall of honor, where the few dozen people who managed to get in were corralled, riot police and security guards outnumbered citizens by roughly two to one. The public galleries were closed, and chairs reserved for journalists were chained together in a line.

Last night's council meeting came a week after city officials cancelled the regular monthly meeting and called in the riot squad to clear out hundreds of rowdy taxpayers.

During last week's demonstration, protesters broke down the door to one of the galleries over-



Riot-equipped police served as doormen at city hall last night, allowing only a few dozen citizens to enter.

GAZETTE, DAVE SIDAWAY

TAXES *If tenants won't pay, we're stuck: owner*

CONTINUED FROM PAGE A1

looking the council chamber. From there, they threw chairs, metal keys and raw eggs on to the floor.

Estimates of last week's turnout ranged from a police estimate of 500 up to 2,000. Last night, police again estimated the number of protesters at 500.

The controversy stems from the city's decision to replace the business tax paid by tenants with a surtax paid by the owners of non-residential buildings.

Property owners with vacant space are eligible for a rebate. Under the city's original rules, the rebate would not be paid until early next year, without interest.

Friday, Doré said the city will pay

half the rebates taxpayers are entitled to in early June.

However, the administration will have to call a special council meeting to get its concession package passed after opposition councillor Michel Prescott refused the unanimous consent needed to add the item to last night's agenda.

Demonstrators who showed up last night said the concession is a minor one that doesn't do anything to help their businesses make it through this recession year.

Engineer Tony De Risi, who owns a building on St. Laurent Blvd., said his taxes have doubled each year for three years. On top of that, his tenant is refusing to pay any more in surtax than he paid in business tax last year — leaving De

Risi with an extra \$3,000 to pay.

"They're pitting tenants against owners," he complained. "You try to collect from the tenant, they don't want to pay and you're stuck paying everything."

Opposition leader Nick Auf der Maur said one of the groups hit by the surtax is the Sun Youth Organization, which feeds and clothes the needy and provides a number of community services.

Auf der Maur said Sun Youth, which pays \$900 a month rent for a food warehouse on Mount Royal Ave., has been hit with a surtax bill of \$19,000.

Councillor Saulie Zajdel, one of the few members of Doré's ruling Montreal Citizens' Movement to meet people in front of city hall, said he met both his electrician and the owner of a local food store in the crowd. "It's the regular man and woman on the street," he said. "I hope we're paying attention."

Surtaxe, prise deux



PHOTO JACQUES NADEAU

PLUSIEURS CENTAINES de petits propriétaires sont à nouveau descendus dans la rue, hier, pour hurler leur mécontentement à l'endroit de la surtaxe sur les immeubles commerciaux adoptée par Montréal. La Ville avait cependant pris ses précautions, cette fois, et seuls 50 manifestants ont pu pénétrer à l'intérieur de l'hôtel de ville où, malgré les cris, le conseil municipal a pu se réunir normalement. Nos informations en page A-3.

Les manifestants n'empêchent pas la tenue du conseil municipal

JEAN DION ET
DANNY VEAR
LE DEVOIR

Pour la deuxième fois en huit jours, la révolte des petits propriétaires montréalais s'est exprimée dans la rue, en début de soirée hier, alors que quelque 600 personnes ont manifesté pendant plusieurs heures pour protester contre la surtaxe sur les immeubles commerciaux décrétée par la Ville.

Et si cette prise deux a été au moins aussi bruyante et fiévreuse que la première, connaissant encore quelques débordements mineurs, elle n'a cette fois pas eu raison du conseil municipal, qui a pu se réunir normalement.

La Ville avait d'ailleurs pris ses précautions, verrouillant à double tour les portes principales de l'hôtel de ville, rue Notre-Dame, et ayant informé les journalistes qu'ils devaient emprunter la porte arrière, à travers le garage de l'immeuble, pour assister à la séance du conseil municipal.

Des renforts de police avaient été mandés sur les lieux, à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, pour tenter

de prévenir les écarts de conduite du lundi précédent, alors que 1000 manifestants avaient investi l'immeuble, déboulonné une porte et renversé des plantes.

Hier, la manifestation se déroulait dans un calme relatif, devant l'hôtel de ville, les participants écoutant les divers discours des organisateurs. Les choses se sont cependant précipitées lorsque, ayant été informée de ce que des conseillers municipaux du RCM entraient par la porte latérale de la rue Gosford, une partie de la foule s'y est rendue bloquer l'accès.

Quelques esprits se sont dès lors échauffés, et trois ou quatre manifestants ont tenté de défoncer une porte latérale à l'aide d'une clôture métallique.

L'assaut, spectaculaire bien que donné à l'aide d'un instrument dérisoire, en a aussitôt incité d'autres, dont l'avocat et ancien maire d'Outremont, Jérôme Choquette, et le leader du mouvement, Peter Sergakis, à lancer un appel au calme. «Nous ne sommes pas ici pour faire du vandalisme», a dit M. Choquette.

La colère a repris de l'ampleur

lorsque les policiers qui étaient de faction rue Gosford ont laissé entrer, comme l'avait décidé la Ville, 50 manifestants bien comptés. Aux cris de «Démission» et «Assez, c'est assez», on a continué de frapper lourdement à la porte mais, devant l'inutilité de la chose, la petite foule s'est dispersée au bout de quelques minutes pour revenir au lieu principal de la manifestation.

À l'intérieur, surveillés par une quinzaine de policiers, les manifestants admis ont continué de scander des slogans, qui se répercutaient bruyamment dans la salle du conseil. Ils ont aussi frappé à la porte de la salle, puisqu'on ne leur avait donné accès qu'au hall de l'hôtel de ville, leur interdisant d'aller s'asseoir dans les tribunes.

Avant de s'adresser au conseil dans le cadre de la période de questions régulière, M. Sergakis s'est fait particulièrement virulent, indiquant que le maire n'avait le choix que de «reculer ou démissionner». L'homme d'affaires a évalué à «7000 personnes» le nombre de manifestants et a ajouté que «la prochaine fois, on

sera 20 000».

Aux questions inscrites au feuilleton par les citoyens mécontents, le maire Doré a toutefois repris son argumentation habituelle, réitérant que la Ville ne pouvait se priver des revenus de 22 millions\$ qu'apportent la surtaxe. De toute manière, a-t-il répété, «ce ne sont pas les commerçants qui sont les plus touchés par cette mesure».

Par ailleurs, une présence surprenante à la manifestation était celle de Jean-Claude Gobé, député libéral de Lafontaine, qui a promis qu'il rencontrerait le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, au sujet de la loi 145. Mais M. Gobé a quand même rejeté tout le blâme de la surtaxe sur l'administration municipale.

«Je ne sais pas si on va changer la loi mais, chose certaine, il faut qu'elle soit appliquée raisonnablement par l'administration Doré. On aurait pu répartir le fardeau fiscal sans excès. La surtaxe est un résultat du trop haut niveau d'endettement de Montréal. Le maire Doré est irresponsable», a soutenu le député.

Aujourd'hui



A3 SURTAXE

Un millier de petits commerçants et propriétaires montréalais opposés à la surtaxe sur les immeubles non-residentiels manifestent devant un hôtel de ville «fortifié».

Mille contribuables manifestent devant l'hôtel de ville

GILLES GAUTHIER

■ Les petits commerçants et propriétaires d'immeubles qui s'opposent à la surtaxe sur les immeubles non résidentiels de l'administration Doré-Cousineau ne lâchent pas.

Ils étaient environ un millier hier soir devant un hôtel de ville transformé en forteresse. Plus agressifs qu'il y a une semaine, alors qu'ils avaient forcés les autorités à annuler la réunion du conseil municipal, ils n'ont pu que crier leur mécontentement tellement les forces de l'ordre étaient omniprésentes. Le principal organisateur, Peter Sergakis, a promis qu'ils reviendront plus nombreux à la prochaine assemblée.

Il n'auront pas à attendre longtemps étant donné que le conseil devra tenir une séance spéciale, probablement jeudi ou vendredi de cette semaine, pour adopter la mesure destinée à apaiser les contribuables commerciaux mécontents.

L'administration avait annoncé vendredi dernier que plutôt que d'attendre à l'an prochain pour rembourser la surtaxe pour les locaux vacants, elle verserait 50 p. cent de la somme prévue dès juin prochain. Il fallait l'approbation unanime des conseillers municipaux pour inscrire cette mesure à l'ordre du jour de l'assemblée d'hier soir, mais le représentant de Jeanne-Mance, Michel Prescott, s'y est opposé. Les règlements prévoient un délai de 48 heures pour convoquer à nouveau le conseil.

Le maire Jean Doré a qualifié d'«irresponsable» l'attitude du conseiller Prescott, «qui rend un mauvais service aux contribuables». Il a également souligné que la convocation et la tenue d'une assemblée du conseil municipal entraînent des frais.

M. Doré rencontrera vendredi prochain le ministre Claude Ryan et il a demandé que la réforme de la fiscalité municipale, qui a provoqué le mécontentement d'un certain nombre de gens d'affaires, soit inscrite à l'ordre du jour.

Le maire entend à cette occasion «tester une ou deux hypothèses» visant à modifier la loi 145 sur la fiscalité muni-



Des policiers de la CUM comptent scrupuleusement les 50 manifestants antitaxes autorisés par le conseil municipal à pénétrer dans l'hôtel de ville de Montréal hier soir.

cipale en prévision de l'exercice financier 1994.

Ces hypothèses seront d'abord soumises au comité de travail sur la fiscalité dont la création a également été annoncée par l'administration vendredi dernier. Dirigé par la présidente du comité exécutif et responsable du budget, Lea Cousineau, il groupe des organismes tels la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Sidac Promenade Ontario, Taxe Saction, etc.

Les portes de l'hôtel de ville n'ont été ouvertes hier soir par des membres de

l'escouade technique de la police de la CUM que pour faire entrer cinquante personnes. Les citoyens qui ont posé des questions au conseil se recrutaient parmi elles.

Les tribunes de la salle du conseil étaient fermées au public et à un moment donné, dans le hall d'honneur, une douzaine de policiers casqués et armés de matraques empêchaient une vingtaine de contribuables d'y monter.

Auparavant, à l'extérieur, le député libéral de Lafontaine, Jean-Claude Gobe,

avait pris la parole devant les manifestants, dénoncé les taxes des administrations fédérale, provinciale et municipale et promis de se faire le porte-parole des contribuables mécontents à l'Assemblée nationale dès ce matin.

Deux conseillers du Parti civique ont confirmé que M. Gobe avait l'intention de poser sa candidature à la direction de cette formation pour affronter le maire Doré aux élections de l'an prochain. «Nous avons d'autres candidats en vue», se sont-ils empressés d'ajouter.

Une cinquantaine de personnes seulement ont pu pénétrer dans l'hôtel de ville, hier soir, sous bonne escorte policière, pour écouter les délibérations à partir du grand hall d'entrée. Aucun des manifestants n'a été autorisé à se rendre dans les galeries où les chaises avaient été enchaînées au plancher!

André Beauvais

Pour une première fois probablement, dans l'histoire de Montréal, le conseil municipal s'est déroulé sous clef!

De 19h à 20h30, une

douzaine de contribuables ont toutefois défilé devant ce conseil, à la période de questions, pour dénoncer la surtaxe foncière au maire Jean Doré directement qui a défendu son budget énergiquement et qui a

À Montréal, 1000 personnes manifestent encore contre les taxes

Le conseil municipal se déroule sous clef

même invité les protestataires à diriger leurs cours vers Québec.

Dehors, sous la neige, un millier de personnes environ avaient répondu au deuxième rassemblement en moins de sept jours organisé par Peter

Sergakis, président de l'Association des propriétaires d'immeubles commerciaux. La manifestation fut aussi bruyante que celle de lundi dernier mais elle fut contenue à l'extérieur de l'hôtel de ville.

Seule la porte de la rue Gosford s'est ouverte vers 18h30, sous bonne garde policière, pour laisser passer une cinquantaine de personnes. Lorsque le service d'ordre s'est rendu compte que Peter Sergakis n'a-

vait pas réussi à pénétrer à l'intérieur, on a fait le nécessaire pour l'y escorter.

Quand il s'est présenté devant le conseil, il a demandé la démission de Jean Doré et de tous les

membres du comité exécutif.

Appui de Gobé

Plus tôt, à l'extérieur, le député libéral de LaFontaine, Jean-Claude Gobé, avait apporté son appui aux propriétaires et commerçants. M. Gobé les a encouragés à dénoncer «le drame fiscal de Jean Doré qui se joue depuis 1986».

M. Gobé a aussi fait appel à «son» gouvernement du Québec «pour palier à l'incompétence de l'administration Doré». Il a promis d'intervenir en ce sens aujourd'hui à l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale.

En quittant la rue Notre-Dame, pendant le conseil sous clef, Peter Sergakis et les manifestants ont quitté en criant à la «dictature» et en promettant de revenir. À l'intérieur, M^{me} Léa Cousineau annonçait que toutes sources de taxes confondues, 69% des sommes avaient été payées quatre jours après l'échéance du 1^{er} mars. L'an dernier, 65% des sommes avaient été versées au même moment.



Photos Luc LAFORCE

Les pancartes étaient encore nombreuses hier soir devant l'hôtel de ville.



Robert Duguay

Soyons positifs!

Prenez la manif de lundi devant l'Hôtel de ville.

J'ai tout vu. Tout. Les gars qui ont lancé des tomates et des oeufs sur l'Hôtel de ville, j'aurais pu les en empêcher tellement j'étais prêt d'eux au moment où ils ont perpétré ces actes de vandalisme. Même qu'à un moment donné ça m'a tenté de leur dire d'arrêter, que ça n'avait pas de sens d'être pochés comme ça, même pas capables d'atteindre les fenêtres du quatrième, où c'est que vous avez fait votre baseball mineur, les boys? Mais comme ils étaient supérieurs en nombre et fâchés contre l'administration... je n'ai pas insisté.

J'ai vu l'ancien ministre de la justice, Jérôme Choquette, véritable Danton moderne, grimper un escabeau nonobstant le péril pour s'installer sur la boîte de truck d'où il s'est adressé au peuple, exaltant le courage des uns, dénonçant la pleuterie des autres, et finissant par lui dire, au peuple, que malgré la fourberie de l'administration, il avait encore confiance en la démocratie. Et quand tout le monde s'est mis à scander «Démocratie, Démocratie», je vous le jure, j'ai vu des hommes s'essuyer les yeux avec leurs mitaines car c'était frisquet pour manifester, lundi soir.

J'ai vu de très près (je leur ai tenu la porte pendant qu'ils sortaient du sous-sol, est-ce qu'on peut être plus près que ça?) j'ai vu une demi-douzaine d'anti-émeute qui allaient se placer à un endroit stratégique, à quelques mètres seulement du coeur de la manif.

(Un détail: il y en avait un qui portait un genre de petite jupette derrière son casque pour se protéger le cou et je n'ai pu m'empêcher de penser que ce serait un accessoire indispensable pour plus de sécurité dans la pratique du hockey et que l'application du règlement pourrait occuper des agents de la Régie de la Sécurité dans les Sports pendant une couple d'années. Sans compter l'élégance.)

Parmi ce peloton d'élite, puisqu'on parle d'élégance, il y avait une femme, je l'ai vue de mes yeux, et même s'il est un peu tard, permettez-moi de la saluer elle aussi, vibrante preuve de l'accessibilité aux postes.

* * *

Parmi les manifestants, regardez donc qui est là: M. Peter lui-même, prononcez «Peteur» puisque c'est comme ça qu'on l'appelait dans le temps, le propriétaire de la Maison Perreault où nous avons gaspillé une partie de nos 20 ans et de nos maigres chèques de grève. On a jasé un peu de la belle époque. Ah, l'année de la grève! Si je m'en souviens, M. Peteur. Le professeur Marcel, chauve, endormi sur son orgue, monsieur Jack, le batteur de 102 ans qui se disait physicien polonais en exil.

Oui, M. Peteur, c'était l'bon temps; il croulait sous le fric et si je me souviens bien, il faisait même partie de la commission ethnique du parti libéral, ce qui n'est pas rien.

Comme il faisait pitié, lundi soir, M. Peteur, sa pancarte à la main, les pieds dans la slotche, son cigare éteint, à crier «assez c'est assez» sans trop comprendre. Vingt-quatre mille piastres de taxes par année! Non, ça n'a pas de bon sens d'étouffer les petits commerçants.

J'ai aussi rencontré l'aimable propriétaire d'un restaurant italien de la rue Dante, avec ses grandes moustaches... Lui, en plus du restaurant, il doit payer des taxes sur ses logements, imaginez. Il ne peut plus arriver.

Par grands bouts, à la manif de lundi, on se serait d'ailleurs cru sur le perron de l'église Notre-Dame-de-la-Défense un dimanche après-midi de baptême, ou à une réunion d'anciens combattants grecs. Mais qu'est-ce que ça prouve? Rien. Sinon peut-être que les propriétaires allophones sont moins frileux.

J'ai aussi rencontré un gars qui fabrique des radiateurs. Il m'a dit que bientôt il serait obligé d'acheter ses radiateurs des Mexicains et de les revendre ici avec un petit profit. «Là, avec ces taxes-là, des profits, on a oublié ce que c'était», m'a-t-il avoué entre deux quintes de toux. Sans compter les cotisations à la CSST et les taxes scolaires.

Que de tristesse.

Mais au moins, ces citoyens-là ont pris l'air.

LE DEVOIR

CULTURE

La 60^e saison de l'OSM

Première canadienne de l'opéra *Les Troyens*

MARIE LAURIER
LE DEVOIR

Charles Dutoit ne déroge pas à son esprit imaginaire pour souligner avec éclat un anniversaire, et pour la 60^e saison de l'Orchestre symphonique de Montréal qu'il dirige depuis 1978, il donnera la première canadienne de l'opéra *Les Troyens* de Hector Berlioz. Cette oeuvre d'une durée de près de cinq heures sera aussi enregistrée par Decca-London et elle sera présentée en deux parties, soit *La Prise de Troie* les 5 et 6 octobre, puis ensuite *Les Troyens à Carthage* les 12 et 14 octobre. «J'annonce tout de suite au public que les représentations auront lieu à 19h», précisait-il hier dans le hall de l'hôtel de ville en s'étonnant de «l'étrange réverbération» du lieu.

Une boutade et une allusion à la salle de concert qu'il n'a toujours pas et qui a eu l'heur de détendre l'atmosphère d'une conférence de presse jusque-là guindée

par la présence d'un aéroplane d'invités du maire de Montréal, l'hôte de cette réception. Le maire Jean Doré voulait ainsi manifester sa reconnaissance à celui qui a si bien «contribué à la réputation d'excellence de la ville de Montréal et aussi sur la scène internationale», tout en lui souhaitant bonne chance à la veille de son départ pour une tournée de concerts en Floride et au Mexique du 15 au 30 mars.

En choisissant cette oeuvre gigantesque de Berlioz qui comporte une distribution de 25 solistes, un chœur de 150 voix, et plus de cent musiciens, «Charles Dutoit et l'OSM célèbreront leur histoire en faisant l'histoire», «Il s'agit du plus grand monument du répertoire de l'opéra français, a fait remarquer le maestro Dutoit. Et je suis persuadé que nos artistes vont relever le défi avec un grand bonheur. Je vous le dis, en vérité les musiciens de l'OSM travaillent plus fort qu'ailleurs, je le sais pour observer et fréquenter plusieurs autres orchestres dans le monde.»

En plus de la pièce de résistance de

Berlioz, Charles Dutoit a dévoilé les autres lignes de force de la saison prochaine, avec un accent particulier pour le piano. Charles Dutoit sera au pupitre pour la moitié des concerts réguliers de la 60^e saison et il confiera l'autre moitié à onze chefs invités, alors que six solistes feront leurs débuts à l'OSM.

La formule d'abonnement à la carte, c'est-à-dire le choix de concerts puisés dans différentes séries, s'est avérée efficace puisqu'elle a recruté 1 700 nouveaux abonnés. Autre innovation dont on doit prendre note: les concerts de la série Air Canada commenceront une demi-heure plus tôt, soit à 19h30. Si cette expérience est concluante, on adoptera ultérieurement cet horaire les autres soirées. Les séries des Matinées symphoniques Métro et des Dimanches Standard Life restent des valeurs sûres et l'on conserve également les Matinées étudiantes Shell et les causeries d'avant les Grands concerts et les Concerts gala. Ces rencontres interactives sont bilingues et gratuites.

Et l'on maintient la tradition initiée il y a déjà 30 ans en présentant le *Messie* de Handel à la basilique Notre-Dame: les 15 et 16 décembre sous la direction du chef britannique Ivor Bolton qui fera ses débuts à l'OSM.

Enfin, l'OSM a un nouveau compositeur résidant: José Evangelista — il remplace Denis Gougeon — et il est en nomination deux fois pour les trophées Juno dont les noms des lauréats seront connus le 21 mars. Les deux enregistrements primés sont *Alexandre Nevsky et Lieutenant Kijé* de Prokofiev et *Le Lac des cygnes* de Tchaïkovsky. M. Dutoit a remis des copies de ces disques au maire Jean Doré.

Précision

Le concert des Productions Davis Joachim mettra en vedette le violoncelliste Denis Brott (et non le chef d'orchestre) accompagné au piano par Glen Montgomery ce soir (jeudi) à 20h à l'église St. Philip.

Surtaxe sur les immeubles: Ryan se porte à la défense de Doré

YVON LABERGE

■ Le maire de Montréal, M. Jean Doré, peut dormir sur ses deux oreilles et ses pourfendeurs en rager. Plutôt que de lui servir le croc-en-jambe magistral que plusieurs souhaitaient, Claude Ryan s'est porté à sa défense et à celle de la surtaxe imposée sur les immeubles non résidentiels en déclarant qu'il n'y avait pas la matière à la croisade dont certains rêvent!

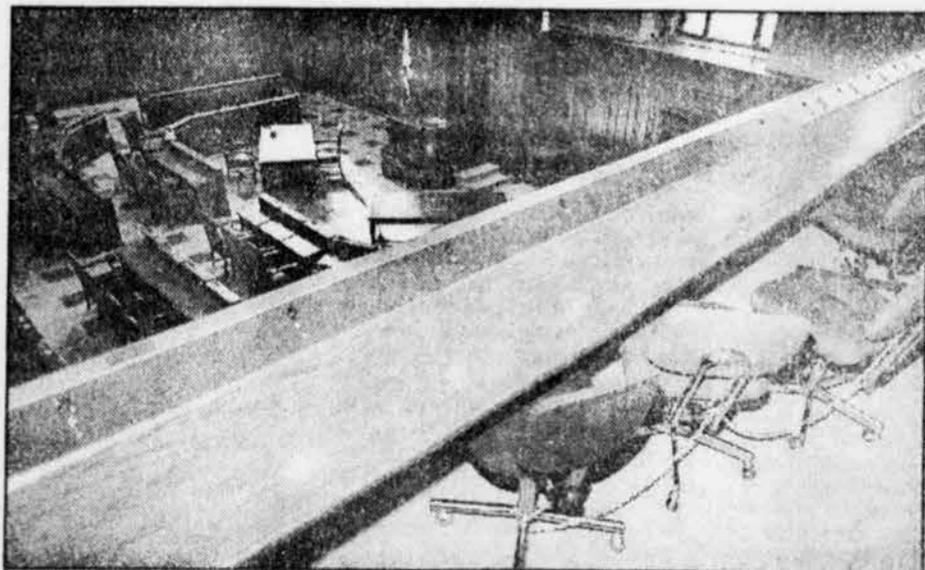
Après deux heures de tête-à-tête, les deux hommes ont rencontré les journalistes de la presse municipale dans le salon de la mairie de l'hôtel de ville de la rue Notre-Dame.

Pour l'essentiel, a rappelé le maire Doré, cette rencontre avec le ministre des Affaires municipales était prévue depuis un bon moment déjà et les deux hommes en ont profité pour parler fiscalité, amendements à la Charte de la Ville de Montréal et autres dossiers montréalais ou métropolitains.

Selon Claude Ryan, l'augmentation des revenus que Montréal tire de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels «est très, très, très modeste» par rapport à l'ancienne.

«Il n'y a pas matière à croisade généralisée comme certains en rêvaient, dit le ministre. Je suis sûr que le propriétaire d'immeubles non résidentiels qui s'assoit et regarde les choses attentivement, va s'apercevoir qu'il n'y a pas matière à ce type de croisade.»

Évidemment, comme le maire de Montréal le fait depuis plusieurs semaines, le ministre des Affaires municipales reconnaît qu'il peut y avoir des cas particuliers. Il y en a toujours eus et il y en



Surprise hier matin à l'hôtel de ville de Montréal. Craignant peut-être que des citoyens ne s'emparent des chaises réservées aux journalistes pour les balancer sur le plancher de la salle du conseil municipal, le service de sécurité les avaient solidement enchaînées. Elles le sont d'ailleurs encore comme elles l'ont été — avec les journalistes dessus assis — pendant les trois heures de l'assemblée du conseil hier matin.

PHOTO: LUC SIMON PERRAULT, La Presse

aura toujours, a-t-il ajouté en substance.

Se défendant avoir déclaré plus tôt cette semaine à Québec que Montréal a manqué de discernement en appliquant la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, M. Ryan a précisé qu'il était normal pour Montréal, comme les autres villes du Québec, de modifier son régime municipal de taxation d'affaires.

Quant au reste, dit-il, à elle d'en porter la responsabilité bien qu'il reconnaisse que la première année du changement est la pire.

Toujours est-il que M. Ryan croit que sa réforme de la fiscalité municipale — la Loi 145 — est constitutionnelle et il promet d'ailleurs une bonne joute juridique à ceux qui ont décidé de la contester devant les tribunaux.

Le ministre a enfin dénoncé les pro-

priétaires d'immeubles non résidentiels qui profitent du changement au régime municipal de taxation d'affaires pour imposer des frais de perception pouvant aller jusqu'à 15 p. cent aux commerçants-locataires. S'il le faut, a dit M. Ryan, on va sévir.

En matinée, le conseil municipal a adopté le règlement qui permet de rembourser aux propriétaires d'immeubles non résidentiels la surtaxe payée pour des locaux vides à partir du 1er juin et non plus seulement le 1er janvier prochain.

Comme on pouvait s'y attendre, l'opposition — une douzaine de conseillers — a voté contre la mesure d'assouplissement présentée par l'administration Doré-Cousineau.

Le conseil municipal siégeait hier matin en séance extraordinaire parce que

l'opposition avait refusé son consentement plus tôt cette semaine à l'étude du règlement annoncé la semaine dernière par le maire Doré après une rencontre avec une huitaine de représentants de groupes d'hommes d'affaires, propriétaires et commerçants de la métropole.

Hier matin encore, les mesures de sécurité étaient tissées serrées à l'hôtel de ville et le zèle des pions habillés de gris et cravatés de rouge franchement déplacé!

Quant aux grandes portes d'honneur par où les citoyens et citoyennes de Montréal sont invités depuis novembre 1986 à pénétrer dans leur hôtel de ville, elles sont demeurées closes jusqu'à ce que la séance du conseil ne commence.

Belle façon de dire à ceux qui paient de continuer à payer sans mot dire... pour des raisons de sécurité!

SURTAXE

Ryan et Doré restent plutôt dans le vague



André BEAUVAIS

Lunch au sommet, hier, entre Claude Ryan et Jean Doré, au Vaisseau... Doré de la rue Notre-Dame, Champ-de-Mars, Montréal, PQ. Le créateur et sa créature!

Au menu: salade fiscale nouvelle recette, tartine de surtaxe forte, émincé de contribuable bien arrosé et, comme dessert, un renversé de pouvoir à la Claude!

Tout un menu. Mais toute une ville! Tout un problème!

Les deux amis ont ensuite rencontré la presse toujours friande de déclarations. Il n'y avait que des miettes. Du vide. Du vague. Des propos réchauffés. Du déjà entendu.

Le ministre Claude Ryan est peut-être celui qui a ajouté une nouvelle couleur au dossier de la surtaxe foncière sur le non-résidentiel.

Il a soumis «respectueusement» à son hôte que cette nouvelle surtaxe a produit «une augmentation des revenus très très modeste et qu'il n'y avait certainement pas matière à croisades dans les rues de Montréal comme ce fut le cas».

On a même cru que le ministre était parti pour ajouter: «...et on ne comprend pas pourquoi vous avez fait cela».

On cherche l'équilibre

Si des décisions ou des solutions ont pu être discutées dans ce tête-à-tête gastronomique, il n'en fut pas question en conférence de presse.

Le ministre des Affaires municipales a répété que son gouvernement est prêt à écouter les recommandations de la Ville de Montréal et à modifier la loi 145, s'il y a lieu, mais il a ajouté qu'il ne faut pas agir rapidement.

D'abord, cette surtaxe sur les locaux commerciaux «est une bonne mesure», a-t-il poursuivi, «parce qu'elle a été recommandée par la Commission Parizeau (le Jacques du PQ) mandatée il y a quelques années par l'Union des municipalités du Québec».

M. Ryan croit que cette surtaxe doit connaître un dosage approprié selon les villes. «Chaque ville est responsable de son dosage», dit-il.

Il ne s'explique pas encore qu'environ 250 villes au Québec utilisent la surtaxe (dont 190 depuis l'an dernier) et que le soulèvement ne se produit qu'à Montréal.

Une journaliste lui a dit qu'il fallait peut-être comprendre la situation en considérant qu'il y a beaucoup plus de commerces fermés à Montréal qu'à Lachute!

Estomaqué, il a répliqué avec la vigueur qu'on lui connaît que cette observation était, «Madame, une monstruosité car il y a aussi beaucoup de commerces fermés à Lachute».

Lachute est la ville-centre de la circonscription d'Argenteuil que représente Claude Ryan à l'Assemblée nationale. Fallait pas toucher!

Des faiblesses

La réforme fiscale municipale qu'il a implantée l'année dernière souffre-t-elle d'imperfection ou de faiblesse? M. Ryan ne donne pas encore de réponse. Il veut écouter Montréal, ses observations et ses plaintes quant à l'assiette fiscale.

Claude Ryan n'est pas encore à cette étape. Après le copieux repas partagé avec Jean Doré, il n'a donné aucun indice d'un quelconque doute sur sa loi 145. Il était plutôt en pleine sieste fiscale!

«C'est tout nouveau. Nous n'en sommes qu'au début de l'application de la réforme. Il est normal que l'on recherche un équilibre pour Montréal», a commenté le ministre.

Jean Doré souhaiterait, lui, que Québec aille un peu plus vite pour aider Montréal.



Photo Albert VINCENT

Albert Abdo, à droite, a dû pour le moment payer une taxe qui ne lui est pas destinée légalement. À ses côtés, un autre homme d'affaire, Elias Fattal, a lui aussi paradé devant le conseil pour dénoncer les hausses vertigineuses dans certains cas.

La taxe passe de 12 000\$ à 80 000\$! Qui fera faillite ?

Albert Abdo, homme d'affaires montréalais, fait face à un sérieux problème. Doit-il, lui, déclarer faillite, ou «mettre» son locataire en faillite?

André Beauvais

La question paraît peut-être un peu forte! Elle l'est peut-être, mais elle illustre bien ce que vivent actuellement un grand nombre de propriétaires face à leurs locataires commerciaux.

M. Abdo s'est présenté devant le conseil municipal hier matin pour expliquer son cas à Jean Doré.

Ce contribuable fait partie du Groupe Développement 350 Maisonneuve, propriétaire d'un terrain à l'intersection de Maisonneuve et Bleury, terrain qui est loué à Stationnement Métropolitain qui loue des espaces à la journée.

L'an dernier, son locataire a payé environ 12 000 \$ de taxes d'affaires à la Ville de Montréal.

Ladite taxe ayant été éliminée cette année et remplacée par la surtaxe foncière sur les immeubles non résidentiels, Stationnement Métropolitain n'a reçu aucune facture de la Ville en 1993.

Le groupe de M. Abdo a reçu, lui, la nouvelle surtaxe pour l'année: tout près de 80 000 \$!

Il a un seul locataire, donc la collecte au nom de la Ville est simple. Il avise Stationnement Métropolitain de lui rembourser la moitié, 40 000 \$, qu'il a déjà payée à la Ville pour le 1^{er} mars, «comme d'argent que nous avons dû emprunter à la banque», a-t-il dit au Journal hier.

NON ou la faillite

Stationnement Métropolitain veut maintenant limiter son premier paiement au Groupe Maisonneuve à 6 000 \$ plus 1,9%!

Le raisonnement est facile à comprendre. Le locataire a appelé John Gardiner, membre du comité exécutif, pour lui demander quelle était la

hausse cette année dans le secteur commercial.

Il a obtenu comme réponse que la hausse moyenne est de 1,9% sur le montant de l'an dernier.

Stationnement Métropolitain a informé Albert Abdo qu'il ne pouvait lui payer au-delà de 6 000 \$ plus 1,9% au premier mars sans quoi le commerce pourrait disparaître.

Il est vrai qu'environ 40% des comptes de taxes commerciaux n'ont pas augmenté cette année mais le locataire ne sait pas encore que parmi les autres factures, il y en a qui sont pas mal épicées.

Abdo, un peu désespéré, hier, affirmait que son locataire se dit incapable de payer 40 000 \$.

Et, en réalité, cette taxe vise le locataire, comme le prévoit la loi sur la réforme fiscale.

Il y a dans cette affaire de surtaxe foncière une incompréhension flagrante qui commence à s'étaler sur la place publique.

Le maire Doré a pourtant expliqué clairement, hier, à son client contribuable, le nouveau processus de perception de la surtaxe foncière.

À sa sortie de la salle du conseil, Albert Abdo a déclaré au Journal qu'il n'avait rien compris des explications du maire!

Peut-être que l'impact brutal d'une hausse aussi difficile à encaisser empêche les parties contribuable à bien comprendre ce qui se passe et à bien s'entendre.

Il reste qu'une facture en 1992 de 12 000 \$ qui devient 80 000 \$ en 1993 est absolument indigeste.

Jean Doré ne cesse de répéter aux gens qui défilent devant le conseil pour se plaindre de telles hausses qu'ils doivent rencontrer les spécialistes du Service de la finance pour discuter de modalités de paiements.

Mais ces gens-là ne font que demander que l'on comprenne qu'ils ne sont pas capables d'absorber de telles augmentations.

Cela n'est pas encore compris par l'administration.

8 LE JOURNAL DE MONTRÉAL / SAMEDI 13 MARS 1993

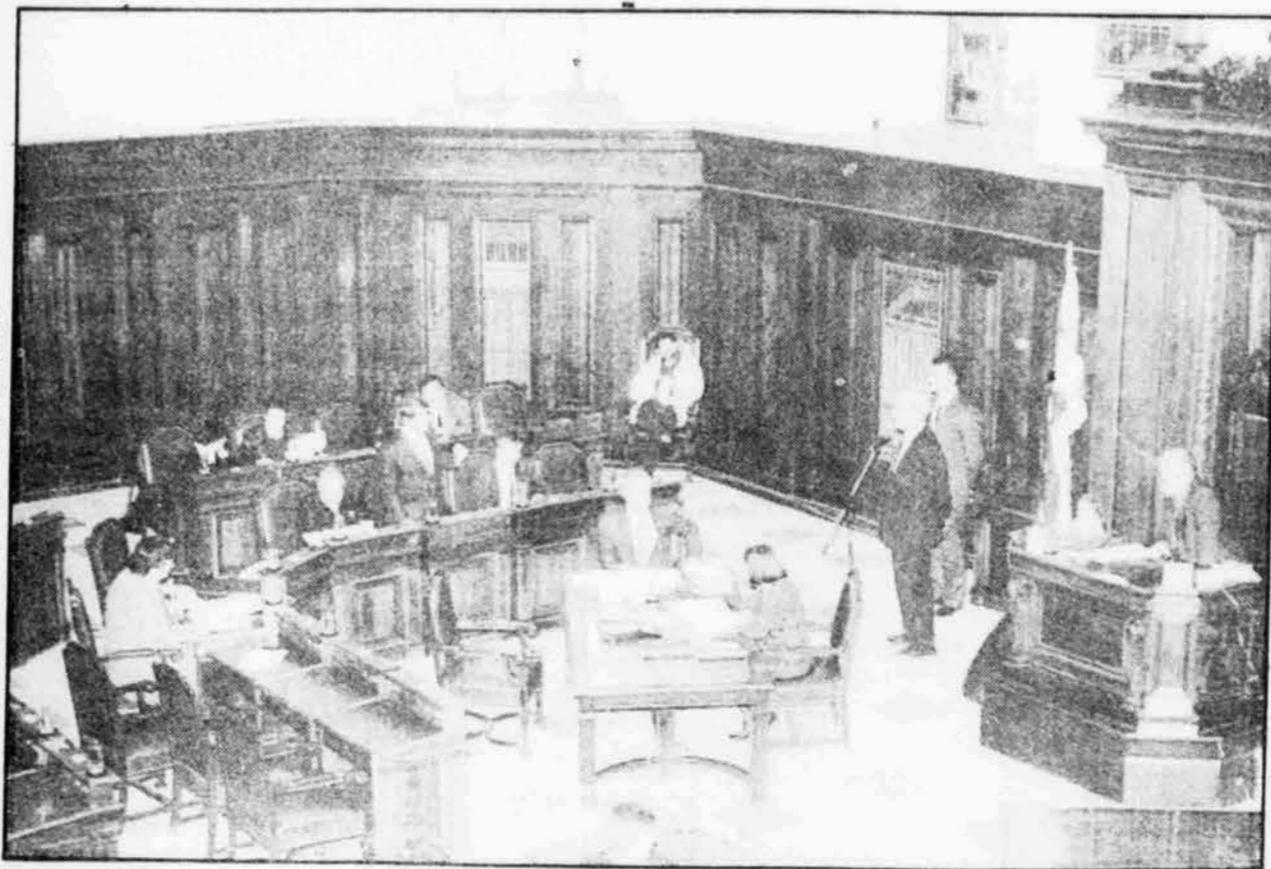


Photo Albert VINCENT

Le conseil municipal et le maire Jean Doré, hier matin, à l'écoute du porte-parole du Groupe Développement 350 Maisonneuve.

page 5



**SERGAKIS
ARRÊTÉ**



Photo Luc LAFORCE

Les organisateurs de la manifestation ont distribué des munitions aux protestataires massés devant l'hôtel de ville de Montréal.

Sergakis arrêté et menotté

NOUVELLE MANIFESTATION DES COMMERÇANTS À L'HÔTEL DE VILLE

Ça tourne au vinaigre!

Ils étaient peu nombreux, hier, à l'hôtel de ville de Montréal, pour manifester une fois de plus contre la surtaxe foncière, mais il a fallu plus de policiers qu'aux deux occasions précédentes pour les maîtriser.



**André
BEAUVAIS**

Ces commerçants et petits propriétaires venus manifester pour une troisième fois contre l'administration Doré ont maintenant leur victime: Peter Sergakis lui-même. Arrêté, menotté et amené au poste 33. Il a été arrêté au plus fort de la bousculade, hier après-midi, dans l'entrée de l'hôtel de ville.

Au moins trois autres personnes ont été arrêtées lorsque les grandes portes centrales, rue Notre-Dame, se sont ouvertes mystérieusement. C'est alors que la foule de manifestants (environ 200) s'est précipitée

vers le grand hall de l'hôtel de ville mais plusieurs policiers, impatients, les ont repoussés avec force.

Dans l'affrontement, un commerçant aurait été victime d'un malaise cardiaque lorsque coincé dans la foule. Trois policiers l'ont alors transporté rapidement dans le hall de l'hôtel de ville pour lui fournir les premiers soins. Il a cependant quitté les lieux avant l'arrivée des ambulanciers.

Quant à cette porte d'acier centrale qui s'était ouverte tout doucement, la rumeur circulait que les contribuables surtaxés s'étaient procuré la clef de l'hôtel de ville!

Policiers nerveux

Lors des deux manifestations précédentes, les policiers avaient fait montre de beaucoup de patience et même de... douceur pour sortir les manifestants de l'hôtel de ville. Lors de la

deuxième manifestation, ils avaient même toléré une trentaine de manifestants dans le hall de l'hôtel de ville, malgré leurs cris qui pouvaient perturber l'assemblée des élus.

Hier, leur rapidité d'exécution en a surpris plusieurs. Mais les policiers ont comme été déjoués quand les grandes portes se sont ouvertes. On les a vus agripper au moins quatre personnes et les entrer de force dans l'hôtel de ville pour leur passer les menottes. Peter Sergakis était de ceux-là.

Et c'est probablement la première fois dans l'histoire de Montréal qu'on menottait ainsi des contribuables aux tempes grises, à deux pas de la salle du conseil.

Pendant que ces scènes troublantes se déroulaient dans ce noble hall qui accueillit la démocratie en 1986, le commerçant non identifié se remettait de son malaise, étendu sur le



Photo Luc LAFORCE

En scandant des slogans anti-taxes, les protestataires ont lancé des oeufs sur l'immeuble de l'hôtel de ville.



Photo Luc LAFORCE

Peter Sergakis à sa sortie du district 33, où de nombreux commerçants s'étaient attroupés pour réclamer sa libération.

marbre, et réconforté par Daniel Bussièrès, attaché aux communications au bureau de Léa Cousineau.

Les policiers ont finalement eu raison des manifestants qui ont même poussé l'intrépidité jusqu'à vouloir entrer par le garage de l'hôtel de ville. Mais une barricade humaine de policiers les attendait.

Des conseillers (du RCM et de l'opposition), qui avaient quitté l'assemblée pour voir ce qui se passait aux portes de leur hôtel de ville, se mordaient les lèvres

d'inquiétude en assistant à l'arrestation de Peter Sergakis, le dernier qu'ils auraient voulu voir menotté!

Cette assemblée était prévue depuis plusieurs mois pour 20h hier soir. Mais, il y a quelques jours, l'administration Doré a décidé de la ramener à 14h à cause d'une fête juive. De leur côté, les organisateurs de la manifestation se sont vus obligés de se réorganiser à la dernière minute.

Ce changement d'horaire, ils ne l'ont pas digéré.

Peter Sergakis arrêté pour avoir forcé l'entrée de l'hôtel de ville

YVON LABERGE

Le président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, M. Peter Sergakis, a été arrêté hier avec quatre autres personnes au cours d'une manifestation devant l'hôtel de ville de Montréal.

Conduit au poste 33 de la police de la Communauté urbaine de Montréal vers 15 h, M. Sergakis a été libéré trois heures plus tard en même temps que deux autres manifestants. M. Sergakis comparaitra sous peu en Cour municipale. On l'accuse de voies de fait par intrus. En d'autres mots, on lui reproche — ainsi qu'aux autres — d'avoir forcé l'entrée de l'hôtel de ville alors qu'on ne voulait plus de lui à l'intérieur.

Les deux autres manifestants arrêtés ont passé la nuit derrière les barreaux pour un complément d'enquête, l'un étant en probation et l'autre faisant déjà face à deux accusations de voies de fait graves.

Aussitôt libéré, M. Sergakis s'en est pris au maire Jean Doré,

le qualifiant de «bandit». Aux 250 manifestants venus l'accueillir à sa sortie du poste 33 en début de soirée, il a lancé: «Le maire est pas juste. C'est un bandit. C'est ce qu'il est. C'est pas nous les criminels. C'est M. Doré. Doré, criminel! Doré, criminel!» Et la foule de reprendre le slogan.

Commentant son arrestation par l'escouade anti-émeute de la police de la CUM, l'homme d'affaires a déclaré qu'il n'avait rien à se reprocher. «La police, a-t-il dit, c'est terrible. Un officier est venu me chercher, en disant: C'est lui qu'il faut aller chercher.»

Le fait est que M. Sergakis a été arrêté puis menotté après que des manifestants eurent réussi à ouvrir les grandes portes de l'escalier monumental de l'hôtel de ville. Il y avait déjà plus d'une heure qu'ils manifestaient — dans la rue — leur colère en dénonçant la nouvelle surtaxe sur les immeubles non-résidentiels. Ils en étaient d'ailleurs à leur troisième manifestation du genre en un mois devant l'édifice de la rue Notre-Dame.

M. Sergakis avait été autorisé — avec une quarantaine d'autres

manifestants — à pénétrer dans l'enceinte de l'hôtel de ville. Constatant qu'on leur interdisait d'assister aux travaux du conseil municipal, les manifestants ont commencé à scander des slogans et à invectiver les policiers de la force régulière appelés sur les lieux.

Peu de temps après, une dizaine de leurs confrères casqués, matraque à la main, sont intervenus pour empêcher la foule de prendre d'assaut l'hôtel de ville. C'est qu'on venait tout juste d'ouvrir — on ne sait toujours pas comment — les grandes portes donnant accès au hall d'honneur.

En quelques minutes, la foule était repoussée hors des lieux, non sans qu'un premier manifestant — suffoquant — ne soit promptement ramené à l'intérieur, les policiers craignant la crise cardiaque. Aussitôt, la foule a réagi et c'est là que les policiers se sont saisis des cinq manifestants arrêtés.

Pendant tout ce temps, les conseillers ont continué leur travail comme si de rien n'était, derrière les portes closes de la salle du conseil. Hormis, bien sûr, quelques-uns attirés dans le hall d'honneur par le vacarme qu'on y faisait.

Dès que M. Sergakis et ses quatre autres coaccusés eurent été conduits au poste 33 pour l'interrogatoire de routine, les manifestants — environ 200 selon la police — ont repris possession du pavé devant l'hôtel de ville.

Tout l'après-midi, avec un soleil complice, des orateurs les avaient abreuvés de slogans irrévérencieux comme on en avait rarement entendu dans d'autres manifestations. Bien sûr, les plus acidulés et grivois étant réservés au maire Jean Doré et à la présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Léa Cousineau.

A un certain moment, un orateur a lancé: «Comme une coquerelle, le maire Doré tente de fuir par la porte de côté. Cassez-y les pattes... à la coquerelle». Et les manifestants de se rendre tout de go rue Gosford pour casser «les pattes de la coquerelle». Ne trouvant pas le maire en train de fuir — il était dans la salle du conseil —, ils ont vertement invectivé «la police fasciste du communiste maire Doré!»

De retour devant l'hôtel de ville, il fallut peu de temps pour qu'on décide d'occuper la rue aussi longtemps que les cinq personnes arrêtées n'auraient pas été libérées. S'ensuivit aussitôt une pluie d'oeufs, de pommes et



Peter Sergakis a rapidement été maîtrisé par les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, qui ont tôt fait de lui passer les menottes. Il a été arrêté, en compagnie de quatre autres personnes hier, au cours d'une manifestation devant l'hôtel de ville de Montréal.

PHOTO La Presse

d'oranges maculant la façade de l'hôtel de ville.

Un peu avant 18 h, à court d'invectives, les manifestants ont pris le chemin du poste 33 de la police de la CUM, rue Ontario, pres de de Bullion, en empruntant bien sûr la rue Notre-Dame vers l'ouest et le boulevard Saint-Laurent vers le nord jusqu'à Ontario, bloquant la circulation le long du trajet.

Arrivés au poste 33, ils ont réclamé la libération des leurs et scandé des insultes aux policiers, s'en prenant également au maire, tantôt «communiste», tantôt «voleur». Peter Sergakis est sorti

le premier, suivi de deux des autres accusés.

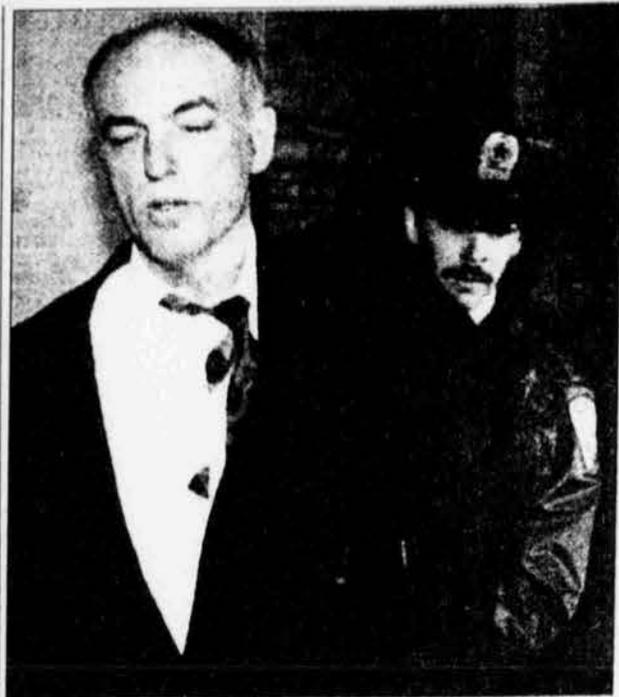
De là, la foule s'est rendue au complexe résidentiel du Bon Pasteur, à deux minutes de marche, où habite le maire Doré, son épouse et ses deux enfants, rue Saint-Norbert. Une vingtaine de minutes plus tard, sans avoir bien sûr rencontré le maire, les manifestants ont repris le chemin de l'hôtel de ville, où devait s'éteindre la manifestation.

Evidemment, les résidents du complexe résidentiel du Bon Pasteur se souviendront longtemps de la visite des manifestants, dont un qui n'a pas hésité à escalader

les escaliers en colimaçon à la recherche de l'appartement du maire. Se permettant même de frapper aux fenêtres pour interroger des résidents.

Interrogée par les journalistes hier après-midi, la présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Léa Cousineau, a admis qu'il faudrait être bien naïf pour croire que les manifestations contre la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels ne cachent pas quelques passions politiques.

Reste que les travaux du conseil municipal reprennent cet après-midi à 14 h. □



GAZETTE, BOB SHAWER

Under arrest Peter Sergakis, leader of a revolt against Montreal's new surtax, was among five men arrested after protesters broke through the brass doors of city hall during a council meeting. STORY, PAGE A3.

THE GAZETTE, MONTREAL, TUESDAY, APRIL 6, 1993

A 3

MONTREAL

Five protesters arrested as surtax revolt rocks city hall

ELIZABETH THOMPSON
THE GAZETTE

Five men including Peter Sergakis, leader of a revolt against Montreal's new surtax on non-residential property, were arrested yesterday after protesters broke through the brass doors of city hall during a council meeting and tried to enter.

Sergakis and fellow protesters Nicolai Mintchev, 43, and Anthanase Metaxas, 53, were released at about 6:30 p.m. after demonstrators marched to police Station 33 and refused to leave. The three are to receive summonses to appear in municipal court on charges of assault by trespassing for refusing to leave city hall.

Montreal Urban Community police refused to release the names of the two other men arrested, saying they will appear in court today on similar charges. Sgt. Martin Legault of Station 33 said the two were

held because their records led police to believe they could be repeat offenders.

Lt. Paul Quindoz of Station 33 said a 30-year-old Côte St. Luc man was held because he has two cases pending in criminal court and a 31-year-old Montrealeur was held because he is on probation.

Although yesterday's anti-surtax demonstration was the smallest yet, it became one of the most violent.

It started peacefully at about 1:30 p.m. with about 200 demonstrators milling about in the sunshine outside city hall.

For the fifth time in two months, the building became an armed camp. MUC police Sgt. Pierre Giguere said there were about 80 police officers on the scene.

Most of the doors, including the massive brass ones at the main entrance, were locked. Riot-equipped police waited in a basement corridor. Security was so tight that only three residents got inside in time

to sign up for question period.

But the demonstration turned violent shortly after 3 p.m. when protesters began pushing and pulling the brass doors. Security guards said protesters broke through after a pin in the doors gave way.

Protesters made it most of the way to the lobby of city hall when they were met by riot police who pushed the front lines back while protesters in the rear threw apples and snowballs.

Organizers said at least two people were injured in the scuffles. An elderly man was carried into the building by police, gasping for air. He recovered and was released.

Then police began arresting demonstrators on the front lines, handcuffing them and pulling them one by one into the lobby of city hall. Sergakis was arrested only moments before police succeeded in pushing back the crowd far enough to close and chain the front doors.

Demonstrators continued to mill about outside, periodically pelting the building with eggs, snowballs, apples and oranges. Several windows were broken.

Bernard Harnish, who said he began throwing things when Sergakis was arrested, said he and his friends threw four cases of eggs, eight or nine cases of apples and many oranges.

Shortly after 5:30 p.m. demonstrators marched up St. Laurent Blvd. to Station 33 on Ontario St., blocking rush-hour traffic. Once there, they refused to leave until Sergakis was released.

After the three men were freed a few minutes later, protesters moved up the hill to demonstrate briefly outside Mayor Jean Doré's condominium on St. Norbert St. before moving back to city hall and dispersing at about 8:30 p.m.

Doré, leaving yesterday's council meeting, strode briskly to the elevators, refus-

ing to make any comment. Executive committee chairman Léa Cousineau said she was in the council chamber during the clash and she wanted to find out what happened before commenting.

Opposition Councillor Pierre Goyer criticized the heavy security and the decision to arrest Sergakis.

"It's bloody stupid," he said. "They've just created a martyr."

Others predicted the violence will backlash against the tax protesters.

Côte des Neiges Councillor Abe Limonchik said non-residential taxes are too high, but the way to change it is to work with the city on a committee set up to find a solution for 1994. Sergakis's group has refused to sit on the committee.

Jim Manolakos, a demonstration organizer and former councillor, predicted Sergakis's arrest will inflame the protest. "Doré hasn't seen the end of this."

Encore du grabuge à l'hôtel de ville



PHOTO JACQUES NADEAU

Peter Sergakis a été accueilli avec émoi par ses partisans, en début de soirée hier, après avoir été relâché du poste de police 33 de la CUM. Instigateur d'une troisième manifestation contre la surtaxe, M. Sergakis avait été arrêté en après-midi pour avoir supposément tenté de résister, lors d'une bousculade impliquant plusieurs dizaines de protestataires et la police, à son expulsion de l'hôtel de ville de Montréal.

Une autre manif contre la surtaxe tourne au vinaigre

Cinq propriétaires arrêtés, dont Peter Sergakis

JEAN DION
LE DEVOIR

Peter Sergakis arrêté puis relâché, les portes principales de l'hôtel de ville défoncées, la police forcée d'intervenir énergiquement, la résidence du maire Jean Doré assiégée: les petits propriétaires ne décolèrent pas, et Montréal a été le théâtre de nouveaux épisodes de leur lutte acharnée contre la surtaxe sur les immeubles commerciaux, hier.

A l'occasion de la troisième manifestation des proprios en un mois, quelque 150 personnes sont d'abord parvenues à s'introduire par effraction dans l'antichambre de

l'hôtel de ville, en début d'après-midi, avant d'être repoussées sans ménagement par des policiers casqués de la CUM.

Cinq arrestations ont alors été effectuées, dont celle du président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec et leader du mouvement de contestation, Peter Sergakis. Un homme a également dû être évacué de l'échauffourée, souffrant apparemment d'un malaise cardiaque.

Les personnes arrêtées se sont vu passer les menottes avant d'être conduites au poste de police. Elles ne de-

VOIR PAGE A-8: MANIFESTATION

MANIFESTATION

Les protestataires se rendent chez Doré

SUITE DE LA PAGE 1

vaient être relâchées qu'à la fin de la manifestation, avait prévenu la police. Mais c'était sans compter l'ardeur des protestataires.

Des renforts aidant (ils étaient 300 vers 18 h 30), ceux-ci prirent en début de soirée le chemin du poste 33 du SPCUM, rue Ontario, où était détenu M. Sergakis. Relâché, l'homme d'affaires incita aussitôt ses troupes à «aller chez Doré», dont le condominium est situé tout juste à l'arrière du poste de police.

La cour de la résidence du maire — qui n'était plus chez lui depuis une heure — fut occupée pendant trois quarts d'heure, à la suite de quoi les manifestants regagnèrent l'hôtel de ville, non sans laisser en guise de souvenirs nombre de leurs pancartes dans les bancs de neige et les escaliers du complexe immobilier où habite M. Doré.

Plusieurs heures plus tôt, la manifestation avait pourtant débuté dans le calme, rue Notre-Dame, à l'endroit même où les propriétaires s'étaient réunis, les 1er et 8 mars derniers. Contrairement aux deux regroupements précédents, qui s'étaient déroulés en début de soirée, celui d'hier avait été convoqué pour 13 h 30, la séance du conseil municipal ayant été devancée à 14 h.

En point de presse, la présidente du comité exécutif de la Ville, Léa Cousineau, a expliqué que ce changement d'horaire, annoncé il y a quelques jours à peine, visait à respecter la Pâque juive, qui commençait au coucher du soleil hier soir. Montréal observe chaque année cette tradition, a-t-elle ajouté.

Mais à l'extérieur, les manifestants n'y voyaient évidemment qu'une tentative de l'administration municipale de démobiliser les proprios, qui ont pour plusieurs dû s'absenter de leur travail hier. «On veut rire de nous. On voudrait nous faire croire que la Ville a appris la date de la Pâque il y a trois jours», a dit M. Sergakis, ajoutant que le faible nombre de participants était justifié par ce nouvel horaire. Les deux manifestations précédentes avaient respectivement attiré environ 1000 et 700 personnes.

Après quelques minutes de discours et de slogans, une quarantaine de personnes sont entrées dans l'hôtel de ville par une porte latérale protégée par une haie de policiers. Comme le 8 mars, la Ville avait décidé de verrouiller l'entrée principale de l'édifice et de n'admettre à l'intérieur que le maximum de 50 citoyens prévu par le règlement.

Les manifestants admis ont fait le pied de grue dans le hall pendant trois quarts d'heure, se faisant bruyants par moments et houspillant d'autres policiers qui leur interdisaient l'accès aux tribunes destinées au public. Mais aucun débordement n'était enregistré, et le conseil municipal se déroulait normalement.

C'est quelques minutes plus tard, alors que les journalistes interviewaient Mme Cousineau dans une salle située à l'arrière, que les manifestants qui se trouvaient dehors ont réussi à forcer les deux portes, pour tant massives, de l'entrée principale



PHOTO JACQUES NADEAU

À l'hôtel de ville comme à la résidence du maire Jean Doré, les manifestants en colère ont tenu à laisser des traces de leur passage. Les policiers de la CUM en ont été quittes pour faire le ménage et ramasser les pancartes laissées en guise de souvenirs.

de l'hôtel de ville. Ils étaient plusieurs dizaines, massés dans l'antichambre, à scander «assez, c'est assez!» et à brandir des pancartes. Ils stoppèrent toutefois leur progression devant le nouveau cordon de police qui avait été constitué en hâte.

Une escouade de policiers casqués ayant été mandée sur place, ceux-ci ont entrepris de refouler les protestataires. Une bousculade en règle s'en est suivie, au cours de laquelle un homme coincé aux premières lignes s'est trouvé mal et cinq arrestations, dont celle de M. Sergakis, ont eu lieu.

Les manifestants ont répliqué en lançant des balles de neige et des pommes sur les forces de l'ordre avant que les portes de l'hôtel de ville ne soient définitivement refermées et maintenues par des... piquets de pancartes placés en travers des poignées.

Ajoutant au pittoresque de la chose, pendant tout ce temps, les haut-parleurs du hall continuaient de diffuser les débats du conseil municipal, qui se déroulaient sans interruption à quelques pas de là.

M. Sergakis, qui s'est défendu de tout geste de résistance, et ses quatre congénères ont été arrêtés pour voies de fait par intrusion, a expliqué un représentant de la police.

À l'extérieur, les protestataires se sont servis de cette arrestation symbolique pour redoubler d'ardeur dans leurs vociférations, criant au «fascisme», au «communisme» et à l'«Etat policier», et demandant la démission du maire Doré.

Bien que leur entrée dans l'enceinte de l'hôtel de ville l'ait été par effraction, les manifestants ont unanimement dénoncé les excès commis par les policiers. «Ils ont fait preuve d'une grande violence. On ne voulait pas aller plus loin (que l'antichambre). Ils ont frappé des gens qui ne voulaient que faire entendre leur voix démocratique», a dit en substance une propriétaire, Joan Mariscotti, qui s'est retrouvée malgré elle au beau milieu de l'échauffourée.

Mais en dépit de ces nouveaux débordements, Mme Cousineau est demeurée ferme sur les intentions de la Ville pour cette année. «On a déjà bougé en devantant les dégrèvements consentis aux propriétaires d'immeubles non résidentiels. Quant aux travaux du comité d'examen de la surtaxe — auxquels le groupe de M. Sergakis a refusé de prendre part — ils vont bon train, et plusieurs groupes travaillent avec nous pour 1994», a-t-elle indiqué.

Avec la collaboration de Danny Vear.

◆ LE DEVOIR ◆

MONTRÉAL

Sécurité: la Ville a-t-elle forcé la note?

Les renforts de police ont pris des proportions exagérées, affirment des conseillers

JEAN DION
LE DEVOIR

L'administration de Montréal n'a-t-elle pas forcé un peu la note en matière de protection policière lors des dernières séances du conseil municipal?

La question a surgi lors de la période de questions du conseil, hier, au lendemain d'une nouvelle manifestation des propriétaires opposés à la surtaxe sur les immeubles non résidentiels. La manif a dégénéré en une bousculade en règle et conduit notamment à l'arrestation du leader du mouvement de protestation, Peter Sergakis.

De sorte qu'hier midi, 25 voitures de police étaient garées dans le stationnement de l'hôtel de ville et une dizaine de policiers gardaient la porte latérale de l'édifice en prévision de la visite de M. Sergakis, qui est venu... accompagné d'à peine trois ou quatre personnes pour poser une question à la présidente du comité exécutif, Léa Cousineau.

Pour certains conseillers de l'opposition, les renforts de police ont pris des proportions démesurées. Pendant qu'un citoyen parlait de «schizophrénie politique» au

sein de l'administration Doré, le conseiller indépendant de Jeanne-Mance, Michel Prescott, évoquait «une administration décrochée de la réalité».

«J'ai vu des personnes de 50 et 60 ans, des commerçants qui n'avaient jamais manifesté de leur vie, être entourés par la police», a dit M. Prescott, soulignant le côté plutôt absurde de la situation.

De son côté, Pierre Goyer, conseiller indépendant de Saint-Edouard, a fait valoir au président du conseil, André Berthelet, que les mesures de sécurité devaient être assouplies afin que l'assemblée municipale retrouve son caractère public.

En substance, M. Berthelet a répondu que les méthodes entourant les dernières séances du conseil étaient «exceptionnelles»: verrouillage des portes principales de l'hôtel de ville, interdiction d'accès aux tribunes réservées au public, fourmillement de policiers dans l'édifice. Il a dit espérer que les circonstances fassent en sorte qu'«on pourra se débarrasser de ces mesures au plus sacrant».

Cette réponse n'a pas satisfait M. Goyer, qui a indiqué au DEVOIR que la politique de sécurité en était une «de

retranchement, qui équivaut à cloisonner l'hôtel de ville et à donner des arguments à ceux qui cherchent à attiser les tensions». Selon lui, «cela ne peut conduire qu'à l'escalade» des affrontements.

Pour contourner le problème, dit-il, une politique de sécurité minimale pourrait être adoptée: présence de policiers dans les tribunes, contrôle des spectateurs, identification des plus indésirables des contestataires.

«Il faut que quelqu'un fasse preuve d'ouverture. Il y a certes un risque qu'un conseiller reçoive une pomme derrière la tête, mais nous devons prendre ce risque».

Pour M. Goyer, une telle attitude contribuerait à «désamorcer le mouvement de contestation, à apaiser le climat et, surtout, à faire porter aux manifestants le fardeau du ridicule de leur démarche». On sait que le groupe de M. Sergakis a refusé de participer à un comité créé par la Ville pour étudier les modifications possibles à apporter à la surtaxe en 1994.

«Les gens que je rencontre concluent que l'hôtel de ville a été fermé et que d'honnêtes propriétaires étouffés par les taxes ont été arrêtés. On est en train de faire de M. Sergakis un martyr», note M. Goyer, ajoutant qu'il

croit que les manifestants, s'ils continuent de se voir refuser l'accès au conseil, ne prennent d'assaut d'autres instances de la Ville, comme les comités conseil d'arrondissement (CCA).

Quant à Peter Sergakis, il est ressorti de la période de questions toujours aussi virulent. «Mme Cousineau est une excellente patineuse. Elle ne répond jamais directement aux questions», a-t-il fait valoir aux journalistes.

M. Sergakis a réitéré son intention de ne pas prendre part au comité d'examen de la surtaxe, arguant que s'y trouvent «des amis de l'administration Doré» et que le comité «ne se penche pas sur les problèmes qui sont vécus cette année».

Commentant son arrestation de lundi, il a dit: «Nous n'avons rien fait. J'étais dehors lorsque les policiers sont venus me chercher. Ils avaient probablement reçu l'ordre du maire Doré de m'arrêter».

Et même si la situation stagne après trois manifestations, il en promet une quatrième pour le 10 mai, date du prochain conseil municipal. «On viendra 20 fois s'il le faut. La Ville n'aura pas le choix de revenir sur ses positions.»

MONTREAL

City council plans to step up its security measures

ELIZABETH THOMPSON
THE GAZETTE

Montrealers who want to attend city council meetings could soon find themselves facing tough security measures.

Speaker of the council André Berthelet said yesterday that visitors may, for example, be required to present proof of identification at the door and walk around wearing identification buttons.

Council met yesterday with a large police presence, a day after a mob of demonstrators protesting the city's non-residential surtax broke through the heavy brass doors of city hall during a council meeting.

Five men were arrested in the ensuing scuffle between demonstrators and riot police, including protest organizer Peter Ser-

gakis. All five are being charged with assault by trespassing for refusing to leave city hall. A sixth man, Bernard Harnish, was arrested later Monday evening and will be charged with mischief. He is accused of throwing rocks, eggs and fruit at city hall and breaking some windows.

"We will try to find a solution, because members of council have a right to their safety," Berthelet said. "Members of the public who come here have a right to their safety as well."

Berthelet said he will be studying security systems in use on Parliament Hill and the Quebec National Assembly to try to find ways to upgrade security at city hall while at the same time respecting the right of the public to watch council meetings.

Yesterday, city council resumed its

monthly meeting. It was the sixth time in a row the council has met under police protection since March, when it cancelled its monthly meeting and called in the riot squad to eject more than 1,000 tax protesters.

Yesterday afternoon, the half-dozen tax protest organizers who signed up for question period were outnumbered at least five to one by police and security guards. The brass front doors of city hall were secured on the inside with a sturdy wooden barrier. People coming in a side door had to pass through a corridor of a dozen police officers.

Behind the building, 21 patrol cars were parked, and the riot squad was camped out inside. In front of the building another group of officers kept watch.

Once inside, members of the public were escorted into question period by security officers. One man was ejected from the council meeting when he insisted on making too long a speech as a preamble to his question.

But the only assault on city council came from opposition councillors who criticized the police presence and the city's initial decision to bar spectators from the public galleries overlooking the council chamber. Security guards later opened the doors.

Democratic Coalition leader Sam Boskey led the attack, accusing the administration of stifling democracy, and pointing out the city was violating its own regulations, which say members of the public must be allowed into the galleries while council meets.

He was joined by independent city councillors Pierre Goyer and Claudette Demers-Godley, who urged Berthelet to take whatever precautions were necessary but to ensure the public were allowed back into council meetings.

Berthelet said he hoped the situation would soon calm down enough for council to be able to meet without police protection. But he said ensuring the safety of city councillors and the executive committee had to come first — even if it meant keeping the public out of the public galleries.

Berthelet said he has obtained a legal opinion saying that as long as he allows reporters to view the council meeting and sets up a speaker to broadcast the debate to the public, he isn't violating city rules.

The Gazette

FOUNDED JUNE 3, 1778 BY FLEURY MESPLET

DAVID W. PERKS Publisher
 NORMAN WEBSTER Editor
 JOAN FRASER Editorial Page Editor
 ALAN ALLNUTT Managing Editor

Printed and published daily by Southam Inc. at 250 St. Antoine St. W., Montreal H2Y 3R7, All rights of publication reserved
 Publications Mail Registration number 0619

EDITORIALS

How far can Montreal mobs go?

Attack on city hall is an attack on democracy

Enough, already. For the second time in five weeks, mobs have stormed city hall. They have rampaged through the local headquarters of democracy, which for all its flaws is still the best system anyone has yet found for deciding important matters without the use of violence. Try telling that to the mindless throngs that twice broke into city hall and started trashing it before police drove them out.

On March 1, the first time, the hotheads' level of frustration, while not acceptable, was perhaps understandable. As owners of commercial and industrial real estate, they were furious about the city's new surtax on non-residential property. Let's be generous and allow that they may have been new to protests and emotions may simply have spiralled out of the leaders' control.

That excuse won't work any more. The leaders got more experience on March 8, when police succeeded in keeping them out of city hall. So last Monday the organizers should have been able to keep the lid on the 200 or more demonstrators. Instead, the crowd smashed down city hall's massive brass doors and streamed through the building, smashing glass and hurling literally hundreds of eggs and apples (and apples are hard enough to really hurt). This mob was vicious, and police arrested five men for assault by trespassing. Leader Peter Sergakis was one of them.

The outrage was not over. When police took

the five to Station 33, the crowd followed, gathered outside and chanted for half an hour demanding their heroes' release. It was a scene reminiscent of Western movies in which the outlaw gang tries intimidating the sheriff into freeing the boss.

There were, however, no Gary Coopers on Monday. Astonishingly, police released three of the men, including Mr. Sergakis, on the spot.

This newspaper has sympathized with the demonstrators' cause: the failure of the Doré administration to hold any public consultation before radically revising tax policy. But Mr. Sergakis's group has forfeited further support.

First, it refused the mayor's offer in mid-March to join a new joint committee of city and business representatives to find more equitable tax changes. (It did so on the purist grounds that some other business representatives had ties to the mayor. Big deal.) Second, having scorned this democratic path, it escalated its intimidation.

Some municipal politicians groaned on learning of the arrests: they fear creation of martyrs. But the court system can avoid doing that.

The men deserve to be presumed innocent. But if found guilty, they need spend no time in prison. Instead, the court could devise sentences involving clean-up of municipal property.

Perhaps a little work on behalf of this city could save oppressed taxpayers some money. Let the punishment fit the crime.

Peter Sergakis: «Je me bats pour ma vie»

Le leader de la révolte des propriétaires de bâtiments commerciaux contre la surtaxe municipale, un homme qui ne fait pas dans la dentelle

RICHARD HETU

■ Martyr ou opportuniste?

La question suffit à indigner Peter Sergakis, l'homme qui mène la révolte des propriétaires de bâtiments commerciaux contre la nouvelle surtaxe montréalaise sur les immeubles non résidentiels.

«Je me bats pour ma vie, répond M. Sergakis en élevant le ton. Je travaille 18 heures par jour, sept jours par semaine. J'ai de 200 à 250 employés. J'ai des responsabilités, des comptes à payer. Vous croyez que j'ai le temps de jouer au héros?»

Peut-être pas. Mais M. Sergakis continue à soulever la controverse. Lundi, il a été arrêté avec quatre autres personnes au cours d'une autre manifestation devant l'hôtel de ville de Montréal. Après avoir été libéré, il prenait aussitôt la parole devant 250 manifestants réunis devant le poste 33 pour qualifier le maire Jean Doré de «bandit» et de «criminel».

«On est en train d'en faire un martyr», déplore le conseiller indépendant Pierre Goyer en faisant allusion à M. Sergakis. «Dans la rue aujourd'hui (hier), les gens ne parlaient pas de la bande d'hurluberlus que la police a arrêtée à l'hôtel de ville mais de Sergakis, le héros de la cause anti-taxes, qui s'est fait passer les menottes par Doré.»

M. Sergakis n'est cependant pas un héros pour tous les propriétaires de bâtiments commerciaux de Montréal. «M. Sergakis a une autre philosophie que la nôtre, dit Josée Tavormina, du Mouvement anti-taxes. Il cogne à la porte mais il ne veut pas entrer. Éventuellement, il ne doit pas s'étonner si la porte se referme sur lui.»

Agression armée

M. Sergakis, 46 ans, de même que Nicolai Mintchev, 43 ans, et Anthanas Metaxas, 53 ans, devaient comparaître prochainement en Cour municipale pour répondre d'une accusation de voies de fait par intrus. Ils ont été arrêtés puis menottes après que des manifestants eurent réussi à ouvrir les grandes portes de l'escalier monumental de l'hôtel de ville.

Deux autres manifestants ont plaidé non coupable hier en Cour municipale à la même accusation. Il s'agit de Donald Donnelly, 30 ans, et de Jacques Tourangeau, 50 ans, qui avaient été détenus par la police pendant 24 heures en raison de leurs antécédents judiciaires. Le premier a été accusé en janvier dernier d'agression armée et de lésion, tandis que l'autre est en probation.

Interrogé par un journaliste de *La Presse* à sa sortie du poste 33, lundi soir, M. Sergakis a nié qu'un de ces deux hommes était à son emploi. Hier, cependant, il a admis que Donnelly travaillait comme portier dans un de ses bars. Quant à Tourangeau, il a déclaré que celui-ci n'avait rien à voir avec l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, dont il est le président.

«C'est une personne qui marchait dans la rue et qui a décidé de se joindre à la manifestation, dit-il. Je pense qu'il était saoul.»

M. Sergakis ne fait jamais dans la dentelle. À ceux qui le soupçonnent d'avoir des desseins politiques, il réplique qu'il n'a pas «assez d'éducation» pour changer de carrière.



Peter Sergakis lors de la manifestation du 2 mars à l'hôtel de ville.

«Je suis un homme d'affaires, dit-il. Qu'on règle nos problèmes et on n'entendra plus parler de nous.»

M. Sergakis souhaite l'abolition en 1993 de la nouvelle sur-

taxe sur les immeubles non-résidentiels.

À la tête de Placements Sergakis, M. Sergakis n'est pas un homme d'affaires de petite envergure. Il est propriétaire de 40 bâtiments

commerciaux (restaurants, bars de danseuses, immeubles de rapport, etc.). Pour un immigrant d'origine grecque qui a gagné ses premiers sous à Montréal en lavant la vaisselle et qui a acheté son premier restaurant en 1964, à l'âge de 17 ans, il s'agit d'un succès remarquable.

«Je ne bois pas, je ne fume pas, je suis un *workaholic*», explique-t-il.

Dans ses affaires, M. Sergakis ne s'est cependant pas fait que des amis. Arnold Bennett, qui défend des locataires aux prises avec des propriétaires difficiles, se souvient de lui comme d'un homme qui défend ses intérêts sans compassion pour les autres.

«Il y a quelques années, dit-il, je me souviens qu'il avait mis une femme atteinte du cancer dans la rue avant Noël parce que son loyer était en retard. Légalement, il en avait le droit.»

Si M. Sergakis n'est pas le défenseur de la veuve et de l'orphelin, il ne laisse aucun doute sur son dévouement pour la cause des propriétaires de bâtiments commerciaux.

«Je vis avec les propriétaires, dit-il. Personne ne comprend mieux que moi leur frustration. Nous sommes acculés à la faillite. Si la surtaxe reste, ce sera la catastrophe pour Montréal. Mais elle ne restera pas. Je vous le promets.»

L'opposition déplore l'absence de public aux assemblées... publiques

YVON LABERGE

■ L'opposition au Conseil municipal de Montréal commence à en avoir assez de siéger sous des tribunes vides de leur public depuis les trois dernières assemblées... publiques!

Trois conseillers — deux indépendants et un de la Coalition démocratique de Montréal (CDM) — l'ont rappelé hier au président du Conseil municipal, M. André Berthelot.

Ce dernier a finalement laissé les responsables de la sécurité évaluer la situation et décider de la pertinence d'ouvrir les tribunes au public. À 15h03 — soit une heure après la reprise des travaux de l'assemblée publique du conseil hier — une petite poignée de citoyens a pu prendre place dans les tribunes.

Depuis la première manifestation organisée le 1er mars dernier pour dénoncer la surtaxe imposée sur les immeubles non résidentiels, seuls les citoyens intéressés à participer à la période des questions réservée au public sont autorisés à pénétrer dans le sacro-saint hôtel de ville. Aussitôt une réponse obtenue du maire ou

d'un membre du comité exécutif, ils sont priés de quitter les lieux.

Pourtant, a rappelé hier le conseiller Sam Boskey (CDM), l'article 4 du règlement stipule que les assemblées du conseil municipal sont publiques.

Pour le conseiller indépendant de Notre-Dame-de-Grâce, Mme Claudette Demers-Godley, la démocratie ce n'est pas juste quand ça va bien. Son collègue de Saint-Edouard, Pierre Goyer, craint que le public ne finisse par croire «que nous sommes en train de démontrer notre intolérance» envers ceux qui ne partagent pas l'opinion de l'administration municipale.

N'empêche que pour faire une histoire courte d'une histoire longue, M. Berthelot a rappelé ne pas avoir l'intention de «policer» l'hôtel de ville et que le règlement est l'outil de la démocratie et que ceux qui assistent aux assemblées du conseil municipal devront le respecter!

Hier, six citoyens sont venus questionner l'administration Doré-Cousineau. Et les six ont posé des questions sur la surtaxe imposée sur les immeubles non résidentiels.

Les poujadistes

À l'heure du départ, la bataille des propriétaires et des petits marchands contre la hausse des taxes municipales suscitait beaucoup de sympathie. L'administration Doré-Cousineau méritait des critiques pour des hausses inexplicables de certains comptes de taxes et pour l'insensibilité du mode de perception.



Mais le capital de sympathie dont pouvaient jouir les marchands est en train de fondre au soleil. Les manifestations d'hystérie devant l'hôtel de ville ne servent personne: ce n'est pas en lançant des oeufs ou en défendant des portes que les marchands de choc réussiront à déclencher un mouvement de masse. Personne ne prendra leur leader Peter Sergakis pour un héros parce qu'il a été arrêté par la police. Tout cela était disgracieux, disproportionné et ridicule.

Mais il y a autre chose. Derrière le discours peu cohérent, on sent une rage réactionnaire qui n'est ni sympathique, ni constructive. Il y a un nom pour décrire des mouvements de petits commerçants, qui sentent le populisme de droite, c'est le poujadisme.

Est-ce un hasard si, parmi les manifestants, on retrouvait ce qu'il y a de plus fossilisé dans l'éventail politique québécois, d'authentiques *berets blancs* sortis de leurs boules-à-mites? Qui se ressemble s'assemble, dit le proverbe. **Alain DUBUC**

JEAN-V. DUFRESNE



Photo Luc LAFORCE

Du grabuge en ville

De nouveau, lundi, la grogne a ébranlé les lourdes portes de la rue Notre-Dame. La cinquième fois, depuis deux mois.

On comprend la colère des propriétaires d'immeubles commerciaux et de leurs commerçants locataires. La surtaxe que Montréal leur a imposée n'allait tout de même pas passer inaperçue.

Mais la colère, toute justifiée qu'elle soit, risque de se tourner contre les protagonistes de cette agitation. La contestation fait place à la violence, à tel point que les manifestants ont cherché à s'en prendre à la personne physique du maire Jean Doré, allant jusqu'à tenter de le retracer à son domicile pour lui faire un mauvais parti.

Cela dépasse les bornes de la protestation civile et de la dissidence, pour sombrer dans le harcèlement pur et simple. Une autre manifestation semblable, et la sympathie que s'est acquise le leader des protestataires, M. Peter Sergakis, président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, risque de fondre comme neige au soleil.

À tout le moins, elle risque d'éloigner un grand nombre de petits propriétaires qui, tout en étant justifiés de manifester leur indignation, à cause de la

surtaxe, craignent avec raison de se laisser entraîner dans un mouvement qu'ils ne pourraient contrôler.

Au risque de paraître simpliste, on pourrait résumer l'exercice de la démocratie à un état de conflit permanent entre ceux qui versent des impôts et ceux qui les dépensent. C'est pour ça que les parlements ont été inventés, pour assurer la souveraineté du peuple sur les deniers publics. Une démocratie qui proteste contre les abus fiscaux est une démocratie qui se porte bien.

Mais traiter Jean Doré de bandit, de criminel, de coquerelle, à qui 'il faut casser les pattes', cela s'apparente plus à l'incitation à la violence qu'à la dérision populaire. Accuser la police d'être à la fois 'communiste' et 'fasciste' alors qu'elle est parvenue rétablir l'ordre sans blesser un seul manifestant, c'est pour le moins un abus de confusion idéologique. À ce sujet, ce qu'on a reproché le plus ces dernières années à Jean Doré et à son équipe c'est bien, au contraire, moins les *diktats* qu'une obsession exagérée et souvent inutile pour la consultation.

M. Sergakis se défend bien de couvrir des ambitions politiques, et avec un tel sens de la mesure, on l'espère de tout cœur.



« Absolument pas. Je ne suis pas pour la violence, mais les citoyens paient des taxes et ont le droit de manifester. »

— Marcel Bayard



Le maire Doré a-t-il raison de verrouiller les portes de l'hôtel de ville ?



« Elles devraient être ouvertes. Pour des raisons de sécurité, seulement le nombre permis de personnes devraient pouvoir entrer. »

— Robert Coiteux



« Si les portes n'étaient pas barrées, les gens assommés par les taxes ne les défonceraient pas. Ils ont le droit de manifester. »

— René Francœur



« Non. Même s'il y a eu des dommages, la solution n'est pas de tout fermer. L'hôtel de ville appartient à tout le monde. »

— Gérard Germain



« Non, les gens doivent y avoir accès. Mais je ne suis pas d'accord avec le vandalisme, c'est nous qui allons payer. »

— Donald Somers



« Oui, pour des raisons de sécurité. On devrait pouvoir contrôler l'accès pour garder un contact direct avec les élus. »

— Karine Bureau



« Il n'a pas raison. Il y a sûrement d'autres moyens de faire un contrôle. Ça ne donne pas une belle image de l'hôtel de ville. »

— Samuel Poulin

PHOTOS JOHN TAYLOR

LE CONSEIL REPREND DANS LE CALME

(AB) — La reprise du conseil s'est déroulée dans une atmosphère très calme hier après-midi, à l'hôtel de ville de Montréal.

Il y avait autant de policiers dans et autour de l'hôtel de ville qu'il y avait de conseillers municipaux, soit une cinquantaine. Le maire Jean Doré s'était absenté pour se rendre à Québec. Les manifestants de la veille, eux, étaient dans leur commerce.

Le maire s'est rendu à Québec, hier matin, pour participer aux travaux de la Commission de l'aménagement et des équipements qui étudie les amendements à la Charte de Montréal.

Un manifestant de la veille, Pierre Aubry, président de la Ligue des propriétaires, s'est aussi rendu à Québec pour s'objecter officiellement à certaines pratiques administratives que Montréal veut implanter, comme la délégation de pouvoirs aux comités conseils d'arrondissement.

Sergakis devant le conseil

Le président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux, Peter Sergakis, s'est présenté hier devant le conseil, à la période de questions réservée au public.

Il a repris son questionnement sur la surtaxe foncière et avisé que les manifestations se poursuivront pour dénoncer cette surtaxe.

Au sujet de ces manifestations, le conseiller Pierre Goyer a demandé à l'administration de modifier ses normes de sécurité et de laisser entrer les citoyens dans les galeries.

Il propose de rencontrer les organisateurs de ces manifestations et de les rendre responsables devant le public des gestes qui pourraient être posés.

BERTHELET DÉFEND LES MESURES DE SÉCURITÉ À L'HÔTEL DE VILLE

Trois membres du conseil ont remis en cause hier les normes de sécurité que l'administration Doré-Cousineau applique à l'hôtel de ville de Montréal depuis le 1^{er} mars.

Sam Boskey, Pierre Goyer et Claudette Demers-Godley ont en effet demandé au président du conseil, André Berthelet, de permettre l'accès du public aux galeries.

Le président a cependant fait savoir que tant et aussi longtemps que la sécurité des membres du conseil et du public ne sera pas acquise, lors des assemblées, il sera solidaire des décisions de l'administration pour restreindre l'accès du public et même l'interdire si cela devient nécessaire.

Plus tôt dans la journée, il avait déclaré au *Journal de Montréal* que « la sécurité des conseillers et conseillères est aussi importante que le principe de la démocratie. »



André
BEAUVAIS

M. Berthelet avait reconnu qu'il souffrait énormément du fait que l'on doive faire siéger le conseil municipal derrière des portes closes mais qu'il devra en être ainsi tant et aussi longtemps que les règles de la démocratie ne seront pas respectées par certains des manifestants.

Le conseiller de Jarry s'est aussi questionné depuis quelques semaines à savoir si les assemblées « sous clef » rencontrent les exigences de la Charte de Montréal, si elles doivent être considérées comme des assemblées ayant été tenues publiquement.

Selon un avis du Service du contentieux de la Ville de Montréal, la présence des journalistes et la retransmission des débats par le système de porte-voix de l'hôtel de ville fait en sorte que le caractère public de ces assemblées a été respecté.

La sécurité décide

C'est l'équipe de sécurité de l'hôtel de ville qui conseille le bureau du maire Jean Doré sur les mesures à adopter pour chacune des assemblées. La décision de l'administration est ensuite communiquée au président du conseil qui l'applique.

Mais Sam Boskey a soulevé hier l'article 4 de la Charte prévoit l'accès du public aux galeries. Le président du conseil s'est assuré que les galeries étaient ouvertes au public mais il a laissé la sécurité libre de prendre les identifications des personnes qui pourraient s'y présenter, comme on le fait à Québec et à Ottawa.

En vertu de la Charte de Montréal, le président du conseil peut annuler une assemblée comme il l'a fait il y a un mois. Il peut la suspendre pendant une période de temps - comme j'ai failli le faire lors de la dernière assemblée alors que des manifestants tentaient de défoncer la porte de la salle du conseil », a-t-il déclaré au *Journal de Montréal*.

« Mais qu'on cesse de nous accuser d'être antidémocratiques. Lors de l'assemblée annulée à cause du saccage à l'hôtel de ville, le 1^{er} mars, nous avions prévu une période de question d'une heure, pour le public, devant porter entièrement sur la surtaxe.



André Berthelet, président du conseil
de ville de Montréal.

Nous avions aussi prévu que la demi-heure des élus pouvait s'étirer jusqu'à une heure, toujours en raison de la surtaxe.

« Nous avons également convenu de disposer des deux motions de l'opposition, relativement à la surtaxe, dès le début de l'assemblée et non pas à la fin. Mais les manifestants ont fait en sorte que la démocratie n'a pu s'exercer », a commenté André Berthelet dans un entretien avec le *Journal*.

Pointé du doigt concernant les actes de vandalisme à l'hôtel de ville

SERGAKIS SE FAIT PLUS CALME

Quelques leaders du mouvement anti-surtaxe se sont présentés à l'hôtel de ville, hier après-midi, à l'occasion d'une assemblée spéciale du conseil municipal.

L'intention de Peter Sergakis et Pierre Aubry était de rencontrer les journalistes pour « laver leur réputation ».

A la suite des manifestations tapageuses qu'ils ont organisées, à la suite du vandalisme contre l'hôtel de ville, ils ont été pointés du doigt par certains commentateurs.

On pouvait noter hier un Peter Sergakis beaucoup plus cal-



me et un Pierre Aubry plus volubile.

Le mouvement a-t-il adopté un nouveau porte-parole ?

Pierre Aubry affirme que « non » en précisant que leur rôle dépend de leur disponibilité.

De toute manière, le mouvement n'aurait pu obtenir de permis de manifester hier devant l'hôtel de ville puisque tout l'espace était retenu par des employés de la Ville affairés à nettoyer la devanture de l'hôtel de ville des traces de la manifestation de lundi.

Les manifestants ont lancé des pommes, des oranges et des œufs et les effets étaient encore visibles hier.

C'était donc la grande toilette, en cette veille de la Collecte de sang annuel du maire Jean Doré.

Evidemment, les leaders anti-surtaxe se sont engagés à respecter cette trêve du Vendredi Saint. Maintenant qu'ils ont donné leur chemise à Jean Doré, peut-être les verra-t-on aujourd'hui donner de leur sang à la Croix-Rouge.

C'était jour de grand nettoyage, hier, à l'hôtel de ville. Une dizaine de leaders anti-surtaxe ont quand même visité le conseil municipal pour bien marquer leur intention de ne pas abandonner la lutte.



Photo Albert VINCENT



PHOTO JACQUES NADEAU

Peter Sergakis reçoit l'accolade d'un commerçant après avoir été relâché, lundi.

La révolte des propriétaires: une «cause ethnique»?

Jean Dion

La révolte des petits propriétaires de Montréal contre la surtaxe sur les immeubles non résidentiels a pris des proportions telles que le principal organisateur des trois récentes manifestations, Peter Sergakis, a senti le besoin, jeudi, de convoquer les médias pour leur faire part de l'appel au calme qu'il a lancé à ses troupes.

De fait, avec les portes brisées, les fenêtres cassées et la façade de l'hôtel de ville maculée d'oeufs, d'oranges et de pommes, après plusieurs échanges plutôt musclés avec la police, les protestataires ont vu leur réputation s'effriter rapidement aux yeux de certains observateurs et, par extension, dans une partie de l'opinion publique.

Mais quoi qu'il en dise, M. Sergakis aura fort à faire pour discipliner les proprios qui, en nombre décroissant, l'ont accompagné jusqu'à maintenant dans ses dé marches.

Il suffisait de se promener dans les rangs des manifestants et d'en interviewer quelques-uns pour constater que le couvercle de la marmite est sur le point de sauter, que le ras-le-bol est total, irrépressible à moins d'une abolition de la surtaxe.

Se disant pris à la gorge, acculés à la faillite si la Ville ne bouge pas, ils repoussent toute discussion se situant en deçà de cette mesure. Sur la ligne de front, ils tiennent un discours dépourvu de toute nuance, accusant la police de brutalité excessive et soulignant à grands cris le caractère «antidémocratique» de l'administration municipale, qui n'a d'ailleurs pas lésiné sur les renforts policiers.

Certains prétendent même que les journalistes sont de mêche avec le pouvoir puisqu'ils ne rapporteraient pas ces «excès».

Mais, par ailleurs, il est tout à fait exact que M. Sergakis se trouvait tout juste à l'extérieur de l'hôtel de ville, forcé de suivre le mouvement de foule qui reculait tant bien que mal, lorsque des policiers l'ont appréhendé. Il est tout aussi vrai qu'une fois informé qu'il était en état d'arrestation, il a protesté de son innocence, mais n'a pas résisté physiquement.

En marge du débat de fond sur la surtaxe, un autre élément, pourtant observable dès le départ, a crû cette semaine dans le débat public: le fait que le soulèvement des proprios ait un visage éminemment «ethnique».

Non que la lutte soit moins justifiée du fait qu'elle ait été initiée par des membres des communautés culturelles, notamment chez les Québécois d'origine grecque, italienne et portugaise. Non qu'il faille faire des distinctions sur l'origine lorsque vient le temps d'analyser un problème d'ordre fiscal. Mais cette réalité influence le cours des événements, ne serait-ce que lorsqu'on considère le nombre des protestataires.

Lundi dernier, la question a été mise sur le tapis pour la première fois par les manifestants eux-mêmes. Un orateur prenant place sur la tribune improvisée — une remorque de camion — a publiquement fait état du faible nombre de «Canadiens français» se joignant à la contestation.

Probablement par souci de garder l'énergie du mouvement, et probablement pour éviter que l'affaire ne dégénère en «cause ethnique», les organisateurs, dont M. Sergakis, se sont jusqu'ici limités, lorsqu'ils parlent officiellement de ces Canadiens français, à les inviter à prendre part à la bataille.

Mais des voix moins conciliantes ont commencé à s'exprimer. Le même orateur de lundi a laissé entendre au micro que les «locaux» étaient davantage disposés à endurer la taxation élevée et moins enclins à descendre dans la rue pour faire connaître leur mécontentement à l'administration Doré-Cousineau.

Le 8 mars, lors de la deuxième manifestation des proprios, l'ancien ministre Jérôme Choquette était allé plus loin. Interrogé par un journaliste sur le fait qu'«on entend bien peu parler français lors des manifestations», Me Choquette avait carrément répondu que les Québécois «de souche» aimaient peut-être mieux «rester assis sur leur divan» et laisser à d'autres «qui sont souvent partis de rien» le soin de protester devant l'hôtel de ville.

L'«ethnisation» du soulèvement s'explique en partie par le fait que plusieurs immigrants européens, habitués à la volatilité des devises de leur pays d'origine, choisissent d'investir leur pécule dans l'immobilier plutôt que de placer leur argent dans des actions ou des obligations, phénomène plus fréquent ici. Peter Sergakis lui-même a déjà convenu de cette situation.

La révolte des petits commerçants s'essouffle

JEAN DION
LE DEVOIR

Le mouvement des petits propriétaires montréalais contre la surtaxe sur les immeubles non résidentiels commencerait-il à s'essouffler?

Peter Sergakis soutient que non, mais toujours est-il que ce sont tout juste 250 personnes, et d'un relatif calme qui tranchait avec le comportement plutôt colérique des déploiements précédents, qui se sont présentées hier soir à la quatrième manifestation convoquée par le Regroupement anti-taxes et l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, dont M. Sergakis est le président.

Le soulèvement pourrait d'ailleurs, de guerre lasse, tenter de changer de cible. Ainsi la manif d'hier, qui s'est amorcée devant l'hôtel de ville comme à l'accoutumée, a eu tôt fait de se déplacer vers l'immeuble d'Hydro-Québec, boulevard René-Lévesque, qui abrite les bureaux du premier ministre Robert Bourassa. Le groupe prévoyait également se rendre aux bureaux du ministre des Affaires municipales, Claude Ryan.

Les orateurs qui ont tour à tour pris place sur la remorque servant d'estrade ont de nouveau invectivé l'administration municipale, qu'ils accusent maintenant de vouloir «emmagasiner de l'argent avec la surtaxe pour

pouvoir baisser les taxes l'année prochaine, année électorale». Mais dans la foule, le ressentiment constaté en février, mars et avril semblait s'être quelque peu estompé. Le refus de l'administration Doré de bouger depuis trois mois pourrait y être pour quelque chose.

Repoussant la question d'un journaliste à l'effet que son mouvement «ferait du surplace», Peter Sergakis lui-même a continué de se dire persuadé que la Ville reculerait. «On va continuer jusqu'à ce que l'administration abolisse la surtaxe. J'ai mis ma vie pour avoir ce que j'ai. Ils vont lâcher avant moi», a-t-il affirmé.

Mais d'autres propos qu'il a tenus, de même que son ton, laissent tout de même transparaître une certaine résignation. L'assurance et la détermination affichées lors des manifestations précédentes faisaient place à «on espère» et, pour la première fois, il a relevé que la surtaxe allait «être modifiée l'année prochaine».

«Cependant, on veut qu'ils la changent maintenant», s'est-il empressé d'ajouter.

Interrogé plus précisément sur le fait que tous ses efforts n'avaient jusqu'à maintenant strictement rien donné, M. Sergakis a répondu, vaguement dépité: «Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse?»

M. Sergakis et ses alliés parlent aussi de plus en plus de la poursuite inscrite en Cour supérieure, une cause que plaidera l'ancien ministre et avocat Jérôme Choquette. Les opposants à la surtaxe chercheront à convaincre le tribunal d'abolir le règlement municipal qui la met en vigueur, et tenteront de démontrer que la loi 145 sur la réforme de la fiscalité municipale est inconstitutionnelle.

Par ailleurs, hier, on avait passé le mot d'ordre de la



PHOTO JACQUES GRENIER

«Les bourgeois sont les otages des pouvoirs publics». Ainsi René Delbuguet, petit commerçant, a-t-il expliqué la corde de pendo, la robe de jute et les pieds nus qui formaient son accoutrement, lors de la manifestation d'hier. Il voulait ainsi faire le parallèle entre la surtaxe et le siège de Calais par Édouard III, en 1347, au terme duquel le roi aurait fait des bourgeois de la cité ses plus vils sujets.

discipline au sein même des manifestants. Une petite escouade de «sécurité» interne avait été constituée à cet effet.

«Il n'y aura pas de pommes, d'oranges et d'œufs lancés sur l'hôtel de ville, et on n'essaiera pas d'entrer», avait assuré le secrétaire du Regroupement anti-taxes, George Wilner. «Nous sommes d'honnêtes commerçants, et nous sommes ici pour faire valoir une cause commerciale», a-t-il expliqué, s'en prenant au passage aux médias pour avoir parlé de «grabuge» lors des manifestations antérieures et avoir supposément traité les participants de «voyous».

À la Ville, on avait cependant, encore une fois, tout prévu. Pour la troisième séance du conseil municipal consécutive, les portes principales de l'hôtel de ville avaient été verrouillées, et les citoyens désireux de prendre part à la période de questions étaient accueillis au compte-goutte à l'intérieur de l'édifice.

Dans la cour arrière de l'hôtel de ville, plus d'une vingtaine de voitures de police étaient stationnées, et des renforts de policiers étaient présents à l'intérieur pour prévenir tout débordement.

De plus, l'une des tribunes du conseil traditionnellement ouvertes au public avait été fermée. Une décision qu'a critiquée le conseiller indépendant de Saint-Edouard, Pierre Goyer, la qualifiant de «très malheureuse». C'est la première fois en sept ans que (lors d'une manifestation pacifique) on ferme ainsi l'hôtel de ville.

Ce à quoi le président du conseil, André Berthelet, a répondu en substance que personne ne pouvait lui reprocher d'avoir pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des élus et permettre au conseil de siéger normalement.

5th city hall protest by surtax opponents is a peaceful one

AARON DERFEL
THE GAZETTE

In the fifth demonstration against Montreal's commercial-property surtax, several hundred people gathered in front of city hall last night and marched through downtown calling for the tax's abolition.

Unlike the last two demonstrations at city hall — when riot police broke up rowdy groups and detained leaders — yesterday's demonstration was relatively peaceful as speaker after speaker took turns denouncing the surtax on non-residential properties.

"The city must abolish the surtax immediately or Montreal is going to turn into a ghost town," tax-protest leader Peter Sergakis told the boisterous crowd, which was under heavy police guard.

Sergakis, who said he's been stung by a \$650,000 surtax bill this year, said the tax is hurting Montreal's faltering economy.

"Most businesses are now moving to the suburbs, where taxes are about one-third less costly than Montreal," said Sergakis, who was refused entry into city hall by a dozen police officers.

The protestors — whom organizers said numbered 500, and police put at more than 300 — marched to Premier Robert Bourassa's office on René Lévesque Blvd. and nearby Complexe Desjardins on Ste. Catherine St. before returning to city hall.

There, Mayor Jean D'Amboise offered assurances that "the city can in all cases come to an agreement with those businesses who have problems paying taxes."

Montreal switched from a business tax to the surtax this year. Former Outremont mayor Jérôme Choquette will try to have it annulled in Superior Court.



Tax is a killer René Delbuquet, a leader of a revolt by Montreal businessmen against the city's surtax on non-residential property, donned a robe yesterday and draped a rope around his neck to address the crowd of demonstrators.

GAZETTE, JOHN MAHONEY

La ville vend 210 000 \$ l'Aquaparc payé 3 millions

GILLES GAUTHIER

■ La ville de Montréal vend pour 210 000 \$ à la firme «Super Aqua Club», de Pointe-Calumet, l'Aqua-Parc de La Ronde, dans lequel elle a englouti 3,5 millions.

Le projet de transaction a été déposé hier soir lors de la séance du conseil municipal.

La ville utilisera de plus 100 000 \$ du montant de la transaction pour la démolition des fondations de béton, le remplissage des bassins et de la piscine, le gazonnement et des travaux de réfection des bâtiments de service qu'elle entend conserver.

L'apport financier net sera donc d'environ 110 000 \$ pour des installations que Montréal avait payées 3 millions en 1988, alors qu'elle les rachetait d'un entrepreneur privé qui les avait inaugurées en 1984.

Le démantèlement sera à la charge de l'acheteur, qui a présenté un prix de 242 676 \$ incluant les taxes.

Quinze entreprises ont été invitées à présenter des propositions mais seulement trois soumissions ont été reçues, dont une offrait à la ville de la débarrasser des installations moyennant le versement de 251 000 \$ au soumissionnaire!

Parmi les acheteurs potentiels qui avaient été mentionnés par

l'AMARC, la paramunicipale qui administre La Ronde, on note des entreprises du Liban et de la Colombie ainsi que le député Louis Plamondon du Bloc québécois.

Par ailleurs, un projet de convention déposé, hier soir également, au conseil municipal confié à la compagnie Désourdy le recrutement de clients pour occuper le campus Montréal du Technoparc, dont la compagnie Téglobe est le seul client jusqu'à maintenant.

L'entente, d'une durée de sept ans, permet notamment à Désourdy d'acheter tout terrain du Technoparc à un prix de 3 \$ du pied carré pendant les 30 premiers mois après la signature et, par la suite, à un prix qui sera déterminé «par une personne indépendante, choisie et rémunérée par la ville».

La ville pourra vendre des terrains directement à des tiers, mais elle devra alors verser 5 p. cent du prix de vente à la compagnie Désourdy. Lorsque cette dernière acquerra un terrain, la ville soustraira ce même 5 p. cent du prix de vente.

La ville s'engage de plus à dépenser, à compter de l'an prochain, 50 000 \$ par année à la production «d'outils promotionnels» pour la vente des terrains.

Avant la séance du conseil, entre 250 et 300 personnes manifestant contre la surtaxe sur les immeubles non résidentiels se sont



Le nombre de manifestants contre la surtaxe, devant l'hôtel de ville, avait baissé, hier.

PHOTO ROBER MAILLOUX, La Presse

rassemblées, pour une quatrième fois, devant l'hôtel de ville. Aucun dommage n'a été causé et les manifestants se sont par la suite

rendus devant les bureaux montrealais du premier ministre Bourassa et du ministre des Affaires municipales Claude Ryan.

Les commerçants manifestent encore

« DORÉ, ASSEZ, C'EST ASSEZ! »

Plusieurs dizaines de commerçants montréalais, massés devant l'impénétrable hôtel de ville de Montréal, ont écouté avec enthousiasme les orateurs de la dizaine d'associations regroupés au sein du Front commun contre la surtaxe, lors d'une quatrième manifestation, sur l'heure du souper, hier, à la faveur de la réunion du conseil de ville.



Photo André VIAU

Le restaurateur René Delbuguet, pieds nus, dans une tunique médiévale, la corde au cou, a rappelé qu'en 1346, opprimés par le roi Édouard III qui les assiégeait depuis un an, les bourgeois de Calais, menacés de pendaison, s'étaient finalement rendus, chacun portant une corde au cou.

Michel Benoit

Brandissant des pancartes porteuses de slogans sans équivoque sur leur piètre opinion de l'administration du maire Jean Doré, ils ont scandé en français, anglais, grec, italien et même en chinois, le slogan « Assez, c'est assez! ».

Pour l'occasion, un des leaders du Front, le restaurateur René Delbuguet, pieds nus, avait enfilé une bure de paysan médiéval, une grosse corde autour du cou. L'homme d'affaires original a voulu rappeler qu'en 1346, les bourgeois de Calais, assiégés par le roi Édouard III, s'étaient rendus après un an, dans ce costume, la corde au cou pour exprimer toute la violence de l'oppression dont ils étaient victimes.

M. Delbuguet, du haut de la plate-forme attachée à un tracteur, a harangué la foule longuement et à plusieurs reprises, sommant le maire Jean Doré de démissionner, recueillant

chaque fois une ovation fort approbatrice.

Il a rappelé qu'à Laval, ville qualifiée de « performante », la surtaxe était deux fois moins élevée qu'à Montréal, en reprochant au maire Doré d'administrer à perte en subventionnant les sociétés paramunicipales, « nos concurrents », a-t-il ponctué.

Blancs bérêts... bérêts blancs!

Parmi les manifestants, des bérêts blancs venus de Rougement ont distribué leur publication, le *Journal Vers Demain*, pour relancer l'idéologie créditiste suivant laquelle le gouvernement du Canada avait cédé son droit de créer sa propre monnaie au profit des banques.

« Attendez-vous une apparition de la Sainte Vierge? », a demandé à la blague un journaliste à René Delbuguet.

« Tout est possible. N'oubliez pas que nous sommes à Ville-Marie », a-t-il répliqué, pincésans-rire.



Photo André VIAU

Les manifestants n'ont pas tenté de pénétrer dans l'enceinte de l'hôtel de ville. Une cinquantaine d'entre eux y ont été admis.

Vers 19 h 15, après plusieurs discours à l'emporte-pièce, les commerçants ont été invités à participer à une marche devant l'édifice d'Hydro-Québec, pour véhiculer plus clairement leur message au ministre Claude Ryan, que l'un des orateurs — ô lapsus — a présenté comme premier ministre.

Les marchands indignés reprochent à Claude Ryan d'avoir dit : « On ne m'a pas prouvé que Montréal allait mal. »

Les policiers du district 33 ont quant à eux discrètement emboîté le pas aux marcheurs pendant que quelques leaders, demeurés sur place, indiquaient aux gens que le tandem Doré-Cousineau accumulait des trésors pour servir un budget électoral, l'an prochain.

HAPPY 351ST!

*City's birthday celebrations
less lavish than last year's*

ALAN HUSTAK
THE GAZETTE

Montreal celebrates its 351st birthday tomorrow but the party won't be nearly as big as last year's.

There won't be any parades or fireworks, and you might have to make do with 1992's anniversary T-shirts, but the birthday won't be forgotten.

Mayor Jean Doré and city councillors will be on hand for an open house at city hall from 11 a.m. to 5 p.m. tomorrow.

In Place Vauquelin, next to city hall, there'll be kiosks explaining the work of various municipal departments. The model of the proposed new residential neighborhood, Faubourg Québec, will be on display, and experts from the Botanical Garden will offer tips on how to prepare flower boxes.

During the day, the Patricia Deslauriers string quartet from the Montreal Conservatory of Music will give recitals in the reception hall.

The Museum of Archeology at Pointe à Callières observes its first anniversary with a special weekend program, Happy Birthday Days. Admission today and tomorrow has been reduced to \$1.

A special art exhibit titled Art and Archeology - Young Talent on Display, by 60 students from Jeanne Mance and Marie Médiatrice high schools, is featured. Visitors can also discover the museum's multi-media show - a lively, entertaining introduction to the city's history. The plaza in Place Royale has been converted into a stage for performances by clowns, musicians and actors.

The annual anniversary mass will be celebrated at 11 a.m. at Notre Dame Basilica, and a hymn composed by Pierre Grandmaison for the city's 350th celebrations will be sung. After the religious service, wreaths will be placed in Place d'Armes to honor the founders of Montreal: Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, and Jeanne Mance.

The first contingent of pioneers arrived at what now is Old Montreal on either May 17 or 18th, 1642. Historians aren't quite sure.

MONTREAL • SPORTS FINAL

The Gazette

SINCE 1778

MONDAY, MAY 17, 1993 50¢

Doré's new \$300,000 window a hit at open house

ELIZABETH THOMPSON
THE GAZETTE

They came, they saw, they looked out the window. And most of them couldn't see what all the fuss was about.

Montrealers turned out by the thousands yesterday for their first chance to see Montreal's newly renovated city hall, complete with a tour of Mayor Jean Doré's new office and a chance to check the view from his now-famous \$300,000 window.

For the last three months, the big brass front doors of city hall have been closed to the public during council

■ About 3,000 people check out the \$23 million in renovations at city hall. Many visitors stop to chat with the mayor or take his picture.

meetings and access has been restricted — the result of a series of demonstrations and two near-riots.

But yesterday, the doors were thrown wide open and roughly 3,000 people filed through them as the city held an open house — the first since Doré and members of the city's executive committee moved into their new offices on the top floor of the historical building late last year.

"We've heard people talk about it many times, so we asked ourselves, 'What did they spend the money on,'" said Jeanette Archambault of Montreal. "I don't know that much about architecture but it seems it was worth it, especially when you hear how it was explained."

For most of those interviewed yesterday, it was Doré's window that was the big draw. Hundreds of visitors stood in line for 15 minutes or more to take a tour of the heritage building, a tour that included a guided visit to Doré's new office.

As visitor after visitor filed into the mayor's office

with its hardwood floors and stark white walls, the first thing nearly all of them looked for was the window they had read so much about.

Parents held their children in their arms so they could look out the window at the city and the cross atop Mount Royal. The office was such a popular attraction that one woman grabbed a souvenir from Doré's desk — a sheet of paper from his memo pad.

One place they couldn't look, though, was into the mayor's bathroom.

City officials discovered shortly after Doré moved into his office that a major design glitch allowed visitors standing in the anteroom outside the mayor's office to see into his private washroom reflected in a giant skylight stretching over Doré's washroom, anteroom and adjoining offices.

But visitors discovered yesterday that the glitch has been fixed, with panels of opaque glass added to the washroom ceiling.

Also on hand was a city guide to explain why it cost \$23 million to renovate the building and bring it up to safety standards. The guide was quick to explain how trucking

in stone to match the heritage building's facade and hiring craftsmen from France to carve the stone pushed the cost of putting a window in Doré's new office up to \$300,000.

While the window has become a popular symbol of government extravagance, most of those interviewed who saw it yesterday said it was money well spent.

"It's fairly luxurious like I imagined, but modern," said Chantal Archambault of Montreal.

Frederic Barry, 13, of St. Jean said the biggest surprise was to see a television set in the mayor's office.

"It's fun because you get a chance to see things you don't normally see," he said.

Doré said the interest in his office is perfectly natural.

"People are always a little voyeuristic, they're interested in seeing how it's set up," Doré said. "It's completely normal, it's Montreal citizens' money."

"People are a little disappointed. When they finally see the window, they see it is three windows costing \$2,000 each. . . . (What is costly) is the stone. You have to see from the outside how it fits in with a historic building built in 1872."

Doré said he plans to make the

open house, which was pegged to the city's 351st anniversary, an annual event.

Almost as popular as the window yesterday was Doré himself.

Although Doré has been besieged by violent tax protests and low opinion polls in recent months, he was in his element yesterday as he wandered around the building shaking hands, posing for pictures and even stopping to hand out the odd bit of tourism advice.

"This is really turning into something to write home about," Virginia native James Christian said yesterday after Doré stopped to greet him and suggest he visit the city's biodome and the Pointe à Callières archeological museum.

Christian said Montreal city hall was more impressive than many of those he's seen in the U.S., including the one in Washington, D.C.

Most of those who turned out, though, were Montrealers.

Jacqueline Choquette has lived in Montreal's Ahuntsic district for 60 years and yesterday was the first time she has ever visited city hall.

She's not alone, said Doré.

"It really hits me to see many people, people 70 or 75 years old, and it's the first time they've ever set foot inside Montreal city hall."

3000 visiteurs à la journée portes ouvertes de Montréal

RAYMOND GERVAIS

■ Environ 3000 visiteurs se sont présentés hier à l'hôtel de ville de Montréal, lors de la journée portes ouvertes organisée à l'occasion du 351^e anniversaire de la fondation de la ville.

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, ainsi que plusieurs membres du conseil municipal étaient présents. De nombreux Montréalais ont pu rencontrer leur maire face à face pour la première fois et lui faire un brin de causerie.

Tout le long de la journée, des visites guidées ont été organisées dans l'hôtel de ville. Les visiteurs ont pu notamment voir la salle du conseil, le bureau du mai-

re, le hall d'honneur ainsi que la terrasse qui surplombe le Champs-de-Mars.

Les Montréalais ont également pu se familiariser avec les différentes activités et services offerts par la municipalité, dont Accès-Montréal.

La maquette du nouveau projet résidentiel Faubourg Québec, exposée dans le hall d'honneur, a attiré l'attention de centaines de visiteurs, dont une brigade de «scouts médicaux». Ces jeunes reçoivent une formation particulière leur permettant, malgré leur bas âge, de prodiguer les premiers soins aux blessés, le cas échéant.

Le maire Doré s'est réjoui du succès de l'événement, le premier depuis que les travaux de rénovation de l'hôtel de ville ont débuté en 1989.

Le maire Doré a eu l'occasion de rencontrer quelques visiteurs à l'occasion de cette journée portes ouvertes de la mairie où ce sont les fameuses «fenêtres» qui ont beaucoup intéressé les gens.



Michel MARSOLAIS



Photo André VIAU

PORTES OUVERTES À LA MAIRIE: LES NOUVELLES FENÊTRES FONT FUREUR

Après avoir délaissé l'événement quelques années en raison des travaux à l'hôtel de ville, l'administration montréalaise a renoué hier avec sa journée portes ouvertes. Aux dires de bien des visiteurs, l'attraction principale a sûrement été les fameuses fenêtres du bureau du maire.

« Faut avouer qu'elles sont belles », commentait une résidante de Rosemont en admirant les magnifiques fenêtres derrière le bureau du maire et dont le coût avait fait couler beaucoup d'encre.

Des touristes américains se sont aussi extasiés devant les fenêtres dont la notoriété avait apparemment franchi les frontières : « Oh, here they are ! »

Un autre citoyen montrait un empressement certain à visiter les pissoires électroniques de l'hôtel de ville. « Du beau travail », admit-il sans amertume.

Sans doute en raison des difficultés de circulation en matinée, les visiteurs se sont surtout mis à arriver à l'hôtel de ville en début d'après-midi.

Le maire Jean Doré les accueillait chaleureusement dans le hall de l'édifice, dispensant sourires et poignées de main. L'événement se prêtait surtout à la détente, et peu de citoyens se sont amenés avec leurs récriminations personnelles.

« Nous avons installé la maquette du projet Faubourg Québec dans l'en-

trée et cela crée une sorte de pôle d'intérêt pour les visiteurs. Très peu sont venus pour soulever des problèmes », a expliqué Jean Doré, ne ratant pas l'occasion de faire la promotion de l'important projet de 2 000 unités d'habitation sur un site adjacent au Vieux-Montréal.

Les visiteurs ont pu se familiariser avec la salle du conseil et visiter les bureaux des différents membres du comité exécutif et d'en connaître un peu plus sur leur ville.

La visite se voulait aussi une occasion pour les citoyens de se familiariser avec les différents services municipaux et de jeter un coup d'œil sur l'environnement quotidien de leurs élus.

LA PRESSE, MONTREAL, SAMEDI 12 JUIN 1993

La Presse



Le Canadien reçu par le maire Doré

Les joueurs du Canadien de Montréal ont été reçus hier matin à l'hôtel de ville de la rue Notre-Dame pour la traditionnelle signature du Livre d'or. Le maire Jean Doré, incommodé par une hernie discale, a tenu à assister à la cérémonie. Il a bien sûr chaleureusement remercié les joueurs, l'équipe d'entraîneurs et la direction du club, affirmant notamment: «Grâce à vous, Montréal ressent beaucoup de fierté.» «Vous êtes les meilleurs au monde», a ajouté le maire. Jacques Demers, l'instructeur du Canadien, et son capitaine Guy Carbonneau ont été les premiers à signer le grand livre.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

La réfection de la toiture de l'hôtel de ville de Montréal a servi de test pour le système

GUY PINARD

■ La réfection de la toiture de l'hôtel de ville de Montréal a servi de cobaye pour le tout nouveau système Hydropan, ce système d'isolation et de vidange à double niveau que Jean-Paul Paquette a mis au point avec l'architecte Luc Trudeau.

Pour en venir à ce système, M. Paquette s'est écarté des méthodes traditionnelles de solution des problèmes.

«En principe, une toiture n'est pas censée couler, dit-il. Et si d'aventure elle coule, on la répare. Nous, nous avons pris le problème à l'envers. Nous avons dit

la toiture VA couler, puis nous avons intégré cette réalité dans le design de notre système», a-t-il souligné lors d'une récente interview.

Les deux hommes ont inventé un système, du moins si on se fie aux apparences, qui permet d'obtenir une toiture permanente et qui prévoit devoir refaire le travail dans 10 ou 15 ans, au lieu d'être refaite à neuf en utilisant les méthodes et les matériaux conventionnels.

Une toiture refaite avec le système Hydropan commence évidemment avec un tablier à pente modulaire. Suit le panneau de support en placoplâtre, recouvert du pare-vapeur étanche, comme

dans une toiture conventionnelle.

C'est au niveau de l'isolant que le système diffère des autres. «Il s'agit d'un isolant en polypropylène expansé et moulé, avec réseaux de cannelures qui facilitent la circulation de l'eau entre et sur les panneaux, sans qu'il n'y ait de pression, ni perte de chaleur», explique M. Paquette, en précisant que tous les matériaux restent secs, même quand il y a fuite. Suivent le contreplaqué et une membrane isolante bicouche et ballastée.

L'eau qui s'infiltré dans une fissure, par exemple, circule à travers l'isolant en suivant les cannelures, puis s'écoule dans un indicateur de fuite, qui révèle que le toit coule. Il suffit alors de trouver la cause de la fuite avec des appareils thermographiques

ou nucléaires, puis de colmater cette fuite.

Ce système a été installé à l'hôtel de ville de Montréal, et trois ans plus tard, on décèle encore des fuites, dit-il. Mais grâce aux indicateurs de fuite, il a été possible de les détecter et de les colmater avant que les dégâts n'apparaissent à l'intérieur.

Jean-Paul Paquette n'en est pas à ses premières recherches et à ses premiers brevets dans ce domaine. Il est également l'inventeur de la «toiture ventilée miniaturisée», une toiture légère et bien ventilée grâce à un système breveté, qui permet «de faire évaporer le système», pour reprendre l'expression de M. Paquette. On retrouve ce type de toiture sur l'insectarium et le centre sportif Pierre-Charbonneau.

UN JOYEUX DÉLIRE...

La Ville de Montréal était dans un délire magique et euphorique, hier, alors que des centaines de milliers de personnes massées sur quatre kilomètres de la rue Sherbrooke rendaient hommage à «LEURS» Canadiens.

Les Doré, Corey et Saint-Germain ont eu raison, jeudi, après une heure et demie de discussions, d'offrir les champions de la Coupe Stanley aux Montréalais et Québécois venus de partout.

Cette mer de vrais amateurs du Canadien a permis à tous d'oublier la vision d'enfer de mercredi soir et de livrer au monde entier les images positives de ce qu'est vraiment la Ville de Montréal et sa faune du hockey.

Des centaines de milliers de personnes le long du parcours ont fait preuve d'une patience inouïe pour démontrer leur admiration aux joueurs du Canadien.

Après le passage des fardiens, c'est une foule immense, à perte de vue, qui a suivi le défilé sur les quatre kilomètres en criant et scandant sa joie.

Attente

Déjà à 8h hier matin des centaines de jeunes et moins jeunes s'étaient rendus rue Sherbrooke pour réserver les meilleurs points de vue.

Ceux et celles qui se trouvaient au parc Lafontaine ont eu au moins 5 heures d'attente puisque le défilé s'est mis en branle avec une heure de retard, vers 13h.

Le retard a été rendu nécessaire afin de permettre à environ 200 policiers de se regrouper pour former un cordon de sécurité devant et de chaque côté des fardiens.

La rue Sherbrooke avait été retenue pour le défilé à cause de sa largeur mais une heure déjà avant le passage des champions, les amateurs formaient une mer humaine sur les trottoirs et dans la rue, créant parfois d'un coin de rue à l'autre la fameuse vague qui soulève les foules.

Le mot le plus souvent entendu dans la foule, hier, pour traduire les émotions de ce grand moment a été «extraordinaire!»

Extraordinaire en effet cette vénération des partisans du Canadien à l'endroit des joueurs.

Extraordinaire cette grande fierté sportive et civile des Montréalais récupérée dans l'allégresse après la sombre soirée de la Coupe Stanley.

Extraordinaire enfin la compréhension et la collaboration de ces centaines de milliers de personnes avec les centaines de policiers qui ont relevé le défi d'un service d'ordre sans faille.

En congé...

En fait, il y avait hier après-midi à Montréal une seule activité à la gloire du Canadien.

Si des centaines de milliers de personnes ont pris congé de leurs activités régulières, on peut présumer que plusieurs millions de Québécois ont fait la même chose à la maison pour se poster devant le petit écran.

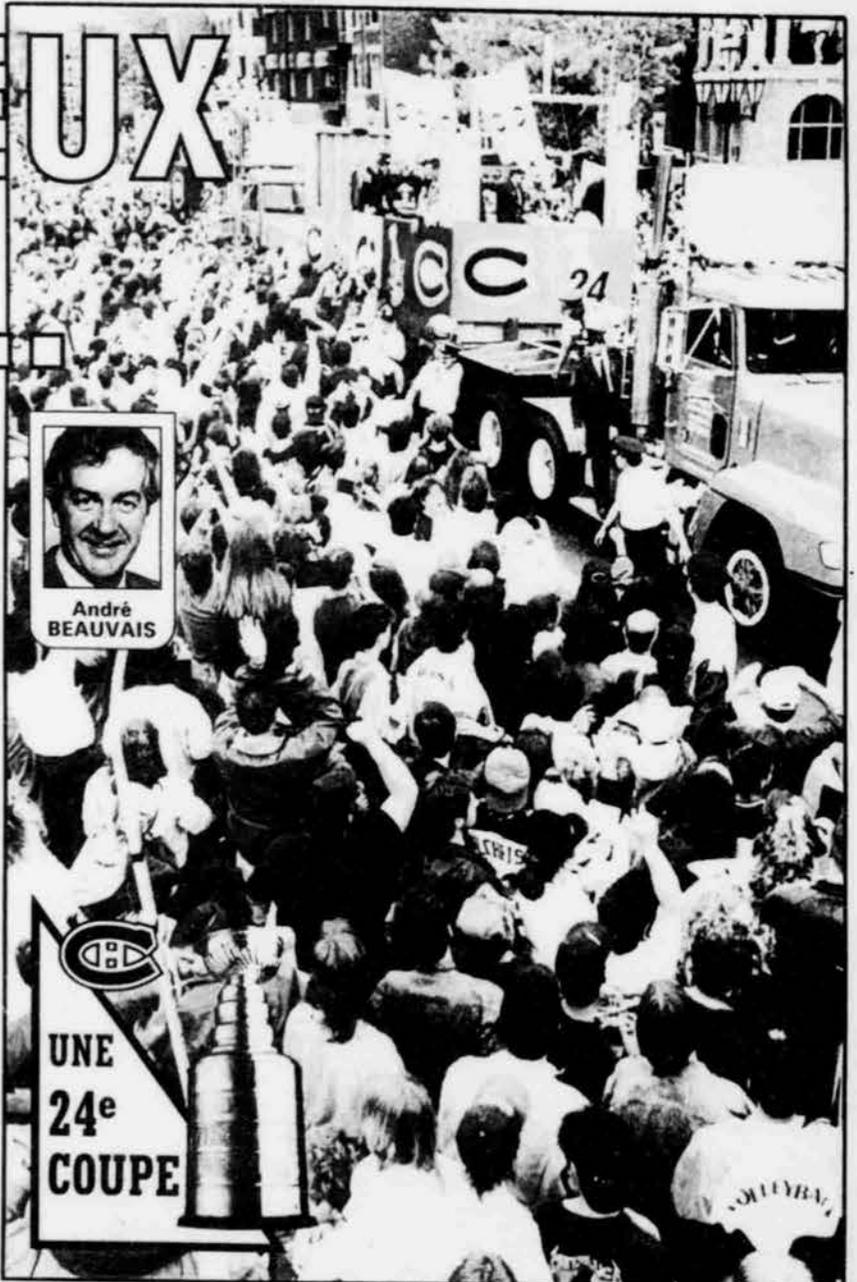
Annuler le défilé à cause de 1 500 «bums» qui ont vandalisé la rue Sainte-Catherine, mercredi soir, aurait certes causé un grand trou noir dans ces historiques réjouissances.

Les autorités avaient opté pour la confiance à l'endroit des amateurs du Canadien et le spectacle très ordonné présenté hier demeurera certes l'un des plus beaux souvenirs, dans la mémoire des Montréalais, avec ceux des grandes célébrations du 350^e de Montréal l'an dernier.

L'événement, qui a attiré une foule que la police n'avait pas encore évaluée en fin d'après-midi, n'avait engendré aucun incident notable au centre de coordination de la police.

Une performance des Montréalais à la dimension de leur réputation. La famille était nombreuse, hier, pour accueillir celle du Canadien.

Si les Patrick Roy, Guy Carbonneau et tous leurs frères de la flanelle ont ramené la coupe Stanley à Montréal, les Montréalais, eux, leur ont dit qu'ils étaient fiers qu'ils l'aient gagnée sur la patinoire de la rue Sainte-Catherine, mercredi soir. Malgré les «bums»...



Même si le défilé s'est mis en branle avec du retard, les fans n'ont pas cédé à l'impatience, accueillant chaleureusement leur équipe championne.

Un succès comploté par la foule et le Canadien

Près d'une heure de retard pour le début du défilé, c'était à prévoir avec l'allégresse qui régnait au parc Lafontaine et qui envahissait la rue Sherbrooke, au point de départ.

André Beauvais

Pour les policiers, le défi à relever a été réussi lors du défilé, malgré une fin mouvementée. Cette fois, ils ont pu travailler dans des conditions nettement plus agréables puisque les centaines de milliers de personnes massées des deux côtés de la rue Sherbrooke étaient de vrais amateurs du Canadien qui ont su compléter ce grand succès avec leur équipe championne.

Toujours durant la parade, le service d'ordre était en pleine possession de la situation. La foule qui débordait de partout a provoqué des retards qui furent vite pardonnés. Au début, les fardiens pouvaient à peine circuler rue Sherbrooke mais le défilé a pris, à la rue Amherst, un rythme qu'il a conservé jusqu'à la fin.

Avec Jean Doré

À l'hôtel de ville, hier matin, où les joueurs du Canadien ont été reçus par le maire Jean Doré, plusieurs membres du Conseil municipal analysaient encore le grabuge de mercredi soir.

Jean Doré commentait encore la situation en rappelant que les services d'ordre de la police de-

vront dorénavant modifier leur approche pour contrôler les grands rassemblements.

De son côté, M^{me} Thérèse Daviau regrettait aussi que des petits groupes aient fait une telle réputation à Montréal.

M^{me} Daviau soulignait aussi que les policiers ne travaillent pas dans des conditions faciles. Selon elle, il faudra maintenant trouver le «juste milieu» entre la liberté de manifester et la protection des gens et des biens.

Plusieurs conseillers municipaux, rencontrés à l'hôtel de ville hier matin, affirmaient qu'il a peut-être été malheureux «qu'on ait à passer par là mais la population comprendra à l'avenir qu'à la suite des émeutes de mercredi les interventions policières pour protéger les foules se dérouleront parfois autrement.

Dans les premiers moments de réjouissance de cette journée, à l'hôtel de ville, plusieurs invités discutaient entre eux de cette grande gentillesse de Jacques Demers.

«Il donne tout un exemple de travail d'équipe à toute la société», disait l'un.

«C'est rafraîchissant et encourageant de voir que les valeurs humaines que l'on croit disparues existent toujours et que l'exemple viennent de si haut», commentait un autre.

À l'hôtel de ville, hier matin, on avait l'impression que les Montréalais avaient gagné et la coupe Stanley et Jacques Demers!

Jean Doré savourait déjà sa victoire. Ultérieurement, c'est lui qui a décidé que le défilé aurait lieu malgré tout...



Des partisans ont été choyés hier matin à l'hôtel de ville de Montréal en échangeant avec Patrick Roy.

Le message de Jacques Demers

Avant de distribuer les poignées de mains et de saluer la foule à répétition lors du défilé, Jacques Demers avait pris soin de lancer un message à toute la population québécoise pendant la cérémonie protocolaire tenue en matinée à l'hôtel de ville de Montréal.

Mario Leclerc

On le savait motivateur, on le connaissait comme leader, mais cette fois-ci, Demers nous a fait découvrir une partie cachée de sa personnalité.

Dans un monologue qui a duré cinq minutes, Demers s'est fait un devoir de livrer un message sociopolitique aux journalistes présents.

A quelques heures du congrès à la chefferie du Parti conservateur, Demers n'aurait éprouvé aucune difficulté à se faire élire à la place de... Jean Charest ou Kim Campbell avec un discours de la sorte s'il avait été candidat.

« Je veux lancer un appel aux sept millions de Québécois. Le Canadien a prouvé cette année qu'il pouvait accomplir de grandes choses grâce à un esprit de famille et un esprit de corps. J'aimerais que les Québécois forment une véritable famille et qu'ils affichent la même solidarité que le Canadien.

« Qu'ils croient en eux de façon solidaire. Ça ne coûte pas cher d'essayer au moins un an. Si ça ne marche pas, on s'en reparlera le 11 juin 1994 », a-t-il mentionné.

« Je suis de retour au Québec avec ma famille depuis une absence de 20 ans, a-t-il continué. Nous formons encore un sapré bon peuple, mais je remarque que nous ne sommes pas unis. L'exemple d'unité du Canadien devrait servir à tous les Québécois. Pour ce faire, il faut aller au-delà des races, des langues, des partisans du Canadien ou des Nordiques.

« Notre force cette saison, c'est que tous les membres de l'équipe se sont respectés et se sont aidés mutuellement. Le Québec et les Québécois ont besoin de solidarité », a-t-il clamé.

« Monsieur positif »

Demers a ajouté qu'il était très fier du surnom qui lui avait été décerné. « On m'appelle *Monsieur positif* et j'en suis fier. On ne bâtit rien avec le négatif. Combien de gens nous accordaient des chances de remporter la coupe Stanley au début de la saison ?

« Le pourcentage était très mince. S'il avait fallu être négatifs ou défaitistes, on ne paraderait pas dans les rues de Montréal aujourd'hui ».

« Je ne veux pas jouer au politicien. Les événements me permettent de prendre la parole aujourd'hui. Je dis qu'au lieu de se *poignarder* entre nous, on devrait être solidaires. Du moins qu'on essaie pour un an », a-t-il répété.

« Si on ne s'était pas tenus après le deuxième match à Québec, le Canadien serait en vacances depuis longtemps. On a cru en nous de façon collective. Le plus bel exemple, c'est lorsque Patrick Roy a remporté le trophée Conn Smythe.

« Il s'est immédiatement dirigé vers ses coéquipiers pour le partager. Dans sa tête, le trophée appartenait à toute l'équipe. Ça été cela le Canadien en 1992-1993 », a conclu Demers.

Venant d'un homme comme Demers qui, dans sa position actuelle, jouit d'une plus grande influence sur les sentiments de la population que n'importe quel premier ministre, il y a là un message simple et sincère qui donnera matière à réflexion pour le reste de l'été...



Guy Carbonneau et Jacques Demers ont tenu à saluer leurs partisans tout au long du parcours.

« Je pensais avoir tout vu en 1986 »

— Patrick Roy

Et dire que le 9 octobre dernier, Montréal boudait son Canadien. Le *Journal de Montréal* titrait en page frontipice : **DÉFAITE HONTEUSE**. Vous vous souvenez ? C'était au lendemain du revers de 5-3 subi aux mains des Sénateurs d'Ottawa. On disait que la coupe Stanley était plus proche de Québec que de Montréal.

Marc de Foy

Hier, elle défilait bien sur la rue Sherbrooke et non sur la Grande Allée.

Si les amateurs se disaient déçus de ne pas voir leurs héros de plus près, d'être incapables de leur toucher, Patrick Roy ne les trouvait pas moins enthousiastes.

« Je pensais avoir tout vu en 1986, a-t-il dit peu après que le cortège se soit mis en branle. Mais c'est encore plus fort aujourd'hui ! »

C'est sans doute les mauvais moments qu'il a vécus au cours de l'hiver qui le faisaient parler ainsi.

Jeunes et moins jeunes lui ont montré qu'il a retrouvé leur cote d'amour. Posté bien en vue au premier rang le long du parcours, un garçonnet exhibait une pancarte publicitaire de la compagnie de cartes sportives *Upper Deck* sur laquelle il avait apporté une importante correction.

« N'échange pas Roy », pouvait-on lire.

D'ailleurs, le récipiendaire du trophée Conn Smythe a fait l'objet d'une autre publicité, plus positive celle-là, le soir de la grande conquête.

Il est devenu le premier joueur de hockey à tourner en direct ce fameux commercial dans lequel le héros des champions affirme qu'il s'en va à Disneyland.

Quant à Vincent Damphousse, il semblait parti pour la gloire, lui qui en était

à son premier défilé. De nature réservée en temps ordinaire, on l'a vu danser.

« C'est incroyable, c'est incroyable !, s'est-il exclamé. Je ne pensais pas que ce serait comme ça. »

C'était bien vrai. C'est ainsi que les choses se passent à Montréal quand le Canadien remporte la coupe Stanley.

Roberge : « Comme la naissance d'un enfant »

Avant même de quitter l'hôtel de ville, Mario Roberge était déjà tout à l'envers.

« Il n'y a pas de mot pour dire ce qu'on ressent, a-t-il raconté. Je ne trouve rien d'autre à dire que je ressens un *feeling* unique. C'est comme la naissance d'un enfant. Il faut le vivre pour savoir réellement ce que c'est. »

Son épouse Lyne lui fera d'ailleurs revivre ce grand moment au mois d'octobre alors qu'elle lui donnera un deuxième enfant.

D'ici là, Roberge souhaite que son statut avec le Canadien soit régularisé.

« Je serai joueur autonome à la fin du mois et ça me tracasse un peu », a-t-il avoué.

Roberge ne devrait pas s'inquiéter. Quand on fait partie d'une équipe qui vient de décrocher les grands honneurs, il faut croire que sa réaction est normale.

Guy Carbonneau a déjà dit tout haut qu'il ne veut pas partir.



NOS HÉROS À L'HÔTEL DE VILLE



Jean Doré était heureux de serrer la main à Patrick Roy, certes un ambassadeur hors du commun pour la ville de Montréal.



« Enfin ! », semble dire Denis Savard dont le nom sera gravé sur la légendaire coupe Stanley. Un rêve d'enfance qui se réalise...

L'entraîneur en chef du Canadien, Jacques Demers, a signé le livre d'or à l'hôtel de ville de Montréal sous l'œil attentif de Guy Carboneau et aussi sous celui du maire Jean Doré, tout aussi heureux de la conquête de la coupe Stanley.



Photo Gilles LAFRANCE

Claude, on ne t'a pas oublié...

Le Canadien de Montréal n'oubliera jamais Claude Mouton, décédé récemment des suites d'un cancer. Invitée par le maire Jean Doré à l'hôtel de ville, hier, l'épouse de défunt, Monique, a reçu une gerbe de fleurs, en présence du président du Canadien, Ronald Corey.



Le maire Jean Doré accueille les membres de la direction de l'équipe : Ronald Corey, Jacques Demers et Serge Savard.



Bernard Brisset, le vice-président aux communications et au marketing chez le Canadien, donne ses instructions aux joueurs avant le début du défilé.



PHOTO STEPHANE CARON, La Presse

Une cinquantaine d'artistes en art visuel ont manifesté hier en fin d'après-midi devant l'hôtel de ville de Montréal. Ils veulent être exemptés de la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels et de la taxe d'eau et de services. La surtaxe, soutiennent-ils, étouffe la création artistique.

Commerçants et artistes ont manifesté contre la surtaxe sur les immeubles non résidentiels

YVON LABERGE

■ Commerçants et artistes ont manifesté hier contre la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels devant l'hôtel de ville de la rue Notre-Dame. Les premiers, tôt en matinée, et les seconds, en fin d'après-midi.

Dès 8h, ils étaient une cinquantaine de commerçants à réclamer l'abolition de la surtaxe et le retour de l'ancienne taxe d'affaires. Ils demandaient également au ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, la mise en tutelle de la Ville de Montréal et une enquête publique sur les finances municipales.

À 16h30, une cinquantaine d'artistes ont réclamé d'être exemptés de la même surtaxe ainsi que de la taxe d'eau et de services pour 1992 et 1993. Ils manifestaient également pour obtenir, comme les organismes sans but lucratif et de charité, le remboursement de ce qu'ils ont payé.

Commerçants et artistes ont manifesté dans le calme, tandis que la présence policière se faisait discrète.

Peter Sergakis, président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, a promis de remettre ça le 9 août, à la prochaine réunion du Conseil municipal. Et, a-t-il rappelé hier, il en sera ainsi aussi longtemps que la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels n'aura pas été abolie.

Pendant que M. Sergakis dénonce «l'incompétence» de l'administration Doré-Cousineau, les artistes, plus modérés, ont «envie de penser» que Montréal est mal administré, a dit Bastein Gilbert, porte-parole du groupe.

Les commerçants prétendent que l'administration municipale détruit l'économie de la métropole en les forçant à quitter pour la banlieue. Quant aux artistes, ils soutiennent que la surtaxe les égorge parce qu'elle leur impose une augmentation de loyer d'environ 1200 \$ par année alors

qu'ils n'en gagnent en moyenne que 8000\$.

Symboliquement, les artistes ont jeté dans l'escalier monumental de l'hôtel de ville un gros marteau fait mousse, un pinceau et un crayon géants.

Un porte-parole de la Commission d'initiative et de développement culturels de la Ville de Montréal, M. Bruno Blache, souhaiterait évidemment que les artistes en art visuel puissent être remboursés. Mais, leur a-t-il dit hier, il semblerait «qu'on ne le puisse pas selon une interprétation de la Loi 145 faite par le Service municipal des finances».

Pour l'heure, les avocats de la Ville étudient la question et on attend leur avis juridique à la fin du mois. Advenant que cet avis soit défavorable aux artistes, la Ville de Montréal demandera que la loi sur la fiscalité municipale soit modifiée pour permettre de rembourser aux artistes la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels que les propriétaires font payer aux artistes-locataires.

The art of protesting



A group of protesting artists, led by Frank Mulvey carrying a palette sign, marched down Notre Dame St. to city hall yesterday.

GAZETTE, RICHARD ARLESS JR.

60 Montreal artists march on city hall to demonstrate against property surtax

AARON DERFEL
THE GAZETTE

Carrying giant color palettes and paint brushes, more than 60 artists marched through downtown streets yesterday demanding that Montreal exempt them from the surtax on non-residential properties.

Chanting "Down with the surtax!" the artists marched south on St. Denis St. to city hall, where they shouted more slogans and met with city officials.

Frank Mulvey, 33, a visual artist who works and lives out of a studio on Wellington St., said he was hit with a surtax bill of \$1,650 in February, and he doubts he can pay it.

"This surtax is reminiscent of a medieval nightmare," Mulvey said outside city hall.

"My monthly rent is \$868 a month, and with the surtax, I'll have to pay more than \$1,000."

Other artists, like Daniel Dion, who shares a studio on Berri St. with his girlfriend, said he was slapped with a \$4,300 surtax bill — and he's worried he might

have to declare personal bankruptcy to avoid paying it.

Bastien Gilbert, director of the 300-member Association des Artistes du Domaine Reputé des Arts Visuels, said Montreal artists were exempted from the business tax when it was in place and they shouldn't have to pay the surtax.

"Artists are not involved in commercial activity," Gilbert said. "The work we do is creative and cultural."

Montreal switched from a business tax to a special surtax on non-residential properties this year. Although the surtax is aimed at property owners, it also applies to artists who rent lofts in commercial buildings.

In May, the city reimbursed 27 artists who paid the surtax, but suspended other payments a month later after learning that the provincial law that created the surtax, Bill 145, doesn't contain exemptions for artists.

The city is now studying the possibility of using a clause in its municipal charter, that allows subsidies for artistic purposes, to reimburse artists, city spokesman Marc Snyder said.

"Our lawyers are now studying to see whether this can be done and hopefully we'll adopt a bylaw in early August," Snyder said.

But Gilbert said Montreal's fragile arts community has been let down by the city before, and his group will keep the pressure on Mayor Jean Doré.

The artists' protest was the second staged outside city hall yesterday against the surtax. In the morning, more than 80 merchants waved placards calling for the tax's abolition.

Those protesters, led by restaurateur Peter Sergakis, also demanded that Municipal Affairs Minister Claude Ryan hold a public inquiry into the city's finances and place Montreal under trusteeship.

"The city is mismanaging its money and its paramunicipal agencies are withholding their financial statements," Sergakis charged.

Sergakis's group is currently seeking to annul Bill 145 in Quebec Superior Court, arguing that the law is unconstitutional.

Les artistes ne veulent pas payer la surtaxe

(AB) — Quelques dizaines d'artistes des arts visuels ont manifesté devant l'hôtel de ville de Montréal, hier après-midi, pour dénoncer une fois de plus la surtaxe foncière imposée sur leurs locaux loués dans des immeubles commerciaux ou industriels.

Ces artistes sont parfois dans l'obligation de louer de grands espaces pour exécuter leurs oeuvres mais aucun commerce ne s'y exerce.

Ils écotent maintenant d'un loyer plus élevé, les propriétaires de ces bâtiments commerciaux devant payer la nouvelle surtaxe sur les immeubles non résidentiels. En 1993, près d'une centaine de ces artistes ont demandé un rembourse-

ment à la Ville de Montréal.

L'administration Doré-Cousineau a déjà pris l'engagement de chercher une solution à ce problème.

Mais la Loi 145 (d'où est issue cette invention de surtaxe) ne libère aucune possibilité de les soustraire à cet abus foncier.

Joseph Biello, responsable de cette affaire à l'exécutif, a mandaté les avocats de la Ville de fouiller la Charte afin de dénicher une porte d'entrée vers une solution.

Marc Snyder, chargé des communications pour Joseph Biello, a fait savoir hier qu'il apparaît maintenant possible de rembourser les artistes par des subventions équivalentes mais que la réponse leur sera donnée au mois d'août.

Employés auxiliaires devant l'hôtel de ville

LE DEVOIR

Ils étaient une cinquantaine d'employés auxiliaires à manifester hier matin devant l'hôtel de ville de Montréal. Avec l'annonce d'éventuelles coupures de postes dans les divers secteurs de la municipalité, les syndiqués du Comité auxiliaire de la Ville, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique, craignent que Montréal raie complètement la liste de rappel, les éliminant du même coup. Depuis le début de l'année, la Ville n'a eu recours qu'à 50 de ces 479 travailleurs auxiliaires. Le représentant syndical, Yvon Lemieux, a réclamé que la Ville fasse appel au service des employés auxiliaires plutôt qu'à des contractuels.

Boskey déplore le retard dans la publication des bilans des paramunicipales

GILLES PAQUIN

■ Le chef de la Coalition démocratique de Montréal, Sam Boskey, a de nouveau déploré, hier, le « retard injustifiable » encouru par la Ville dans la publication des rapports financiers des sociétés immobilières paramunicipales.

Même si tous les rapports doivent être remis au Conseil le 31 mars, ceux de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) et de la Société de développement industriel de Montréal (SODIM) tardent encore, souligne M. Boskey.

Cet état de fait a des répercussions sur le financement de ces organismes, le taux d'endettement de la Ville, la taxation et le travail des élus, soutient M. Boskey.

Selon lui, les bailleurs de fonds de ces sociétés s'inquiètent de la situation, hésitent à transiger avec elles et imposent des taux d'intérêt supérieurs pour compenser cette absence d'information.

Ce laxisme administratif exercera également une pression négative sur l'évaluation de la cote de crédit de Montréal, ce qui augmentera le coût de ses emprunts, déclare M. Boskey.

Le conseiller indépendant Michel Prescott a déjà dénoncé le retard de ces trois sociétés, en mai dernier. Il soutenait alors que le vérificateur général de la Ville refusait d'approuver leurs états financiers en raison de la surévaluation de la valeur comptable de leurs actifs.

Pour se prémunir contre de nouveaux délais de ce genre, la Coalition démocratique tentera de faire modifier la Charte de la Ville dans le but d'obliger les sociétés paramunicipales à déposer leur bilan financier vérifié, le 31 mars de chaque année.

Quelque 2 500 manifestants - pour la plupart des cols bleus - ont assiégé le château fort de l'administration Doré-Cousineau en soirée hier.

Michel Genoit

Ils voulaient prévenir les édiles réunis en assemblée du conseil qu'ils avaient rejeté majoritairement les dernières offres de la Ville concernant le renouvellement de leur convention collective.

Les syndiqués brandissaient des pancartes sur des bouts de deux par trois en cognant le sol, hurlant que leur réunion plus que turbulente ne consistait qu'en « un premier avertissement ».

Les manifestants sont arrivés à bord d'une soixantaine d'autobus nolisés.

Des policiers leur ont intimé l'ordre de circuler. À un moment donné, quelques leaders parmi les cols bleus ont créé un moment de diversion.

Ce qui a permis à trois autres autobus de type écoliers d'approcher du foyer de la démonstration avec leur plein de forces vives.

Les policiers ont intercepté ces trois véhicules mais leurs passagers, d'autres cols bleus, en sont descendus et ont couru jusqu'aux portes de l'hôtel de ville, donnant sur la place Vauquelin, portes qu'ils ont défoncées en quelques secondes.

Après ce coup de force de gens coiffés de casques de hockey à grillage, certains manifestants venus avec leurs femmes et enfants ont sagement retraité et d'autres, plus pacifiques, ont imité leur geste.

Vers 22 h 30, il ne restait plus qu'une centaine de personnes devant l'hôtel de ville, où quelques vitres ont volé en éclats.

Aucune arrestation n'a été rapportée.

LE CHÂTEAU FORT DE DORÉ «ATTAQUÉ» PAR 2 500 MANIFESTANTS



Plus de 2 000 cols bleus ont manifesté autour de l'hôtel de ville alors que des syndiqués arrivés à bord de trois autobus ont entrepris un assaut contre le château fort de l'administration Doré, défonçant les portes d'entrée.

Pas d'entente: ce sera la loi 102

La présidente du comité exécutif de Montréal, Léa Cousineau, a confirmé au conseil municipal hier soir que la Ville et ses syndicats n'ont pu convenir d'ententes négociées et que la loi 102 devra s'appliquer pour 1993 et 1994.

André Beauvais

Les salaires seront donc gelés pour ces deux années et l'administration est au moins assurée de récupérer six millions sur la masse salariale comme le prévoit la loi 102. Mais il y a un écart de 34 millions entre ce que prévoit la loi et la somme de 40 millions que l'administration proposait à ses syndicats d'économiser.

M^{me} Cousineau et le maire Jean Doré ont dit

regretter que le « rendez-vous » ait été raté mais la présidente du comité exécutif a laissé entendre que son administration prendra les moyens pour récupérer les 34 millions.

« Certaines activités devront être abandonnées et des mises à pied s'ensuivront, mais le tout sera fait dans le respect des lois et des conventions collectives », a dit M^{me} Cousineau. En réponse à une question, elle a défini le déneigement comme une activi-

té qui pourrait être privatisée davantage (elle l'est actuellement dans une proportion de 50 %).

L'assemblée du conseil a dû être levée, vers 21 h 30, et ajournée à cet après-midi par mesure de sécurité.

Les membres du conseil avaient eu droit à un accueil des plus bruyants à leur arrivée à l'hôtel de ville.

Près de 200 manifestants s'y trouvaient déjà vers 18 h pour dénoncer à nouveau la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

L'organisateur, Peter Sergakis, président de l'Association des propriétaires d'immeubles

commerciaux, a promis que de tels rassemblements auront lieu à chaque assemblée du conseil, jusqu'aux élections de novembre 1994.

« Nous allons les avoir, nous allons les déloger de l'hôtel de ville », a déclaré l'homme d'affaires du sud-ouest de Montréal.

Les hommes d'affaires, qui manifestaient contre les taxes élevées et les cols bleus qui étaient là pour dénoncer les économies que veut réaliser la Ville de Montréal par un réaménagement des conventions collectives, se sont retrouvés étrangement à manifester ensemble pour des objectifs opposés.



Photo Pierre-Yvon PELLETIER

En après-midi, les commerçants du Front commun contre les taxes ont manifesté bruyamment devant l'hôtel de ville de Montréal.

Les cols bleus défoncent les portes de l'Hôtel de ville

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Le Syndicat des cols bleus a répondu hier soir à l'ultimatum de la Ville de Montréal en défonçant les portes de l'Hôtel de ville.

Vers 21h40, hier soir, une trentaine d'autobus affrétés par le syndicat pour le transport de plus d'un millier de ses membres ont déferlé vers la rue Notre-Dame pour venir apporter une réponse musclée aux dernières propositions «révisées» déposées quelques plus heures plus tôt par les négociateurs de la Ville.

Plusieurs d'entre eux, armés de béliers, de casques de hockey et de plas-trons ont alors enfoncé les portes de l'Hôtel de ville dominant sur la Place Vauquelin, du côté ouest de l'édifice.

Pendant ce temps, le conseil municipal qui siegeait hier soir s'est vu dans l'obligation d'ajourner ses travaux. Par prudence, plusieurs des conseillers et des membres du Comité exécutif se sont réfugiés dans les étages supérieurs de l'édifice.

Après avoir eu raison des épaisses portes qui gardent l'enceinte, les casseurs ont dû faire face à des agents de l'escouade tactique de la police de la Communauté urbaine de Montréal qui avaient pris place à l'intérieur et dont la seule vue a su calmer les ardeurs de plus belliqueux.

Malgré un dispositif policier instauré plus tôt en soirée pour contrer la manifestation d'une centaine de commerçants qui protestaient contre l'imposition de la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels, les forces de l'ordre ont été contraintes d'appeler à la rescousse une centaine de policiers de l'anti-émeute qui, en quelques minutes, sont parvenus à disperser les cols bleus.

Vers 23h30 hier soir, la police de la CUM n'avait pas encore complété son bilan.

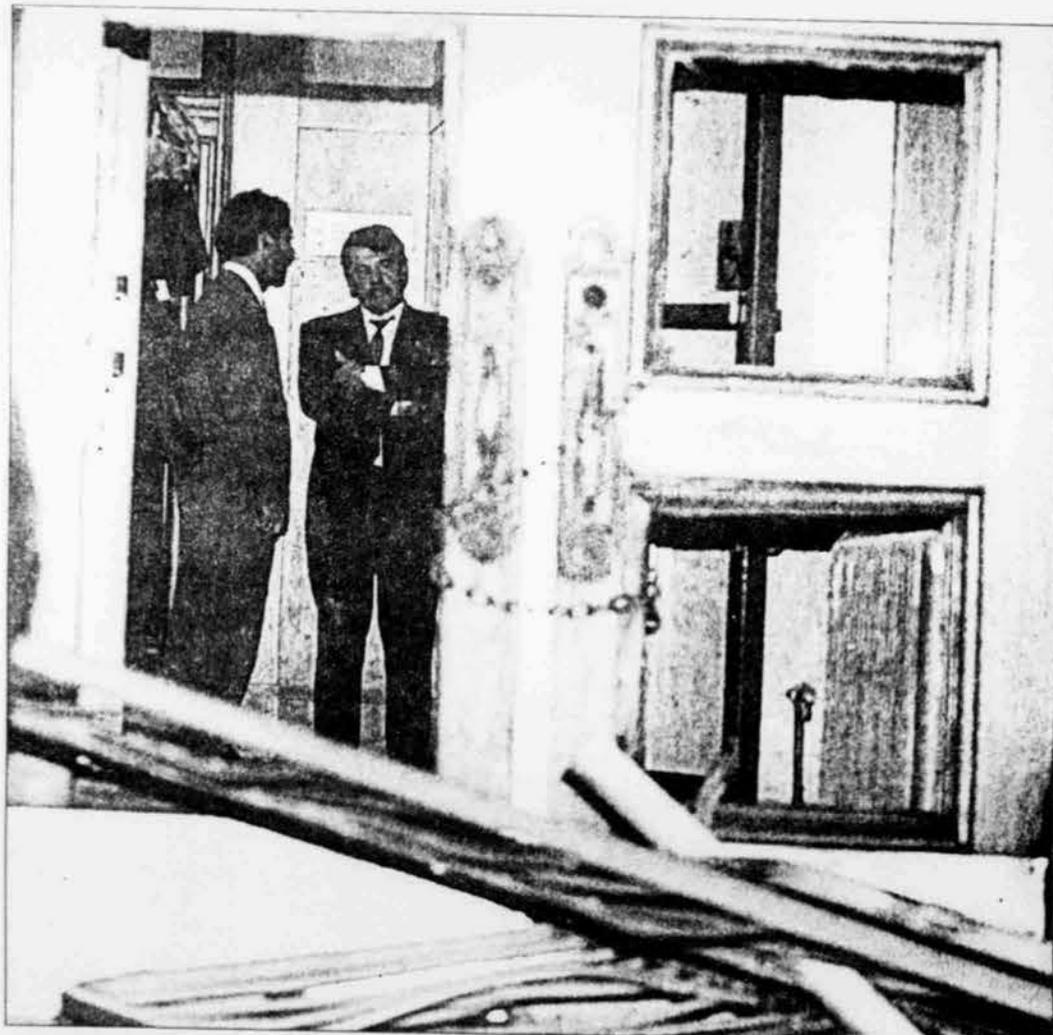
Le calme revenu, le vice-président du Comité exécutif de la Ville, M. John Gardiner, arpentaient tard en soirée la Place Vauquelin en faisant part de son indignation devant «un comportement inacceptable».

«Les cols bleus ont pris les moyens pour augmenter nos dépenses au chapitre de l'entretien, a-t-il ironisé. Je n'accepte pas que des gens se comporte comme ça avec ce qui est la propriété des Montréalais.»

«L'intimidation ne modifiera pas l'attitude de la Ville de Montréal», a-t-il ajouté en laissant clairement entendre que la municipalité se prévaudra aujourd'hui, date limite, des dispositions de la loi 102 sur les conditions de travail dans les secteurs public et municipal.

Juste avant le conseil, en début de soirée, la présidente du Comité exécutif, Mme Léa Cousineau, avait d'ailleurs indiqué que les autorités avaient perdu pratiquement tout espoir d'en arriver à une entente négociée avec la quasi-totalité des employés syndiqués de la Ville.

Depuis l'après-midi, elle était toujours sans nouvelle du syndicat des 5000 cols bleus réunis en assemblée générale au Centre Claude-Robillard



Le maire Doré, accompagné d'un de ses conseillers, inspectait hier soir les dégâts causés aux portes de l'Hôtel de ville par les cols bleus mécontents des offres finales de la Ville. PHOTO JACQUES NADEAU

pour examiner ses dernières offres.

Sans pour autant croire au miracle, l'administration avait pris soin de reléguer ce point au 18e rang à l'ordre du jour le recours à la loi 102 afin qu'il ne soit débattu qu'aujourd'hui à la reprise du conseil.

Ce report ultime n'aura servi à rien. Montréal devra adopter aujourd'hui une résolution imposant à la quasi-totalité des 13 000 employés de la Ville un gel des salaires, une récupération de 1% de la masse salariale et la perte du droit de grève.

Cette mesure fera économiser 6 millions\$ à la Ville qui entend maintenant utiliser tous les droits de grance inscrits aux conventions collectives pour récupérer 34 millions\$ additionnels afin de dégager 40 des 200 millions\$ nécessaires pour boucler son budget.

Hier en après-midi, la Ville a tenté une dernière tentative pour s'entendre à la table de négociations avec les associations représentant ses 20 procureurs à la Cour municipale et ses 300 contremaitres syndiqués.

Mince consolation, une entente est intervenue en fin de semaine avec une vingtaine d'avocats chargés des affaires civiles. Ceux-ci échapperont à la

loi 102.

Ils ont accepté un contrat de travail de trois ans comportant un gel de salaires les deux premières années, une augmentation de la semaine de travail de 33,25h à 35h, et le versement des jours de maladie non-utilisés dans la banque de vacances plutôt que leur paiement en argent.

«Dans ce cas-ci, nous avons atteint nos objectifs», a commenté le négociateur patronal Michel Brousseau.

Pour le reste, Montréal et ses syndiqués n'ont pas su s'entendre.

Ainsi, à 1h30 lundi matin, le syndicat des 400 professionnels a dû se rendre à l'évidence. Les parties se sont laissés sur un «constat de désaccord».

Dans le cas du syndicat des 5000 cols blancs, les négociations sont demeurés au point mort depuis le 8 septembre dernier.

Il en est de même des pourparlers avec les autres associations regroupant les différents professionnels de la municipalité.

Pendant que le conseil débattait hier soir derrière des portes closes - du moins celles de l'Hôtel de ville - plus d'une centaine de manifestants ont répondu à l'appel de l'Association des propriétaires de bâtiments com-

merciaux du Québec et du propriétaire immobilier Peter Sergakis en venant manifester sur la rue Notre-Dame.

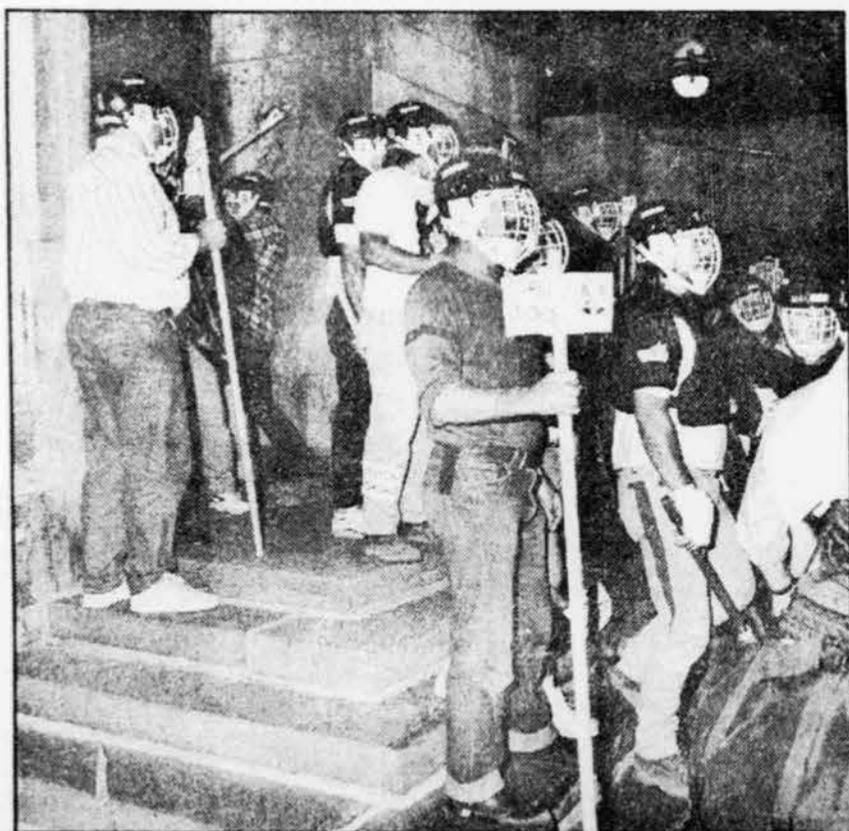
Ils ont lancé sur les marches de l'Hôtel de ville des centaines de clés symbolisant les commerces fermés de la métropole.

Dans la fontaine de la Place Vauquelin, ils ont noyé l'effigie du maire Jean Doré à qui ils reprochent l'imposition de la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels. Une malédiction bénie, selon eux, par le ministre des Affaires municipales Claude Ryan.

Permis de manifestation en main, les organisateurs se sont plaints de ne pouvoir faire défiler devant l'Hôtel de ville des véhicules lourds réquisitionnés pour l'occasion, mais dont les klaxons ont néanmoins perturbé la tranquillité du Vieux-Montréal.

M. Sergakis, a déclaré que ce n'était pas aux employés municipaux «de payer pour le gaspillage du maire Doré». Sergakis et ses supporters se sont finalement fait voler la manchette par les cols bleus.

Plusieurs commerçants qui entendaient dormir devant l'Hôtel de ville se sont dits consternés d'être involontairement mêlés aux événements.



Le «service d'ordre» des cols bleus, constitué principalement de fiers-à-bras armés de bâtons, a causé des dommages à l'une des entrées principales de l'hôtel de ville, lundi soir.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Montréal entend faire payer les dégâts par les cols bleus

GILLES GAUTHIER

■ L'administration municipale enverra au syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal une facture pour les dommages causés à l'hôtel de ville lors de la manifestation d'avant-hier.

S'il refuse de l'acquitter, «nous prendrons des moyens légaux» pour obtenir réparation, a promis hier le maire Jean Doré lors d'une rencontre de presse.

Il a ajouté que les gestes de lundi soir n'avaient rien de spontané: «Ils portaient des casques, des masques et des jambières de joueurs de hockey et ils ne se sont certainement pas procurés ces pièces d'équipement dix minutes avant la manifestation».

Il espère également que les forces

policières pourront identifier ceux qui ont causé des dommages et porter des accusations contre eux, même s'il tient le syndicat comme principal responsable des dégâts.

Le maire, qui s'est dit incapable de fournir une évaluation des coûts des réparations, a également déclaré que ni la violence ni l'intimidation ne dicteront une ligne de conduite à l'administration.

Il affirme aussi que la manifestation s'attaquait aux droits démocratiques puisqu'elle avait selon lui comme but d'empêcher les élus de siéger.

Les principaux dégâts ont été causés lorsque des manifestants ont enfoncé avec des béliers de bois les portes de l'hôtel de ville qui donnent sur la place Vauquelin.

Saccage à l'hôtel de ville

La police ne porte aucune accusation

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Bien qu'il ait filmé et photographié les cols bleus en pleine action, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal n'a pas l'intention de porter des accusations contre les manifestants qui ont saccagé lundi soir les portes de l'hôtel de ville de Montréal.

«Des unités de renseignement ont recueilli des images à des fins d'identification et d'association, a expliqué au DEVOIR le directeur des relations publiques de la police, M. Serge Meloche. La police n'infiltré pas les mouvements syndicaux, mais tente de comprendre et d'analyser la dynamique des manifestations.»

Selon les rapports compilés, près de 3000 manifestants ont pris place vers 21h30 lundi dans une soixantaine d'autobus affrétés par le syndicat des 5000 cols bleus.

Le convoi, stationné au Centre Claude-Robillard, s'est ensuite mis en branle en direction de la rue Notre-Dame.

Sur place, les policiers ont pu constater qu'à peine trois des véhicules de la flotte d'autobus transportaient du matériel visiblement destiné à la casse: béliers, deux par quatre, casques et jambières qui laissent croire à une certaine préméditation.

Selon M. Meloche, les casseurs de lundi soir étaient les mêmes qui ont déjà manifesté devant les hôtels de ville de Verdun, Dorval et Pointe-Clair.

La section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique regroupe en fait les cols bleus de la Ville de Montréal, mais aussi ceux de la Communauté urbaine.

Incidemment, le président du syndicat, M. Jean Lapierre, pourtant fort en gorge sur les lieux des méfaits lundi soir, faisait savoir hier qu'il était absent de la ville pour le reste de la semaine.

Malgré quelques échauffourées qui n'ont fait aucun blessé, la police se disait plutôt satisfaite du contrôle de la foule parmi laquelle elle n'a effectué aucune arrestation. Elle se félicitait d'avoir stoppé la progression des manifestants à l'intérieur de l'hôtel de ville.

Le bilan de l'événement se résume au bris de quatre panneaux de bois des portes de la Place Vauquelin, au fracas d'un seul carreau des fenêtres de l'hôtel de ville et au pillage de quelques plates-bandes de fleurs: des dégâts dont la valeur n'est pas encore évaluée.

Le maire Jean Doré a dénoncé hier le vandalisme auquel se sont livrés les cols bleus.

Il a indiqué que l'intimidation ne changera en rien la décision de la Ville de faire adopter, hier, une résolution soumettant ses 13 000 syndiqués au gel de salaire prévu à la loi 102.



PHOTO JACQUES NADÉAU

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal n'a pas l'intention de porter des accusations contre les manifestants qui ont saccagé lundi soir les portes de l'hôtel de ville de Montréal.

Aucune séance de négociation n'a d'ailleurs eu lieu hier en cette veille de l'entrée en vigueur de la loi.

Du côté de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), quatre de cinq syndicats ont convenu d'une entente, selon appris hier.

Après la ratification, plus tôt cette semaine, d'une entente avec la Fraternité des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services contractés, la STCUM a conclu un nouveau contrat de travail pour les années 1994, 1995 et 1996 avec trois autres de ses syndicats: le Syndicat des employés de bureau (SCIP), la Fraternité des constables et agents de la paix et le Syndicat des employés du transport en commun (SCFP) regroupant les commis divisionnaires.

Par voie de communiqué, la STCUM s'est réjouie de ces bonnes nouvelles qui font suite aux ententes historiques de 1991 avec quatre de ses cinq syndicats, ententes qui avaient permis la mise en œuvre de son Plan de relance.

Selon la STCUM, les nouvelles conventions collectives respectent le cadre budgétaire 1994 adopté la semaine dernière par le Conseil d'administration ainsi que les dispositions de la loi 102, notamment en ce qui regarde le gel des échelles salariales et la récupération de 1% de la masse salariale.

La STCUM attend encore la décision finale du Syndicat de l'entretien (CSN) à une ultime proposition soumise hier.

Blue-collar vandals will be billed for damage: Doré

ELIZABETH THOMPSON and MIKE KING
THE GAZETTE

Montreal will be sending its blue-collar workers' union a bill for Monday night's damage to city hall, Mayor Jean Doré said yesterday.

Speaking to reporters during a city council meeting, Doré said criminal charges will be laid against anybody found to have contributed to the vandalism.

"In no way will the city of Montreal, its employees or its mayor allow its behavior in labor relations to be dictated to by force, violence or intimidation."

Monday night, riot-equipped police broke up a demonstration by thousands of blue-collar workers

protesting against a proposed wage freeze. The workers used a homemade battering ram to break side doors of city hall and two-by-fours to break a row of windows.

Doré said it's obviously deliberate "when people who damage property are equipped with hockey helmets, protective padding and hockey gloves. It wasn't bought 10 minutes before the demonstration. It was obviously planned in advance with the tools necessary, with demonstrators arriving with two-by-fours."

Doré said the city will send the blue-collar union a bill for the damage. If it refuses to pay, the city will take legal action to recover the money, he said.

Doré said yesterday he did not yet know how much the damage cost. A security official Monday night put

the price tag at about \$2,000. "There is no doubt that the police forces will exercise their mandate and track down the people responsible and prosecute them," the mayor said.

Last night, council withdrew a resolution that would have allowed the city to opt out of provincial wage-freeze legislation.

Doré said the city has to resort to the freeze because it must cut \$40 million from its payroll to balance next year's budget. Talks with all but a handful of the 13,000 city employees had failed.

However, more than two-thirds of Quebec's 1,600-

odd municipalities turned down the opportunity to impose a two-year wage freeze and other contract concessions on their employees.

At least 475 cities, towns and villages in the Montreal region had officially opted out of the provincial legislation as of yesterday, Sylvie

Lizotte of the Quebec Labor Department's local Bureau du Commissaire du Travail said.

Lizotte said she expects her office to continue hearing from other municipalities which have decided against using the legislation until the end of the week.

"As long as their decision was reached by midnight (last night),

they can still back out," Lizotte explained. Michel Albert, her counterpart in Quebec City, said close to 600 opting-out notices had been received there as of yesterday afternoon. "We could easily receive more notices into next week because there wasn't any deadline set for filing the decisions with us," Albert said in a telephone interview.

Bill 102, which became law at midnight last night, permits municipalities to freeze their workers' pay for two years and seek a one-percent increase in productivity through other concessions. But most municipal governments chose negotiation rather than legislation, and reached agreements with their employees.



PEGGY CURRAN

Find the villains

City, blue-collar workers share blame for angry clashes

Finding the villains in Monday night's siege at city hall isn't as easy as you might think.

Fact is, there's a fair share of pigheadedness and poor judgment on both sides of those big brass doors in Old Montreal these days.

The doors on Notre Dame St. were bolted shut yesterday and a battalion of cops with nightsticks stood guard outside the Gosford St. entrance.

Inside, it was business as usual as Mayor Jean Doré and other members of the executive committee fielded some tame questions about whether a smoking ban should include cigar and pipe smokers, and when the city will go ahead with a bike path on de Maisonneuve Blvd.

Crisis? What crisis?

When demonstrators arrive outside city hall in hockey helmets carrying two-by-fours, there's not a lot of room for reasoned debate. Think any different and you probably believe the Hilton brothers can make it home from the doughnut shop without getting into trouble.

Like the goons who ransacked stores on Ste. Catherine St. after the Canadiens won the Stanley Cup in June, the blue-collar workers and their rowdy friends knew exactly what would happen when they tried to storm the barricades during the evening council meeting.

The city's blue-collar workers conducted 16 rotating strikes and were blamed for 40 acts of vandalism when their contract came up for renewal in 1991. Streets weren't cleaned, garbage rotted in back alleys and steel ball bearings were hurled through the windows of 22 municipal buildings.

Blue-collar workers average \$36,000 a year

Legitimate efforts at the bargaining table and vigilante tactics under cover of darkness helped them win a 5-per-cent raise in 1992, another 2-per-cent raise this year, and 40 hours' pay for 37½ hours' work. Montreal's 4,300 cols bleus are paid an average of \$36,000 a year.

Now hard times have found Doré and his administration in a belt-tightening disposition.

Banking on the public's sour mood at the end of a long, difficult recession, Doré wants to cut \$40 million from the city payroll.

After all, it's no more than has been asked of provincial employees. Quebec imposed a two-year wage freeze on 350,000 public employees in hopes of saving \$1.4 billion. Last month, Ontario told 80,000 public workers to stay home for three Fridays – and docked their pay accordingly.

The lefties-that-were at city hall must think the 700,000 Montrealers living in poverty won't have much sympathy for whining neighbors with a regular paycheck and job security.

Only it's not that simple.

These aren't surgeons or lawyers with fat incomes and lots of career options. No one is ever going to offer the man who picks up your garbage \$16 million over four years, like goaltender Patrick Roy. No one is going to mistake the woman who prunes city trees for French architect Roger Taillibert and give her an extra \$2 million for designing a stadium that is 17 years old and never worked right in the first place. Cleaning sidewalks, shovelling snow and filling potholes is as good as it's gonna get.

Both sides resort to threats

And there's not much difference between the sticks and stones the blue-collar workers are using to threaten the city and the not-so-veiled talk of layoffs and subcontracting the city is using to threaten the blue-collar workers.

Perhaps the city's pious efforts to slash costs would seem more sincere and less like a bald attempt to win votes if the Doré team had shown a keener interest in fiscal responsibility during its first seven years in office.

Instead, we've had the \$300,000 picture window in Jean Doré's office, the most notorious symbol of a renovation project at city hall that cost \$23 million – 150 per cent over budget.

There was the \$8.8-million renovation of Atwater Market, 49 per cent over budget.

There's the mad scheme to increase the number of seats on city council to 51 from 50 – although Montreal already has more councillors than any city on the continent except New York, which has 7 million people.

There's the \$262-million bailout of troubled paramunicipal agencies, after the agencies made costly, controversial decisions without even consulting city council.

And there's the still simmering anger over the surtax imposed on non-residential property – a grass-roots revolt that could have been avoided, or at least defused, with a little careful lobbying and consultation before the fact.

The Montreal Citizens' Movement came to power on a promise of making city hall more accessible, friendly, democratic.

Somehow I can't help thinking of Jean Drapeau sitting in his living room, listening to a favorite aria and smiling quietly to himself.

Le grabuge de lundi à l'hôtel de ville

OÙ ÉTAIT LA POLICE?

Où étaient les policiers, lundi soir, à l'occasion du grabuge à l'hôtel de ville ? Plusieurs ont escorté la quarantaine d'autobus d'écoliers qui ont transporté les quelque 2 000 cols bleus *en maudit* du Centre Claude Robillard vers l'hôtel de ville.

D'autres, peut-être trois ou quatre douzaines, se trouvaient éparpillés autour de l'hôtel de ville pour détourner la circulation, assurer, croit-on, le bon ordre, et leur souhaiter la bienvenue. Les policiers de l'anti-émeute se trouvaient, eux, cachés à l'intérieur de l'hôtel de ville !

Les « bleus » eux-mêmes ont été surpris, à leur arrivée à l'hôtel de ville, de constater que l'anti-émeute ne s'y trouvait même pas pour bloquer la place Vauquelin et les marches de l'hôtel de ville. Et quand l'escouade surprise des « bleus » s'est présentée avec ses gaillards casqués et armés de bâtons, il ne manquait que la haie d'honneur pour saluer cette phase de vandalisme.

Résultat : aucune arrestation et des dégâts minimes (deux portes défoncées et quatre ou cinq fenêtres fracassées); la stratégie policière a peut-être eu le mérite d'avoir évité un affronte-

ment sanglant, d'autant que les policiers sont eux aussi sous le coup de la loi 102.

Mais cette stratégie fut loin de rassurer les membres du conseil, qui ont mis fin à leur assemblée au plus fort de la manifestation pour se réfugier au quatrième étage. Lors d'une prochaine manifestation à l'hôtel de ville, qui viendrait encore une fois perturber l'assemblée du conseil, il ne manquera plus à la stratégie policière qu'une phase finale d'évacuation du conseil par le toit et par hélicoptères !

Dans un tel scénario, l'anti-émeute serait alors postée au troisième étage pour faciliter l'évacuation par voie aérienne...

Plusieurs membres du conseil ne cachent pas qu'ils commencent à douter de leur sécurité à l'hôtel de ville. C'est compréhensible quand on constate que la mode est maintenant de donner libre cours au dévouement contre l'administration.



SACCAGE DE L'HÔTEL DE VILLE 7 COLS BLEUS

ACCUSÉS

Photo d'Archives André VIAU

VENDREDI 1^{er} OCTOBRE 1993 / LE JOURNAL DE MONTRÉAL

Le saccage de l'hôtel de ville



Michel AUGER

Les sept cols bleus de Montréal arrêtés pour le saccage de l'hôtel de ville du 13 septembre dernier ont passé la nuit en cellules en attente de leur comparution cet après-midi devant la Cour du Québec.



7 COLS BLEUS COMPARAITRONT

Photo Raymond BOUCHARD

C'est à la suite d'une enquête de la brigade anti-gang, qui disposait notamment d'une bande vidéo fort révélatrice, que les policiers de la Communauté urbaine de Montréal sont passés à l'action hier matin.

La plupart des gens arrêtés hier sont des représentants syndicaux, y compris le secrétaire-trésorier du Syndicat des cols bleus de Montréal, la section 301 du Syndicat canadien de la Fonction publique.

Un autre est « responsable du comité des relations humaines de l'union », a dit une source.

Les sept détenus sont inculpés de participation à une émeute, d'introduction par effraction, de complot pour introduction par effraction, de méfaits et de complot pour méfaits.

Les incidents que l'on reproche à une bande d'employés de la Ville se sont produits lors de la dernière assemblée du Conseil municipal.

Pendant que 2500 cols bleus manifestaient leur mécontentement face aux demandes de l'Administration visant à réduire leur salaire dans le cadre de l'application de la loi 102, une cinquantaine d'individus masqués se sont attaqués aux portes de l'hôtel de ville armés d'un immense bélier, de bâtons et de deux par quatre.

Tous ces malabars portaient un casque de protection pour le hockey muni d'une visière.

Ils ont brisé les portes de l'immeuble mais les policiers de l'escouade anti-émeute de la CUM les ont empêchés de se rendre à la salle de réunion de l'Administration Doré-Couture.

Le directeur régional de la police de la CUM, M. John Kousik, responsable du dossier, a déclaré hier en conférence de presse que les policiers avaient bien fait de ne pas intervenir ce soir-là afin d'éviter plus de casse.

M. Kousik a ajouté que d'autres arrestations sont possibles puisque les gens de l'anti-gang poursuivent leur enquête.

Le patron de la région ouest de la CUM n'a pas voulu divulguer où était située la caméra qui a permis d'identifier certains des individus qui auraient participé à l'invasion.

Le responsable de l'enquête proprement dite, le lieutenant-détective Jean-François Martin, n'a pas été plus loquace sur les preuves accumulées par les détectives.

Les deux policiers ont dit que l'implication du syndicat dans cette affaire faisait toujours l'objet d'une attention particulière des enquêteurs.

Dans un communiqué distribué lors de la conférence de presse d'hier matin, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal qualifie le saccage d'intervention planifiée et organisée.

Le groupe disposait de bâtons et d'un bouclier identifié au service d'ordre du syndicat lors de la manifestation.

Le lieutenant-détective Jean-François Martin et le directeur régional John Kousik ont expliqué l'intervention policière devant les armes du crime retrouvées après le passage du bataillon syndical à l'hôtel de ville.

Officiers syndicaux accusés

Le plus connu des accusés est Denis Maynard, 53 ans, de Saint-Hubert.

Il est secrétaire-trésorier du syndicat. Alain Lévesque, 42 ans, de Rivière-Beaudette, est responsable du comité des relations humaines du syndicat.

Robert Gagnon, 40 ans, de Chomedey, est délégué syndical, tout comme Michel Leblanc, 47 ans, de Saint-Charles-Borromée.

Benoît Claveau, 27 ans, de Montréal-Nord, est agent de sécurité.

Normand Lajoie, 37 ans, de la rue Jean-Tavernier, est le seul col bleu accusé qui travaille à la CUM. Tous les autres travaillent pour la Ville de Montréal.

Enfin, Jean Dastous, 45 ans, de Rivière-des-Prairies, aurait été le seul blessé du côté syndical lors de l'intervention plus que musclée.



Jean Dastous est accusé. Il aurait été blessé en tentant de forcer la porte.



Robert Gagnon, accusé.



Normand Lajoie, accusé.

Saccage de l'hôtel de ville : sept cols bleus internés

ANDRÉ CÉDILOT

■ Sept cols bleus, dont un membre de la direction du syndicat, ont passé la journée derrière les barreaux hier après avoir été arrêtés pour leur participation au saccage de l'hôtel de ville de Montréal, il y a deux semaines.

Benoît Claveau, 26 ans, Jean Dastous, 45 ans, Robert Gagnon, 40 ans, Normand Lajoie, 36 ans, Michel Leblanc, 46 ans, Alain Lévesque, 41 ans, et Denis Maynard, 40 ans, — il est le secrétaire du local 301 du Syndicat canadien de la fonction publique — doivent comparaître aujourd'hui en Cour du Québec, sous cinq chefs d'accusations d'avoir pris part à une émeute, d'introduction par effraction, de méfait et de complots.

Informés à l'avance qu'un mandat

d'arrêt avait été émis contre eux, la plupart des prévenus, accompagnés d'un avocat, se sont livrés, entre 8 h et midi, aux postes 52 et 53 situés dans l'est de la ville. Six d'entre eux travaillent à la Ville de Montréal, l'autre à la Communauté urbaine de Montréal.

Les manifestants, qui portaient des casques de hockey grillagés le soir des incidents violents, ont pu être retracés assez facilement grâce à des caméras dissimulées un peu partout dans le voisinage de l'hôtel de ville.

Armée de bâtons et de béliers en bois, une cinquantaine des quelque 2,500 syndiqués en colère avait forcé les portes et brisé les fenêtres de l'édifice de la Place Vauquelin, causant des dommages estimés à quelque 10 000 \$.

Les protestataires avaient été repous-

sés par les policiers de l'escouade tactique de la police de la CUM, qui montaient la garde à l'intérieur de l'immeuble municipal où le maire Jean Doré et les conseillers étaient en réunion.

« Il s'agissait d'une intervention nettement planifiée, organisée. C'est la première fois que je voyais une chose pareille... », a souligné en conférence de presse le directeur de la région Ouest, John Kousik, qui coordonne toutes les opérations entourant la Loi 102 au sein de la police de la CUM.

Il en tient pour preuve que la « troupe armée » est arrivée en autobus, bien après les quelque 3000 personnes qui avaient envahi la rue Notre-Dame. « Ils étaient munis de casques de gardien de but, à la fois pour se protéger et se cacher le visage, de genouillères, d'épaulettes, de bâtons et d'un bouclier identifié au

service d'ordre du Syndicat », rappelle l'officier.

Les ordres que le président du syndicat Jean Lapierre lançait à l'aide d'un porte-voix étaient assez significatifs. « OK, venez en face de la fontaine, c'est là que le show va commencer », claironnait-il peu avant que la meute de syndiqués enfonce les portes de l'hôtel de ville. Ils ont aussi fracassé des fenêtres avec des bâtons et fracturé des cadenas.

L'enquête policière, supervisée par le lieutenant Jean-François Martin, de la brigade anti-gang, se poursuit sans relâche. D'autres arrestations pourraient être annoncées sous peu. « Le droit de manifester est reconnu et respecté par les policiers, mais les actes criminels ne seront jamais tolérés », a conclu d'un ton décidé le directeur John Kousik.

Head of blue-collar union charged with taking part in riot at city hall

Arrest warrants have been issued for two more Montreal blue-collar workers, including the union president, in connection with a riot at city hall last month.

Union president Jean Lapierre Jr., 40, and Richard Bisson, 35, join seven other union members accused of participating in a riot. Both men are St. Hubert residents.

Lapierre and Bisson are also accused of conspiring with other blue-collar workers to commit a break-in at Montreal City Hall and to commit mischief causing damage to the building's doors.

Both men are accused of mischief and Bisson is also accused of breaking into city hall.

The other seven workers were released on bail Oct. 1. The charges stem from a Sept. 13 riot during which blue-collar workers protesting wage-freeze legislation used battering rams to try to break into city hall.

Jean Lapierre, président des cols bleus de Montréal, sera accusé de saccage

LUCIE CÔTÉ

■ Des accusations seront portées ce matin contre Jean Lapierre, le président du syndicat des cols bleus de Montréal, et un autre col bleu, Richard Bisson. Tous deux sont accusés d'avoir participé au saccage de l'hôtel de ville, le 13 septembre, qui a causé 10 000 \$ de dommages à l'édifice.

Casqués et armés de béliers de bois et de bâtons, une cinquantaine de membres du syndicat qui regroupe 2 500 cols bleus avaient forcé les portes et fait éclater les

fenêtres de l'immeuble de la Place Vaughelin.

Ils avaient été refoulés par les policiers de l'escouade tactique de la police de la CUM, qui assuraient la tranquillité du maire et de ses conseillers, en réunion ce soir-là.

Le mandat d'arrestation contre Lapierre, âgé de 40 ans, et Bisson, 35 ans, a été émis hier, trois semaines après la comparution au palais de justice de Montréal de sept autres cols bleus.

Les deux hommes étaient dès lors libres de se livrer eux-mêmes à la police et ont convenu de se rendre ce matin au quartier général, rue Bonsecours. Ils se-

ront alors formellement accusés de participation à une émeute, d'introduction par effraction, de méfait et de complot.

En octobre 1988, Jean Lapierre avait déjà été accusé d'entrave au travail d'un agent de la paix et avait reçu une absolution conditionnelle.

Les sept autres cols bleus déjà accusés, Benoît Claveau, 26 ans, Normand Lajoie, 36 ans, Alain Lévesque, 42 ans, Jean Dastous, 45 ans, Michel Leblanc, 46 ans, et le secrétaire du local 301 du Syndicat canadien de la fonction publique, Denis Maynard, 40 ans, doivent revenir en cour le 2 novembre, pour la tenue de leur enquête préliminaire.

Saccage de l'Hôtel de ville

Le président des cols bleus accusé de méfait

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les moyens de pression utilisés par les cols bleus de la Ville de Montréal coûtent cher au syndicat. Le président de l'organisation, Jean Lapierre, vient d'être accusé d'avoir participé à l'émeute du 13 septembre dernier alors qu'un millier de travailleurs ont défoncé les portes de l'Hôtel de ville de Montréal, question de donner une réponse musclée à la municipalité qui venait de mettre un point final aux négociations entourant le renouvellement de leur convention collective. Un mandat d'arrestation a même été émis contre M. Lapierre que LE DEVOIR n'a pu rejoindre pour vérifier s'il était toujours en liberté.

Le représentant syndical est également accusé d'avoir complété pour s'introduire par effraction à l'Hôtel de ville dans un dessein criminel, pour commettre un méfait, et d'avoir finalement commis ce méfait, soit endommager les portes de l'Hôtel de ville.

D'ailleurs à ce chapitre, les autorités municipales ont facturé un montant de 25 000\$ la semaine dernière au

MÉFAIT

Procès en décembre

SUITE DE LA PAGE 1

syndicat des cols bleus pour la réparation des dites portes faites de chêne argenté.

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a aussi porté des accusations envers l'un des collègues de M. Lapierre, Richard Bisson, qui devra faire face à un chef d'accusation de plus que son président syndical, soit de s'être introduit par effraction à l'Hôtel de ville.

MM. Lapierre et Bisson viennent allonger la liste des cols bleus accusés dans ce dossier. En effet, sept syndiqués, dont l'un est à l'emploi de la CUM, ont été accusés le 1er octobre dernier pour avoir, entre autres, pris part à l'émeute du 13 septembre. Ils devront comparaître le 2 novembre prochain pour que la cour fixe la date de leur enquête préliminaire. Tous ont été relâchés sous la condition de ne participer à aucune manifestation publique du syndicat.

Les périodes de négociations sont traditionnellement houleuses chez les cols bleus qui ne lésinent pas sur les moyens de pression pour le moins virils. En octobre 1988, le syndicat avait fait du piquetage devant le dépotoir de l'ancienne carrière Miron qui avait dégénéré en bousculade avec les policiers. Jean Lapierre et cinq de ses camarades avaient alors été jetés derrière les barreaux pour avoir entravé le travail de la police.

Le même scénario s'est répété en 1991 alors que la convention collective des quelque 4500 cols bleus venait à échéance. Le vandalisme avait alors été à l'honneur. Gilles Laplante et Gaston Lizotte ont d'ailleurs été condamnés en septembre dernier pour avoir allumé un incendie dans un amoncellement de rebuts recyclables à l'incinérateur Des Carrières. Leur sentence n'est toutefois pas encore connue.

Aussi, au cours de cette même période mouvementée de moyens de pression, 4 cols bleus, dont MM. Laplante et Lizotte, ont été accusés pour avoir incendié des guérites au Jardin botanique. Leur procès, qui a débuté en septembre dernier, se poursuivra en décembre.

Manif des cols bleus, le 13 septembre

DES MANDATS D'ARRESTATION SONT ÉMIS CONTRE LAPIERRE ET BISSON

... mais on ne les arrête pas !

Le ministère public a lancé, hier, des mandats d'arrestation contre le président du Syndicat des cols bleus de Montréal (SCFP-FTQ), Jean Lapierre, et son collègue Richard Bisson.

Rodolphe Morissette

La Couronne leur reproche d'avoir participé à une émeute et complété avec plusieurs syndiqués pour entrer par effraction à l'hôtel de ville et y commettre un mé-

fait de quelque 10 000 \$ lors de la «manif syndicale» du 13 septembre, soir de conseil municipal.

La direction de la Police de la CUM a demandé qu'on n'arrête pour l'heure ni Lapierre (40 ans) ni Bisson (35 ans), tous deux de Saint-Hubert, afin de «ne point jeter de l'huile sur le feu».

Aller les arrêter pourrait, pense la police, susciter de nouvelles manifs syndicales. Aussi espère-t-on que les deux hommes, comme leurs sept collègues l'on fait avant eux, se livreront

d'eux-mêmes à la justice.

Le saccage de l'hôtel de ville voulait protester contre les réductions de salaires pour deux ans dans la fonction publique, adoptées en vertu de la loi 102.

Bien casqués, une cinquantaine de syndiqués (sur 2 500) avaient attaqué et brisé, à l'aide d'un bélier et de madriers, la porte de l'hôtel de ville.

Lapierre a un antécédent judiciaire. Il avait reconnu avoir entravé le travail d'un policier lors d'une manif syndicale devant l'ancienne car-

rière Miron le 7 octobre 1988.

Le juge Hugues Saint-Germain s'était montré clément en lui accordant une absolution conditionnelle, afin, dit le dossier judiciaire, qu'il puisse «conserver son emploi»...

Les sept autres syndiqués arrêtés dans le cadre de la manif du 13 septembre reviennent devant le tribunal pour enquête préliminaire le 2 novembre.

Ce sont Michel Leblanc (46 ans), Normand Lajoie (37), Jean Dastous (45), Robert Gagnon et Denis Mayrand (40), Alain Lévesque (42) et Benoît Claveau (26).

la Quotidienne

**816
1112**

COLS BLEUS VISIBLES

Vêtus de chandail d'un blanc éclatant et d'un magnifique col bleu, Jean Lapierre, le président des cols bleus de la CUM, et son collègue Richard Bisson se sont présentés, hier, devant la Cour du Québec pour répondre à une accusation de complot, méfait et participation à une émeute.

Pierre Richard

Et la tenue des deux hommes ne constituait pas qu'un message symbolique. À l'intention de ceux qui saisissent mal les symboles, un message clair était inscrit sur les vêtements: «Offre des cols bleus: des millions \$ d'économies pour les citoyens VS Loi 102 à Doré >+ économies illusoires».

Ce message, percutant sur la blancheur immaculée des chandails, n'empêchait pas la Couronne de présenter au juge Gaston Labrèche les reproches qu'elle a à faire aux deux hommes.

Le soir du 13 septembre, alors que le conseil municipal de Montréal se réunissait, les cols bleus, casqués et masqués, tenaient une manifestation. Ils entendaient ainsi protester contre les réductions de salaires imposées pour deux ans par la loi 102. En soirée, une cinquantaine de syndiqués attaquaient avec des béliers et des madriers la porte de l'hôtel de ville avant de s'y introduire et de faire environ 10 000 \$ de dommages.

Hier, les deux hommes ont pu reprendre leur liberté après s'être engagés à ne pas changer d'adresse sans prévenir la cour, à ne pas se trouver à moins de 300 mètres d'un édifice municipal et de ne pas participer à quelque manifestation que ce soit.

Ils reviendront tous deux en cour dès le deux novembre pour qu'on fixe une date à la suite des procédures.

Rappelons que même si des mandats d'arrestation pesaient contre Lapierre, 40 ans, et Bisson, 35 ans, la police de la CUM a décidé de ne pas aller chercher les deux hommes afin de ne pas mettre de l'huile sur le feu, compte tenu de l'actuelle situation entre la ville et ses syndiqués.

Le président des cols bleus comparaît

■ Le président du syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal, Jean Lapierre, et le col bleu Richard Bisson, accusés d'avoir participé au saccage de l'hôtel de ville, le 13 septembre dernier, qui a causé des dommages évalués à 25 000 \$, ont comparu hier en fin d'après-midi au Palais de justice de Montréal.

Les deux cols bleus portaient des chandails molletonnés sur lesquels on pouvait lire: «Offre des cols bleus = \$ millions d'économies pour les citoyens vs Loi 102 à Doré = économie illusoire».

Un mandat d'arrestation avait été émis jeudi contre Lapierre et Bisson, qui se sont livrés à la po-

lice hier matin. Ils sont accusés de participation à une émeute, d'introduction par effraction, de méfait et de complot, tout comme sept autres cols bleus, accusés le 1er octobre dernier. Libérés, Lapierre et Bisson doivent respecter les mêmes conditions que leurs camarades: il leur est interdit de participer à toute manifestation syndicale, et ils n'ont pas le droit d'approcher à moins de 300 mètres des édifices de la Ville de Montréal ou de la CUM.

Jean Lapierre s'est livré à la police hier matin. En fin d'après-midi, il a comparu au Palais de justice avant de recouvrer sa liberté sous conditions.





PHOTO ROBERT NADON, La Presse

C'est un Pierre Gobeil tout rayonnant, à gauche, qui a reçu de Joseph Biello, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, un exemplaire luxueusement relié de son livre et une bourse de 10 000 \$ allant de pair avec son Grand prix du livre de Montréal.

Le Grand Prix littéraire de Montréal à Pierre Gobeil

PIERRE VENNAT

■ Pierre Gobeil, un jeune écrivain qui vit exclusivement de sa plume depuis quelques années et qui, finaliste, avait raté de peu le Grand Prix littéraire de Montréal en 1989, avec *La mort de Marlon Brando*, s'est repris hier avec *Dessins et cartes du territoire*, publié à l'Hexagone.

Le lauréat reçoit donc une bourse de 10 000 \$ et l'assurance, de Québec Loisirs, d'un tirage additionnel d'au moins 3000 exemplaires. Il s'agit d'un sérieux coup de pouce pour lui et sa femme (sa première lectrice) qui était toute rayonnante hier, à l'hôtel de ville.

Le choix de Gobeil ne surprendra pas ceux qui avaient lu la critique élogieuse de Réginald Martel en avril dernier.

« M. Gobeil, écrivait alors Martel, a retrouvé, mais enrichie par une vaste expérience de ses immenses moyens, la magie qui avait tant séduit les lecteurs de son premier roman, *Tout l'été dans une cabane à bateau*. Un style, une voix singuliers. Tout juste ce qui est nécessaire et suffisant pour faire de belles histoires avec presque rien ».

La présidente du jury, Madeleine Ouellette-Michalska, a souligné que ce roman de Pierre Gobeil, qui a fait l'unanimité, « est un récit d'errance et d'attente par un auteur de talent où tout se dit avec intensité et discrétion ».

À l'Hexagone, on attend avec impatience son prochain manuscrit, qu'on espère publier le printemps prochain. Il ne s'agira pas, toutefois, de dire Pierre Gobeil dans une rapide entrevue, d'un roman. Mais plutôt d'un genre de récit, de réflexions, bref plutôt d'un essai. « J'essaie de m'éloigner

de la trame romanesque », a-t-il dit, sans vouloir en révéler davantage pour l'instant.

Un nouveau prix : Montréal en harmonie

L'administration Doré, par le truchement de Joseph Biello, en a profité pour annoncer la création d'un autre prix littéraire, « Montréal en harmonie », qui sera décerné l'an prochain à l'occasion de l'Année de l'harmonie interculturelle et interraciale.

Ce prix, doté de deux bourses de 3000 \$, une pour l'auteur, l'autre pour l'illustrateur, récompensera une oeuvre littéraire destinée aux enfants et aux jeunes et son apport à la promotion de l'harmonie interculturelle. Il pourra être octroyé tout autant à une oeuvre publiée en langue anglaise que française.

Pour sa part, le Grand prix littéraire de Montréal vient inaugurer la liste impressionnante des prix littéraires qui seront accordés d'ici à mardi prochain, dans le cadre du Salon du livre de Montréal.

C'est mardi que *La Presse* décernera alors le Grand prix du public à la clôture du Salon. Auparavant, on aura accordé les prix du ministre de l'Enseignement supérieur et de la science, le premier prix destiné au livre sonore, le prix Angéline-Berthiaume-Tremblay pour les écrivains de l'âge-d'Or, le prix Marie-Claire-Daveluy pour l'avancement des sciences de la documentation, le Prix Brive-Montréal, le Prix Alvine-Belisle et peut-être d'autres...

L'Union des écrivaines et écrivains québécois profitera de toutes ces présentations de prix et du Salon du livre pour tenir son grand brunch littéraire, dimanche, au Bonaventure, et honorer Saint-Denys Garneau, Gatien Lapointe et Gabriel Roy.

Nicolas Gill signe encore le Livre d'or

Le judoka Nicolas Gill a signé le Livre d'or de la Ville de Montréal pour la deuxième fois en un peu plus d'un an. Gill a remporté la médaille d'argent aux Championnats mondiaux qui ont eu lieu dernièrement à Hamilton. Le Québécois avait déjà apposé sa signature une première fois après avoir enlevé la médaille de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone. On le voit ici entouré du maire Jean Doré et de ses parents, Louise et Denis.



Photo Normand JOLICEUR



PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

En attendant de recevoir les nouvelles portes, les ouvertures ont été placardées à l'aide de contreplaqué.

26 390\$ pour remplacer les portes de l'hôtel de ville abîmées par les cols bleus

GILLES GAUTHIER

■ Defoncées par les cols bleus le 13 septembre 1993, les portes de l'hôtel de ville donnant sur la Place Vauquelin ne seront pas réinstallées avant le début du printemps.

Une rumeur voulait que les travaux de réfection aient été confiés aux... cols bleus, qui se traînaient les pieds pour

protester contre la décision de l'administration de leur refiler la facture.

En fait le contrat pour les réparations, s'élevant à 26 390\$, n'a été octroyé que le 22 décembre par le comité exécutif à l'ébéniste Alain-Michel Laferrière, de Saint-Clet, à la suite d'un appel d'offres sur invitation.

« Il s'agit de belles portes, parmi les rares qui ont été contruites selon les règles de l'art », a expliqué M. Laferrière. Da-

tant du milieu des années 20, elles sont constituées d'une âme de pin recouverte de chêne blanc. Il faudra fabriquer des moules pour couler certains éléments de bronze, les originaux n'ayant pas résisté aux coups de boutoir des manifestants.

La Ville a entrepris des procédures pour recouvrer les coûts des réparations auprès du syndicat, dont plusieurs membres ont été traduits devant les tribunaux à la suite des événements.

Gel de calorifères à l'hôtel de ville

GILLES GAUTHIER

■ Le budget de 23 millions dévolu par l'administration Dore-Cousineau aux rénovations de l'hôtel de ville n'a pas été suffisant pour remplacer les dix vieux calorifères de fonte de l'entrée principale. Pendant les grands froids de l'hiver, ils ont gelé et tout a sauté.

Depuis plus d'un mois, l'entrée principale est donc fermée et les grandes portes n'ont été déverrouillées qu'en de rares occasions pour permettre au maire d'accueillir des visiteurs de marque, tel Jean-Bertrand Aristide, ail-

leurs que dans le garage qui donne sur le Champ-de-Mars.

Une petite affiche demande aux visiteurs ordinaires qui auront gravi les marches de passer par l'entrée de la rue Gosford. Celle de la place Vauquelin est condamnée jusqu'au printemps, les portes ayant été défoncées le 13 septembre 1993 par les cols bleus.

Quels défis technologiques faut-il surmonter pour réparer le système de chauffage? Quand les grandes portes seront-elles ouvertes pour symboliser à nouveau la politique d'ouverture aux citoyens que l'administration en place se vante d'avoir instaurée?

«On évalue», répond le porte-parole du service de l'Approvisionnement et des Immeubles, Pierre-Olivier Houde.

L'Olympe à l'hôtel de ville



PHOTO JACQUES NADEAU

TOUTE LA GAMME DES CHAMPIONS canadiens sur patins acclamés à Lillehammer ont été accueillis hier à l'hôtel de ville où le maire Jean Doré leur a annoncé l'ouverture, l'automne prochain, de la première glace olympique intérieure à l'Aréna Maurice-Richard. «Chose promise, chose due», a déclaré le maire Doré à la double médaillée d'argent, Nathalie Lambert (à droite), qui avait souhaité que Montréal se dote d'un anneau de glace à son retour des Jeux d'Albertville. La patineuse était accompagnée par ses coéquipières médaillées d'argent Isabelle Charest (à gauche), Christine Boudrias (centre) et Sylvie Daigle. Toute l'équipe masculine de patinage de vitesse, dont le médaillé de bronze Marc Gagnon et les patineurs artistiques Sébastien Britten, les couples Kristy Sargeant et Kris Wirtz, Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz, ont aussi été qualifiés d'«ambassadeurs en or» par le maire Doré.

MONTREAL REÇOIT LES ATHLÈTES OLYMPIQUES



PHOTO LUC SIMON-PERRELLI - LA PRESSE

Le maire Jean Dore a reçu hier à l'hôtel de ville les médailles, finalistes et entraîneurs montrealais qui étaient de retour des Jeux de Lillehammer. À l'instar de Nathalie Lambert, les athlètes honorés ont été invités à signer le Livre d'or de la ville. On reconnaît dans l'ordre habituel: Sylvie Daigle, Isabelle Charest, Christine Boudrias, Marc Gagnon, Denis Moureaux et Stéphane Gough entourant le maire et Mme Thérèse Daviau, membre du Comité exécutif.

Doré announces plans for short-track arena

ELIZABETH THOMPSON
THE GAZETTE

When Nathalie Lambert visited Montreal city hall two years ago, fresh from her gold-medal performance in the Albertville Olympics, she never expected Montreal Mayor Jean Doré to take her seriously when she asked him for an international size rink for short-track speed skating.

But yesterday, Lambert's wish came true as Doré announced the city has given the go-ahead to transform the east-end Maurice Richard arena into Quebec's first international size ice rink.

"Most of the time politicians say yes, yes, and they say later they didn't mean it," said Lambert, her two silver medals from Lillehammer hanging around her neck during a reception for Montreal-area Olympic athletes at city hall yesterday. "But I'm very happy he kept his word. I have an enormous amount of respect for him."

Lambert said the new international ice surface, set to open this fall, will enable Montreal to host international competitions and develop short-track speed skating, first introduced to the Olympics in 1988 as a demonstration sport. The larger surface will also improve the safety of skaters as they practice.

Doré said the new rink will also help skaters by removing the obstacle of training in a smaller rink then having to spend several days before international competitions getting used to international size rinks.

The new ice surface will be used primarily for speed skating and fig-

ure skating, Doré explained. With Quebec City seeking to host the Winter Olympics in 2002, the arena can also be used for preliminary trials leading up to the games, he added.

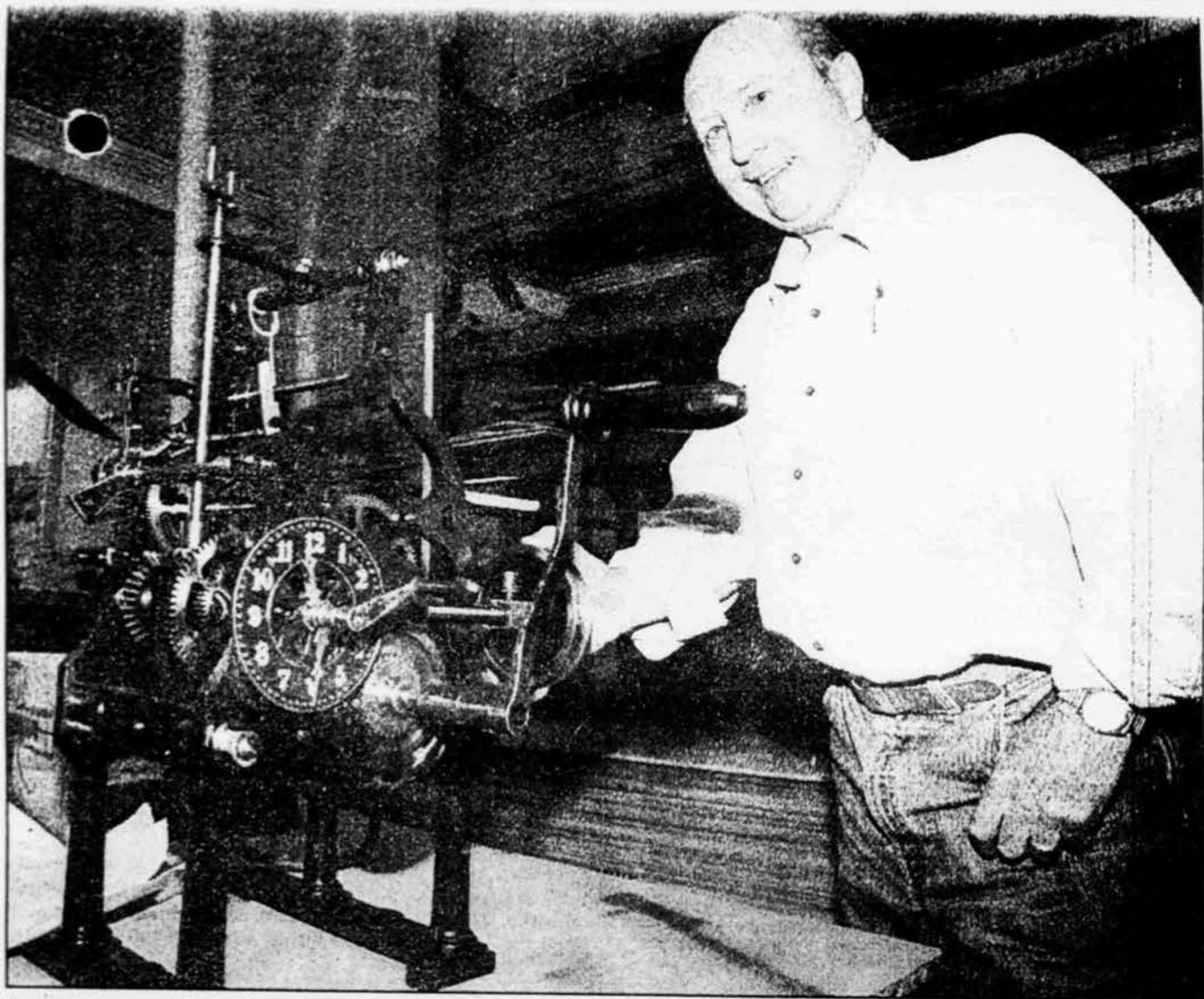
The project, which will cost more than \$3 million, is a joint effort of the city of Montreal and the Maurice Richard Foundation. The city agreed to invest \$1 million — the amount it would have had to spend anyway to do basic repairs to the arena. The foundation raised more than \$1.5 million through a 14-day-long casino last September and the remainder through donations.

In addition to the new ice surface, the arena will also get many badly needed repairs, Doré said. The mayor said the foundation is continuing to raise money which might be used to upgrade the arena even more.

Lambert was one of a dozen Montreal-area Olympic athletes who were guests of honor at a reception at city hall yesterday. One by one, athletes were greeted by the mayor and signed the city's guest book.

Among those present were Lambert's teammates Sylvie Daigle, Isabelle Charest, Christine Boudrias, Marc Gagnon, Frédéric Blackburn, Denis Mouraux and Stéphane Gough. The world of figure skating was represented by Sébastien Britten, Kris Wirtz, Kristy Sargent, Victor Kraatz and Shae-Lynn Bourne.

Many other Quebec athletes were absent, however, including Myriam Bédard, the first Canadian woman to win two gold medals at a single Winter Olympics.



Raymond Troy connaît bien le mouvement suisse de l'horloge du fronton de l'hôtel de ville de Montréal pour s'en être occupé pendant 25 ans. Même si c'est une horloge sans histoire, dit-il, c'est quand même une pièce importante de notre patrimoine.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

L'hôtel de ville ne donne plus l'heure juste

YVON LABERGE

■ Plus moyen d'avoir l'heure juste à l'hôtel de ville de Montréal...

Rien de plus vrai! diraient certaines mauvaises langues cependant que d'autres pourraient confirmer que c'était pire avant.

Peu importe de savoir qui a tort ou qui a raison. Chose certaine, l'hôtel de ville de Montréal ne donne plus l'heure du tout!

En fait, il en est ainsi depuis que l'horloge civile du fronton cintré a pris congé pour cause de remise en état de fonctionner. Notamment parce qu'elle a été quelque peu malmenée lors des travaux de rénovation de l'hôtel de ville, il y a deux ans.

Rien ne sert donc de chercher de midi à quatorze heures...

Pour le moment, il faut savoir que

le mouvement d'horlogerie est en bonnes mains, aux Ateliers municipaux du boulevard Rosemont, où l'on s'affaire à lui refaire une santé et une belle armoire vitrée à armature d'acier et placage de chêne.

Quand le tout sera terminé, début juin, le mouvement d'horlogerie reprendra sa place au quatrième étage de l'hôtel de ville, qui recommencera alors à donner l'heure juste.

On sait peu de chose de l'horloge de l'hôtel de ville, si ce n'est qu'il s'agit d'un mouvement suisse — de la Swiss Magneta Co. Zug, Switzerland. Et le détour aux archives de la Ville de Montréal ne nous en apprend guère plus.

Son installation au fronton de l'édifice date, évidemment, de la reconstruction de l'hôtel de ville, au milieu des années 20, après l'incendie de 1922. Pour le reste, mystère et boule...

Raymond Troy, un retraité du Service des travaux publics, lui, la connaît bien l'horloge de l'hôtel de ville pour s'en être occupé pendant vingt-cinq des vingt-neuf ans qu'il a été à l'emploi de la Ville.

Horloger de profession, électricien par nécessité, il est entré à la Ville de Montréal — comme d'autres rentraient en religion — en 1964. Et toutes les horloges municipales, si l'on peut dire, lui sont passées dans les mains. Mais sa préférée aura été celle du fronton de l'hôtel de ville.

Il l'a démontée autant de fois que son entretien le lui commandait et, au besoin, les machinistes de l'atelier d'usinage des Ateliers municipaux du boulevard Rosemont ont fabriqué roue, pignon, rochet, arbre, remontoir, etc.

«C'est un vrai beau mouvement d'horlogerie, nous confiait-il, plus tôt cette semaine. C'est même un ex-

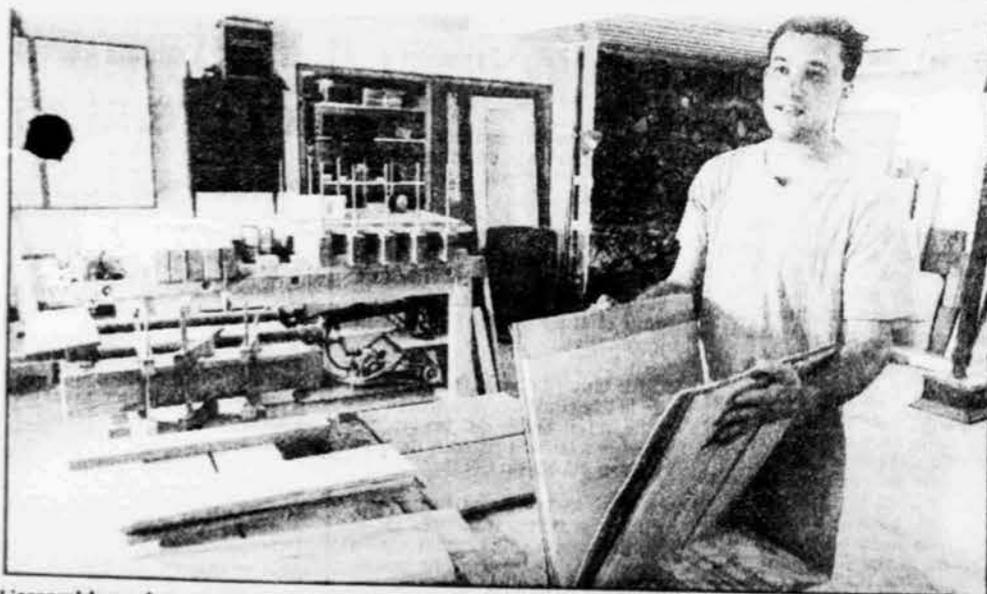
cellent mouvement. En fait, c'est le beau mouvement d'horlogerie qui tient merveilleusement bien l'heure quand on sait comment l'ajuster.»

Retraité depuis six mois, Raymond Troy a repris du service tout récemment — à contrat — pour superviser les travaux de remise en état de l'horloge. Aussitôt qu'elle aura retrouvé sa niche, au quatrième étage de l'hôtel de ville, M. Troy retrouvera, lui, sa liberté. Mais avant, il lui faudra enseigner ses connaissances à celui qui prendra la relève.

Pour l'heure, il a juste hâte de revoir les aiguilles de l'horloge reprendre leurs courses. C'est, comme il dit, une question de fierté et de patrimoine.

Parce qu'un hôtel de ville d'une grande ville comme Montréal, pourrait-on dire, ça doit donner l'heure juste.

En tout!



L'assemblage des panneaux des nouvelles portes a commencé récemment: une âme en pin, deux couches de placage de chaque côté recouvertes de chêne blanc, comme le montre ici Alain-Michel Laferrière.

PHOTOS MICHEL GRAVEL, *La Presse*

L'hôtel de ville fait portes neuves

YVON LABERGE

■ Dans l'atelier d'Alain-Michel Laferrière, à Saint-Clet, ça sent bon le bois. Toutes les essences de bois confondues, s'entend.

Partout une fine, très fine, couche de poussière de sciage et de ponçage. Et un millier de pièces de bois, chêne blanc et pin blanc celles-là, soigneusement coupées et collées.

En deux mots, un millier de pièces de bois prêtes à être assemblées pour devenir portes. Mais pas n'importe lesquelles: celles

de l'hôtel de ville de Montréal, côté place Vauquelin.

Ce que des cols bleus auront mis quelques minutes à défoncer à coups de béliers en septembre dernier, Alain-Michel Laferrière, restaurateur et conservateur de meubles anciens, mettra 400 heures d'abord à restaurer pour finalement refaire à neuf.

Les portes dont on parle ici sont au nombre de quatre. Trente-deux pouces de largeur (81 cm) par dix pieds de hauteur (trois mètres) et trois pouces d'épaisseur (7,6 cm) chacune. Et chacune pèse plus de 200 livres (plus de 90 kilos) de bois et de quincaillerie de bronze.

En décembre dernier, Alain-Michel Laferrière se voyait confier, par le Comité exécutif de la Ville de Montréal, la tâche de restaurer les quatre portes au coût de 26 390 \$. Or, la restauration terminée, ayant dû remplacer presque la moitié du bois des portes, on s'est vite rendu compte que mieux valait tout refaire.

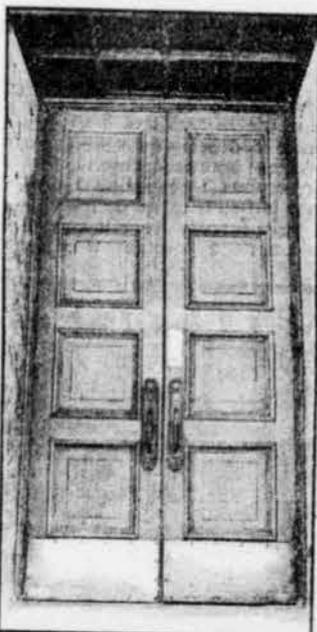
«C'est bien beau faire de la conservation, disait-il cette semaine à *La Presse*, mais faut quand même être réaliste. Cet hiver, on a travaillé d'arrache-pied pour restaurer les portes, mais le résultat ne satisfaisait personne parce qu'on avait entre les mains des portes hybrides. Après un meeting avec les responsables du dossier à la Ville de Montréal, il fut décidé de tout reprendre à zéro.»

Et sur un ton qui ne ment pas, il ajoute: «C'est la première fois qu'on a dû baisser les bras devant une restauration...» Ce qui fait que les quatre portes qui seront installées côté place Vauquelin à la fin du mois seront neuves, mais fabriquées selon les règles de l'art des portes d'origine.

Donc, il fallait tout recommencer...

D'abord, trouver les plans des portes, ceux dessinés au milieu des années 20, au moment de la reconstruction de l'hôtel de ville après l'incendie de 1892. Par chance, on les avait aux archives de la Ville.

Ensuite, trouver le chêne blanc nécessaire à la fabrication des nouvelles portes en respectant les plans d'origine et mettre la main sur des serrures, verroux, vis de bronze et autres pièces de la quincaillerie qui accompagne habituellement ces portes monumentales.



Les portes de la place Vauquelin seront semblables à celles de la rue Gosford.

C'était la partie du travail la plus difficile, précisait cette semaine M. Laferrière. D'appels téléphoniques en appels téléphoniques aux quatre coins de l'Amérique et de l'Europe, il a fini par tout rassembler après des semaines de recherches.

En tout, il aura dû utiliser 850 pieds carrés de chêne blanc pour couvrir les 250 pieds carrés de superficie des portes. La différence, à part cinq planches, s'en ira en fumée dans le poêle à combustion lente de l'atelier.

Quant à la quincaillerie, évidemment, elle sera différente de celle d'origine parce qu'aujourd'hui, dit-il, tout est standardisé. Certaines pièces de bronze ont par ailleurs dû être remoulées, notamment quatre des huit poignées ainsi que des pousoirs.

L'assemblage et le montage des 16 panneaux (quatre par porte) commencent à peine mais c'est finalement la partie la moins compliquée du travail, dit Alain-Michel Laferrière. Pour ce qui est de l'assemblage final des portes, c'est une question de quelques jours. Ne restera plus après qu'à appliquer l'huile qui donnera au chêne blanc son teint hâlé.

Et le tour sera joué!

Bourque entreprend un grand ménage dans la « maison »

Pendant que le vice-président du comité exécutif de Montréal, Sammy Forcillo, travaille d'arrache-pied à refaire le budget 1995, le maire Pierre Bourque fait le grand ménage à l'hôtel de ville après avoir été « blessé et consterné » de constater le laisser-aller de l'ancienne administration.

André Beauvais

À la suite d'une longue entrevue qu'il nous accordait hier, Pierre Bourque a fait visiter aux représentants du *Journal de Montréal* des dizaines de bureaux verrouillés et inoccupés au rez-de-chaussée de même qu'aux premier et deuxième étages de l'hôtel de ville.

« Ils (l'administration Doré) ont mis tellement d'argent à refaire le quatrième étage pour le maire et l'exécutif que cette dépense de 28 millions les a étouffés dans leur budget », a commenté le maire.

Au moment de la visite hier, plusieurs employés s'affairaient à repeindre les bureaux du deuxième étage qui accueilleront les membres de l'exécutif. Certains seront aussi logés au premier étage.

Pierre Bourque occupe actuellement un bureau du deuxième et s'installera prochainement dans une grande pièce voisine, celle qu'occupaient les Léa Cousineau (deux ans), Michael Fainstat, Yvon Lamarre, Gérard Niding et Lucien Saulnier, les présidents de l'exécutif depuis 1960, avec vue sur le Vieux-Montréal et le Vieux-Port.

Ce grand ménage permettra de rapatrier à l'hôtel de ville tous les avocats du Contentieux municipal, qui logent actuellement à grands frais dans un édifice de la Place d'Armes. Le maire estime qu'il pourra également ramener à l'hôtel de ville le personnel qui survivra au démantèlement du bureau des Affaires institutionnelles et les représentants de la CIDEM, tout ce monde occupant actuellement des bureaux à l'extérieur de l'hôtel de ville.

Un bunker

« L'hôtel de ville était devenu un vrai bunker mais nous allons y créer de la vie et de l'animation. Les conseillers Robert Côté

(le médiateur des citoyens), Robert Gagnon (responsable de l'habitation) et Robert Laramée (responsable du bénévolat) auront leur bureau au rez-de-chaussée, au cœur de l'action », affirme le maire.

M. Bourque ne peut encore évaluer les économies qui seront ainsi réalisées, « mais nous en communiquerons le chiffre aux contribuables bientôt ».

C'est également dans l'ancienne salle de l'exécutif, au deuxième étage, que se tient aujourd'hui le premier caucus du comité exécutif et il en sera ainsi dans l'avenir. Quant à M^{me} Noushig Eloyan, présidente du comité exécutif, elle occupera un bureau voisin de celui de Pierre Bourque.

Pierre Bourque veut créer à l'hôtel de ville une atmosphère trépidante à l'image de celle qu'il veut favoriser dans les quartiers. Le bénévolat, souligne-t-il, n'était pas un mot lancé à la légère pour les besoins de la campagne électorale. Il

y croit plus que jamais.

« J'ai mandaté M. Laramée pour créer une structure de bénévolat dans les quartiers ciblés sur le recyclage. Mais le bénévolat pourra être plus large et avoir d'autres formes. Nous voulons multiplier les patinoires à ciel ouvert et nous comptons sur le bénévolat de la population pour leur entretien », dira-t-il, rappelant que l'administration Doré a amorcé cette initiative l'hiver dernier.

« Nous allons accentuer ce bénévolat parce que nous voulons offrir plusieurs activités aux jeunes qui préfèrent actuellement s'associer aux gangs de rue. »

Un Carnaval ?

Selon le maire Bourque, « Montréal se remettra à vibrer, et nous allons tout faire pour faciliter les initiatives en ce sens. Il faut que Montréal soit plus illuminé, dans ses rues commerciales par exemple, pour stimuler l'économie. Il faudrait également que le Vieux-Montréal et le Vieux-Port soient en fête, du 15 décembre au 15 février. J'aimerais, et je sais que plusieurs s'intéressent à cette idée, voir s'organiser une période de grand carnaval... »

Pierre Bourque a plusieurs idées en tête et il annonce « des surprises » aux Montréalais. Il sait que les gens attendent beaucoup de son équipe de Vision Montréal et il aimerait, d'un coup de baguette magique, transformer la ville comme il en a la vision.

En tout cas, jusqu'à maintenant, cet homme surprend par sa détermination et ses idées qui ne sont pas toutes connues. L'une des dernières a été d'avoir confié au doyen du conseil et membre de l'exécutif Germain Prigent, le mandat d'élaborer un plan de travail et d'action pour les plus jeunes membres du nouveau conseil, les 20-30 ans.

Pierre Bourque, à l'image de l'ancien maire Jean Drapeau, est déjà à l'œuvre, le matin, à 7 h 30. Il est le premier arrivé, à l'hôtel de ville, et souvent le dernier parti. Beaucoup plus reposé et beaucoup moins nerveux que durant la campagne électorale !



Photo Raymond BOUCHARD

Pierre Bourque n'a pas perdu une minute.

Un bureau sur cinq inutilisé !

Depuis que l'ex-administration Doré avait relogé la mairie et le comité exécutif au quatrième étage, changement qui avait conduit à l'« expulsion » de certains services de l'hôtel de ville, il en était résulté un « fouillis » coûteux, selon Pierre Bourque.

Depuis environ deux ans, c'est 22 % de l'espace à bureaux qui est inutilisé, c'est-à-dire 19 350 pieds carrés sur une possibilité d'environ 88 700 ! « Pendant ce temps, l'administration précédente a payé des loyers à l'extérieur pour y loger les employés déplacés. Nous allons rapidement corriger

la situation », de dire le maire.

L'espace total utilisable à l'hôtel de ville est de 109 000 pieds carrés.

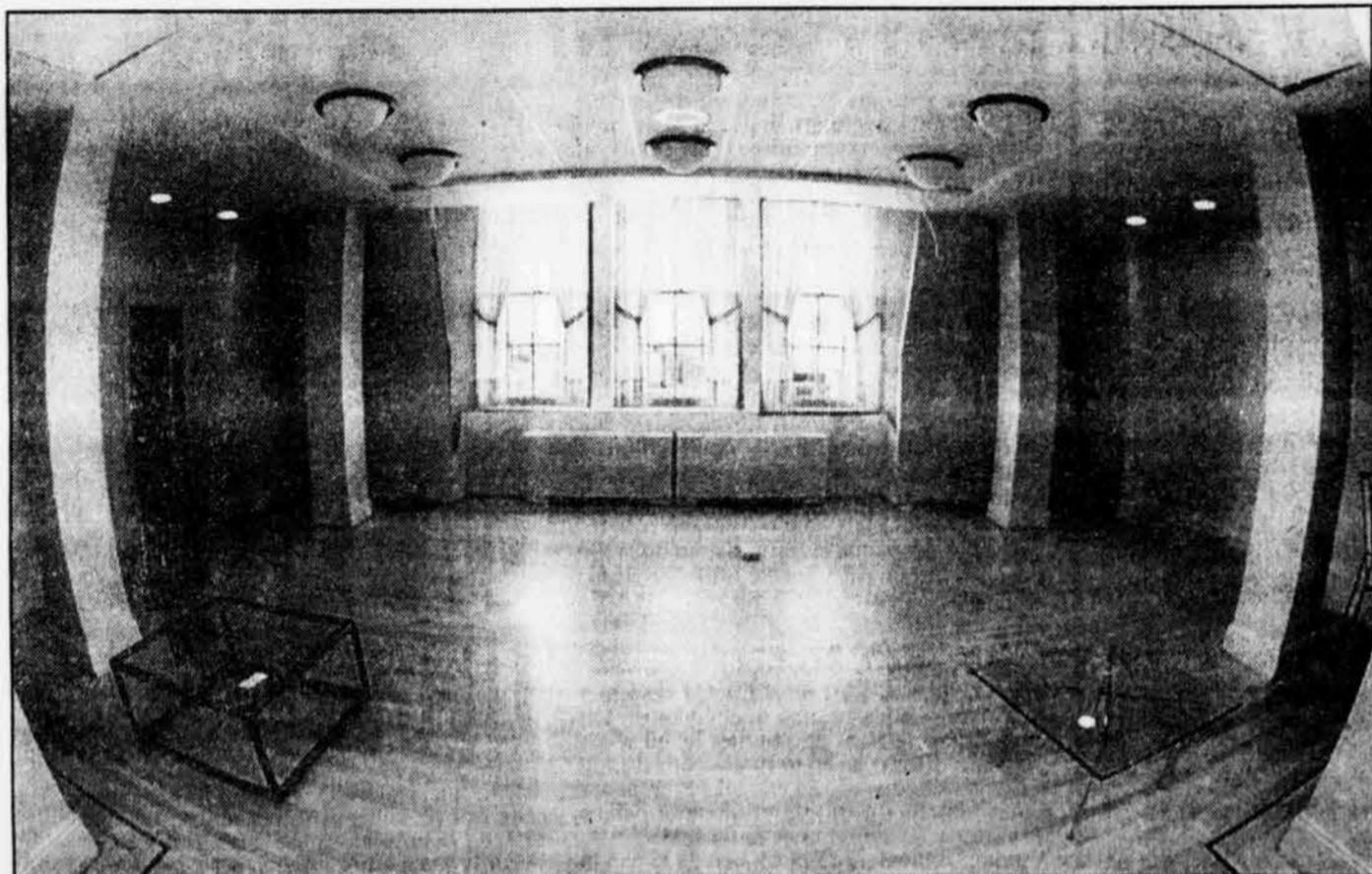
L'espace utilisé à d'autres fins que des bureaux (salle du conseil, archives, etc.) représente une superficie de 20 300 pieds carrés, soit à peu près l'équivalent de la superficie qui n'était pas utilisée.

Les sans-abri à l'abri

LE DEVOIR

Les sans-abri de Montréal auront un toit pour Noël. Tel que l'annonçait hier Télévision Quatre Saisons, le maire Pierre Bourque, qui a souvent qualifié l'hôtel de ville de «maison des Montréalais», en ouvrira les portes le 24 décembre pro-

chain pour servir une soupe populaire aux gens esseulés. Au cours de sa campagne électorale, M. Bourque a d'ailleurs pris l'engagement ferme d'abaisser le taux de pauvreté à Montréal, faisant même de ce projet une condition pour ne pas se représenter à la mairie en 1998 s'il échouait.



Le bureau avec vue sur la ville du quatrième étage de l'hôtel de ville est vacant. Pendant deux ans, c'est de là que Jean Doré a gouverné Montréal. Le maire Pierre Bourque l'a en horreur. Le bureau, bien sûr!

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Plus personne ne regarde Montréal des trois fenêtres de l'ex-maire Doré

Bourque a préféré s'installer au deuxième étage de l'hôtel de ville

YVON LABERGE

■ Au quatrième étage de l'hôtel de ville de Montréal, plus personne ne regarde la ville des trois fenêtres du bureau de l'ancien maire Jean Doré.

Du mobilier, il ne reste plus rien, sauf deux petites tables, deux lampes et une... poubelle.

Le grand pupitre, les armoires et les chaises sont maintenant au deuxième étage, coin sud-ouest du vénérable édifice, là où le maire Pierre Bourque a élu domicile il y a trois semaines.

Historiquement, c'est de là que les présidents du Comité exécutif ont régné sur la métropole pendant que les maires, eux, lançaient leurs grands projets à partir d'un bureau aux boiseries sévères du premier, côté place Vauquelin et Champ-de-Mars.

En novembre 1986, Jean Doré avait lui aussi boudé le bureau du premier étage, lui préférant celui qu'occupe aujourd'hui M. Bourque au deuxième. Puis, il y a

deux ans, la rénovation du quatrième terminée, M. Doré emménageait dans un bureau — sobre — avec vue sur la ville.

On connaît la suite...

« La fenêtre à Doré » est devenue symbole comme l'était devenu le bureau qu'occupait l'ancien maire Drapeau pendant 29 ans, et qu'on avait fini par baptiser du sobriquet de *Foreign Office*.

Il y a donc au quatrième étage de l'hôtel de ville un bureau de maire inoccupé qui, selon toute vraisemblance, sera bientôt transformé en salle de conférences.

Au même étage, a expliqué l'attaché de presse du maire, M. Alain Sans Cartier, seront probablement installés les bureaux des communications corporatives de la Ville qui logent présentement au Centre de commerce mondial.

Le troisième étage, lui, est encore occupé par le Secrétariat général jusqu'à ce qu'on change son nom en celui de Secrétariat administratif, comme avant la réforme de 1986. On songe évidemment à installer là un autre service municipal.

Question, a dit Pierre Bourque pendant et après la campagne électorale, de faire de l'hôtel de ville de la rue Notre-Dame le véritable centre administratif qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être.

Les membres du Comité exécutif viendront par ailleurs rejoindre le maire Bourque au deuxième étage, cependant que les conseillers associés, eux, auront pignon sur... couloir au rez-de-chaussée.

C'est d'ailleurs là qu'iront les journalistes et l'opposition officielle qu'on expulse du premier étage pour faire place, dit-on, aux trois nouveaux membres du Comité exécutif. On verra bien, redit-on, puisque rien n'est tout à fait décidé.

Quant au sous-sol, pas de changement à l'horizon: archives, garage avec limousines, etc.

Bref, on veut redonner vie à l'hôtel de ville de Montréal.

Il y a cependant un hic: on ne sait pas combien de pièces compte, si l'on peut dire, la maison des Montréalais ni combien de personnes y travaillent présentement!